This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

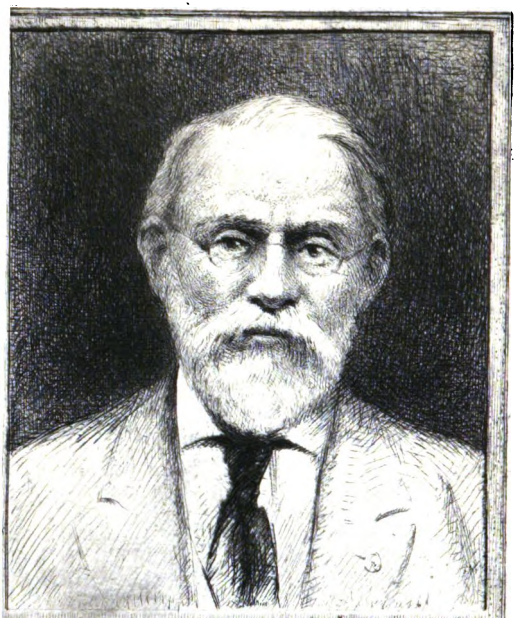

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

DH
811
.T75
H84

Digitized by Google

Digitized by Google

Printed in France.

# ESSAI CHRONOLOGIQUE

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

# DE TOURNAY,

Par M. HOVERLANT,
Propriétaire et Ex - Législateur.

*Avec le Portrait de l'Auteur.*

## SUPPLÉMENT.

TOME XLIII.

A COURTRAY,
Chez l'AUTEUR, rue de Tournay, Section St. George, N 648.
Et à TOURNAY, chez D. CASTERMAN, Libraire - Imprimeur.
( M. D. CCC. IX. )

Digitized by Google

« Dans la solitude on attaque le préjugé et l'erreur avec autant de vigueur » et de courage qu'un athlète combat » son adversaire.

« Plus on examinera, et plus on examinera de près, plus on verra » sûrement, plus on sentira fortement » ce qu'on a vu. Si l'ame rentre entièrement en elle-même, alors il » lui deviendra bien plus facile d'opérer » au dehors avec efficacité. Un homme réfléchi et intrépide, retiré dans » son propre cœur, saisit la vérité où » il la voit, et du reste il regarde avec » un sourire tranquille et de pitié, ceux » qui se croient autorisés par là à le » mépriser, il voit, sans se déconcerter, » le préjugé et l'envie se déchaîner » contre lui; une multitude imbécile » crier haro, dès qu'il ouvre sa main, » et lâche une des vérités qu'elle renferme. »

*La solitude considérée rélativement à l'esprit et au cœur, par Mr. Zimmermann, conseiller aulique et médecin de sa majesté Britannique, in-8.° Paris, chez Le Roy, 1788. pag. 158.*

Digitized by Google

# HISTOIRE DE TOURNAY.

## SUPPLÉMENT.

### PHARMACIE.

### *Conservæ.*

Conservæ summitatum absinthii vulgaris, uncia. 2 asses.
— Romani, uncia. 3 asses.
— Foliorum cochleariæ. uncia.

2 asses. 6 den.

— Hederæ terrestris. uncia. 2 ass.

— Lujulæ, seu acetosellæ, uncia. 4 asses.

— Menthæ, uncia. 2 asses.

— Florum anthos, uncia. 6 asses.

— Aurantiorum, uncia. 4 asses.

— Calendulæ. uncia. 2 asses.

— Hyssopi, uncia. 3 asses.

— Lamii albi, uncia. 2 asses.

— Rosarum rubrarum. uncia. 2 asses.

— Salviæ. uncia. 3 asses. 6 den.

— Fructus cynorrhodi, seu cynosbati. uncia. 3 asses.

## *Condita.*

Cordicum aurantiorum amarorum conditorum, uncia. 3 asses.

Digitized by Google

— Citreorum conditorum, uncia. 3 as ses.

Nucis Moschatæ conditæ, nus j 5 asses.

Radicum conditarum angelicæ, uncia 3 asses.

— Helenii, uncia. 3 asses.

Radicum conditarum Symphiti majoris, uncia 2 asses. 6 den.

— Zinziberis, uncia. 3 asses.



Digitized by Google

# CLASSIS IV.

*De pulveribus simplicibus, compositis, aromaticis, alterantibus et Solutivis.*

## *Pulveres simplices alterantes et aromatici, radicum, magis usuales.*

Pulveris acori veri, uncia 5 asses. drachm. 1 as.

— Althææ, uncia. 5 asses. drach. 1 as.

— Ari, uncia. 8 asses. drachm. 1 as. 6 den.

— Contraiervæ, uncia. 12 asses. drachm. 2 asses.

Digitized by Google

— Iridis Florentinæ, uncia 5 asses. drachm. 1 as.
— Pareitæ, bravæ, uncia. 1 flor. 1 as. drachm. 3 asses. 6 den.
— Salep, uncia. 12 asses. drach. 2 asses.
— Scillæ, drachm. 5 asses.
— Serpentariæ Virginianæ, drach. 5 asses.

## *Pulveres Simplices solutivi,*

Pulveris Jalappæ. uncia. 5 asses. drach. 1 as.
— Ipecacuanhæ. uncia. 1 flor. 4 asses. drachm. 5 asses.
— Mechoacannæ. drachm. 3 asses.
— Rhabarbari. uncia. 1 flor. 1 as. drachm. 3 asses. 6 den.



Digitized by Google

## *Pulveres corticum et lignorum usitatiores.*

Pulveris cascarillæ. uncia. 5 asses. drachm. 1 as.

— Cinnamomi. uncia. 18 asses. drachm. 3 asses.

— Corticis peruviani, uncia. 14 asses. drachm. 2 asses.

— Ligni quaffiæ. uncia. 12 asses. drachm. 2 asses.

— Simaroubæ. uncia. 1 flor. drachm. 3 asses.

## *Pulveres usuales herbarum et foliorum.*

Pulveris absinthii utriusque. uncia. 5 asses. drachm. 1 as.

Arnicæ. uncia. 18 asses. drach. 3 asses.

Digitized by Google

— Betonicæ. uncia. 5 asses. drach. 1 as.
— Sabinæ. uncia. 5 ass. drac. 1 as.
—Salviæ, uncia. 5 asses. drach. 1 as.
—Sennæ, uncia. 14 ass. drac. 2 ass.
— Vincetóxici, uncia. 8 asses. drachm. 1 as. 6 den.
— Uvæ ursi, uncia. 16 asses. drachm. 2 asses. 6 den.

## *Florum pulveres.*

Pulveris florum chamæmeli vulgaris, uncia. 5 asses. drach. 1 as.
— Romani, uncia. 8 asses. drach. 1 as. 6 den.
— Croci orientalis. drachm. 8 ass.
— Liliorum convallium, drachm. 1 as. 6 den.
Pulveris meliloti, uncia. 5 asses. drachm. 1 as.



Digitized by Google

— Rosarum rubrarum, uncia. 8 asses. drachm. 1 as. 6 den.
— Sambuci, uncia. 5 asses. drachm. 1 as.

## *Seminum et granorum pulveres.*

Pulveris agni casti. uncia. 6 asses drachm. 1 as.
— Anisi. uncia. 3 asses. 6 den. drachm. 6 den.
— Cumini. uncia. 3 asses. 6 den. drachm. 6 den.
— Sabadillos. uncia. 6 asses. drachm. 1 as.
— Staphisagriæ uncia. 6 asses. drachm. 1 as.
— Zedoariæ, uncia. 12 asse drachm. 2 asses.

Digitized by Google

## *Pulveres compositi, aromatici et alterantes.*

Pulveris absorbentis anodini *belle fontaine*, in appendice pharm. Austriaco-Viennensis descripti. drachm. 6 asses.

— Wedelii, juxtà cod. Paris. parati, drachm. 6 asses.

— Ari compositi birckmanni, uncia. 18 asses. drachm. 3 ass.

— Arthritici amari. uncia. 16 asses. drachm. 2 asses. 6 den.

— Cachectici, cod. Insul. uncia. 18 asses. drachm. 3 asses.

— é chelis cancrorum compositi absque margaritis et bezoardico, ex pharm. Brux. drachm. 5 asses.

N.B. *Pulvis hic reformatus me-*

Digitized by Google

*ritò substitui potest pulveri comitissæ de kent.*

Pulveris, contrà vermes, pharm. Brux. uncia. 6 asses. drachm. 1 as.

— De gutteta, cod. Insul. uncia. 1 flor. 1 as. drachm. 3 asses. 6 den.

— Diairees, uncia. 12 asses. drachm. 2 asses.

— Diatragacanthi frigidi recentis uncia. 16 asses. drachm. 5 asses.

— Haly recenter parati, uncia. 16 asses. drachm. 3 asses.

— Sacchari mercurialis, uncia. 16 asses. drachm. 5 asses.

— Sternutatorii, cod. Insul. uncia. 8 asses. drachm. 1 as. 6 den.

Digitized by Google

— Stomachici, ejusdem. cod. uncia. 14 asses. drachm. 2 asses. 6 den.

— Temperantis helvetii. uncia. 1 flor. 12 asses. drachm. 5 asses.

— Stahlii, uncia. 16 asses. drachm. 3 asses.

## *Pulveres solutivi compositi.*

Pulveris arthritici D. Brunin. uncia. 18 asses. drachm. 3 asses.

— Cariocostini, uncia. 18 asses. drachm. 3 asses.

— Catholici, pharm. Brux. uncia. 1 flor. 4 asses. drachm. 4 asses.

— Cornachini recentis, sive de tribus aut comitis de Warwich,

Digitized by Google

cod. Insul, uncia. 1 flor. 4 asses. drachm. 4 asses.

— Diacarthami, uncia. 1 flor. 1 as. drachm. 3 asses. 6 den.

— Diaturbith cum rheo, uncia. 1 flor. 4 asses. drachm. 4 asses.

— Hieræ picræ galeni, uncia. 1 flor. 1 as. drachm. 3 asses.

— Hydragogi, uncia. 1 flor. 1 as. drachm. 3 asses.

— Sacchari mercurialis, uncia. 1 flor. 4 asses. drachm. 4 asses.

— Vermifugi, uncia. 16 asses. drachm. 3 asses.

Digitized by Google

# CLASSIS V.

*Assignans confectiones, antidota, electuaria, tàm alterantia quàm purgantia.*

## *Confectiones.*

Confectionis Alkermes *absque foliis auri*, uncia. 1 flor. 4 asses. drachm. 4 asses.

— Hyacinthorum *absque foliis argenti*, uncia. 1 flor. 4 asses. drachm. 4 asses.

N. B. *In hâc confectione hyacinthi lapides denominationis gratiâ servantur.*

## *Antidota.*

Mithridatii damocratis, uncia. 5 asses. drachm. 1 as.

Digitized by Google

Theriaca andromachi, uncia. 8 asses. drachm. 1 as. 6 den.

— Dia-tessaron, libr. j 1 flor. 16 asses. uncia. 3 asses.

## *Electuaria alterantia et narcotica.*

Diascordii fracastorii, uncia 5 asses. drachm. 1 as.

Philonii romani, pharm. Brux. uncia. 5 asses. drachm. 1 as.

Requiei Nicolai, uncia. 5 asses. drachm. 1 as.

## *Electuaria purgantia.*

Electuarii benedicti laxativi, uncia. 6 asses. drachm. 1 as.

— Caryocostini, uncia. 8 asses. drachm. 1 as. 6 den.

— Catholici duplicati rheo uncia. 8 asses. drachm. 1 as. 6 den.

Digitized by Google

— Ad enemata, uncia. 4 asses. drachm. 2 asses. 6 den.

Confectionis hamec, uncia. 14 asses. drachm. 1 as.

Electuarii diaphœnici, uncia. 6 asses.

— Dia-pruni simplicis, codic. Paris. uncia. 5 asses.

— Solutivi, ejusd. cod. uncia. 6 ass.

— Hieræ Picræ galeni, uncia. 6 asses.

— Hydragogi, pharm. Brux. uncia. 7 asses.

— Lenitivi, uncia. 8 ass.

— Passularum Corinthiarum laxativarum, pharm. Brux. uncia. 5 asses.

— Ex pulpâ passularum cum rheo, *impropriè* conservæ rhabarbari dictæ, uncia. 4 asses.

Digitized by Google

— Ejusdem cum rheo duplicato, uncia. 6 asses.

## CLASSIS VI.

*De pastis, pastillis, tabellis, Saccharatis, pilulis, trochiscis alterantibus, et purgantibus.*

### *Pastæ et Pastilli.*

Pastæ de Althæa, uncia. 3 asses.

Pastillorum odoratorum, uncia. 7 asses.

### *Tabellæ alterantes.*

Tabellarum de althæa, uncia. 2 asses. 6 den.

— Bechicarum, uncia. 3 asses.

Digitized by Google

— Martialium D. Desault, uncia. 7 asses.

— Earumdem ponder. drachmarum ij. ( nus ) j 2 asses.

— Martialium D. Page, uncia 4 asses.

— De oculis cancrorum, cod. Paris. uncia. 4 asses.

— De sulphure simplicium, uncia. 2 asses.

— Dia-sulphuris, uncia. 5 ass. 6 d.

— Ad vermes, uncia. 5 asses.

— Earumdem ponderis drac. j drachm. 1 as.

## *Tabellæ purgantes.*

Tabellarum de mannâ, uncia. 4 asses.

— Rhabarbaro, cod. Paris. uncia. 4 asses.

Digitized by Google

## *Saccharata.*

Saccharati hordeacei, uncia. 2 ass.
— Rosati, uncia. 2 asses.

## *Pilulæ alterantes.*

Pilularum aluminosarum helvetii, uncia. 7 asses. drachm. 2 ass.
— Balsamicarum mortonii, uncia. 2 flor. drachm. 6 asses.
— Fulleri, uncia. 2 flor. drachm. 6 asses.
— Benedictarum ejusd. auct. uncia. 1 flor. 4 asses. drachm. 4 ass.
— De cynoglosso, uncia. 1 flor. 4 asses. drachm. 4 asses.
— Histericarum, uncia. 1 flor. 5 asses. drachm. 4 asses.
— Magistralium sylvii, appendicis cod. Viennensis, uncia. 1 flor. 12 asses. drachm. 5 asses.

Digitized by Google

— Martialium, cod. Paris. uncia. 12 asses. drachm. 2 asses.

— Saponacearum, uncia. 6 ass. drachm. 1 as.

—Scilliticarum edimburgensium, uncia. 18 asses drachm. 3 ass.

— De styrace, cod. Paris uncia. 1 flor. 4 asses. drachm. 4 asses.

—Tartarearum bontii, uncia. 1 flor. 1 as. drach. 3 asses. 6 den.

— Schroderi, uncia. 1 flor. 12 asses. drachm. 5 asses.

—Terebinthinatarum, uncia. 12 asses. drachm. 2 asses.

— Therebinthinæ coctæ, uncia. 4 asses. drachm. 1 as.

— Tonicarum D. Bacher, uncia. 3 flor. drachm. 10 asses.

— Ad tussim schroderi, uncia. 1 flor. 12 asses. drachm. 5 asses.

Digitized by Google

## *Pilulæ purgantes.*

Pilularum de agarico, uncia. 18 asses. drachm. 3 asses.

— Aloëphanginarum, uncia. 1 flor. 1 as. drachm. 3 asses. 6 den.

— Angelicarum, cod. Montens. uncia. 1 flor. 1 as. drachm. 3 asses. 6 den.

— Cochiæ majorum, pharm. Brux. uncia. 1 flor. 1 as. drach. 3 asses. 6 den.

— Minorum, uncia. 1 flor. 1 as. dra hm. 3 asses. 6 den.

— Fœtidarum majorum, pharm. Brux. uncia. 1 flor. 1 as. dra h. 3 asses. 6 den.

— Magistralium sylvii, append. cod. Vienn. uncia. 2 flor. drach. 6 asses.

— Mercurialium, uncia. 1 flor.

Digitized by Google

1 as. drachm. 3 asses. 6 den.

— D. Beloste, uncia. 1 flor. 1 as. drachm. 3 asses. 6 den.

— Ruffi, uncia. 1 flor. 1 as. drachm. 3 asses. 6 den.

— Sine quibus esse nolo, cod. Paris. uncia. 16 asses. drachm. 2 asses. 6 den.

— Stomachicarum vulgò ante cibum, uncia. 18 asses. drachm. 3 asses.

— Stahlii, append. cod. Vienn. uncia. 2 asses. drachm. 6 asses.

— Universalium, cod. Monten. uncia, 2 flor. drachm. 6 asses.

## *Trochisci alterantes.*

Trochiscorum albi rhasis, uncia. 8 asses. drachm. 1 as. 6 den.

— Alkekengi, pharm. Brux.

Digitized by Google

uncia. 18 asses. drachm. 3 ass.

— Alborum, uncia. 3 asses. 6 den.

— Nigrorum, uncia. 3 asses.

— De catechu, seu de terrâ Japonicâ, uncia. 18 asses. drach. 3 asses.

— Escharoticorum, uncia. 18 asses. drachm. 3 asses.

— Gordonii, pharm. Brux. uncia 18 asses. drachm. 3 asses.

— De karabe, ejusd. pharm. uncia 18 asses. drachm. 3 asses.

Trochiscorum de myrrha, phar. Brux. uncia. 18 asses. drachm. 3 asses.

— Sciliticorum, uncia. 12 asses. drachm. 2 asses.

— Sedantium. uncia. 5 asses. drachm. 1 as.

Trochisci

Digitized by Google

## *Trochisci purgantes.*

Trochiscorum de agarico, pharm.
— Brux. uncia. 18 asses. drachm. 3 asses.
— Alhandal, ejusd. pharm. uncia. 18 asses. drachm. 3 asses.

# CLASSIS VII.

*Assignans olea per expressionem, infusionem et coctionem, sapones et balsama.*

## *Olea per expressionem.*

—Olei recentis amygdalarum dulcium. uncia 4 asses.
— Laurini, uncia. 2 asses.
— Lini, uncia. 1 as.
— Macis. uncia. 1 flor. 4 asses. drachm. 4 asses.



Digitized by Google

— Olivarum provinciæ uncia. 1 as.
— Palmæ. uncia. 3 asses. 6 den.
— Ricini. uncia. 18 asses. drachm. 3 asses.
— De vitellis ovorum. uncia. 14 asses. drachm. 2 asses.

## *Olea per infusionem et coctionem.*

Olei absinthii. uncia. 2 asses.
— Anethini. uncia. 2 asses.
— De castoreo. uncia. 6 asses.
— Chamæmeli. uncia. 2 asses.
— Hyperici simplicis. uncia. 2 asses.
— Compositi, pharm. Brux. uncia. 4 asses.

Digitized by Google

— Liliorum alborum. uncia. 2 asses.
— Lumbricorum terrestrium. uncia. 2 asses.
— Majoranæ. uncia. 3 asses.
— Mastichini. uncia. 4 asses.
— Meliloti. uncia. 2 asses.
— Mucaginum. uncia. 2 asses.
— Nymphææ. uncia. 2 asses.
— Rosati. uncia. 2 asses.
— Rorismarini. uncia. 2 asses.
— Rutæ uncia. 2 asses.
— Sambucini. uncia. 2 asses.
— Scorpionum. uncia. 3 asses.
— Spicæ. uncia. 3 asses.
— Vulpini. uncia. 5 asses.

## *Sapones.*

Saponis amygdalini. uncia. 12 asses. drachm. 2 asses.



Digitized by Google

— Officinalis. uncia. 1 as.
— Hierosolitami. uncia. 8 asses. drachm. 1 as. 6 den.
— Medicinalis. uncia. 6 asses. drachm. 1 as.
— Starkey. drachm. 7 asses.

## *Balsama.*

Balsami acoustini, cod. Paris. uncia. 1 flor. 5 asses. drachm. 4 asses.
— Apoplectici, ejusdem cod. uncia. 3 flor. 3 asses. drachm. 10 asses.
— Arcæi, libr. 1 flor. 15 asses. uncia. 3 asses.
— Commendatoris, uncia. 12 asses. drachm. 2 asses.
— Lucatelli. uncia. 5 asses. drachm. 1 as.

Digitized by Google

— Oppodeldoc, cod. Paris. libr. 3 flor. 10 asses. uncia. 6 asses.

— Tranquillantis. lib. 1 flor. 15 asses. uncia. 3 asses.

—Traumatici, seu vulnerarii. uncia. 5 asses.

— Veridis metensium. uncia. 4 asses.

# CLASSIS VIII.

*Complectens unguenta, cerata, pomata et emplastra.*

## *Unguenta.*

Unguenti Ægyptiaci. lib. 1 flor. 12 asses. uncia. 5 asses.

— Albi rhasis. lib. 1 flor. 1 as. uncia. 2 asses.



Digitized by Google

— Camphorati. lib. 1 for. 5 asses. uncia. 2 asses. 6 den.

— De althæa. lib. 1 flor. 1 as. uncia. 2 asses.

— Apostolorum, pharm. Brux. uncia. 3 asses.

— De arthanita, ejusd. pharm. uncia. 7 asses.

— Aurei. uncia. 3 asses.

— Basilici nigri, seu tetrapharmaci, lib. 1 flor. 1 as. uncia. 2 asses.

Unguenti citrini, seu tabellarum citrinarum, lib. 1 flor. 12 asses. uncia. 3 asses. 6 den.

— Defensivi rubri, lib. 1 flor. 1 as. uncia. 2 asses.

— Diapompholygos. lib. 1 flor. 12 asses. uncia. 3 asses.

— Epispastici, vulgò *emplastri*

Digitized by Google

*Carmelitarum.* lib. 2 flor. 8 asses. uncia. 4 asses.

— Fusci, vulgò *de la mère.* lib. 1 flor. 12 asses. uncia. 5 asses.

— Grisei mercurialis. lib. 1 flor. 1 as. uncia. 2 asses.

— Hæmorrhoidalis extemporanei, cod. Paris. lib. 2 flor. 8 asses. uncia. 4 asses.

— Martiati, cod. Paris. uncia. 4 asses.

— Mundificati de apio. uncia. 5 asses.

— Neapolitani, lib. 3 flor. uncia 5 asses.

— Nervini. lib. 2 flor. 14 asses uncia. 5 asses.

— Nutriti. lib. 1 flor. 1 as. uncia 2 asses.



Digitized by Google

— Saturni D Goulard. lib. 1 flor. 1 as. uncia. 2 asses.

—Ophtalmici, vel ad oculos. cod. Montens. uncia. 3 asses.

— Populæi lib. 1 flor. 1 as. uncia. 2 asses.

— Rosati. lib. 1 flor. 1 as. uncia. 2 asses.

— Ad scabiem, cod. Paris. lib. 1 flor. 12 asses. uncia. 3 ass.

— De styrace. lib. 2 flor. 8 ass. uncia. 4 asses.

## *Cerata.*

Cerati refrigerantis galeni, lib. 1 flor. 12 asses. uncia. 3 asses.

— Saturni D. Goulard. lib. 2 flor. uncia. 3 asses. 6 den.

—Spermatis cæti, cod. Montens. uncia. 4 asses.

Digitized by Google

## *Pomata.*

Pomati albi, cod. Paris. lib. 1 flor. 12 asses. uncia. 3 asses.

Rubri, ejusd. cod. uncia. 3 asses.

## *Emplastra.*

Emplastri anti-histerici sydenham, ex tempore parandi. uncia. 16 asses.

— Albi cocti. lib. 1 flor. 10 asses. uncia. 2 asses. 6 den.

— De betonicâ lib. 2 flor. 8 asses. uncia. 4 asses.

— Carminativi sylvii, pharmac. Brux. lib. 2 flor. 8 asses. uncia. 4 asses.

— Cephalici Lovaniensis *in ap-*



Digitized by Google

*pond. pharm. Vienn. descripti,* uncia. 1 flor. 8 asses. drachm. 5 asses.

— De cicutâ cum ammoniaco, lib. 3 flor. 10 ass. uncia. 6 ass.

— De cumino, seu è cymino, pharm. Lond. lib. 1 flor. 12 asses. uncia. 3 asses.

— Defensivi rubri, pharm. Vienn. lib. 1 flor. 1 as. uncia. 2 asses.

— Diabotani, cod. Paris. lib. 6 flor. 10 asses. uncia. 10 asses.

— Diachyli cum gummis. lib. 2 flor. 8 asses. uncia. 4 asses.

— Simplicis, lib. 1 flor. 1 as. uncia. asses.

— Dia-palmæ. lib. 1 flor. 1 as. uncia. 2 asses.

— Diapompholygos. lib. 1 flor. 12 asses. uncia. 3 asses.

Digitized by Google

— Divini. lib. 2 flor. 6 asses. uncia. 4 asses.

— Epispastici, seu vesicatorii, lib. 3 flor. 3 asses. uncia. 6 asses.

— Ad fracturas, pharm. Brux. lib. 2 flor. 4 asses. uncia. 4 ass.

— Gratiæ Dei, lib. 1 flor. 4 asses. uncia. 2 asses.

— De galbano, lib 4 flor. 10 asses. uncia. 7 asses.

— Grisei, seu de lapide calaminari, lib. 1 flor. 15 asses. uncia 3 asses.

— Ad herniam lib. 2 flor. 8 asses. uncia. 4 asses.

— Ischiatici, pharm. Vien. lib. 3 flor. uncia. 5 asses.

— De labdano, lib 3 flor. 3 asses. uncia 5 asses.

Digitized by Google

— De meliloto simplicis. lib. 1 flor. 4 asses. uncia 2. asses.

— Compositi, pharmac. Brux. lib. 1 flor. 15 asses. uncia. 3 ass.

— De minio, pharm. Vienn. lib. 1 flor. 4 asses. uncia. 2 asses.

— De mucaginibus. lib. 2 flor. 4 asses. uncia 4 asses.

— Norimbergensis. lib. 1 flor. 16 asses. uncia. 8 asses.

— Oxycrocei, lib. 5 flor. 10 ass. uncia. 8 asses.

— De ranis, seu de vigo cum mercurio, lib. 3 flor. 10 ass. uncia. 6 asses.

Emplast de ranis cum mercurio quadrup, lib. 5 flor. 10 asses. uncia. 8 asses.

— De ranis sine mercurio, lib. 2 flor. 8 asses. uncia. 4 asses.

Digitized by Google

— Saponacei camphorati lib. 1 flor. 8 asses. uncia. 3 asses.

— Sparadrapi albi, lib. 1 flor. 12 asses. uncia. 3 asses.

— Rubri, lib. 2 flor. 8 asses. uncia. 4 asses.

— Stiptici crollii. lib. 5 flor. 10 asses. uncia. 8 asses.

— Ad verrucas et clavos pedum, cod. Vienn. lib. 5 flor. 10 asses. uncia. 6 asses.

## CLASSIS. IX

*Exhibens operationes chemicas, incipiendo ab aquis stillatitiis simplicibus, et stillatitiis compositis.*

Digitized by Google

## *Aquæ stillatitiæ simplices.*

Aquæ artemisiæ uncia. 6 den.
— Cardui benedicti, uncia. 6 den.
— Cerasorum nigrorum, *rejectis nucleis juxtà cod. Paris.* uncia. 1 as.
— Chamæmeli romani, uncia. 6 den.
— Chicorii, uncia. 6 den.
— Euphrasiæ, uncia. 6 den.
— Fœniculi, uncia. 6 den.
— Hyssopi; uncia. 6 den.
— Liliorum convalium. uncia. 1 as.
— Matricariæ, uncia. 1 as.
— Melissæ, uncia. 9 den.
Aquæ menthæ crispæ, uncia. 9 den.

Digitized by Google

— Piperitidis, uncia. 1 as.
— Naphæ, seu florum aurantiorum, uncia. 2 asses.
— Nimphææ, uncia. 1 as.
— Papaveris rhæados, uncia. 6 den.
— Parietariæ, uncia 6 den.
— Plantaginis, uncia. 6 den.
— Pulegii, uncia. 1 as.
— Raphani rusticani, uncia. 6 den.
— Rosarum, uncia. 1 as.
— Sambuci, uncia. 6 den.
— Tiliæ, uncia. 6 den.

## *Aqua stillatitiæ compositæ.*

Aquæ anti-scorbuticæ, pharm. Brux uncia. 3 asses.
— Bryoniæ compositæ correctæ

Digitized by Google

in append. pharm. Vienn. et in cod. Montens, descriptæ, uncia. 5 asses.

— Catarrhalis, pharm. Brux. uncia. 4 asses.

— Cinnamomi hordeatæ, seu tenuis, cod. Montens, uncia. 4 asses.

— Spirituosæ, seu fortis, uncia. 5 asses.

— Epilepticæ, cod. Paris. uncia. 5 asses.

— Florum lavendulæ spirituosæ, uncia. 4 asses.

— Lactis alexiteriæ, cod. Paris. uncia. 1 as.

— Melissæ compositæ, vulgò *eau des carmes*, uncia 3 asses.

— Prophylacticæ silvii, in pharm. Brux. descriptæ, uncia. 2 ass.

Digitized by Google

— Theriacalis, uncia. 4 asses.
— Vulnerariæ, uncia. 3 asses.

# APPENDIX.

*Aquis hisce præcedentibus addi etiam poterunt sequentès per digestionem et saturationem, usûs tempore parandæ.*

Aquæ D. Alibous, lib. 4 asses. uncia. 6 den.
— Aluminosæ, cod. Paris. lib. 8 asses. uncia. 1 as.
— Calcis, lib. 5 asses. uncia. 6 den.
— Phagedænicæ, lib. 16 asses. uncia. 1 as. 6 den.
— Rabellianæ, vulgò *eau de Rabel.* lib. 3 flor. uncia. 5 asses.
— Stypticæ, cod. Pari. lib. 1 flor. 4 asses. uncia. 2 asses.

Digitized by Google

# CLASSIS X.

*Indicans spiritus ardentes, aromaticos volatiles et spiritus acidos.*

## *Spiritus ardentes aromatico-volatiles.*

Spiritus carminativi sylvii, uncia. 5 asses.
— Cerasorum nigrorum, uncia 4 asses.
— Cochleariæ, uncia. 4 asses.
— Juniperi, uncia. 2 asses.
— Lavendulæ, uncia. 4 asses.
— Melissæ, uncia. 4 asses.
— Menthæ, uncia. 4 asses.
— Rorismarini, uncia. 4 asses.
— Salviæ, uncia. 4 asses.

Digitized by Google

Spiritus vini, seu aquæ vitæ uncia. 1 as.
— Camphorati, uncia. 2 asses.
— Rectificati, uncia. 4 asses.
— Seu olei terebinthinæ, uncia. 1 as.

## *Spiritus aromatici et volatiles.*

Spiritus volatilis salis ammoniaci cum alkali fixo, uncia. 18 asses. drachm. 3 asses.
— Ejusdem cum calce, uncia. 12 asses. drachm. 2 asses.
— Aromatici oleosi, uncia. 18 asses drachm. 3 asses.
— Cornu cervi, uncia. 12 asses. drachm. 2 asses.
— Succinati, pharmac. Vienn.

Digitized by Google

uncia. 1 flor. drahm. 5 asses.

— Mindereri ex tempore parandi, uncia. 5 asses. drachm. 1 as.

## *Spiritus acidi.*

Spiritus aceti vini, lib. 1 flor. 16 asses. uncia. 3 asses.

— Nitri, lib. 1 flor. 16 asses. uncia. 3 asses.

— Concentrati, uncia. 5 asses.

— Dulcis, uncia. 12 asses. drachm. 2 asses.

— Salis communis, uncia. 5 asses. drachm. 1 as.

— Dulcificati, uncia. 12 asses. drachm. 2 asses.

— Seu olei sulphuris per campanam, uncia. 6 asses. drachm. 1 as.

— Volatilis sulphuris, uncia. 12

Digitized by Google

asses. drachm. 2 asses.

— Vitrioli, uncia. 3 asses. drachm. 1 as.

Aquæ fortis, uncia. 3 asses. drachm. 1 as.

---

# GLASSIS XI.

*Assignans olea stillatitia, essentialia, balsama, butyra et Flores.*

## *Olea stillatitia essentialia.*

Olei absinthii, uncia. 5 flor. scrup. j 4 asses. gut. j 6den.

— Anethi, uncia. 5 flor. 10 ass. scrup. j 3 asses. gut. j 6 den.

Digitized by Google

— Anisi, uncia. 1 flor. 1 2 asses. scrup. j 2 asses. gut. ij 6 den.

— Anthos, uncia. 4 flor. 4 asses. scrup. j 4 asses. gut. j 6 den.

— Carvi, uncia. 2 flor. scrup. j 2 asses. gut. ij 6 den.

— Caryophillorum, uncia. 3 flor. 10 asses. scrup. j 5 ass. gut. j 1 as.

— Cinnamomi, dr. j 8 flor. gut. j 4 asses.

— Chamæmeli romani, uncia. 4 asses. gut. j 1 as.

—Corticum aurantiorum, uncia. 2 flor. scrup. 2 asses.

—Citreorum, uncia. 2 flor. 2 asses. scrup. j 2 asses.

— Cumini, uncia. 3 flor. 3 ass. scrup. j 3 asses.

—Fœniculi, uncia. 2 flor. 2 ass. scrup. j 2 asses.

Digitized by Google

—Guïaci, uncia. 14 asses. drach. 2 asses.

— Juniperi, uncia. 12 asses. drachm. 2 asses.

— De lateribus, uncia. 4 asses.

— Lavendulæ, uncia. 2 flor. scrup. j 2 asses.

— Macis, uncia. 4 flor. 4 asses. scrup. j 5 asses. gut. j 6 den.

Olei majoranæ, uncia 4 flor. 4 asses. scrup. j 5 asses.

— Melissæ, uncia 3 flor. 3 asses. scrup. j 3 ass. 6 den. gut. j 6 den.

— Menthæ, uncia 3 flor. 10 ass. scrup. j 4 asses.

— Myrrhæ per deliquium, uncia. 1 flor. 4 asses. drachm. 4 asses.

— Nucis moschatæ, uncia. 4 flor. 4 asses. scrup. j 4 asses. gut. j 1 as.

Digitized by Google

Petrolei, lib. 2 flor. 2 asses. uncia. 4 asses.

Pulegii, uncia. 4 flor. scrup. j 4 asses.

— Rhodii, uncia. 18 flor. scrup. j 1 flor.

— Rutæ, uncia. 4 flor. 4 asses. scrup. j 5 asses. gut. j 1 as.

— Sabinæ, uncia. 4 flor. scrup. j 4 asses.

— Salviæ, uncia. 3 flor. 10 asses. scrup. j 3 asses. 6 den.

— Sassafras, uncia. 3 flor. scrup. j 3 asses.

— Succini rectificati, uncia. 10 asses. drachm. 2 asses.

— Tanaceti; uncia. 3 flor. 3 ass. scrup. j 3 asses. 6 den.

— Thymi, uncia. 4 flor. scrup. j 4 asses.

Balsama.

Digitized by Google

## *Balsama.*

Balsami fioraventi, uncia. 12 ass. drachm. 2 asses.

— Sulphuris anisati, uncia. 1 flor. 8 asses. drachm. 4 asses.

— Juniperati, uncia. 14 asses. drachm. 2 asses. 6 den.

— Succinati, uncia. 14 asses. drachm. 2 asses. 6 den.

— Terebinthinati, uncia. 6 asses. drachm. 1 as.

## *Butyra.*

Butyri Antimonii, uncia. 1 flor. 16 asses. drachm. 6 asses.

— Seu olei, ceræ, uncia. 1 flor. drachm. 3 asses.

— Saturni, cod. Paris. lib. 2 flor. 8 asses. uncia. 4 asses.



Digitized by Google

## *Flores.*

Florum benzoini, uncia. 6 flor. drachm. 18 asses.

— Nitri, cod. Vienn. uncia. 10 asses. drachm. 2 asses.

— Salis ammoniaci simplicium, ejusdem cod. uncia. 1 flor. 4 asses. drachm. 4 asses.

— Salis ammoniaci martialium, sive entis martis. uncia. 5 flor. drachm. 16 asses.

— Sulphuris. lib. 10 asses. uncia. 1 as.

— Compositorum, cod. Vienn. uncia. 3 asses. drachm. 6 den.

— Zinci. uncia. 2 flor. drachm. 6 asses.

Digitized by Google

# CLASSIS XII.

*De tincturis, elixiriis, essentiis et liquoribus.*

## *Tincturæ.*

Tincturæ absinthii simplicis. uncia. 3 asses.

— Compositæ pharm. Vienn. uncia. 5 asses.

— Aloës, uncia. 5 asses. drachm. 1 as.

— Anti-hystericæ uncia. 6 asses. drachm. 1 as.

— Assæ fætidæ. uncia. 4 asses. drachm. 1 as.

— Balsami tolutani ad syrupum parandum. uncia. 7 asses.



Digitized by Google

— Ejusd. compositæ, cod. Vienn. uncia. 12 asses. drachm. 2 ass.

— Bezoini compositæ. uncia. 10 asses. drachm. 2 asses.

Tincturæ cascarillæ, cod. Paris. uncia. 3 asses.

— Castorei Canadensis. uncia. 12 asses. drachm. 2 asses.

— Siberini. uncia. 2 flor. 8 asses. drachm. 7 asses.

— Cephalicæ sennerti. uncia. 12 asses. drachm. 2 asses.

— Cinnamomi, uncia. 10 asses. drachm. 2 asses.

— Contraiervæ Londinensis. uncia. 10 asses. drachm. 2 asses.

— Corallorum anodinæ helvetii, uncia. 1 flor. 4 asses. drachm. 4 asses.

Digitized by Google

— Croci uncia. 16 asses. drach. 3 asses.

— Gummi laccæ. uncia. 10 ass. drachm. 2 asses.

— Hydragogæ, seu jalappæ. uncia. 2 asses. 6 den.

— Ejusd. D. Minet. uncia. 4 ass.

— Japonicæ, pham. Lond. uncia. 5 asses. drachm. 1 as.

— Kinæ Kinæ, uncia. 7 asses. drachm. 1 as. 6 den.

— Seu laudani liquidi sydenhamii, uncia. 1 flor. 1 as. drach. 4 asses. scrup. 2 asses.

— Martis boerhaavii. uncia. 5 asses.

— Fulleri. uncia. 6 asses. drach. 1 as.

— Tartarisatæ, uncia. 5 asses. drachm. 1 as.



Digitized by Google

— Metallorum, seu lilii paracelsi, uncia. 12 asses. drachm. 2 asses.

— Myrrhæ. uncia. 6 asses. drach. 1 as.

— Rhabarbari aquosæ rolfincii, pharm. Vienn. uncia. 2 asses. 6 den.

— Vinosæ pharm. Lond. uncia. 6 asses.

— Sacræ, sive hieræ pieræ, ejusd. cod. uncia. 6 asses.

— Salis tartari, uncia. 6 asses. drachm. 1 as. 6 den.

— Succini. uncia. 8 asses. drach. 2 asses.

Vini antimonialis emetici, seu stibiati. uncia. 3 asses.

Digitized by Google

## *Elixiria.*

Elixirii anti-asthmatici Boerhaavii in pharm. D. Baumé descripti. uncia. 12 asses. drachm. 2 asses.

— Dom, Gysbreht, cod. Vienn. uncia. 2 flor. drachm. 6 asses.

— Cordialis, vulgò garus, secundùm Beaumé, uncia. 4 asses. drachm. 1 as.

Elixirii febrilis, pharm. Vienn. uncia. 6 asses.

— Paregorici, pharm. Lond. uncia. 8 asses. drach. 1 as. 6 d.

— Pectoralis wedelii, in pharm. Vienn. descript. uncia. 10 asses. drachm. 1 as. 6 den.

— Proprietatis paracelsi, uncia. 9 asses. drachm. 1 as. 6 den.



Digitized by Google

— Ejusdem cum rhabarbaro, cod. Vienn. uncia. 12 asses. drachm. 2 asses.

— Rhabarbari aquis-granens, uncia. 3 asses.

— Salutis, cod. Vienn. uncia. 3 asses. 6 den.

— Stomachici anglicani, vulgò stougthon, uncia. 4 asses. drachm. 9 den.

Helvetii, uncia. 4 asses.

— Temperantis, cod Vienn. uncia. 3 asses.

— Liquoris, visceralis hafmanni, uncia. 10 asses. drachm. 2 ass.

— Vitrioli mynsichti, uncia 10 asses. drachm. 2 asses.

Digitized by Google

## *Essentiæ.*

Essentiæ dulcis stahlii, uncia. 12 asses. drachm. 2 asses.

— Lignorum michaëlis, in pharmac. Vienn. descripæ, uncia. 8 asses.

## *Liquores.*

Liquoris mineralis anodini hofmanni. uncia. 16 asses. drach. 2 asses. 6 den.

— Nitri fixi, seu alkaest glauberi uncia. 5 asses.

— Tartari concentrati, sive olei impropriè dicti uncia. 4 asses.

— Vegeto mineralis, seu liquoris saturni D. Goulard. ex temp. parandi, lib. 4 asses. uncia. 6 den.



Digitized by Google

# CLASSIS XIII.

*De medicamentorum simplicium præparationibus, tàm per coctionem, extractionem, lotionem, purificationem, pulverisationem, porphyrisationem, quàm per depurationem, ustionem, calcinationem, exsiccationem, etc., quarum primariæ sunt.*

---

Æruginis, uncia. 4 asses. drach. 9 den.

Aluminis loti, uncia. 1 as. 6 den.

— Usti, uncia. 3 asses.

G. Ammoniaci purificati, uncia. 8 asses. drachm. 1 as. 6 den.

Digitized by Google

Antimonii præparati, uncia. 3 asses. 6 den. drachm. 9 den.

Boli Armeni, uncia. 2 asses. drachm. 6 den.

Cantharidum, uncia. 14 asses. drachm. 2 asses.

Cinnabaris nativæ pptæ. uncia. 1 flor. 6 asses. drachm. 4 asses.

Corallinæ, uncia. 4 asses.

— Corsicæ, uncia. 5 asses. drach. 1 as.

Corralliorum, uncia. 7 asses. drachm. 1 as. 6 den.

Cornu cervi spargyrici, uncia. 7 asses. drachm. 1 as. 6 den.

— Usti, uncia. 1 as. 6 den.

Cranii humani, uncia. 1 flor. 4 asses. drachm. 4 asses.

Cretæ albæ, uncia. 2 asses. drach. 6 den.

Digitized by Google

Eboris usti, uncia. 5 ass. drach. 1 as.

Euphorbii, uncia. 7 asses. drach. 1 as. 6 den.

Lapidis calaminaris, uncia. 4 ass. drachm. 1 as.

Lapidis hæmatites, uncia. 5 ass. drachm. 1 as.

Lythargyri, uncia. 1 as.

Limaturæ martis porphyrisatæ, uncia. 7 asses. drachm. 1 as. 6 den.

Millepedum, uncia. 8 asses. drachm. 1 as. 6 den.

Oculorum cancrorum, uncia. 7 asses. drachm. 1 as. 6 den.

Putaminum ovorum, uncia. 4 asses. drachm. 1 as.

Rhei torrefacti, uncia. 1 flor. 16 asses. drachm. 6 asses.

Digitized by Google

Scammonei alepensis electi, uncia. 2 flor. drachm. 6 asses.

Scillæ, uncia. 1 flor. 8 asses. drach. 5 asses.

Spongiæ cum cerâpptæ, uncia. 12 asses. drachm. 2 asses.

— Ustæ, uncia. 2 flor. 2 asses. drachm. 6 asses.

Succorum defæcatorum, lib. 10 asses. uncia. 1 as.

Succini, uncia. 10 ass. drac. 2 ass.

Sulphuris loti, uncia. 4 asses. drach. 1 as.

Terebinthinæ coctæ, uncia. 4 asses. drach. 1 as.

Terræ catechu uncia. 5 asses. drachm. 1 as.

— Sygillatæ uncia. 3 asses. drachm 6 den.

Tutiæ, uncia. 5 asses. drachm. 1 as.

Digitized by Google

# CLASSIS XIV.

*Complectens salia metallica fixa acida, neutra. essentialia, alkalina fixa, lixivialia, alkalina volatilia, neutra, et lapides medicamentosos.*

## *Sallia metallica fixa acida.*

Gillæ theophrasti, seu vitrioli albi emetici; uncia. 5 asses. drachm. 1 as.

Salis martis riverii, uncia. 1 flor. 4 asses. drachm. 4 asses.

Vitrioli martis, uncia. 6 asses. drachm. 1 as. 6 den.

Digitized by Google

— Calcinati, seu colcotharis, uncia. 2 asses.

Salis vitrioli, uncia. 16 asses. drachm. 3 asses.

## *Salia metallica neutra.*

Mercurii sublimati corrosivi, uncia. 14 asses. drachm. 3 asses. gr. j 6 den.

— Dulcis, uncia. 16 asses. drachm. 3 asses.

— Dulcioris, seu panaceæ mercurialis, uncia. 1 flor. 12 asses. drachm. 5 asses.

## *Salia essentialia.*

Salis acetosellæ, sive oxytriphilli, uncia. 1 flor. 10 asses. drachm. 5 asses.

— Cardui benedicti et similium,

Digitized by Google

uncia. 2 flor. 2 asses. drachm. 6 asses.

— Kinæ kinæ comitis de lagaray, uncia. 5 flor. drachm. 16 asses.

— Lactis, vulgò sacchari lactis, uncia. 18 asses. drachm. 3 ass.

— Tartari albi, uncia. 1 as. drachm. 6 den.

— Purificati, sive cremoris tartari, uncia. 2 asses. drachm. 6 den.

— Ejusdem Coloniensis, uncia. 3 asses. drachm. 6 den.

## *Salia alcalina fixa per calcinationem et detonationem.*

Nitri carbonibus fixati, uncia. 7

Digitized by Google

asses. drachm. 1 as. 6 den.

Nitri tartaro fixati, uncia. 6 asses. drachm. 1 as.

Salis tartari, uncia. 7 asses. drachm. 1 as. 6 den.

## *Salia fixa lixivialia.*

Salis absinthii, uncia. 8 asses. drachm. 2 asses.

— Arthemisiæ, uncia. 8 asses. drachm. 2 asses.

— Cardui benedicti, uncia. 8 asses. drachm. 2 asses.

— Centaurii minoris, uncia. 8 asses. drachm. 2 asses.

— Genistæ, uncia. 8 asses. drachm. 2 asses.

— Juniperii, uncia. 8 asses. drachm. 2 asses.

Digitized by Google

Tamarisci, uncia. 1 flor. 4 asses. drachm. 4 asses.

Kali cristallisati, uncia. 18 asses. drachm. 3 asses.

## *Salia alcalina volatilia.*

Salis volatilis armoniaci per retortam, uncia. 1 flor. 12 asses. drachm. 5 asses.

— Anglicani ex tempore parandi, uncia. 16 asses. drachm. 3 asses.

— Aromatici, cod. Paris. uncia. 2 flor. 2 asses. drachm. 7 asses. scrup. j 3 asses.

— Cornu cervi, uncia. 2 flor. 6 asses. drachm. 7 asses. scrup. j 3 asses.

— Cranii humani, uncia. 3 flor. drachm. 8 asses. scrup. j 4 ass.

Digitized by Google

— Succini, uncia. 5 flor. drach. 15 asses. scrup. j 6 asses.

— Viperæ, uncia. 3 flor. 10 asses. drachm. 10 asses. scrup. j 4 asses.

## *Salia neutra.*

Salis ammoniaci, uncia. 3 asses. drachm. 6 den.

— Depurati, uncia. 6 asses. drachm. 1 as.

Salis de duobus, seu arcani duplicati, uncia. 5 asses. drachm. 1 as.

— Dom. descroizilles, uncia. 1 flor. 10 asses. drachm. 4 asses.

— Febrifugi silvii, uncia. 12 asses. drachm. 2 asses.

— Mirabilis glauberi, uncia. 3 asses. drachm. 1 as.

Digitized by Google

— Nitri purificati, uncia. 3 asses. drachm. 6 den.

— Stibiati, uncia. 6 asses. drach. 1 as. 6 den.

— Polychresti, Dom. Glaser, uncia. 10 asses. drachm. 2 asses.

— Solubilis cristallisati, vulgò D. Seignette, uncia. 8 asses. 6 den. drachm 1. as.

— Ejusdem in fasciculis, uncia. 3 asses. 6 den. drachm. 1 as.

— Prunellæ, seu cristalli mineratis, uncia. 5 asses. drachm. 1 as.

— Saturni, uncia. 3 asses. 6 den. drachm. 1 as.

— Sedativi D. Homberg, per crystallisationem, uncia. 2 flor. 2 asses. drachm. 7 asses. scrup. j 3 asses. 6 den.

Digitized by Google

— Per sublimationem, uncia. 12 flor. drach. 2 flor. scrup. j 14 ass.

— Tartari chalybeati, cod. Paris. uncia. 12 asses. drachm. 2 ass.

— Solubilis, uncia. 12 ass. drach. 2 asses.

Emetici, seu stibiati, uncia. 1 flor. 4 asses. drachm. 4 asses. gr. j 6 den.

— Solubilis, salis vegetabilis dicti uncia. 6 asses. drach. 1 as. 6 den.

— Regenerati, seu terræ foliatæ tartari, uncia. 1 flor. 12 asses. drachm. 6 asses.

— Vitriolati basi alcalina vegetabili, uncia. 7 asses. drachm. 1 as. 6 den.

Digitized by Google

## *Lapides medicamentosi.*

Lapidis caustici, uncia. 16 asses. drachm. 3 asses.

— Lapidis divini, seu ophtalmici, uncia. 6 asses. drachm. 1 as. 6 d.

— Infernalis, uncia. 5 flor. drachm. 16 asses.

— Medicamentosi crollii, cod. Paris, uncia. 12 asses. drachm. 2 asses.

# CLASSIS XV.

***De crocis, magisteriis et regulis.***

## *Croci.*

Croci martis aperientis, uncia. 10 asses. drachm. 2 asses.

— Cum sulphure parati, uncia.

Digitized by Google

12 asses. drachm. 2 asses. 6 den.

— Aperitivi stahlii, in chymia reformata lemery descripti, uncia. 12 asses. drachm. 2 ass. 6 den.

— Astringentis, uncia. 12 asses. drachm. 2 asses. 6 den.

— Metallorum, uncia. 2 asses. drachm. 6 den.

Æthiopis antimonii, D. Malouin, uncia. 18 asses. drachm. 3 ass.

— Martis, cod. Paris. uncia. 16 asses. drachm. 3 asses.

— Mineralis trituratione parati, uncia. 10 asses. drachm. 2 ass.

Cinnabaris antimonii ℔, uncia. 1 flor. 10 asses. drachm. 5 asses.

— Factitii, uncia. 10 asses. drach. 2 asses.

Globuli martialis, nus. j 14 ass.

Digitized by Google

## *Magisteria.*

Magisterii bismuthi, uncia. 16 asses. drachm. 3 asses.

— Seu lactis sulphuris, uncia. 10 asses. drachm. 2 asses.

Hepatis sulphuris, uncia. 10 asses. drachm. 2 asses.

Kermes mineralis, per viam humidam ppti, uncia. 2 flor. 2 ass. scrup. 3 asses. gran. j 6 den.

Magnesiæ albæ, sive panaceæ nitrosæ, uncia. 7 asses. drachm. 1 as. 6 den.

## *Magisteria ex mercurio.*

Mercurii præcipitati albi, uncia. 1 flor. 4 asses. drachm. 5 ass.

— Flavi, seu turpethi mineralis, uncia.

Digitized by Google

uncia. 1 flor. 4 asses. drachm. 5 asses.

— Rubri, uncia. 14 asses. drach. 2 asses.

— Viridis, uncia. 2 flor. 16 asses. drachm. 10 asses.

## *Reguli.*

Reguli antimonii, uncia. 7 asses. drachm. 1 as.

— Martialis, uncia. 14 asses. drachm. 2 asses.

---

# CLASSIS XVI.

## *De calcibus, calciformis et vitris*

Anti-hectici poterii, uncia. 1 flor. 8 asses. drachm. 5 asses.

Antimonii diaphoretici loti, uncia. 1 flor. drachm. 3 asses.



Digitized by Google

— Nitrati, uncia. 12 asses. drach. 2 asses.

Bezoardici Mineralis, uncia. 5 flor. scrup. j 6 asses. gran. j 1 as.

## *Vitra.*

Hepatis antimonii, lib. 1 flor. 4 asses. uncia. 2 asses.

Vitri antimonii, lib. 3 flor. uncia. 5 asses.

FINIS.

Digitized by Google

# INDEX

## MEDICAMENTORUM

*Ordine alphabetico dispositorum, taxationi, jussu magistratus anno 1786 editæ, addendus.*

## A

*Aquæ stillatitiæ simplices, volume 43, page 38.*
*— Compositæ, vol. 43, pag. 39.*
*Animalia integra, vol. 42, pag. 253.*
*— Eorum partes, vol. 42, p. 254.*
*Aceta medicata, vol. 42, p. 271.*
*Antidota, vol. 43, p. 15.*

## B

*Balsama, vol. 43, p. 49.*
*Butira, vol. 43, p. 49.*



Digitized by Google

## C

*Cortices*, vol. 42, p. 222.
*Cerevisiæ*, vol 42, p. 268.
*Cremores*, vol. 42, p. 269.
*Conservæ*, vol. 43, p. 3.
*Condita*, vol. 43, p. 4.
*Confectiones*, vol. 43, p. 15.
*Cerata*, vol. 43, p 32.
*Croci*, vol. 43, p. 70.
*Calces et calciformes*, vol. 43, pag. 72.

## D

*Decocta pro potu*, vol 42, p. 265.
— *Laxativa*, vol. 42, p. 266
— *Proclysteribus*, vol. 42, p. 267.

## E

*Emulsiones*, vol. 42, p. 269.
*Extracta*, vol. 42, p. 279.
*Electuaria alterantia - narcotica*, vol. 43, p. 6
— *Purantia*, vol. 43, p. 16.

Digitized by Google

*Emplastra*, *vol.* 43, *p.* 33.
*Elixiria*, *vol.* 43, *pag.* 55.
*Essentiæ*, *vol.* 43, *p.* 57.

## F

*Fungi*, *vol.* 42, *p.* 218.
*Florum pulveres*, *vol.* 43, *p.* 9.
*Folia*, *herbæ et gemmæ*, *vol.* 42, *p.* 225.
*Flores vegetabiles*, *vol.* 42, *p.* 233.
— *Chimici*,
*Fructus*, *vol.* 42, *p.* 241.
*Farinæ*, *vol.* 42, *p.* 244.
*Flores*, *vol.* 43, *p.* 50.

## G

*Gummi*, *vol.* 42, *p.* 245.
*Gummi resinæ*, *vol.* 42, *p.* 249.
*Gelatinæ*, *vol.* 42 *p.* 270.

## I

*Infusiones*, *vol.* 42, *p.* 264.
*Infusa et decocta laxativa*, *vol.* 42, *p.* 266.



Digitized by Google

## C

*Cortices*, vol. 42, p. 222.
*Cerevisiæ*, vol. 42, p. 268.
*Cremores*, vol. 42, p. 269.
*Conservæ*, vol. 43, p. 3.
*Condita*, vol. 43, p. 4.
*Confactiones*, vol. 43, p. 15.
*Cerata*, vol. 43, p. 32.
*Crocus*, vol. 43, p. 70.
*Calces et calciformes*, vol. 43, pag. 72.

## D

*Decocta pro potu*, vol. 42, p. 265.
— *Laxativa*, vol. 24, p. 266
— *Præcipitantibus*, vol. 42, p. 269.

## E

*Emulsiones*, vol. 42, p. 269.
*Extracta*, vol. 42, p. 279.
*Electuaria alterantia - narcotica*, vol. 43, p. 6
— *Purantia*, vol. 43, p. 16.

Digitized by Google

*Emplastra*, *vol.* 43, *p.* 33.
*Elixiria*, *vol.* 43, *pag.* 55.
*Essentiæ*, *vol.* 43, *p.* 57.

## F

*Fungi*, *vol.* 42, *p.* 218.
*Florum pulveres*, *vol.* 43, *p.* 9.
*Folia*, *herbæ et gemmæ*, *vol.* 42, *p.* 225.
*Flores vegetabiles*, *vol.* 42, *p.* 233.
— *Chimici*,
*Fructus*, *vol.* 42, *p.* 251.
*Farinæ*, *vol.* 42, *p.* 244.
*Flores*, *vol.* 43, *p.* 50.

## G

*Gummi*, *vol.* 42, *p.* 245.
*Gummi resinæ*, *vol.* 42, *p.* 249.
*Gelatinæ*, *vol.* 42 *p.* 270.

## I

*Infusiones*, *vol.* 42, *p.* 264.
*Infusa et decocta laxativa*, *vol.* 42, *p.* 266.



Digitized by Google

# L

*Ligna*, *vol.* 42, *p.* 224.
*Lapides pretiosi*, *vol.* 42, *p.* 259.
— *Medicamentosi*, *vol.* 43, *p.* 70.
*Looch et lac*, *vol.* 42, *p.* 270.
*Liquores*, *vol.* 43, *p.* 57.

# M

*Marina quædam heteroclita*, *vol.* 42, *p.* 256.
*Mellita*, *vol.* 42, *p.* 272.
*Metalla*; *vol.* 42, *p.* 260.
*Mineralia metallis affinia*, *vol.* 42, *pag.* 261.
*Metallica recrementa*, *v.* 42, *p.* 26.
*Metallica salia fixa acida*, *v.* 43, *p.* 62.
*Metallica salia neutra*, *v.* 43, *p.* 63.
*Medicamenta simplicia præparata*, *vol.* 43, *p.* 58.
*Magisteria*, *vol.* 43, *p.* 72.
— *Mercurio*, *vol.* 43, *p.* 72.

Digitized by Google

## O

*Olea per expressionem*, vol. 43, p. 25.
— *Per infusionem et coctionem*, vol. 43, p. 26
— *Stillatitia essentialia*, vol. 43, p. 45.

## P

*Pulveres simplices alterantes*, vol. 43, p. 6
— *Solutivi*, vol. 43, p. 7.
— *Compositi alterantes*, vol. 43, p. 11.
— *Solutivi*, vol. 43, p. 13.
*Pulveres corticum et lignorum*, vol. 43, p. 8.
*Pulveres herbarum et foliorum*, vol. 43, page 8.
— *Florum*, vol. 43, p. 9.
— *Seminum*, vol. 43, p. 10.
*Pastæ et pastilli*, vol. 43, p. 18.
*Pilulæ alterantes*, vol. 43, p. 20.
*Purgantes*, vol. 43, p. 22.
*Pomata*, vol. 43, p. 33.



Digitized by Google

*Ptisannæ*, *vol.* 42, *p.* 264.

## R

*Radices*, *vol.* 42, *p.* 209.
*Recramenta metallica nativa*. *vol.* 42, *p.* 261.
*Resinæ nativæ*, *vol.* 42, *p.* 247.
— *Factitiæ*, *vol.* 42, *p.* 248.
*Rob*, etc. *vol.* 42, *p.* 279.
*Reguli*, *vol.* 43, *p.* 73.

## S

*Semina et grana*, *vol.* 42, *p.* 236.
*Succi concreti*, *vol.* 42, *p.* 251.
— *Liquidi*, *vol.* 42, *p.* 252.
*Sulphurea*, *vol.* 42, *p.* 258.
*Sirupi simplices alterantes per infusionem coctionem et deliquium*; *vol.* 42 *p.* 272.
— *Per distillationem*, *vol.* 42, *p.* 275.
— *Compositi per infusionem*, *vol.* 42, *p.* 276.
— *Per distillationem*, *vol.* 42, *p.* 277.

Digitized by Google

— *Simplices purgantes*. *vol.* 42, *p.* 277.
— *Compositi purgantes*, *v* 42 *p.* 278.
*Saccharata*, *vol.* 43, *p.* 20.
*Sapones*, *vol.* 43, *p.* 27.
*Spiritus ardentes aromatico volatiles*, *vol.* 43 *p.* 42.
— *Aromatici et volatiles*. *vol.* 43, *p.* 43.
— *Acidi*, *vol.* 43, *p.* 44.
*Salia naturalia*, *vol.* 42, *p.* 258.
— *Metallica fixa acida*, *vol* 43, *p.* 62.
— *Essentialia*, *vol.* 43, *p.* 63.
— *Alkalina fixa per calcinationem et detonationem*, *vol.* 43, *p.* 64.
— *Fixa lixiviosa*, *vol.* 43, *p.* 65.
— *Volatilia*. *vol.* 43, *p.* 66.
— *Neutra*, *vol* 43, *p.* 63.

## T

*Terræ officinalis medicamentosæ*, *vol* 42, *p.* 257.
*Tincturæ*, *vol.* 43. *p.* 51.
*Tabellæ alterantes*, *v.* 43. *p.* 18.
— *Purgantes*, *vol.* 43, *p.* 19.



Digitized by Google

*Trochisci alterantes*, *vol.* 43, *p.* 23
— *Purgantes*, *vol.* 43, *p.* 25.

## U

*Unguenta*, *vol.* 43, *p.* 29.

## V

*Vina medicata*, *vol.* 42 *p.* 268.
*Vitra*, *vol.* 43, *p.* 74.

Digitized by Google

# PRIX COURANS

DES

## DROGUERIES INDIGÈNES,

*Chez* J-B. PARENT *et compagnie.*
*Domicilié au village*
*De Quevaucamps, dép.t de Jemmape.*

*NOTA*: toutes les plantes d'usage en médecine sont recoltées, mondées, séchées et conservées selon l'art.

*Les Prix sont en argent de Brabant.*

Absinthe, grande feuilles, 8 sous.
— Petite idem, 9 sous.
Acacia, fleurs, 40 s.
Acanthe, feuilles, 9 s.

Digitized by Google

Ache de montagne, racines, 10 s.
Agripaume, feuilles, 12 s.
Aigremoine, idem. 8 s.
Alkegenge, baies. 14 s.
Anoplie, semences, 50 s.
Angelique de Bohème, rac. 15 s.
— semences. 15 s.
Anis vert, semences, 11 s.
Argentine, feuilles, 6 s.
Aristoloche longue, rac 14 s.
— Ronde, rac. 14 s.
Armoise, feuilles, 6 s.
Arnica, fleurs, 15 s.
Arrête-bœuf, rac. 5 s.
Asaret, racines, 14 s.
Asperge, idem. 5 s.
Aunée, idem. 7 s.
Bardane, rac. 8 s.
Basilic, feuilles, 20 s.
Benoite, rac. 12 s.

Digitized by Google

Betoine, feuilles, 13 sous.
Bouillon-blanc, feuilles. 4 s.
— Fleurs, 19 s.
Bourrache, feuilles, 14 s.
Bryone, racines, 5 s.
Bugle, feuilles, 5 s.
Buglosse, idem, 14 s.
Calament, feuilles, 18 s.
Calamus aromatique, rac. 4 s.
Camomille romaine, fleurs, 10 s.
Camomille romaine, fleurs deuxième sorte, 5 s.
— Idem, herbes, 2 s.
— Vulgaire, fleurs, 5 s.
Capillaire de Montpellier, 15 s.
— Du pays, 10 s.
Carotte sauvage, semenc. 7 s.
Carvi, semenc. 8 s.
Centaurée petite, fl. et som 14 s.
Chardon bénit, feuilles, 8 s.

Digitized by Google

Chataire, feuilles, 12 s.
Chelidoine, grande, feuilles, 10 s.
— Racines, 12 s.
Chêne petit, feuil. 10 s.
Chicorée sauvage, rac. 8 s.
Chiendent, rac. 8 s.
Ciguë, feuilles, 7 s.
Colchique, racines, 40 s.
Consoude, idem. 4 s.
Coquelicot, fleurs, 18 s.
Caroline de corse, 12 s.
Coriandre, semenc. 3 s.
Cuscute, feuilles, 10 s.
Cymbalaire, idem, 10 s.
Cynoglosse, rac. 7 s.
Cumin, semenc. 16 s.
Digitale, feuilles, 14 s.
— Fleurs. 30 s.
Dompte-venin, feuil. 10 s.
— Rac. 14 s.

Digitized by Google

Douce amère, tiges coupées, 6 sous.
— En bottes, 5 sous.
Euphraise, feuilles, 8 s.
Fenouil, rac. 14 s.
— De florence, sem. 12 s.
Fenugrec, semenc. le cent, 35 livres.
— En poudre, 45 liv.
Fèves, farine, le cent, 30 liv.
Fougère mâle, rac. 9 s.
Fraisier, racines, le cent, 50 l.
Fumeterre, feuil. 7 s.
Garance, rac. 12 s.
Genièvre, baies, le cent, 40 liv.
Gentiane, rac. le cent. 50 liv.
Guimauve, feuilles, 4 s.
— Fleurs, 12 s.
— Rac. blanches, le cent, 60 l.
— Grises, 4 sous.

Digitized by Google

— Farine, le cent, 30 liv.
Hellébore blanc, rac. 14 s.
— Noir, idem, 8 s.
Helléborine, rac. 40 s.
Houblon, idem. le cent, 30 liv.
Houx petit, racines, 7 s.
Hysope, feuilles, 11 s.
Impératoire, rac. 12 s.
Iris de Florence, idem, 14 s.
Jusquiame, feuil. 10 s.
— semences. 14 s.
Ivette, feuil. 16 sous.
Lavande, fleurs, 14 s.
Lichen d'Islande, 10 s.
— Pixide, 30 s.
Lierre terrestre, feuilles, 8 s.
Lin, farine pure, le cent, 30 liv.
Lycopode, 5 liv.
Marjolaine, feuil. 15. s.
Marrube blanche, id. 6 s.

Digitized by Google

Matricaire, som. fleur. 8 s.
Mauve, feuil. 6 s.
— Fleurs, 14 sous.
— Mélilot, fleur, 14 s.
Melisse commune, feuil. 8 s.
— De Moldavie, idem, 10 s.
Menthe crépue, feuil. 12 s.
— Poivrée, idem. 11 s.
Mille feuil. som. fleur, 8 s.
Millepertuis, fleurs mondées, 8 s.
Nerprun, baies fraîches, 5 s.
— Séchées, 14 s.
Numulaire, feuil. et fl. 14 s.
Oranger, feuil. 15 sous.
Oreilles de Judas, 5 liv.
Orge perlée, 7 s.
Origan, som. fleur, 9 s.
Orme pyramidal, écorces 14 s.
Ortie blanche, fleurs, 25 s.
Oseille, racines, 6 s.

Digitized by Google

Pariétaire, feuil. 10 s.
Patience, racines coupées, le cent, 50 liv.
— Entières, le cent, 30 liv.
Pavot blanc, têtes grandes, le cent, 10 s.
Pensée sauvage, feuil. 5 s.
Persil, rac. 10 s.
Pervenche, feuil. 8 s.
Peuplier, bourgeons séchés, 21 s.
Pied de chat, fleurs, 14 s.
— De veau, rac. 14 s.
Pissenlit, rac. 7 s.
Pivoine mâle, rac. 15 s.
Polygale, som. fleur, 25 s.
Polipode, rac. 6 s.
Pouliot, feuil. 16 s.
Primevert, feuil. 4 liv.
Quinte-feuille, rac. 20 s.
Raifort sauvage, rac. fraîch. le

cent. 50 livres.
Rapontique, rac. 20 s.
Réglisse, rac. 8 s.
Rhus radicans, feuil. 5 liv.
Ricin, semences, 5 liv.
Romarin, som. fleur, 16 s.
Rose pâle, fleurs mondées, 25 s.
— De provence, idem, 40 s.
Rubarbe indigène, rac. 25 sous.
Rue de jardin, feuil. 14 s.
Sabine, feuilles, 8 s.
Sang-sues, le cent, 5 liv.
Sanicle, feuil., 20 s.
Sapin, bourgeons, 20 s.
Saponnaire, feuil., 10 s.
— Rac. 14 s.
Sauge, feuil., 9 s.
Scabieuse, feuilles, 8 sous.
Scolopendre, 14 s.
Serpolet mondé, 7 s.

Digitized by Google

Sureau, écorce seconde, 14 s.
— Fleurs mondées, 8 s.
— Avec de petits pédoncules, 5 sous.
Tanaisie, som. fleur, 40 s.
Tilleul, fleurs, 10 s.
Tormentille, rac. 7 s.
Trefle d'eau, 11 s.
Turquette, idem, 14 s.
Tussilage, feuill., 5 s.
— Fleurs, 18 s.

Digitized by Google

N.° 9.

# FORMULAIRE

## PHARMACEUTIQUE,

*A l'usage des hôpitaux civils, et des pauvres malades de cette commune.*

Imprimé chez la veuve Serré, grand'place, à Tournay. An VI. Avec permission de la municipalité.

*Aux Officers de santé et aux Pharmaciens, attachés aux hôpitaux civils, et au soulagement des pauvres malades de cette commune.*

CITOYENS,

« Invités par une lettre du bu-
» reau de bienfaisance, en date

Digitized by Google

» du 26 floréal, an sixième, à
» concourir à la rédaction d'un
» formulaire pharmaceutique, à
» l'usage des hospices, et des ma-
» lades nécessiteux de cette com-
» mune ; nous leur avons pré-
» senté un modèle de précision
» et de simplicité, qui rendra
» les prescriptions plus faciles,
» plus uniformes et moins dis-
» pendieuses.

« En conséquence, nous avons
» pris soin, de ne nous attacher
» qu'aux remèdes les plus sim-
» ples, à ceux que la nature
» fournit abondamment, sans
» avoir recours aux remèdes
» exotiques et chimicopharma-
» ceutiques, dont la dispensation

Digitized by Google

» et la préparation, font le plus
» grand mérite, sans en augmen-
» ter l'efficacité. (*)

« Pour atteindre le but éco-
» nomique du bureau de bien-
» faisance, nous avons écarté de
» nos formules presque tous les
» sirops, qui, vu la cherté du
» sucre, qui en forme la base,
» seront remplacés par le miel,
» savon acescent, préparé par la
» simple nature, dont les effets,
» quand à l'efficacité, correspon-

(*) Rien n'est plus vrai et plus sage, que cette réflexion, l'on va chercher l'écorce de chêne dit quinquina en Amérique; il est prouvé que l'écorce de chêne du pays, et connu sous le

Digitized by Google

» dront, non-seulement aux pre-
» miers, mais satisferont encore
» aux vues du malade et de l'of-
» cier de santé, en associant
» l'agréable à l'utile.

---

nom de pyramidal, a jusqu'à certain degré, étant bien choisi et préparé, la vertu fébrifuge ainsi que l'écorce de chêne Américain, dit quinquina, l'écorce d'aulne s'employe également avec succès comme antiseptique tonique et fébrifuge, un cours d'expériences, suivies sur les vertus des plantes indigènes, nous en donnerons un résultat également avantageux.

Digitized by Google

# FORMULAIRE

## PHARMACEUTIQUE.

Avec les prix en argent de France.

## CLASSE Ière.

### *des espèces.*

*Espèces sudorifiques mineures.*

N.° 1. 2 sous.

P. Renez de fleurs de sureau, une poignée.

De racines de reglisse coupées, demi-once.

*Espèces sudorifiques majeures.*

N.° 2. 5 sous.

P De bois de gayac, deux onces.



Digitized by Google

De racines de réglisse coupées, six gros.

*Espèces émollientes.*

N.° 5. 5 sous.

P. De feuilles de mauve.

De bouillon blanc.

De fleurs de camomille vulgaire, de chaque une poignée.

De semences de lin, une pincée.

*Espèces pectorales.*

N.° 4. 5 sous.

P. De feuilles de scabieuse.

De véronique mâle.

De lierre terrestre.

De fleurs de pavot rouge.

De pas d'âne de chaque, une demi-poignée.

Digitized by Google

De réglisse coupée, une demie once.

*Espèces vulnéraires.*

N.° 5. 5 sous.

P. De feuilles de Pervenche.
De sanicle.
De brunelle.
De fleurs de verge d'or.
De Bugle.
De millepertuis de chaque, 2 pincées.
Réglisse coupée, demi-once.

*Espèces anti-convulsives.*

N.° 6. 6 sous.

P. De fleurs de tilleul.
De primevere.
De muguet de chaque, une demi-poignée.



Digitized by Google

De racines de pivoine mâle.

De valériane sauvage de chaque deux gros.

De réglisse coupée, demi-once.

*Espèces stomachiques fébrifuges.*

N.° 7 5 sous.

P. De feuilles d'absinte vulgaire.

De fleurs de petite centaurée, de chaque une poignée.

Réglisse coupée demi-once.

*Espèces astringentes.*

N.° 8. 4 sous.

P. D'écorces de chêne.

De fleurs de roses rouges.

De sumac de chaque, deux gros avec ou sans racines de réglisse.

Digitized by Google

*Espèces pour la composition de la bière antiscorbutique de la pharmacopée de Paris.*

N.° 9. 18 sous.

P. etc.

*Espèces pour la bière médecinale de Boerhaave.*

N.° 10.

P. D'absinthe vulgaire, demi-once, de racines de calamus aromaticus.

De gentiane.

D'imperatoire de chaque, deux gros.

De baies de laurier trois gros.

De genièvre six gros.

De semences de carotte sauvage, deux gros; faites infuser



Digitized by Google

ces espèces coupées et contusées dans deux livres de bière pendant 24 heures, passez, etc.

*Espèces pour la décoction antipsoritiques.*

N.° 11. 5 sous.

P. De racines de patience, une once et demie.

De feuilles de scabieuse, une demi-poignée.

Reglisse coupée, demie once.

*Espèces cordiales stimulentes.*

N.° 12. 5 sous.

P. De feuilles de menthe.

De melisse.

De marjolaine.

De pouliot, de chaque une demi-poignée.

Digitized by Google

De semences d'anis, deux pincées.

*Espèces apéritives.*

N.° 13. 4 sous.

P. De racines d'oseilles.

De chien-dent.

D'arrête bœuf.

De réglisse coupées, de chaque une demi-once.

*Espèces antiasthmatiques.*

N.° 14. 5 sous.

P. De sommités d'hissope, une poignée.

De marrube blanc, une demi-poignée.

De racines de réglisse coupées, une demi-once.



Digitized by Google

# CLASSE H.

## *Des mixtures.*

***Mixture noire avec ou sans nitre.***

N.° 15. 8 sous.

P. D'infusion de fleurs de sureau, six onces.

De rob de baies de sureau, six gros.

D'oximel simple, une once.

De sel de nitre, un scrup.

***Mixture stomachique, avec ou sans goutte anodine de sydenham.***

N.° 16. 16 sous, et 14 sine.

P. D'eau de menthe, 4 onces

De canelle orgée, demi-once.

Digitized by Google

D'élixir stomachique d'helvetius, six gros.

De goutes anodines de sydenham, un gros.

De miel blanc, une once.

*Mixture astringente.*

N.° 17. 6 sous.

P. D'infusion de roses rouges, quatre onces.

De miel blanc, une once.

De pilules d'alun d'helvetius deux scrupules.

*Mixture anti-septique, avec ou sans la liqueur d'hoffmann et le camphre.*

N.° 18 26 sous, et 24 sine.

P. D'eau de menthe, quatre onces.



Digitized by Google

De canelle orgée, demi-once:

D'extrait de kina, kina, un gros.

De liqueur minérale et anodine d'hoffmann, demi-gros.

De camphre dissous dans s: q: de jaune d'œuf, six grains.

De miel banc, une once.

*Mixture ammoniacale avec ou sans oximel scilitique.*

N.° 19. 13 sous, et 11 sine.

P. D'eau d'hissope, quatre onces.

De gomme ammoniac, un gros.

D'oximel scillitique, une once.

D'huile d'anis, six gouttes.

De sucre, un scrupule.

De miel blanc, une once.

Digitized by Google

*Mixture diurétique.*

N.° 20. 12 sous.

P. D'eau de pariétaire, six onces.

D'oximel scillitique, une once.

De miel blanc, une once.

D'huile danis, six gouttes.

Sucre, demi-scrupule.

*Mixture calmante.*

N.° 21,9 sous.

P, D'eau de camomille romaine, quatre onces.

De miel blanc, une once.

De gouttes anodines de sydenham, deux scrupules.

Digitized by Google

# CLASSE III.

## *Des purgatifs.*

*Purgatifs avec la rhubarbe.*

N.° 22. 5 sous.

P. De rhubarbe pulvérisée, un gros.

*Teinture de rhubarbe.*

N.° 23.14 sous.

P. De rhubarbe coupée, deux gros.

De sel de tartre vitriolé, un gros et demi infusé dans quatre onces d'eau bouillante pendant un quart d'heure, ajoutez à la colature.

Digitized by Google

De miel blanc, une once.

*Sirop de rhubarbe.*

N.° 24, 6 sous.

P. De sirop de rhubarbe, une once.

*Purgatif commun.*

N.° 25. 7 sous.

P. De feuilles de senné, trois gros et demi.

De semences d'anis, une pincée, faites infuser dans quatre onces d'eau, passez, ajoutez à la colature.

De sel d'epson, demi-once.

De miel blanc, une once.

*Purgatif drastique en poudre.*

N.° 26. 5 sous.

P. De feuilles de senné en poudre.

De racine de jalap en poudre.

Digitized by Google

De crême de tartre de chaque, un scrupule.

*Purgatif drastique en teinture.*

N.° 27.5 sous.

P. De teinture hidragogue de minet, une once.

---

# CLASSE IV.

## *Des poudres.*

*Poudre fébrifuge.*

N.° 28. 24 sous.

De kina, kina une once.

De sel polychreste, deux scrupules.

Armoniac, un scrupule.

Digitized by Google

Mêlez, faites en douze poudres.

*Poudre chalibée.*

N.° 29. 8 sous.

P. Des semences d'anis, demi-once.

De limailles de fer, une once.

De sucre blanc, demi-once mêlez, faites en seize poudres.

*Poudre absorbante.*

N.° 30, 6 sous.

P. De magnesie blanche.

D'écailles d'œufs, préparés de chaque un gros.

De sel d'absinthe, demi-scrupule, faites en six poudres.

Digitized by Google

*Poudres incisives dans les maladies de poitrine.*

N.° 31. 5 sous.

De kermes minéral, quatre grains.

De sucre blanc, un gros et demi, mêlez, faites huit poudres.

*Poudre contre les érésipèles.*

N.° 32. 14 sous.

P. De fleurs de sureau en poudre, deux onces.

De craie de briançon, une once.

De camphre, un gros, faites en une poudre.

*Poudre vermifuge.*

N.° 33. 6 sous.

P. De santoline, un demi-gros.

De mercure doux, trois grains.

De poudre de jalap, deux

Digitized by Google

scrupules, faites en une poudre.

## CLASSE V.

## *Des pilules.*

*Pilules drastiques.*

N.° 34. 14 sous.

P. D'extrait catholique, deux scrupules.

De racines de jalap en poudre.

De mercure doux.

De trochisques alhandales de chaque un scrupule.

Teinture hydragogue, quantité suffisante pour en faire douze pilules.

*Pilules scillitiques.*

N.° 35, 6 sous.

P. Doigt de scille récent un demi-gros.

Digitized by Google

De sel de tartre vitriolé, deux gros.

D'huile d'anis, quatre gouttes.

Sucre, six grains broyez le tout exactement dans un mortier de marbre, et faites trente-six pilules.

*Pilules savoneuses.*

N.° 36 14 sous.

P. De savon de Vénise, deux gros.

D'extrait de saponaire.

De pissenlit

De chien-dent de chaque un gros pour en faire des pilules de quatre grains.

*Pilules de cigüe.*

N.° 37,10 sous.

P. D'extrait de cigüe, deux gros.

Digitized by Google

De poudre de ciguë autant qu'il en faut pour faire des pilules de deux grains.

*Pilules mercurielles de la pharmacopée de Lille, avec, ou sans opium.*

N.° 38. 9 sous.

P. De pilules mercurielles, un gros.

D'opium purifié, un grain, mêlez exactement pour en faire douze pilules.

*Pilules d'opium.*

N.° 39, 4 sous.

P. D'opium purifié, un demi-scrupule.

Formez en des pilules d'un demi-grain.

Digitized by Google

*Pilules balsamiques.*

N.° 40. 4 sous.

P. De thérébenthine de Vénise, deux gros.

De poudre de réglisse, quantité suffisante; pour faire des pilules de cinq grains.

---

# CLASSE VI.

## *Des tablettes.*

*Tablettes contre les vers.*

N.° 41. 6 sous.

P. Deux tablettes contre les vers.

*Tablettes martiales de page.*

N.° 42 3 sous.

P. Tablettes martiales, une once.

Digitized by Google

## CLASSE VII.

### *Des vomitifs.*

*Vomitif végétal.*

N.° 43. 4 sous.

P. De poudre d'ipécacuanha, un scrupule.

*Vomitif minéral.*

N.° 44. 6 den. le grain.

P. De tartre stibié, 3.4.5. ou 6.

## CLASSE VIII.

### *Des élixirs*

N.° 45. 4 sous.

P. D'élixir parégorique de Londre, deux gros.

Digitized by Google

# CLASSE IX.

## *Des électuaires.*

N.° 46. 5 sous.

P. De thériaque diatessaron, une once.

*Electuaire astringent.*

N.° 47. 12 sous.

P. D'écorces de simarouba en poudre, un gros.

De diascordium de fracastor, trois gros.

De gomme arabique.

De bol d'armenie, de chaque un demi-gros.

De miel blanc, q : s : pr : en faire un électuaire.

Digitized by Google

# CLASSE X.

## *Des juleps.*

### *Julep vitriolique.*

N.° 48. 4 sous.

P. D'eau commune, une livre.
De miel blanc, deux onces.
D'esprit de vitriol q : s : pour le rendre d'une acidité agréable.

### *Julep pectoral avec ou sans kermes minéral.*

N.° 49. 6 sous, et 5 sine.

P. D'infusion d'espèces pectorales, quatre onces.

Digitized by Google

De gomme arabique, deux gros.

De miel blanc, une once.

## CLASSE XI.

### *Des emulsions.*

N.° 50. 5 sous.

P. D'émulsion commune de fuller, une livre.

N.° 51. 15 sous.

P. D'émulsion incrassante de fuller, édulcorée avec le miel, une livre.

classe

Digitized by Google

# CLASSE XII.

## *Des loochs et eclegmes.*

### *Looch commun.*

N.° 52. 7 sous.

P. D'huile d'olive, une once.
De miel blanc, deux onces.
Un jaune d'œuf mêlez.

### *Eclegme contre la squinancie gangreneuse.*

N.° 53. 4 sous.

P. De miel rosat, demi-once.
D'esprit de sel marin, 20 gouttes.



Digitized by Google

# CLASSE XIII.

## *Des eaux, des collyres et des gargarismes.*

### *Eaux de tamarins.*

N.° 54. 9 sous.

P. De fruits de tamarins, deux onces.

De crême de tartre, un gros et demi.

D'eau commune bouillante, une livre; faites infuser dans un vase de terre vernissée, ajoutez à la colature de miel blanc, une once et demie.

Digitized by Google

*Eau végéto minérale de Goulard.*

N.° 55. 4 sous.

P. D'infusion de fleurs de sureau, une livre.
D'extrait de saturne, trois gros.

*Collyre commun.*

N.° 56. 4 sous.

P. D'eau commune, huit onces.
Un blanc d'œuf bien battu.
D'esprit de vin, une demi-once.
D'extrait de goulard, 6 Gouttes.

*Gargarisme.*

N.° 57. 2 sous.

P. D'eau commune, une livre.
De miel blanc, une once.



Digitized by Google

De sel de Saturne, un demi-gros.

## CLASSE XIV.

### *Des sels neutres.*

N.° 58. 2 sous.

P. De sel d'epsom, une once.

N.° 59. 4 sous.

P. De crême de tartre puiv. une once.

## CLASSE XV.

### *Des onguents.*

N.° 60. 4 sous.

P. D'onguent de la mère, une once.

Digitized by Google

*Digestif simple.*

N.° 61. 4 sous.

P. De thérébenthine de Vénise, une once.

Un jaune d'œuf, mêlez.

*Digestif composé.*

N.° 62. 10 sous.

P. De thérébenthine de Vénise.

D'onguent de styrax.

De basilicum.

D'huile de millepertuis de chaque, une demi-once, mêlez.

N.° 63. 5 sous.

P. D'onguent de céruse, une once.



Digitized by Google

*Onguent contre la galle.*

N.° 64. 10 sous.

P. De souffre sublimé, une once.

De sel marin décrépité, deux gros.

De précipité rouge, vingt grains.

De graisse de porc, quatre onces, mêlez.

N.° 65. 6 sous, et 10 sous.

P. D'onguent citrin, une once.

P. Onguent mercuriel double, une once.

Digitized by Google

# CLASSE XVI.

## *Des emplâtres.*

N.° 66. 6 sous.

P. D'emplâtre de diachilum gommé, une once.

N.° 67. 6 sous.

P. D'emplâtre de savon camphré, une once.

N.° 68. 6 sous.

P. D'emplâtre de cigüe, une once.

N.° 69. 6 sous.

P. D'emplâtre de vigo avec le mercure, une once.



Digitized by Google

N.° 70. 10 sous.

P. D'emplâtre de cantharides, quantité suff. pour faire un emplâtre à appliquer à la nuque, ou au côté.

Epipastique à appliquer aux cuisses ou aux jambes.

N.° 71. 6 sous.

De levain quantité suffisante pour former deux emplâtres, sur lesquel on étend poudre de cantharides, 2 scrupules.

N.° 72.

Chaque sang-sues. 3 sous.

*Et it signé*, NÈVE, père, médecin.
CARVIN, médecin.
TONNELIER, médecin.
MALLIÉ, médecin.

Digitized by Google

N.° 10.

# RÉPONSE

## DES AUTEURS DU FORMULAIRE PHARMACEUTIQUE,

AUX

OBSERVATIONS CRITIQUES DU PHARMACIEN COURTOIS,

## *ADRESSÉES*

Aux membres composans les bureaux de bienfaisance et de secours à domicile, de la commune de Tournay.

La décence requise dans tout écrivain qui a de l'éducation, de la moralité, et qui tient à un nom respectable, m'a toujours guidé dans la modération et le choix des expressions, l'on m'a vu blâmer sans détour les sorties inconvenantes que M.r Halon s'étoit



Digitized by Google

( * ) *Aux citoyens et membres composans le bureaux de bienfaisance et de secours à domicile.*

( * ) On a cru devoir conserver l'orthographe de l'auteur des observations; il faut bien une fois que le public ait la juste mésure de ses talens.

permis contre M.r Brabant et celles de cette cathégorie qui se trouvoient réciproquement dans les mémoires pour les princes de Ligne et D'épinoy. M.r Courtois invité de faire ses observations s'en est acquité avec décence; il est reconnu par les gens de l'art, pour un pharmacien très-instruit et dans le public pour un parfait honnête homme: s'il a pu manquer au purisme grammatical, il n'en reste pas moins vrai que l'on jugera du mérite de ses observations, abstractivement aux sorties peu séantes et étrangeres à la matière, que l'on auroit puse permettre contre lui.

Digitized by Google

CITOYENS,

« *Comme il vous a plu après* » *une résolution d'assemblée te-* » *nue au lieu ordinaire des vos* » *séances de m'envoyer une let-* » *tre par laquelle vous m'invitez* » *et au besoin me requérez de* » *me rendre aujourd'hui ce 4 à* » *votre bureau à effet d'y* » *communiquer, mes observations* » *sur quelques remèdes qui se* » *trouvent consignés dans le* » *formulaire pharmaceutique à* » *l'usage des indigens de cette* » *commune.*

« *J'ai l'honneur de vous ob-* » *server j: ô- que je ne me serois* » *jamais attendu à y voir rap-* » *peller quelques propos que j'ai*

Digitized by Google

» *tenu dans une société* (*) 2 : *encore moins d'y voir l'air d'importance qu'on semble y attacher; pour donc satisfaire au vœu du bureau j'observe d'abord que mes intentions n'ont jamais été de censurer le formulaire en lui-même ni ses auteurs, mais que j'ay seulement voulu parler de quelques fautes qu'on y trouve si contraires aux principes de la pharma-*

---

» (*) Nous laissons aux citoyens honnêtes et impartiaux de cette société le soin d'apprécier le modérantisme la vivacité, en un mot, les vues de l'auteur des observations : ils doivent en savoir quelque chose »

Digitized by Google

» cie *tant galenique que chymi-*
» *que et qui peuvent influer tant*
» *dans leur préparation que dans*
» *leur administration.*

---

# RÉPONSE.

LIBERTÉ, HUMANIT, ÉGALITÉ,

*Tournay*, 8 *frimaire an* 7 *de la république Française.*

LES AUTEURS DU FORMULAIRE PHARMACEUTIQUE.

Aux président et membres composant le bureau de bienfaisance de cette commune.

CITOYENS,

« Les sentimens qui guident
» l'auteur des observations que
» vous nous avez transmises le 6
» de ce mois, ne sauroient être
» équivoques.

Digitized by Google

« Son amour connu pour les » progrès de son art, sa tendre » sollicitude pour tout ce qui » intéresse l'humanité souffrante, » ne lui ont pas permis de passer » sous silence des fautes qui » peuvent influer d'une manière » si dangereuse sur la santé des » hommes ; mais les égards cons- » tans qu'il n'a cessé d'avoir pour » les auteurs du formulaire en » général, et pour chacun de » ses membres en particulier » sont les motifs, sans doute, » qui l'ont engagé à mettre dans » sa critique toute la décence et » la modération possibles.

« En applaudissant au zèle qui » l'anime, nous allons hazarder » de lui répondre ; trop heureux !

Digitized by Google

» si cette réponse prévient les
» maux qui ont pu l'allarmer
» et émouvoir sa sensibilité.

*Salut et respect.*

---

DANS LE FORMULAIRE.

## CLASSE I.ere

page 9. N.° 13.

« *Je trouve dans les apérit-*
» *ves la racine d'oseille qui est*
» *très-astringente, et je me ra-*
» *pelle il y a douze ans qu'il reg-*
» *noit en France une maladie*
» *dans les bestiaux très-cruelle qui*
» *étoit un pissement de sang,*
» *et que l'école vétérinaire a en-*
» *voyé pour tout remède specifi-*
» *que la racine d'oseille en pou-*
» *dre comme étant le meilleur*
» *astringent végétal.*

Digitized by Google

# CLASSE I.ere

Page 9. N.° 13.

« Les racines d'oseille ne sont » pas astringentes, mais bien » apéritives.

« L'autorité des auteurs ci- » après cités engagera celui des » observations à revenir sur son » sentiment : nous connoissons » trop son amour pour le bien » et le vrai, pour craindre qu'il » hésite un instant à faire le sa- » crifice de son amour-propre : » nous lui observerons, que si » les raisons dont il s'appuie » pour justifier son opinion, » font l'éloge de sa mémoire,

Digitized by Google

» elles ne font pas au moins,
» celui de sa logique : nous
» ajouteront, qu'il est heureux
» pour nos concitoyens que la
» modestie et la prudence de
» l'auteur des observations l'ont
» retenu jusqu'à ce jour dans
» les bornes de son art, et l'ont
» empêché d'employer dans le
» pissement de sang, les astrin-
» gens proprement dits.

« ( * ) Radices aceto sæ

---

» ( * ) Nous présumons que la lecture des grands auteurs latins tels, que Sallustes, Tite-Live, Cicéron, est encore familière à celui des observations ; s'il en est autrement, nous l'invitons à s'adresser pour la traduction de ce passage à ses savans collaborateurs. »

Digitized by Google

» gratum acorem linguæ impri-
» munt, et, si adhibeantur ad
» decocta, aquam colore rubro
» tingunt et æstui febrili tempe-
» rando conducunt.

« Dispensator pharmaceut
» universalis pars prima. P. 29.

« M.r de Jussieu dans ses le-
» çons de botanique en 1765,
» range les racines d'oseille dans
» la classe des plantes apériti-
» ves.

*Hist. des plantes de l'Europe.*

« Oseille, etc. propr. elle est
» apéritive. etc.

« Lestiboudois et Pierre Coin-
» tret mettent cette plante dans
» la classe des apéritives.

« La racine oseille est apéritive.

*Dictionnaire d'histoire natu-*

Digitized by Google

*relle, par Valmont de Bomare. T. 4. P. 273.*

# CLASSE III.

Page 11. N.° 23.

« *P. Rhubarbe concassée* » *deux gros.*

« *De sel de tartre vitriolé un* » *gros et demi, infusé dans* » *l'eau. etc.*

« *Je soupçonne que les auteurs* » *ont voulus inscrire la teinture* » *de rolfincius puisque toutes les* » *doses sont les mêmes et que* » *ledit auteur a donné sa tein-* » *ture de rhubarbe alkalisée avec* » *le sel de tartre, et non avec* » *le tartre vitriolé qui est un sel*

Digitized by Google

» *neutre combiné de l'acide vi-*
» *triolique et de l'alkali tarta-*
» *reux.*

## CLASSE III.

### P. 11. N.° 23.

« Ici l'auteur des observations
» n'affirme rien, mais il soup-
» çonne. Nous lui observerons
» qu'il n'est pas même juste et
» heureux dans ses soupçons; car
» il se trompe, s'il soupçonne que
» nous avons voulu parler de la
» teinture de rhubarbe alkalisée
» de rolfincius; c'est au contraire,
» ce que nous avons voulu évi-
» ter; mais ce qui est inconce-

Digitized by Google

» vable, ce qui ne caractérise
» pas trop l'auteur des observa-
» tions, c'est qu'il se rappèle
» les faits passés il y a douze,
» ans, (*Voyez sa première obs.*
» N.° 13.) et qu'il ne se sou-
» vient pas de ce qu'il a, ou plu-
» tôt, de ce qu'il doit avoir tous
» les jours sous les yeux; s'il en
» étoit autrement, il sauroit que
» dans la demi-dose de la tein-
» ture de cet auteur, selon le
» dispensaire de Vienne, page
» 166, il entre deux gros de
» rhubarbe concassée, et un gros
» d'alkali du tartre et non un
» gros et demi de ce sel, *ô foi-*
» *blesse humaine!*

Digitized by Google

## CLASSE V.

Page 14. N.° 34.

« *Je crois-qu'il y a une faute* » *d'impression, car à la place* » *de la résine de jalappe qui* » *entre dans les pilules drasti-* » *ques, on y trouve la racine de* » *jalappe qui les rend moins* » *purgatives.*

## CLASSE V.

P. 14. N.° 34.

« Encore un doute.

« L'auteur des observations » croit, *qu'il y a une faute*

Digitized by Google

» *d'impression , car à la place*
» *de la resine de jalappe qui*
» *entre dans les pilules drasti-*
« *ques , on y trouve la racine de*
» *jalappe qui les rend moins*
» *purgatives,*

« Comment, l'auteur des ob-
» servations avec toute sa pres-
» picacité n'a-t-il pas senti que
» c'étoit les pilules de De Haen
» corrigées qu'on prescrivoit ?
» si nous avions comme lui
» l'ambition d'endoctriner, nous
» lui dirions que les pilules n.° 34, sont déjà assez purgatives
» par les autres drastiques qui
» entrent dans leur composition
» sans y ajouter la résine de
» jalap qui ne pouvant aisément

Digitized by Google

» se dissoudre dans l'eau, cris-
» pe, irrite la tunique interne
» des intestins, produit des
» coliques violentes ou une su-
» perpurgation dangereuse.

---

# CLASSE VII.

## P. 17. N° 44.

« *Vomitif minéral-tartre sti-*
» *bié.*

« *Le tartre stibié n'est point*
» *un vomitif minéral mais bien*
» *un vomitif végéto minéral puis-*
» *que ce n'est qu'une combinaison*
» *de la partie réguline de l'an-*
» *timoine et de l'acide tartareux*
» *qui est un sel végétal puis-*
» *qu'il est le vrai sel essentiel*
» *du vin.*

Digitized by Google

# CLASSE VII.

Pag. 17. N.° 44.

« Il est heureux en vérité, que » l'auteur des observations nous » fasse revenir de notre erreur.

« Nous avons cru jusqu'à ce » moment, qu'un remède tiroit » sa dénomination de sa base » comme des vertus dont il est » doué, et tous les auteurs tant » anciens que modernes, ont eu » la bonhomie de le croire ainsi, puisqu'ils l'ont désigné par » le même nom que nous.

« En remerciant l'auteur des observations de nous avoir appris » que le tartre stibié *n'est point*



Digitized by Google

» *un vomitif minéral, mais bien*
» *un vomitif végétominéral, puis-*
» *que ce n'est qu'une combinai-*
» *son de la partie reguline de*
» *l'antimoine et de l'acide tar-*
» *tareux qui est un sel végétal*
» *puisqu'il est le vrai sel essentiel*
» *du vin.*

« Nous osons lui observer que
» la méthode qu'il indique pour
» former le vomitif minéral n'est
» ni la seule, ni la meilleure,
» et qu'il paroît méconnoître les
» vrais principes constitutifs de
» ce remède héroïque (1) : car,

(1) Héroïque, adjectif, est propre-ment ce qui appartient aux héros ; l'on dit les tems héroïques, les vers héroï-

» pour y parvenir et obtenir enfin l'uniformité desirée, on

---

ques, c'est-à dire aléxandrins; l'on dit aussi un stil héroïque, pour dire sublime, élevé. »

*Trevoux vol 4 p 805.*

Mais l'on ne voit nullepart cette expression, par exemple : un pâté chaud héroïque, une poire decalebasse heroïque, un bain de pied, ou pediluve héroïque, un remède héroïque, ou une contusion, une mutilation heroïque. Un simptome consécutif héroïque, une migraine, ou des nausées héroïques.

Cependant si l'expression devenoit à la mode, je ne m'opposerai pas du tout à son usage, ou à la gaité heroï comique qu'elle peut suggérer

( *Note de l'auteur de cet ouvrage* )



Digitized by Google

» doit employer la poudre d'Algaroth, qui n'est autre chose » que la partie réguline de l'antimoine dépouillée de toutes » parties mercurielles.

« Pour y réussir, on dissout » dans l'eau le beurre d'antimoine et le régule antimoniale » se précipite sous la forme » d'une poudre blanche : si l'auteur des observations ignore » comment s'opère cette décomposition, qu'il se donne la » peine de consulter ses maîtres » en chimie, il y apprendra que » ce régule ne peut se tenir en » dissolution dans l'acide marin » que lorsque cet acide est » bien concentré ; l'eau a diminué immanquablement ce point

Digitized by Google

» concentration requis, le régule
» délivré de ses entraves se pré-
» cipite sous la forme d'une
» chaux blanche, et ce change-
» ment de couleur qui n'est sû-
» rement pas naturel au régule
» d'antimoine, provient de la pri-
» vation de son phlogistique.

## CLASSE XIV.

pag. 21. N.° 59.

« *La créme de tartre n'est*
» *aucunement un sel neutre, mais*
» *le vrai sel acide végétal puis-*
» *qu'il provient du vin.*



Digitized by Google

# CLASSE XIV.

pag. 21. N.° 59.

« Si l'auteur des observations » réunissoit à toutes ses con- » noissances celle de l'art typo- » graphique, il sauroit que les » fautes en ce genre ne sont » pas toujours faciles à éviter, » et que nous ne sommes plus au » tems des Elzévirs (2); que si

(2) Les Elzévirs, imprimeurs d'Amsterdam et de Leyde, dès 1595, jusqu'en 1680, n'imprimoient guère qu'en hébreu, en grec et en latin, leurs éditions sont recherchées, mais celles des frères Etiennes, les surpassoient.

Aujourd'hui les Débure, les Garnery

Digitized by Google

» la crême de tartre est classée
» parmi les sels neutres, c'est
» par l'effet de l'omission du
» titre des sels essentiels.

## CLASSE XV.

pag. 22. N.° 64.

« *Graisse de porc est un nom*
» *générique pour la graisse de*
» *tous les animaux, mais la zoo-*
» *logie partie de la pharmacie*
» *galénique en fait une diffé-*
» *rence, la graisse en latin pin-*

et les Didot, se distinguent par la netteté et la beauté des caractères, le purisme typographique et grammatical.

( *Note de l'auteur de cet ouvrage.* )



Digitized by Google

» *guedo, est une partie huileuse*
» *assemblée et disposée dans dif-*
» *férens corps des animaux eu*
» *égard au tempérament, à la*
» *consistance et aux atomes dont*
» *elle tire son origine, elle por-*
» *te son origine, elle porte diffé-*
» *rens noms, celle qu'on trouve*
» *dans le corps des hommes des*
» *animaux à quatre pieds non*
» *cornus comme porc, blaireau*
» *renard, ours*, etc. *est appel-*
» *lée axonge celle qu'on trouve*
» *dans le corps des volatilles, est*
» *appellée adeps, graisse d'une*
» *espèce plus dure, et celle qui se*
» *trouve dans les reins des bêtes à*
» *cornes et ruminantes, comme*
» *moutons, bœufs, cerfs*. etc. *s'ap-*
» *pelle suif. En latin, sebum aut*

Digitized by Google

» *sevum*, celle qui se trouve dans
» *la concavité des os, s'appelle-*
» *moëlles en latin médulla.*

« *Voila mes réflexions sur le*
» *formulaire.* »

*Salut et fraternité.*

COURTOIS, pharmacien.

---

# CLASSE XV.

Pag. 22, N.° 64.

« L'auteur des observations
» prouve que quand on s'est
» jetté dans les hautes sciences
» on oublie aisément sa gram-
» maire française : nous chétifs
» grammairiens, nous croyons
» avec Restaut, qu'il n'y a de noms



Digitized by Google

» génériques que ceux qui ne
» sont pas déterminés.

« Mais, l'auteur des observa-
» tions a voulu à tout prix,
» en finissant, nous régaler d'une
» savante dissertation, qu'il a
» copiée littéralement dans un
» précieux manuscrit (3) à
» l'usage des élèves en pharma-
» cie, et qu'il conserve avec soin
» dans sa bibliothèque.

---

» (3) Il en est de la mémoire, comme des autres facultés de l'âme; elle se développe quelquefois très-lentement, même chez les plus grands hommes; si l'auteur des observations avoit pu seulement, lors de son examen, apprendre ce que contient ce précieux manuscrit, il auroit dès ce moment fait

Digitized by Google

« Telle est, citoyens administrateurs, notre réponse aux » observations du pharmacien Courtois : vous voudrez bien la » lui transmettre, vous voudrez bien l'assurer, que s'il lui reste » des doutes sur les articles contestés, nous sommes prêts à le » satisfaire, c'est du choc des » opinions que naît la vérité, » et cette vérité sera toujours

---

pressentir ce qu'il seroit un jour, et n'auroit pas mis ses examinateurs dans le cas de balancer entre le devoir et l'indulgence. »

(*Note des auteurs du formulaire.*)

Digitized by Google

» l'objet chéri de nos recherches
» et de nos méditations.
« Veuillez aussi, citoyens ad-
» ministrateurs, faire conserver
» dans vos archives, copie de
» nos observations respectives,
» ou plutôt les livrer à l'impres-
» sion et recevoir encore l'ex-
» pression de notre respect. (4)

---

(4) Sans vouloir toucher à l'encensoir d'Esculape, ou aux réchaux de Vauhelmont, nous estimons que le formulaire pharmaceutique, à l'usage des pauvres est très-bien rédigé, et sous le rapport de la matière, de sa classification et des vues d'économie prévoyante de ses auteurs.

Monsieur Courtois, invité d'y faire ses observations; s'en est acquitté avec sagesse et modération: il a plu au bu-

Digitized by Google

N.° 10

# PRÉLIMINAIRES.

I.

« Connoissez, choisissez, pré-

reau de bienfaisance, de les faire imprimer avec les observations des auteurs du formulaire ; c'est au public impartial qu'il appartient de les apprécier réciproquement.

Nous observons, cependant, que l'antimoine crud, dégagé de son souffre, par le feu, est un puissant émétique son foie et son verre, mis en poudre fine, serviroient de vomitif.

Ces deux préparations antimoniales

Digitized by Google

» parez, mêlez et conservez les » médicamens.

2.

« L'erreur la plus légère sur » le caractère essentiel des mé- » dicamens est souvent très-dan- » gereuse.

3.

« Accoutumez-vous à connoître

---

avoient bien des inconvénients, en ce que s'attachant aux fibres de l'estomach, elles secouaient fortement les malades les plus robustes.

Leur combinaison avec la crême de tartre, qui les rend solubles dans l'eau, a enfin amené les effets tant désirés.

C'est vraiment un émétique minéral parceque la crême de tartre n'y entre pour rien comme vomitif.

Digitized by Google

» chaque espèce de plantes ré-
» centes ou desséchées, avec
» leurs fleurs, ou sans leurs fleurs,
» par leur port, leurs feuilles,
» leurs fruits, leur tige, leur ra-
» cine, leur saveur, leur odeur,
» et leur couleur.

4.

« N'employez aucune subs-

---

L'émétique dans le commerce, est en grande partie fait avec le verre d'antimoine dont les effets sont plus variables qu'avec la poudre d'Algaroth (*) Cette dernière doit toujours être préférée.

Les auteurs du formulaire, paroissent insinuer, que c'est la partie reguline de l'antimoine dépouillée de toutes parties mercurielles, comme si la poudre d'Al-

---

(*) Algaroth étoit médecin de Vérone.

Digitized by Google

» tance animale, récente ou des-
» séchée, que vous ne l'ayez
» reconnue par sa configuration,
» sa couleur et sa consistence,
» et par son odeur et sa saveur
» supposé qu'elle jouisse de ces
» deux dernières qualités.

5.

« Les minéraux crystallisés

---

garoth, n'en pouvoit jamais contenir; l'on ajoute que cette partie réguline, se précipite du beurre d'antimoine, sous la forme d'une poudre blanche; et c'est cette poudre blanche qu'ils nomment aussi chaux blanche, qui n'est pas selon eux naturelle au régule d'antimoine et que cette couleur blanche provient de la privation de son phlogistique ainsi la poudre d'Algaroth, est régule d'anti-

Digitized by Google

» ou informes, ne présentent pas
» des caractères assez évidens
» pour reconnoître les substan-
» ces dont ils sont composés ;
» soumettez-les à l'analyse chy-
» mique.

6.

« Choisissez les plantes qui
» dans leur espèce ont le plus
» de couleur, d'odeur et de sa-

---

moine, chaux blanche, et est privée de son phlogistique. *fiat P.* . . .

Les chimistes prétendent que la poudre d'Algaroth, se trouve formée dans le beurre d'antimoine: ce beurre ne peut se fabriquer, que par le mélange de partie égale de sublimé corrosif, et d'antimoine crud, tous deux en poudre dans une cornue.

Digitized by Google

» veur, et qui n'ont été altérées
» par aucune maladie.

7.

« Plus le tems est sec et l'air
» chaud, plus les plantes aro-
» matiques ont de saveur et d'o-
» deur, plus les plantes aqueu-
» ses sont sèches et privées de
» leurs vertus.

« Au contraire, plus le tems
» est humide et l'air froid, plus

---

C'est donc par la voye sèche, que se fait cette combinaison ; par la voye humide, la chose n'est pas praticable parceque l'acide marin par sa volatilité ne peut être concentré à l'air libre, et par cette cause, n'a que peu, ou point d'action sur le régule

Le feu qui fait monter le beurre

Digitized by Google

» les plantes aqueuses ont de
» vertus, plus les plantes aro-
» matiques en sont dépour-
» vues.

8.

« Le tems de l'année où les
» fleurs, les feuilles, les tiges,
» les racines, les écorces peu-
» vent se cueillir; où les fruits

---

d'antimoine, est trop foible pour faire monter le mercure, qui demande une augmentation de feu, et le changement de récipient.

Nous espérons, qu'à la lecture de ces remarques, l'on n'appliquera pas tout à fait à son auteur la joyeuse observation de l'académicien d'Alembert.

Un disciple de Diaphorus, bien pedant, et très-suranné, tiré à quatre épingles et complettement parfumé, qui ne

» et les semences viennent à
» parfaite maturité, ne sauroit
» être fixé d'une manière inva-
» riable, même en France dont
» le climat est tempéré.

9.

« Cueillez les plantes aroma-

---

parloit que diacode, solides, étérisés. anxiétes, *precordiales. selles billeuses, urines sedimenteuses*, avoit complettement ennuyé Mr le malade et sa societé; le malin d'Alembert sortant tout-à-coup de son sérieux, s'écria comme un inspiré: *vivat, vivat vivat, Diaphorus, qui tàm bene parlat.*

( *Note de l'auteur de cet ouvrage.* )

Digitized by Google

» tiques, sur les terreins secs, éle-
» vés et exposés aux rayons du
» soleil ; les plantes âcres, dans
» les endroits humides et maré-
» cageux ; les plantes mucilagi-
» neuses, dans les champs vigou-
» reux, plutôt humides que
» secs.

10.

« Rejettez les plantes médi-
» camenteuses, qui croissent à
» côté des plantes vénéneuses,
» et qui les touchent.

11.

« Cueillez les feuilles, lorsque
» les fleurs commencent à se dé-
» vélopper, excepté les feuilles
» des plantes qui deviennent lig-
» neuses dans le tems de la flo-
» raison.

Digitized by Google

12.

« Faites la récolte des fleurs » dès qu'elles commencent à » s'épanouir.

13.

« Cueillez les plantes ou leurs » parties, dans un tems sec et » sérein, après le lever du so- » leil, lorsqu'il a fait dissiper la » rosée et l'humidité étrangère.

14.

« Rejetez les plantes culti- » vées dans des serres, ou dans » des jardins, lorsqu'il est pos- » sible de les recueillir dans leur » sol natal, excepté les plantes » qui, par la culture, acquièr- » rent plus d'odeur, de saveur » et d'activité.

Digitized by Google

15.

« Les feuilles récentes des » plantes mucilagineuses. doivent » abonder en suc ; rejettez cel- » les qui sont trop sèches ou » trop dures.

16.

« Préférez les fleurs, les feuil- » les , les tiges et les racines » nouvellement cueillies, à celles » qui sont desséchées , lorsque » la saison et l'occasion le per- » mettent.

17.

« Les feuilles de la plupart » des crucifères, ne doivent être » employées que récentes, par » la dessication, elles perdent leurs » vertus.

Digitized by Google

18.

« Que les fleurs, les feuilles, » les tiges, les fruits, les se- » mences, les racines, les écor- » ces et les bois des végétaux » exotiques, soient parfaitement » dessé hés ; qu'ils possèdent » éminemment la saveur, l'odeur » la couleur qui leur sont pro- » pres, et qu'ils n'aient point été » attaqués par les insectes.

19

« Séparez les feuilles et les » fleurs, d'avec les tiges.

20.

« Cueillez les tiges les plus » fortes, et les mieux nourries ; » rejetez celles qui sont trop » sèches, qui approchent de l'é- tat

Digitized by Google

» tat ligneux, qui n'ont pas au-
» tant d'activité et de vertus que
» les feuilles ou les fleurs.

21.

« Que les gousses soient tou-
» jours pleines et bien nourries.

22.

« Cueillez les fruits dès le
» commencement de leur matu-
» rité, lorsque vous voulez en
» exprimer le suc, ou les faire
» sécher.

23.

« N'employez que les semences
» récentes, pleines et bien nour-
» ries et rejettez les semences
» anciennes, ridées, de peu d'o-
» deur et de saveur, lorsqu'elles
» doivent posséder ces deux der-
» nières qualités.



Digitized by Google

24.

« Que les semences abondantes en mucilage et en huile, » soient récentes, bien nourries, » et sans rancidité.

25.

« Que les semences farineuses » soient sèches, entières, bien » nourries; que l'écorce en soit » légère, mince, et facile à divi- » ser.

26.

« Les semences contenant de » l'huile essentielle et peu de mu- » cilage, sous une enveloppe du- » re et sèche, doivent être ré- » centes, cueillies dans leur sol » natal, et abonder en huile es- » sentielle.

27.

« Cueillez les racines des plan-



Digitized by Google

» les annuelles, aux approches
» de la floraison ; et les racines
» des plantes vivaces, au prin-
» tems, lorsquelles poussent les
» feuilles radicales.

28.

« Préférez l'écorce des jeunes
» arbres, à celle des vieux arbres,
» et l'écorce des branches à cel-
» le du tronc.

29.

« Cueillez en automne, l'écor-
» ce des arbres qui fournissent
» de la résine, et au printems,
» l'écorce des autres espèces
» d'arbres.

30.

« Renouvellez le plus souvent
» qu'il vous sera possible, les



Digitized by Google

» feuilles, les tiges, les fleurs,
» les fruits, les semences, les
» racines, les écorces, les bois,
» les gommes, les résines, les
» gommes-résines, exotiques
» ou indigènes ; plus ces substan-
» ces sont gardées, plus elles
» perdent de leurs vertus.

51.

« Ne lavez, ni les racines, ni
» les tiges, ni les bois dessé-
» chés, lorsque vous voulez les
» conserver ; contentez-vous de
» les frotter et de les secouer
» pour en enlever les parties
» hétérogènes.

52.

« Ne préférez les médicamens
» exotiques aux indigènes, que
» lorsque l'observation vous aura

Digitized by Google

» prouvé qu'ils ont plus d'activité
» et de vertus. (*)

33.

« Préférez les animaux vivans
» en liberté, et pris dans leur
» pays natal : transplantés, ils
» perdent souvent de leur vigueur
» et de leurs propriétés.

34.

« Que les animaux que vous vous
» proposez de conserver sous
» forme sèche, soient pris vivans
» et sains, ni trop gras, ni trop
» maigres, et dans leur plus
» grande vigueur.

---

(*) Ce sage précepte a été suggéré par Lestiboudois, et par les auteurs du formulaire il est évident.



Digitized by Google

« Employez pour les faire » mourir, des moyens prompts » et incapables de les altérer ; » faites-les dessécher aussi-tôt à » un degré de chaleur assez fort » pour les mettre à l'abri de » toute espèce de fermentation, » et conservez-les dans des vais- » seaux d'argille, ou de verre » que vous exposerez souvent » dans une étuve, d'une chaleur » supérieure à celle de l'eau » bouillante.

35.

« Que les substances anima- » les, abondantes en parties » aromatiques, soient prises sur » des animaux vivans en liberté » dans leur pays natal, qu'elles

Digitized by Google

» soint récentes, d'une odeur
» aromatique forte, d'une saveur
» âcre, et entièrement privées
» de parties hétérogènes.

56.

« Choisissez les graisses ani-
» males, récentes, insipides,
» inodores, et les plus blanches
» dans leur espèce.

57.

« Lavez et broyez dans de
» l'eau du rhône filtrée, le tissu
» cellulaire dont vous voulez
» retirer la graisse; exposez-le
» dans une cucubite de grès au
» bain-marie; passez à travers
» une étamine, la graisse fondue;
» faites-en évaporer l'humidité à
» la chaleur du bain-marie;



Digitized by Google

» conservez-la dans des vases de
» faïance ou de grès exactement
» fermés, ou l'employez sur le
» champ pour les pommades,
» onguents et emplâtres.

38.

« Les graisses des divers ani-
» maux diffèrent plus entr'elles
» par la consistance, que par la
» saveur, l'odeur et la couleur.

39.

« Que les graisses animales
» soient renouvellées dès qu'elles
» tendent à la rancidité.

40.

« Les minéraux, nouvelle-
» ment tirés de la terre, doivent
» être préférés aux minéraux

Digitized by Google

» exposés depuis long-tems à
» l'air libre.

41.

« La plupart des substances
» minérales doivent être rejetées,
» lorsqu'elles sont tombées en
» effloresecence.

42.

« Les substances demi-métal-
» liques et métalliques, ne doi-
» vent être employées qu'autant
» qu'elles sont dépouillées des
» parties hétérogènes.

43.

« Les eaux minérales, de
» quelque nature qu'elles soient,
» se décomposent dans les vais-
» seaux de verre les plus exac-



Digitized by Google

» tement fermés, et plus elles
» sont anciennes, plus elles sont
» altérées.

44.

« Le plus grand nombre des
» eaux minérales diffèrent en
» peu de tems, de ce qu'elles
» étoient à la source, principale-
» ment si elles ont éprouvé beau-
» coup de mouvement et de cha-
» leur.

45.

« L'analyse chimique est un
» moyen aussi incertain pour juger
» des vertus des eaux minérales,
» que pour établir celles des vé-
» gétaux et des animaux.

46.

« Rien de moins conséquent



Digitized by Google

» pour l'avenir que les observa-
» tions rapportées sur les vertus
» des eaux minérales : leurs prin-
» cipes sont si exposés à varier
» par rapport à la quantité et à
» l'espèce, qu'on n'est jamais as-
» suré qu'elles puissent produire
» les mêmes effets en différens
» tems.

47.

« Les signes essentiels pour
» distinguer les eaux minérales
» les unes des autres, soit à
» leur source, soit hors de leur
» source, ne sont pas encore
» connus.

48.

« Ne vous flattez pas de dis-
» tinguer d'une manière évidente

Digitized by Google

» les eaux minérales factices,
» des eaux minérales naturelles;
» la saveur, la couleur, la trans-
» parence et même l'odeur, n'of-
» frent pas des difficultés insur-
» montables pour la contrefac-
» tion.

49.

« L'eau du Rhône filtrée au
» travers du papier gris ou du
» sable fin et pur, doit être pré-
» férée à toute les eaux des en-
» virons de Lyon, pour les opé-
» rations de pharmacie, comme
» pour la boisson.

50.

« Proportionnez l'intensité de
» la chaleur pour la dessication
» des plantes et des substances

Digitized by Google

» animales, au degré de volatili-
» té des principes essentiels
» qu'elles contiennent.

51.

« Ne faites point sécher par
» tas, les fleurs, les feuilles, les
» tiges, les fruits, les semences
» et les racines.

52.

« Que la dessiccation ne soit ni
» trop lente, ni trop rapide;
» souvent elle dissipe des prin-
» cipes essentiellement médica-
» menteux.

53.

« Faites sécher sur des claies
» d'osier, au soleil ou dans une
» étuve, les fleurs, les feuilles,
» les tiges, les racines et les

Digitized by Google

» fruits, après les avoir mondés ;
» et renfermez-les aussi-tôt.

54.

« Faites sécher au bain-marie
» les racines bulbeuses, après
» avoir mondé et effeuillé celles
» qui doivent l'être.

55.

« Faites sécher avec rapidité
» les fruits pulpeux.

56.

« Exposez les plantes succu-
» lentes aux rayons du soleil, à
» un air libre sec et chaud ;
» elles seront plus conservées
» que si elles étoient desséchées
» trop rapidement dans une étu-
» ve, ou trop lentement à l'om-
» bre.

Digitized by Google

57.

« Quelque moyen que vous » preniez pour dessécher plu- » sieurs espèces de plantes aro- » matiques, telles que les lilia- » cées, vous n'en conserverez » point le principe odorant.

58.

« Par la dessication, les fleurs, » les feuilles, les tiges, les » fruits, les semences, les bois, » les écorces et les racines per- » dent de leur poids, suivant la » saison et principalement sui- » vant l'espèces de plante ; en- » sorte qu'il est des fleurs qui » diminuent de quatorze onces » par livre, d'autres de dix on- » ces, et quelques-unes de qua- » tre onces.

Digitized by Google

59.

« Que les insectes morts à la » vapeur de l'esprit de vin ou du » vinaigre, ou du souffre, soient » desséchés rapidement aux rayons du soleil, ou dans du sable pur, sec et chaud, ou au » bain-marie, ou dans une étuve; gardez-vous de les pulvériser, et renfermez-les exactement dans des vaisseaux de » verre, ou de grès.

60.

« Exprimez le suc des substances animales abondantes en » humidité, avant de les faire » sécher au soleil, ou au bain-marie, et si la dessication au » bain-marie n'est pas assez promp-

Digitized by Google

» te, exposez-les à la chaleur
» d'une étuve approchant de cel-
» le de l'eau bouillante.

61.

« Que les poëles ou les fours
» employés pour échauffer l'é-
» tuve, ne communiquent à
» l'air qu'elle renferme, aucune
» substance capable d'altérer les
» médicamens.

62.

« Que les substances anima-
» les, abondantes en parties vo-
» latiles, soient promptement
» desséchées au bain-marie ou
» aux rayons ardens du soleil;
» aussitôt après conservez-les sans
» être pulvérisées dans des vases
» de verre ou de grès, exacte-
» ment fermés.

Digitized by Google

63.

« Les substances susceptibles » de se décomposer promptement par le contract de l'air » libre, doivent être conservées » dans des vaisseaux de grès ou » de verre exactement fermés » avec des bouchons de crystal » usés à l'émeri ; ou avec des » bouchons de liège, si les matières contenues ne sont pas capables de les altérer ; et recouvrez les bouchons avec du lut » gras, et avec un morceau de » vessie de cochon.

64.

« Tenez les fleurs, les feuilles » les fruits, les semences, les racines et les bois de chaque es-

Digitized by Google

» pèce de plantes, bien dessé-
» chées, dans des boîtes de bois
» dur, sec, exactement fermées
» et revêtues intérieurement de
» papier blanc sans colle, que
» vous changerez toutes les fois
» que vous renouvellerez ces
» substances.

65.

« Avant que de renfermer les
» plantes desséchées, vous les
» secouerez légèrement sur un
» tamis de crin, pour en degager
» les parties hétérogènes.

66.

« Ne mettez dans la même
» boîte, qu'une seule espèce de
» substances, ou végétales, ou
» animales, ou minérales, quel-

Digitized by Google

» que bien préparées qu'elles » soient; étant réunies, elles pourroient par l'émanation de principes volatils, ou par le frottement, devenir nuisibles ou » inutiles.

67.

« Que l'endroit où vous disposez les boîtes, soit exposé » au nord, dans les appartements » les plus élevés, à l'abri de » l'humidité, de la poussière, » des insectes et des vapeurs » hétérogènes.

68.

« Lorsque les semences abondantes en huile et en mucilage, sont pourvues d'une écorce, ou d'une enveloppe ligneuse

Digitized by Google

» ne les séparez qu'au moment
» de la préparation du remède ;
» afin d'éviter leur rancidité.

69.

« Ne divisez point les écorces,
» les racines et les bois faciles
» à se dessécher ; ils se conser-
» veront plus long-tems.

70.

« Conservez dans des petits
» vases de grès ou de verre,
» exactement fermés, les élec-
» tuaires, les confections, les
» opiates, les conserves et les
» syrops : accumulés dans de
» grands vaisseaux, ils sont plus
» disposés à fermenter.

71.

« Il est impossible de rendre

Digitized by Google

» d'une manière assez distincte ;
» les diverses impressions que
» font sur les organes de l'odo-
» rat et du goût, les substances
» végétales, animales et minéra-
» les, pour en former des ca-
» ractères essentiels.

72.

« Les principes qui constituent
» la saveur et l'odeur ; sont la
» plupart inconnus.

73.

« La saveur et l'odeur des
» médicamens ne font pas sur
» tous, la même impression :
» souvent ce qui plaît au goût et
» à l'odorat du plus grand nom-
» bre, déplaît à quelques-uns,

Digitized by Google

74.

« Dans un grand nombre d'es-
» pèces de plantes, la même
» partie offre des saveurs très-
» distinctes.

75.

« La division des saveurs en
» acide, herbacée, douce, amè-
» re, piquante, saumâtre, nau-
» séabonde, fâde, nidoreuse, sa-
» lée, âcre, brulante, austère,
» acerbe, aqueuse, huileuse ou
» graiseuse, visqueuse, spiritu-
» euse, n'offre qu'un très-petit
» nombre des espèces de saveurs
» qu'on découvre dans les mé-
» dicamens.

76.

« La saveur nidoreuse paroît

Digitized by Google

» être corrigée par l'acide ; l'a-
» mère par la douce; l'âcre par
» l'huileuse; la salée par l'aqueu-
» se; l'austère par la visqueuse;
» l'acerbe par la fade ; la nau-
» séabonde par la spiritieuse.

77.

« En voulant corriger la sa-
» veur désagréable d'un médica-
» ment, craignez de nuire à ses
» vertus. (*)

78.

« Ne consultez, pour les mé-

(*) C'est ainsi que la complaisance qui enveloppe les remèdes désagréables au goût d'une dose de sirop &c. rend leurs vertus peu efficaces.

Digitized by Google

» dicamens à prescrire, ni votre
» goût, ni votre tempérament,
» ni vos habitudes. (*)

79.

« Les remèdes destinés à pas-
» ser dans l'estomach, doivent
» être administrés sous forme
» fluide, lorsque les substances
» dont ils sont composés; peu-

(*) Le célèbre médecin Eloy, de Mons, qui par ordre des états du Hainaut, fit un très-savant ouvrage, en 1781, pendant la guerre d'Amérique, contre l'usage du caffé le déconseilloit à ses malades, mais pour lui même il en prenoit copieusement; les hommes de lettres en font un usage habituel et s'en trouvent bien; c'est une question si cette boisson abrége le fil de leur jours;



Digitized by Google

» vent se dissoudre dans les flui-
» des connus et indiqués ; lors-
» que le malade n'a pas une re-
» pugnance invincible pour la sa-
» veur de ces remèdes, et lorsque la
» forme fluide n'est pas contr'in-
» diquée par l'espèce de maladie.

80.

« Les plantes n'offrent pas
» tous les ans le même degré
» de saveur, d'odeur, de couleur
» et d'activité.

---

Voltaire, le grand Fréderic roi de Prusse, en prenoient beaucoup, et vécurent très-vieux ; modifié par le sucre et la crême, ou le lait, il perd de ses mauvaises qualités ; aujourd'hui, pris de cette manière, il nuit autant à la bourse qu'au tempérament.

Digitized by Google

81.

« La saveur et l'odeur propres
» à chaque espèce de médica-
» mens, peuvent servir de guide
» dans la découverte des médi-
» camens inconnus.

82.

« Plus un remède tend à flat-
» ter le goût et l'odorat, et moins
» il s'éloigne des vertus qui lui
» ont été reconnues par l'obser-
» vation, plus il doit être esti-
» mé.

83.

« La division des odeurs en
» piquante, virulente, nauséa-
» bonde, aromatique douce, aro-
» matique médiocrement forte,
» aromatique forte, vineuse, spi-



Digitized by Google

» ritueuse, acéteuse, odeur d'ail,
» odeur de bouc, fétide, em-
» pyreumatique, n'offre qu'un
» très-petit nombre des espèces
» d'odeurs qu'on découvre dans
» les médicamens.

84.

« L'odeur nauséabonde paroît
» être corrigée par la vineuse;
» la fétide par l'acéteuse; la vi-
» rulente par la spiritueuse; l'o-
» deur d'ail par l'acéteuse; l'o-
» deur de bouc par l'aromatique
» médiocrement forte; l'empy-
» reumatique par l'aromatique
» forte.

85.

« Ne déguisez point l'odeur
» désagréable d'un médicament

Digitized by Google

» par des substances capables d'en
» détruire ou d'en diminuer les
» vertus.

86.

« Ne corigez point l'odeur dé-
» sagréable d'un médicament, en
» l'exposant au feu ou à l'air li-
» bre, lorsque ces agents peuvent
» le décomposer ou en enlever
» les substances essentielles.

87.

« Les médicamens d'une odeur
» agréable, déplaisent ordinaire-
» ment au goût; au contraire, les
» médicamens qui affectent avec
» sensualité les organes du goût,
» ne sont pas désagréables à l'o-
» dorat.

88.

« Les médicamens d'une odeur



Digitized by Google

» et d'une saveur forte et vive,
» sont en général des médica-
» mens actifs et violens.

89.

« Les médicamens d'une odeur
» virulente, d'une saveur nau-
» séabonde et âcre, doivent être
» prescrits avec beaucoup de
» prudence, jusqu'à ce que leurs
» effets aient été observés.

90.

« Plus les substances végétales
» et animales ont perdu de leur
» odeur et de leur saveur natu-
» relle, moins elles ont de ver-
» tus.

91.

« Quelle que soit l'espèce de

Digitized by Google

» maladie, et dans quelque cir-
» constance que se trouve le
» malade, il faut toujours avoir
» égard à la saveur, à l'odeur
» à la consistance, et quelquefois
» à la couleur des médicamens.

92.

« Lorsqu'un médicament est
» indiqué, vous ne devez ja-
» mais consulter le goût et la
» vue du malade, ou des assis-
» tans, à moins qu'il n'y ait une
» répugnance invincible, de la
» part du malade.

93.

« Les diverses espèces de subs-
» tances colorantes introduites
» dans les nouvelles préparations
» pharmaceutiques, doivent en



Digitized by Google

» être rejettées, si elles ne con-
» tribuent pas à remplir l'indi-
» cation que présente la maladie.

94.

« Employez peu d'instrumens
» pour les opérations pharma-
» ceutiques, mais qu'ils soient
» commodes, solides et suscep-
» tibles de résister long-tems
» à l'action des corps qu'ils con-
» tiennent, ou qui les environ-
» nent.

95.

« Que la macération d'une
» substance végétale, animale
» ou minérale s'exécute dans
» des vaisseaux exactement fer-
» més, et exposés à une chaleur
» qui ne surpasse point le terme

Digitized by Google

» moyen entre la glace et l'eau
» bouillante, si le soleil ou l'air
» environnant ne donne pas un
» degré de chaleur suffisant. «

96.

« Que la macération dure plu-
» sieurs minutes, plusieurs heu-
» res, plusieurs semaines, plu-
» sieurs mois, et même plusieurs
» années, suivant la ténacité des
» substances, leur disposition à
» fermenter, la difficulté de les
» dissoudre, ou d'en extraire des
» molécules. «

97.

« Que la macération dans l'eau
» ou dans le vin, des substan-
» ces végétales ou animales, fa-



Digitized by Google

» ciles à fermenter, dure peu de
» tems, de crainte qu'elles n'é-
» prouvent un commencement
» de fermentation.

98.

« La macération au bain-ma-
» rie, ou dans la machine de
» papin, est préférable à la
» décoction et à l'infusion, lors-
» qu'il s'agit d'obtenir le ramol-
» lissement des substances vé-
» gétales et animales les plus
» dures, et de conserver les par-
» ties qui se volatiliseroient au
» terme moyen entre la glace
» et l'eau bouillante.

99.

« Que la cucurbite du bain-

Digitized by Google

» marie soit de grès, ou d'argent,
» ou d'étain pur, et très-exactement
» fermée.

100.

« Laissez un espace vuide dans
» la cucurbite du bain-marie,
» entre le fluide et le couvercle;
» plus le fluide est susceptible
» de se raréfier, plus ce fluide
» doit être considérable.

101.

« Les feuilles, les fleurs, les
» fruits, et souvent les racines,
» les écorces, les bois et les se-
» mences inodores ou odorantes,
» cèdent les substances à extrai-
» re, à l'eau ou au vin, ou à
» l'esprit de vin, par la simple
» macération au bain-marie,

Digitized by Google

» sans avoir recours à la décoc-
» tion.

102.

« La macération à la chaleur
» de l'air environnant, doit se
» faire dans des vaisseaux de
» verre ou de grès exactement
» fermés.

103.

« La macération doit précéder
» l'ébullition, lorque les subs-
» tances sont très-compactes.

104.

« Que l'infusion d'une subs-
» tance végétale ou animale,
» s'exécute dans des vaisseaux
» de porcelaine, ou de grès; ou
» même de faïance, lorsque les
» matières à infuser ne peuvent

Digitized by Google

» avoir prise ni sur la terre, ni
» sur le vernis.

105.

« Que le degré de chaleur
» pour l'infusion, soit depuis le
» terme moyen entre la glace et
» l'eau bouillante jusqu'au soi-
» xantième degré de chaleur au
» dessus de la glace, suivant
» le thermomètre de Réaumur.

106.

« Faites infuser les substances
» qui ne peuvent pas céder à
» l'action du bain-marie leurs
» molécules médicamenteuses,
» ou qui pourroient se décom-
» poser à la chaleur du bain-
» marie trop long-tems conti-
» nuée.

Digitized by Google

107.

« Ne soumettez à l'ébullition » que les substances qui ne laissent point évaporer à ce degré » de chaleur, leurs parties essentiellement médicamenteuses.

108.

« Plus les substances médicamenteuses sont compactes et » dures, plus elles exigent une » longue ébullition, en conséquence, lorsque vous ferez » bouillir plusieurs substances » végétales dans la même eau, » commencez par les matières » les plus dures, tels que les » bois, ensuite ajoutez 1.° les » écorces, 2.° les racines, 3.° » les semences.

Digitized by Google

109.

« L'ébullition dégage souvent » des principes qui résistent à la » macération et à l'infusion.

110.

« De ce que l'ébullition enlè- » ve à quelques médicamens, » des substances nuisibles, ne » regardez pas ce moyen com- » me propre à corriger les mau- » vaises qualités de tous les mé- » dicamens actifs d'une odeur » virulente ou aromatique, » d'une saveur âcre, et d'une » qualité vénéneuse.

111.

« Que les vaisseaux destinés » à l'ébullition, soient de grès, » de porcelaine, ou de verre,

Digitized by Google

» ou même d'argent, de fer, ou » de faïance, pourvu que les » matières à y renfermer, ne » puissent attaquer ces derniers.

112.

« Que la dissolution soit transparente, homogène, égale et » entière.

113.

« La dissolution d'une substance médicamenteuse, active » et âcre, dans un véhicule mucilagineux, n'est pas toujours » un moyen pour en diminuer les » mauvaises qualités.

114.

« Employez le moins de chaleur possible pour la dissolu-

Digitized by Google

» tion des substances médica-
» menteuses.

115.

« Favorisez par une longue et
» forte trituration, la dissolution
» des corps compactes et difficiles
» à se dissoudre.

116.

« Que la filtration s'exécute
» au travers de corps incapables
» de communiquer des substan-
» ces hétérogènes, au fluide à
» filtrer; en conséquence, que
» le papier gris, le blanchet,
» la chausse d'Hipocrate, les ta-
» mis de crin ou de soie, le
» coton, les linges, le sable, le
» grès à filtrer, les terrines de
» grès, les cucurbites et les cap-

Digitized by Google

» sules de verre ou de grès, les en-
» tonnoirs de verre, soient exac-
» tement lavés dans l'eau du
» Rhône filtrée, et ensuite séchés.

117.

« Que la filtration des subs-
» tances végétales ou animales,
» s'exécute le plus promptement
» qu'il sera possible, particuliè-
» rement pendant les grandes
» chaleurs de l'été.

118.

« Que la filtration des fluides
» où vous avez dissous des subs-
» tances vénéneuses ou extrê-
» mement actives, soit réitérée
» jusqu'à ce qu'il n'y existe plus
» de parties non dissoutes.

Digitized by Google

119.

« Si le repos ou la filtration » au travers du papier gris, du » coton, ou du blanchet, peu- » vent suffire pour la clarifica- » tion d'un remède fluide, n'ayez » jamais recours ni au feu ni » au blancs d'œufs, ni à l'es- » prit de vin, ni aux acides, ni » à la chaleur de l'eau bouil- » lante long-tems soutenue.

120.

« A mesure que vous pulvéri- » serez des substances végétales, » animales ou minérales, passez- » les à travers le tamis.

121.

« Pulvérisez et tamisez sépa-

Digitized by Google

» rément les substances qui en-
» trent dans la composition d'un
» remède composé.

122.

« Que les mortiers ou les pi-
» lons soient de porphyre, ou
» d'agathe, ou de serpentine,
» ou de verre; rejettez ceux d'ar-
» gent ou de fer, s'ils altèrent
» le remède : n'employez ceux
» de cuivre ou de plomb, que
» pour les préparations de cuivre
» ou de plomb.

123.

« Pilez doucement les substan-
» ces friables, élastiques et sèches.

124.

« Pulvérisez dans un tems

» sec et froid, la plupart des
» gommes-résines : si elles sont
» prescrites pendant l'été, tenez
» le mortier environné de glace.

125.

« Avant que de pulvériser
» les substances végétales, ani-
» males ou minérales desséchées,
» qui se sont emparées de l'humi-
» dité de l'air, sans en avoir souf-
» fert de décomposition sensible,
» faites-les sécher de nouveau à
» une chaleur assez douce pour
» ne pas les altérer.

126.

« Pilez légèrement les racines
» desséchées, lorsque vous vou-
» drez en rejetter le corps ligneux,
» et ainsi des fruits desséchés

Digitized by Google

» lorsque le noyau ne doit pas
» être employé.

127.

« Pilez les feuilles, les fleurs
» et les tiges de la même plan-
» te, chacunes à part, lorsqu'el-
» les ne jouissent pas des mê-
» mes qualités, ou qu'elles n'ont
» pas le même degré de force.

128.

« Lorsque vous pulvériserez une
» substance vénéneuse, envelop-
» pez le mortier et le pilon
» avec un linge imbu d'huile,
» et qu'un courant d'air vous
» préserve des molécules, qui
» pourroient s'élever du mortier.

« Usez des mêmes précautions
» quand vous tamiserez de sem-
» blables substances.

Digitized by Google

129.

« Porphyrisez toutes les subs-
» tances dures, qui n'auront pas
» pu se réduire en poudre im-
» palpable dans le mortier par
» l'action du pilon.

130.

« Que la molette et le por-
» phyre soient polis, durs, com-
» pactes, tirés de l'ordre des
» pierres incapables d'altérer les
» substances soumises à leur ac-
» tion.

« Préférez, en conséquence,
» le porphyre commun, l'agathe
» et le jaspe.

131.

« Tamisez toutes les substan-

Digitized by Google

» ces réduites en poudre, même
» celles qui ont éprouvé l'action
» du porphyre.

132.

« Que les tamis soient d'une
» finesse relative à celle de la
» poudre prescrite.

133.

« Rapez, ou sciez, ou limez
» les substances dures qui ne
» peuvent être réduites en pou-
» dre, ni dans le mortier, ni sur
» le porphyre.

134.

« Délayez dans l'eau du Rhône
» filtrée, les substances miné-
» rales pulvérisées et tamisées,
» insolubles dans l'eau : décantez
» l'eau qui tient en suspension
» les parties les plus subtiles ;
laissez

Digitized by Google

» laissez reposer, vous aurez un
» précipité sous forme de poudre
» très-subtile qu'il faut faire
» promptement sécher et por-
» phyriser, avant que de la ren-
» fermer dans des flacons de
» crystal exactement bouchés.

135.

« Rejettez les vaisseaux de
» cuivre, pour toutes les opéra-
» tions de pharmacie, excepté
» pour les préparations cuivreu-
» ses.

136

« Les vaisseaux de cuivre éta-
» nés, sont nuisibles, quoique
» l'étamure soit épaisse, égale,
» et faite avec de l'étain pur;
» quoique vous n'y laissiez sé-



Digitized by Google

» journer que peu de tems les
» substances liquides, et quoi-
» que vous ne donniez à ces
» vaisseaux qu'une chaleur dou-
» ce et de peu de durée.

137.

« Les vaisseaux d'étain, doi-
» vent être rejetés, lorsque l'é-
» tain est allié avec du plomb,
» ou avec du cuivre, ou avec de
» l'arsenic.

138.

« Que le fourneau soit cons-
» truit, pour y exécuter commo-
» dément le plus grand nombre
» des opérations de pharmacie;
» qu'il résiste au feu le plus vio-
» lent; qu'il consume le moins
» de charbons, possible, sans rien

Digitized by Google

» diminuer de la chaleur néces-
» saire à l'opération.

139.

« Distillez dans des alembics
» de verre ou de grès, les ma-
» tiéres qui pourroient attaquer
» les alembics d'étain, ou de cui-
» vre étamé.

140.

« La cornue, doit être assez
» grande pour laisser au feu la
» liberté de dégager les substan-
» es, qu'on veut retirer par la
» distillation.

141.

« Que les cornues de verre
» puissent supporter un feu très-
» violent sans se fondre, et les



Digitized by Google

» cornuesde grès. sans se fendre
» ni se fondre dans aucunes de
» leurs parties.

142.

« Luttez les cornues, les cu-
» curbites, les matras et les
» capsules de verre, avec de l'ar-
» gile bien battue; faites sécher
» lentement le lut, ces vaisseaux
» resisteront plus long-tems à
» l'action du feu.

143.

« Rejetez les vaisseaux de ver-
» re, dont la surface tombe en
» efflorescence par l'action de l'air
» libre, de l'eau bouillante, ou
» d'autres substances.

144.

« Employez des récipiens vas-

Digitized by Google

» tes, et munis d'une petite ou-
» verture proche de leur col,
» lorsqu'il doit se dégager beau-
» coup d'air des substances con-
» tenues dans la cornue, lorsque
» les vapeurs sont expansibles
» et qu'il faut leur présenter une
» grande surface pour pouvoir
» les condenser.

145.

« Que la cucurbite de l'alem-
» bic soit très-évasée, que son
» chapiteau approche de la gran-
» deur de la cucurbite ; qu'il
» soit entouré d'un réfrigérant
» proportionné ; que le bec du
» chapiteau s'adapte avec un ser-
» pentin, et le serpentin avec un
» récipient de verre.



Digitized by Google

146.

« Ne faites pas usage du ser-
» pentin, lorsque le chapiteau
» suffit pour condenser les va-
» peurs, et lorsque les substan-
» ces à distiller peuvent attaquer
» le serpentin ; excepté qu'il ne
» soit de verre.

147.

« Ne luttez pas assez exacte-
» ment les vaisseaux, où vous
» devez distiller une substance
» végétale, ou animale, pour
» que l'air contenu dans ces
» vaisseaux, ne puisse avoir
» aucune communication avec
» l'air extérieur.

148.

« Aussitôt après chaque opé-
» ration, nétoyez avec le plus

Digitized by Google

» grand soin, tous les instrumens
» qui y ont été employés.

149.

« Soyez avare du feu pour
» les préparations pharmaceuti-
» ques.

150.

« Lorsqu'une préparation phar-
» maceutique exige l'action du
» feu, qu'il soit gradué, en com-
» mençant par le dégré le plus
» foible, pour venir insensible-
» ment au dégré le plus fort, s'il
» est nécessaire.

151.

« Prenez le thermomètre de
» Réaumur pour guide, lorsque
» la préparation pharmaceutique
» n'exige pas un degré de cha-



Digitized by Google

» leur supérieur à celui de l'eau
» bouillante.

152.

« Que les creusets soient de
» bonne argille, capables de ré-
» sister au feu le plus violent,
» et à l'action des corps qu'ils
» contiennent.

153.

« Exposez long-tems les creu-
» sets à une chaleur modérée,
» ensuite passez par degrés in-
» sensibles à une chaleur plus
» vive, jusqu'à leur faire sup-
» porter le feu le plus actif, si
» l'opération pharmaceutique
» l'exige.

154.

« Que l'instrument avec le-

Digitized by Google

» quel vous agiterez les substan-
» ces en fusion, n'en puisse pas
» être attaqué, qu'il résiste à
» l'action du feu, et qu'il n'in-
» troduise point d'eau dans le
» creuset.

155.

« Que les matières minérales
» ne restent en fusion que le
» tems nécessaire pour leur
» donner une fluidité complette
» pour les mêler exactement,
» pour les combiner, ou pour
» les dégager les unes des au-
» tres.

156.

« Agitez les substances en
» fusion, jusqu'à ce que les par-
» ties les plus pesantes soient



Digitized by Google

» exactement mêlées avec les
» parties les plus légères.

157.

« N'agitez point les substances
» minérales que vous voulez
» séparer les unes des autres
» par la fusion, principalement
» lorsque vous aurez retiré le
» creuset du feu.

158.

« Que les substances miné-
» rales qu'on veut priver de sou-
» fre ou d'arsenic, soient ré-
» duites en poudre très-subtile
» avant que d'être soumises à la
» calcination.

159.

« Calcinez les substances mi-
» nérales dans un vaisseau d'ar-

Digitized by Google

» gille, plat, très-évasé, et ex-
» posé à un feu assez fort, pour
» faire évaporer le soufre et
» l'arsenic.

160.

« Agitez continuellement les
» matières soumises à la calci-
» nation, avec un tuyau d'ar-
» gille.

161.

« Si par l'action trop vive du
» feu, ou par le défaut d'agita-
» tion, la substance minérale
» pulvérisée se prend en masse,
» ou entre en fusion, ne con-
» tinuez la calcination, qu'après
» l'avoir pulvérisée de nouveau.

162.

« Faites calciner les substan-

Digitized by Google

» ces minérales, jusqu'à ce que
» l'évaporation du souffre ou de
» l'arsenic, cesse d'être sensible
» à la vue et à l'odorat, et jus-
» qu'à ce qu'une plaque de fer
» dont vous couvrirez ces subs-
» tances, n'en soit point atta-
» quée.

163.

« Faites calciner les pierres cal-
» caires et les coquilles, jusqu'à ce
» qu'elles fassent effervescence
» avec l'eau, qu'elles y excitent
» de la chaleur, et qu'elles y
» forment une pellicule saline et
» une pâte blanche qui se dessé-
» che à l'air libre, et y tombe
» en efflorescence.

164.

« Faites calciner les substan-

Digitized by Google

» ces osseuses, jusqu'à ce qu'el-
» les se convertissent en une ma-
» tière blanche et friable, qui
» se mêle avec l'eau, sans y ex-
» citer de la chaleur, et s'y pré-
» cipite sans donner, comme les
» pierres calcaires, une pellicule
» saline.

165.

« Le degré de feu nécessaire
» pour vitrifier les substances
» minérales, est trop violent
» pour être déterminé par des
» instrumens connus; les divers
» degrés de raréfaction du fer et
» les diverses espèces de couleur
» rouge que la vive action du
» feu lui fait éprouver, sont des
» moyens très-incertains.

Digitized by Google

166.

« Ne réduisez en verre les » substances demi-métalliques » et métalliques, qu'après les » avoir privées, autant qu'il est » possible, de soufre ou d'ar- » senic.

167.

« Faites fondre les chaux mé- » talliques, susceptibles de fu- » sion, dans des creusets de » bonne argille ; prenez garde » qu'il n'y entre ni charbon, ni » autre substance abondante en » phlogistique ; versez ensuite » sur une assiette d'argent, la » matière exactement fondue.

168.

« Un minéral en solution, pré-

Digitized by Google

» cipité par une substance qui
» a plus d'affinité avec le fluide,
» entraine toujours avec lui une
» petite portion de ce fluide, et
» souvent une partie de la subs-
» tance qui l'a fait précipiter.

169.

« Le précipité est-il insoluble
» dans l'eau, lavez-le plusieurs
» fois dans de l'eau du Rhône
» filtrée; mettez ensuite sur du
» papier gris, faites sécher à
» une douce chaleur; porphyri-
» sez, avant que de renfermer
» dans un flacon de crystal.

170.

« Si les lotions du précipité,
» quelque répétées qu'elles soient
» dans l'eau du Rhône filtrée,

Digitized by Google

» n'enlèvent pas les parties vo-
» latilles et hétérogènes, exposez-
» le à l'action du feu dans un
» creuset d'argille.

171.

« que tous les précipités s'exé-
» cutent dans des vases de grès
» ou de verre.

172.

« Que les substances demi-
» métalliques et métalliques,
» quoique données dans le com-
» merce pour très-pures, soient
» soumises à de nouvelles puri-
» fications, avant que de le faire
» entrer dans les préparations
» pharmaceutiques.

173.

« Ne faites éprouver aucun

Digitized by Google

» degré de chaleur ni de fer-
» mentation aux plantes dont vous
» voulez exprimer le suc.

174.

« Que les instrumens néces-
» saires pour l'expression des
» sucs végétaux, ne puissent
» rien leur communiquer d'é-
» tranger.

175.

« Les moyens employés pour
» la conservation des sucs tirés
» du règne végétal, ne mettent
» point ces sucs à l'abri de leur
» décomposition, au contraire
» souvent ils l'accélèrent.

176.

« Renouvellez le suc exprimé

Digitized by Google

» des plantes, toutes les douze
» heures en été, et toutes les
» vingt-quatre heures en hiver,
» avec la précaution de les te-
» nir dans un endroit frais et
» sec, pendant l'intervalle de
» leur administration.

177.

« Avant que de soumettre sous
» la presse, les plantes dont le
» suc est visqueux, broyez-les
» avec de l'eau pure, plutôt que
» de les y faire macérer.

178.

« Que le suc exprimé d'un
» végétal, éprouve le moins de
» chaleur possible pour sa cla-
» rification, et pour son union

Digitized by Google

» avec le sucre lorsqu'il s'agit
» de les réduire en syrop.

179.

« Les sucs exprimés des vé-
» gétaux, quelque dépurés qu'il
» soient, souffrent une altération
» sensible, lorsque vous les faites
» évaporer jusqu'à consistance
» de syrop, encore plus jusqu'à
» consistance solide, malgré vo-
» tre attention à y donner le
» degré de feu le plus léger.

180.

« Les sucs exprimés des vé-
» gétaux, différent des fluides
» produits par la macération,
» ou par l'infusion, ou par la
» décoction des mêmes végétaux
» dans l'eau.

Digitized by Google

181.

« Le suc exprimé d'un végé-
» tal, l'emporte souvent en ac-
» tivité et en vertus, sur le flui-
» de produit par la macération,
» ou par l'infusion, ou par la
» décoction de ce végétal dans
» l'eau

182.

« De tous les moyens employés
» pour clarifier les sucs expri-
» més des végétaux, le repos à
» un air frais et sec, est préfé-
» rable, s'il suffit pour la cla-
» rification, pourvu qu'il soit de
» courte durée.

183.

« Avant que d'administrer les
» sucs exprimés des plantes,

Digitized by Google

» qu'il n'est pas essentiel de
» clarifier, laissez-les déposer
» pendant une heure l'hiver, et
» pendant demi-heure l'été.

184.

« Que les gousses, les racines
» et les fruits dont vous voulez
» retirer la pulpe, soient sains
» et dans un état de parfaite
» maturité. que les racines soient
» récemment cueillies dans leur
» sol natal, ou dans un terrain
» avantageux.

185.

« Ne retirez les pulpes des
» fruits et des gousses, que
» l'instant avant leur adminis-
» tration.

186.

« Lorsque la trituration ne suffit

Digitized by Google

» pas pour extraire la subtan-
» ce pulpeuse d'un fruit, d'une
» gousse ou d'une racine, em-
» ployez le feu et l'eau pure,
» ou le feu seul, pourvu qu'il
» soit modéré.

187.

« Servez-vous du bain-marie
» ou de la machine de papin,
» pour retirer le mucilage des
» semences, des bois, des raci-
» nes, des os et des cartilages.

188.

« Que la quantité d'eau, con-
» tenue dans le bain-marie, pour
» extraire le mucilage des plan-
» tes ou des animaux, soit pro-
» portionnée à la quantité et
» à la qualité du mucilage.

Digitized by Google

189.

« Le mucilage tiré du végétal
» ou de l'animal, ne peut pas se
» conserver long-tems sans se dé-
» composer, et plus la chaleur
» de l'air environnant est consi-
» dérable, plus sa décomposi-
» tion est prompte.

190.

« Le mucilage tiré des semen-
» ces farineuses, est le plus nu-
» tritif ; celui des feuilles, des
» tiges et des racines l'est beau-
» coup moins : quand au muci-
» lage tiré des animaux, il nour-
» rit suivant l'espèce d'animal,
» son âge et les parties du corps
» dont il a été extrait.

Digitized by Google

191.

« Les bouillons faits, au bain-
» marie ou dans la machine de
» papin, avec des substances
» cartilagineuses ou osseuses, ne
» forment qu'une nourriture très-
» légère, incapable de restaurer
» les forces d'un convalescent, ni
» de soutenir, celles d'un homme
» en santé.

192.

« Lorsque vous voulez conver-
» tir en extrait, les sucs par ex-
» pression, et les fluides produits
» par la macération, ou par l'in-
» fusion, ou par la décoction
» aqueuse d'un végétal ou d'un
» animal, faites évaporer au bain-
» marie dans un vase de grès ou
de

Digitized by Google

» de faïance jusqu'à consistance
» épaisse, ou consistance so-
» lide.

193.

« Les extraits des substances
» végétales, se conservent d'au-
» tant plus, qu'ils attirent moins
» l'humidité de l'air, et qu'ils
» sont renfermés dans des vases
» exactement bouchés.

194.

« N'employez jamais l'esprit
» de vin, pour conserver les ex-
» traits de consistance molle ;
» ils en seroient altérés.

195.

« Renouvellez souvent les ex-
» traits de consistance molle, et



Digitized by Google

» toutes les années le plus grand
» nombre des extraits solides.

196.

« L'extrait d'une plante diffè-
» re essentiellement du suc par
» expression, et des fluides pro-
» duits par la macération, ou
» par l'infusion, ou par la
» décoction aqueuse de cet-
» te plante; il ne faut donc pas
» les prescrire indifféremment
» les uns pour les autres.

197.

« L'extrait ne l'emporte en ver-
» tus sur les fluides produis par
» macération, ou par infusion,
» ou par décoction, et sur le
» suc par expression, que lors-
» que l'évaporation enlève au mé-

Digitized by Google

» dicament des principes nui-
» sibles.

198.

« Des extraits de la même es-
» pèce de plante, faits en différ-
» rens tems, sont plus ou moins
» actifs suivant le sol, le tems
» où l'on a recueilli la plante,
» le degré de chaleur employé
» pour l'évaporation, et les vais-
» seaux où ils ont été préparés.

199.

« Ne préparez aucun extrait
» spiritueux ou aqueux, avec
» des substances végétales alté-
» rées par des insectes.

200.

« Que les amandes et les se-

» mences dont vous voudrez ex-
» primer l'huile, soient nouvel-
» les, desséchées à l'air libre,
» et mondées avec soin.

201.

« Que les instrumens employés
» pour l'expression des huiles,
» ne puissent leur communi-
» quer aucunes parties hétérogè-
» nes.

202.

« Employez le moins de cha-
» leur possible, pour favoriser
» l'expression des huiles.

203.

« Les huiles par expression,
» qui ne contiennent point de parties
» aromatiques, doivent être ino-
» dores et insipides.

Digitized by Google

204.

« Conservez les huiles par ex-
» pression, dans des vaisseaux
» de verre ou de grès exactement
» bouchés, que vous exposerez
» à un air froid et sec.

205.

« Les huiles par expression,
» récentes, inodores et insipides,
» se décomposent en parties, dans
» l'estomach et les intestins: leurs
» effets sur ces viscères, ne sont
» pas déterminés d'une manière
» exacte; leurs effets sur les
» tégumens, sont mieux connus;
» leurs effets sur les secondes
» voies, n'ont pas encore été
» observés.



Digitized by Google

206.

« Le sel essentiel d'une plante » diffère du suc exprimé de la » même plante, quoique la sa- » veur en paroisse souvent sem- » blable.

207.

« Les sels essentiels du règne » végétal qui nous sont connus » s'obtiennent par des moyens » différens ; les uns par ébulli- » tion, évaporation et crystalli- » sation ; les autres par expres- » sion du suc, évaporation et » crystallisation ; ceux-ci par dis- » tillation ou sublimation ; ceux- » là par la macération dans l'eau » ou dans le vinaigre, ou dans » l'esprit de vin, ou dans l'æther

Digitized by Google

» ou dans d'autres fluides, sui-
» vie de l'évaporation et de la
» crystallisation.

208.

« Les sels essentiels des résí-
» nes diffèrent les uns des au-
» tres par leur propriétés et leurs
» vertus, quoique la plupart se
» dissolvent en grande quantité
» dans l'esprit de vin, en petite
» quantité dans l'eau, et très-
» peu dans le vinaigre.

209.

« Les effets sensibles que la
» plupart des sels essentiels ti-
» rés du règne végétal produi-
» sent sur le corps humain, sont
» encore à observer.



Digitized by Google

210.

« Les *gommes naturelles* qui » s'écoulent naturellement ou » par incision des arbres et des » plantes, diffèrent des *gommes* » *artificielles* extraites des végé- » taux par le moyen de l'eau, » quoique les unes et les autres » soient appellées vulgairement » *gommes*; quoique les unes et » les autres étendues dans une » certaine quantité d'eau, soient » susceptibles de fermenter, et » de se changer par l'évapora- » tion en un corps plus ou moins » transparent et friable.

211.

« Les effets de diverses espè- » ces de gommes naturelles, sont

Digitized by Google

» à déterminer d'une manière
» plus exacte dans les espèces
» de maladies où l'on a coutu-
» me de les prescrire.

212.

« Les gommes artificielles du
» règne végétal, diffèrent essen-
» tiellement entr'elles par des
» principes dont les effets sur le
» corps humain, sont plus ou
» moins sensibles.

213.

« Que les différentes espèces
» de gommes, naturelles ou ar-
» tificielles, soient conservées sé-
» parément les unes des autres,
» dans des vaisseaux de verre
» exactement bouchés; qu'elles

» soient séches, entièrement so-
» lubles dans l'eau, et récentes,
» quoique plusieurs de ces gom-
» mes paroissent peu altérées au
» bout de quelques années.

214.

« Que le fluide tenant en so-
» lution une substance gommeu-
» se, soit renouvellé toutes les
» douze heures en hiver, et en
» été toutes les six heures, quand
» même il ne seroit destiné que
» pour' injection ou lotion.

215.

« Les diverses substances nom-
» mées *résines naturelles*, qui
» s'écoulent des arbres et des
» plantes, naturellement, ou par

Digitized by Google

» incision ; entièrement solubles
» dans l'esprit de vin, insolubles
» dans l'eau et inflammables,
» ne sont pas des corps homo-
» gènes ; elles contiennent cha-
» cune des principes particu-
» liers dont l'analyse chymique
» n'a démontré qu'un très-petit
» nombre, et dont les effets sen-
» sibles sur le corps humain,
» doivent faire essentiellement
» distinguer ces substances, les
» unes des autres.

216.

« La plupart des vertus attri-
» buées aux résines naturelles,
» ne sont pas approuvées par
» l'observation.

217.

« Les substances extraites des

Digitized by Google

» végétaux et des substances
» animales, par l'esprit de vin,
» nommées *résines artificielles*,
» insolubles dans l'eau, inflam-
» mables et susceptibles de pren-
» dre une consistance solide par
» l'évaporation, ne sont point
» des corps homogènes, mais
» des substances végétales com-
» posées de principes très-peu
» connus et qui les distinguent
» essentiellement les unes des
» autres, et des résines natures-
» les.

218.

« Les résines artificielles of-
» frent des médicamens dont
» les vertus et les effets ne sont
» point constatés par l'observa-
» tion.

Digitized by Google

219.

« Que les diverses résines, » naturelles ou artificielles, » soient pures, séches et con- » servées séparément dans des » vaisseaux de verre exactement » fermés.

220.

« Les substances nommées » *gommes-résines naturelles*, » qui s'écoulent des végétaux » naturellement, ou par incision, » solubles en partie dans l'esprit » de vin et en partie dans l'eau, » plus ou moins inflammables, » ne sont point des corps homo- » gènes ; elles contiennent cha- » cune des principes particuliers » dont l'analyse chymique n'a » démontré qu'un très-petit nom-

Digitized by Google

» bre, et dont les effets sensi-
» bles sur le corps humain,
» doivent essentiellement faire
» distinguer ces substances, les
» unes des autres.

221.

« La plupart des vertus attri-
» buées aux gommes-résines
» naturelles, ne sont point con-
» firmées par l'observation.

222.

« Les substances extraites des
» végétaux et des animaux,
» par le vin, ou l'eau-de-vie,
» ou l'æther, ou le vinaigre ap-
» pellées *gommes résines artifi-*
» *cielles*, solubles en partie dans
» l'esprit de vin, et en partie
» dans l'eau, plus ou moins in-

Digitized by Google

» flammables, ne sont point des
» corps homogènes, mais elles
» contiennent des principes in-
» connus, qui les distinguent
» essentiellement les unes des
» autres, et des gommes-résines
» naturelles.

223.

« Les vertus et les effets at-
» tribués aux gommes-résines
» artificielles, ne sont pas cons-
» tatés par l'observation.

224.

« Ne purifiez ni les gommes
» naturelles; ni les résines natu-
» relles, ni les gommes-résines
» naturelles; contentez-vous
» d'en choisir les morceaux les
» plus purs; s'ils sont mous, ex-

Digitized by Google

» posez-les au soleil, entre deux
» feuilles de papier gris, avant
» que de les renfermer dans
» des vaisseaux de verre exacte-
» ment bouchés.

225.

« Distillez au bain-marie les
» plantes aromatiques et les plan-
» tes inodores, pour retirer des
» premières, l'eau aromatique;
» et des secondes, l'eau inodo-
» re.

226.

« Distillez au bain-marie,
» avec une petite quantité d'eau
» du Rhône filtrée, les plantes
» séches récentes, aromatiques
» ou inodores, et n'employez
» point d'eau pour la distillation
» des plantes aqueuses.

Digitized by Google

227.

« Avant de distiller au bain-
» marie, les plantes aromatiques
» desséchées, faites-les macérer
» pendant vingt-quatre heures en
» hiver, et douze heures en été,
» dans la cucurbite du bain-
» marie, avec suffisante quan-
» tité d'eau du Rhône filtrée, ou
» d'eau distillée de la même
» plante, ou d'esprit de vin.

228.

« Lorsque vous voudrez dis-
» tiller à feu nud, des plantes
» aqueuses aromatiques ou ino-
» dores, ajoutez une petite quan-
» tité d'eau du Rhône filtrée.

229.

« L'eau distillée d'une plante

Digitized by Google

» aromatique, soit au bain-marie,
» soit à feu nud, avec l'eau, ou
» avec l'esprit de vin, ne perdra
» son goût de feu, que par un
» long séjour dans un endroit
» frais, ou en la laissant long-
» tems dans une bouteille con-
» tinuellement environnée de
» glace.

230.

« La plupart des eaux distil-
» lées, aromatiques spiritueuses,
» sont aussi-tôt après leur distil-
» lation, d'une odeur et d'une
» saveur moins forte et moins
» suave que plusieurs semaines
» après.

231.

« Les eaux distillées, aroma-
» tiques spiritueuses, rectifiées

Digitized by Google

» par une seconde distillation,
» sont plus agréables au goût et
» à l'odorat, que les eaux aro-
» matiques spiritueuses distillées
» une seule fois.

232.

« L'eau distillée d'une plante
» aromatique, est quelquefois
» nuisible, tandis que l'infusion
» de la même plante ne l'est
» pas, ce qui arrive très-rare-
» ment des plantes inodores.

233.

« Ne substituez jamais les
» eaux distillées des plantes aro-
» matiques, aux fluides produits
» par la macération, ou par l'in-
» fusion, ou par la décoction
» des mêmes plantes; les eaux

Digitized by Google

» aromatiques n'en possèdent ni
» les vertus, ni la saveur, ni
» la couleur.

234.

« Les eaux distillées des plan-
» tes inodores, ne jouissent point
» des vertus du suc, ni de celles
» de l'infusion aqueuse des mê-
» mes plantes, malgré l'odeur
» herbacée dont ces eaux jouis-
» sent, malgré leur saveur fade,
» malgré leur promptitude à se
» décomposer pendant les cha-
» leurs de l'été, et à donner un
» sédiment plus ou moins vis-
» queux.

235.

« Préférez l'eau du Rhône fil-
» trée, aux eaux distillées des
» plantes inodores.

Digitized by Google

256.

« Pour rendre plus actives
» les eaux aromatiques spiritu-
» euses ou aqueuses, réitérez
» leur distillation au bain-marie,
» sur une plus ou moins grande
» quantité des plantes récentes,
» avec la précaution d'arrêter la
» distillation lorsque la liqueur
» contenue aura passé aux trois
» quarts dans le récipient.

257.

« Les effets des eaux aroma-
» tiques spiritueuses, tiennent
» plus de l'esprit de vin, que
» des plantes qui entrent dans
» leur composition.

258.

« Les vertus des eaux aroma-

Digitized by Google

» tiques spiritueuses et des eaux
» aromatiques aqueuses, sont
» très-incertaines.

239.

« Pour retirer par la distilla-
» tion, l'huile essentielle d'une
» plante aromatique, faites ma-
» cérer cette plante en hiver
» pendant vingt-quatre heures,
» et en été pendant douze heu-
» res, dans suffisante quantité
» d'eau du Rhône filtrée, ou
» d'eau distillée de la même
» plante; distillez ensuite au de-
» gré de chaleur de l'eau bouil-
» lante.

240.

« Versez dans un entonnoir
» de verre, les fluides qui ont

Digitized by Google

» passé dans le récipient ; tentez
» l'orifice inférieur de l'entonnoir ;
» bouché, jusqu'à ce que l'huile
» se soit réunie.

« Si elle est plus pesante que
» l'eau, débouchez l'entonnoir ;
» recevez aussi-tôt l'huile essen-
» tielle dans un flacon de crys-
» tal.

« Si elle est plus légère, lais-
» sez écouler l'eau qui la tient
» en suspension, ou faites filtrer
» l'huile essentielle par une me-
» che de coton.

« Rectifiez ensuite par une
» seconde distillation.

241.

« Le degré de chaleur de l'eau
» bouillante suffit pour retirer

Digitized by Google

» par la distillation, l'huile es-
» sentielle de la plupart des
» plantes aromatiques indigè-
» nes; tandis que le plus grand
» nombre des plantes aromati-
» ques exotiques, exige un degré
» de chaleur supérieur à celui
» de l'eau bouillante, degré
» qu'on procure en saturant de
» sel marin ou de tartre vitrio-
» lé, l'eau contenue dans la cu-
» curbite.

242.

« La plupart des plantes aro-
» matiques fournissent avec plus
» de facilité leur huile essentielle,
» étant desséchées, que lors-
» qu'elles sont récentes.

243.

« Soumettez à chaque distilla-
tion,

Digitized by Google

» tion, une grande quantité de
» plantes aromatiques, vous en
» retirerez à proportion beaucoup
» plus d'huile essentielle.

244.

« Les plantes aromatiques, ne
» fournissent point tous les ans
» à la distillation, de l'huile
» essentielle de même qualité,
» ni en même quantité, quoique
» cueillies dans le même sol et
» dans la même saison.

245.

« Les huiles essentielles des
» diverses espèces de plantes
» aromatiques, varient entr'elles
» par l'odeur, la saveur, la cou-
» la pesanteur et la consistance;
» mais ces différences ne peuvent



Digitized by Google

» être déterminées d'une manière exacte.

246.

« Les huiles essentielles de la » plupart des plantes exotiques, » ont plus de pesanteur que celles des plantes indigènes, et » quelquefois moins de fluidité.

247.

« Plus les huiles essentielles » sont épaisses et pesantes, plus » elles peuvent se conserver.

248.

« Ne jugez pas toujours de la » bonté des huiles essentielles, » par la couleur qui est souvent » exposée à varier suivant la » température, le tems de la cul- » ture, le sol et le dégré de cha-

Digitized by Google

» leur employé pour la distilla-
» tion.

249.

« Les huiles essentielles doi-
» vent être conservées dans des
» flacons de verre que vous
» fermerez exactement avec un
» bouchon de crystal usé à l'é-
» meri, recouvert de lut gras
» et de vessie de cochon.

250.

« L'huile essentielle qui a
» perdu en partie sa fluidité,
» sa couleur, sa saveur et son
» odeur, quoique rectifiée par
» distillation sur la plante ré-en-
» te, ne doit jamais être préfé-
» rée à l'huile essentielle, qui



Digitized by Google

» n'a souffert aucune altéra-
» tion.

251.

« Les huiles essentielles sont
» souvent falsifiées, ou avec les
» huiles essentielles de moindre
» valeur et d'une odeur analo-
» gue, ou avec l'esprit de vin,
» ou avec les huiles d'olives,
» d'amandes, et de ben; ce qu'il
» est très-difficile de reconnoî-
» tre par la saveur, l'odeur,
» la couleur et la pesanteur spé-
» cifique, par la distillation, par
» le mélange de l'eau, par celui
» de l'esprit de vin, et par l'ex-
» position à l'air libre, ou à une
» chaleur douce, d'un linge im-
» bu de ces huiles.

Digitized by Google

252.

« Les effets de chaque espè-
» ce d'huile essentielle sur le
» corps humain, sont différens
» et peu connus.

253.

« Les vertus des huiles essen-
» tielles, sont aussi incertaines
» que celles des eaux aromati-
» ques.

254.

« Que le vin employé en phar-
» macie, soit généreux, et de la
» première qualité.

255.

« Que l'eau-de-vie ne soit ti-
» rée que des vins généreux.



Digitized by Google

256.

« Remplissez de vin les trois » quarts d'une vaste cucurbite » de grès, adaptez-y un chapi- » teau d'étain, armé d'un ser- » pentin, muni d'un récipient de » verre : donnez à la cucurbite » un degré de chaleur qui appro- » che du soixantième degré au des- » sus de la glace, suivant le ther- » momètre de Réaumur : cessez la » distillation, dès que l'eau-de-vie » commence à donner une saveur » et une odeur d'empyreume.

257.

« Les eaux-de-vie tirées des » diverses substances végétales, » diffèrent essentiellement les » unes des autres, par l'odeur,

Digitized by Google

» le goût et par d'autres effets
» plus ou moins sensibles.

« Gardez-vous de les substi-
» tuer les unes aux autres.

258.

« Distillez l'eau-de-vie au
» bain-marie, pour en obtenir
» l'esprit de vin.

259.

« Distillez l'esprit de vin au
» bain-marie, sans le mêler avec
» aucune substance ; rejetez le
» phlegme superflu ; réitérez la
» distillation jusqu'à ce qu'il soit
» pur ; n'employez jamais pour
» diminuer le nombre de ces
» distillations, ni craie blanche,
» ni alchali fixe, ni chaux vive,



Digitized by Google

» ni chaux éteinte à l'air, ni même la mie de pain.

260.

« L'acide végétal produit par » la fermentation, ne donne » point un acide concentré, mais » un acide plus pur.

261.

« Concentrez par la gelée, » l'acide végétal fluide produit » par la fermentation.

262.

« Les sucs acides végétaux » diffèrent les uns des autres, » par leurs principes particuliers; » principes que vous efforcerez » de conserver, lorsque vous purifierez ces sucs.

263.

« Les liqueurs produites par

Digitized by Google

» la fermentation vineuse, tel-
» les que le vin, la bière et le
» cidre, donnent chacune, par
» la fermentation acéteuse, un
» acide plus distinct par sa sa-
» veur, que par son odeur.

264.

« Les acides végétaux retirés
» des sels neutres minéraux par
» la distillation, tiennent pour
» l'ordinaire en solution une
» portion du minéral; en con-
» séquence ne les administrez
» jamais intérieurement sans les
» avoir rectifiés, quelque purs
» qu'ils vous paroissent.

265.

« Conservez les acides végétaux
» fluides dans des bouteilles de
» verre exactement fermées avec



Digitized by Google

» un bouchon de crystal usé à
» l'émeri.

266.

« Que les acides végétaux sous
» forme concrète, soient purs,
» blancs et parfaitement crys-
» tallisés.

267.

« Que les acides minéraux
» soient extrêmement purs.

268.

« Soyez toujours pourvus des
» acides minéraux, sous trois de-
» grés de concentrations.

« 1.° concentrés ou privés de
» la plus grande quantité possible
» d'eau étrangère.

« 2.° Médiocrement concen-
» trés, ou contenant une portion
» sensible d'eau étrangère.

Digitized by Google

« 3.° Affoiblis, ou mêlés avec » beaucoup d'eau étrangère.

269.

« Les acides minéraux du com- » merce sont pour l'ordinaire al- » térés.

« Préparez vous-même l'acide » nitreux, l'acide marin et même » l'acide vitriolique, quoique » l'acide vitriolique du commer- » ce passe pour très-pur, étant » rectifié.

270.

« Exposez, le moins qu'il est » possible, les acides minéraux » à l'action de l'air libre : en » conséquence tenez-les dans des » flacons de verre exactement » fermés avec un bouchon de

Digitized by Google

» crystal usé à l'émeri, recou-
» vert de lut gras et de vessie
» de cochon.

271.

« L'usage interne des acides
» minéraux est ordinairement
» nuisible ; celui des acide végé-
» taux est souvent utile.

272.

« L'usage externe des acides
» minéraux, est souvent plus
» avantageux que celui des acides
» végétaux, mais il exige plus
» d'expérience et de précau-
» tions.

273.

« L'alchali volatil retiré des
» diverses substances animales,
» ne diffère pas sensiblement à

Digitized by Google

» l'analyse chymique, de l'alchali
» volatil du sel ammoniac.

274.

« Rejetez l'alchali volatil du
» commerce, et retirez le vous-
» même du sel ammoniac.

275.

« L'alchali volatil sous forme
» concrète, plus actif et d'une
» odeur moins piquante que l'al-
» chali volatil fluide, absorbe
» plus d'huile essentielle.

276.

« Pour unir avec plus de fa-
» cilité les huiles essentielles avec
» l'alchali volatil, prenez pour
» intermède l'esprit de vin.

Digitized by Google

277.

« L'alchali volatil, de quelque » substance qu'il soit tiré, paroît » produire les mêmes effets sur » le corps humain.

278.

« L'alchali fixe retiré par l'in- » cinération des végétaux, lessi- » vé, évaporé, desséché à un » feu violent et mis en fusion, » ne retient aucun principe de » ces végétaux, que l'alchali fixe » propre à quelques plantes, » et le sel neutre, que le feu n'a » pu décomposer.

279.

« A l'analyse chymique, l'al- » chali fixe de tartre diffère plus » de l'alchali fixe tiré de la soude

Digitized by Google

» ou du sel marin, que l'alchali
» fixe de la soude ne diffère du
» natrum.

280.

« Purifiez l'alchali fixe de tar-
» tre par la lessive, l'évapora-
» tion, la dessication et la fusion.

281.

« Purifiez l'alchali fixe miné-
» ral, par la lessive, l'évaporation
» et la crystallisation.

282.

« Conservez les diverses espè-
» ces d'alchalis fixes, dans des
» vaisseaux de verre exactement
» fermés avec un bouchon de
» crystal usé à l'émeri.

283.

« L'alchali fixe végétal, et l'al-

Digitized by Google

» chali fixe minéral, ont des
» vertus particulières, et pro-
» duisent sur le corps humain
» des effets différens; ne les pres-
» crivez pas l'un pour l'autre.

284.

« Faites évaporer à un feu
» doux, les liqueurs salines dont
» vous voulez retirer des sels
» parfaitement crystallisés; que
» la durée de l'évaporation soit
» proportionnée à la quantité
» d'eau qui tient les sels en so-
» lution: lorsque les sels conte-
» nus sont solubles, presqu'en
» aussi grande quantité dans
» l'eau froide que dans l'eau
» chaude, l'évaporation doit être
» continuée plus long-tems que
» pour les sels qui sont solubles

Digitized by Google

» en plus grande quantité dans
» l'eau chaude que dans l'eau froide.

285.

« La pellicule qui se forme
» pour l'ordinaire à la surface
» d'une liqueur prête à fournir
» des crystaux salins, n'est pas
» toujours le signe qui doit guider
» celui qui veut obtenir des crys-
» taux réguliers et purs.

286.

« Laissez refroidir lentement
» la liqueur saline parvenue au
» degré d'évaporation nécessaire
» pour la crystallisation, les crys-
» taux n'en seront que plus grands
» et plus réguliers.

287.

« Les crystaux de sels, qui ne

Digitized by Google

» s'emparent pas avec promptitude de l'humidité de l'air, » doivent être égouttés et séchés » sur du papier gris, avant que » d'être enfermés dans des vases » de verre exactement bouchés.

288.

« Que l'eau dans laquelle vous » ferez dissoudre les sels, soit » très-pure, exempte de sélénites et autres corps hétérogènes.

289.

« Faites évaporer à un feu » doux et jusqu'à parfaite siccité, les sels neutres qui s'emparent promptement de l'humidité de l'air; renfermez les » aussitôt dans des vases de verre exactement bouchés.

Digitized by Google

290.

« Faites dissoudre dans l'eau » pure, tous les sels neutres du » commerce, quoiqu'ils vous » paroissent bien crystallisés ; » filtrez, faites évaporer et crys- » talliser.

291.

« Efforcez-vous de constater » par des effets particuliers de » chaque espèce de sels neutres.

292.

« Préférez pour toutes les pré- » parations pharmaceutiques, la » méthode la plus prompte, la » moins dispensieuse et la plus » capable de conserver aux mé- » dicamens leurs principes es- » sentiels.

Digitized by Google

293.

« Les préparations pharmaceutiques où l'on fait entrer le suc, » ou l'infusion, ou l'extrait d'un » végétal, n'ont pas tous les ans » le même degré de couleur, » d'odeur et de saveur, quoi- » qu'elles aient été faites de la » même manière.

294.

« Le mélange de l'eau pure » avec les semences mucilagi- » neuses et abondantes en huile, » nommé *émulsion*, est d'autant » plus susceptible de se décom- » poser, que la chaleur de l'at- » mosphère est plus considéra- » ble; en conséquence, que l'é- » mulsion soit renouvellée en

Digitized by Google

» été toutes les six heures, et en
» hiver toutes les douze heu-
» res.

295.

» Ne faites entrer dans l'émulsion
» aucune espèces d'acides, ou de
» teintures, ou d'eaux spiritueu-
» ses, ou d'alcalis, sous pré-
» texte de la rendre plus active
» ou plus agréable au goût et
» à l'odorat.

296.

» Que le suc pur, blanc, bril-
» lant, solide, fragile, facile à
» réduire en poudre, entièrement
» soluble dans l'eau, d'une sa-
» veur très-douce, soit préféré
» à la cassonade, pour les
» compositions pharmaceutiques.

Digitized by Google

297.

« Que le miel à employer pour » les préparations pharmaceutiques, soit récent, blanc, grenu, » d'une consistence épaisse, visqueux, entièrement soluble » dans l'eau, d'une saveur très-» douce, d'une odeur légèrement » aromatique.

298.

« Rejetez le miel jaunâtre, » d'une saveur douce et âcre, » privé en partie de son odeur » aromatique. «

*Fin du 43.me volume.*

Achevé d'imprimer le 31 X.bre 1809.

Digitized by Google

# ESSAI
# CHRONOLOGIQUE
## POUR SERVIR A L'HISTOIRE
# DE TOURNAY,

Par M. HOVERLANT,
Propriétaire et Ex-Législateur.

*Avec le Portrait de l'Auteur.*

SUPPLÉMENT.

TOME XLIV

A COURTRAY,
Chez l'AUTEUR, rue de Tournay,
Section St. George, N. 648.
Et à TOURNAY, chez D. CASTERMAN,
Libraire-Imprimeur.
(M. D. CCC. X.)

Digitized by Google

« On sait que la diète, ou les alimens » légers et boissons qui se prescrivent aux » malades, contribuent souvent à leur gué- » rison autant que les autres parties du » régime et que les remèdes mêmes. »

Voyez *Connoissance pratique des medicamens, par Lewis, vol. premier, avertissement page* 6.

Digitized by Google

# HISTOIRE
# DE TOURNAY.

## SUPPLÉMENT.

### PHARMACIE.

*Suite.*

299.

PARMI les substances con-
» nues, le sucre et le miel sont
» les plus propres à conserver



Digitized by Google

» différentes parties des végétaux,
» telles que fruits, les tiges, les
» sucs, et les fluides retirés
» par la macération, l'infusion,
» ou la décoction.

300.

« Le sucre est préférable au
» miel pour la conservation des
» substances médicamenteuses ;
» il est moins désagréable, et
» plus difficile à fermenter, lors-
» qu'il s'y trouve uni dans une
» juste proportion : il absorbe
» plus de fluide, il s'empare moins
» de l'humidité de l'air, il exi-
» ge moins de feu pour les pré-
» parations.

301.

« Les sirops et les autres pré-

Digitized by Google

» parations liquides où le miel
» se trouveroit en plus grande
» quantité qu'il ne faut pour
» leur conservation, ne sont point
» sujètes à s'altérer, comme cel-
» les où le sucre domine jus-
» qu'à se crystalliser.

302.

« Employez le bain-marie pour
» faire fondre le sucre blanc,
» pulvérisé et tamisé, dans le
» liquide destiné pour syrop.

303.

« Que le syrop soit saturé de
» sucre, jusqu'au degré où il
» est sur le point de déposer du
» sucre candi.

304.

« Les proportions qu'on a é-

» tablies pour la composition et
» la conservation des syrops,
» ne sauroient convenir à toutes
» les espèces de liquides.

« Ne prenez donc pas pour
» règle invariable les proportions
» suivantes : deux livres moins
» une once de sucre rafiné sur
» une livre des liquides appro-
» chant de la limpidité et de la flui-
» dité de l'eau; deux livres moins
» deux onces, sur une livre du
» suc exprimé d'une plante: deux
» livres moins trois ou 4 onces
» sur une livre de suc visqueux;
» une livre et douze onces, sur
» une livre de suc acide, une livre
» et 8 onces, sur une livre devin.

305.

« La pesanteur spécifique des

Digitized by Google

» sirops, comparée au poids de
» l'eau, ne détermine pas avec
» assez de précision, la quan-
» tité de sucre nécessaire pour
» leur conservation : ne prenez
» donc pas pour règle la com-
» paraison suivante : une bouteil-
» le du contenu d'une once d'eau,
» doit contenir une once, deux
» drachmes et quarante-cinq à
» cinquante grains de syrop,
» suivant la pesanteur du fluide,
» la chaleur de l'athmosphère
» étant à dix degrés au dessus de
» la glace.

306.

« Employez pour les syrops,
» le moins de chaleur qu'il est
» possible, afin de conserver l'o-
» deur, la saveur et la couleur des



Digitized by Google

» substances, qui les composent.

307.

« Le syrop qui dépose du su-
» cre candi, ne tarde pas à s'al-
» térer, si vous n'avez la précau-
» tion de le transvaser.

308.

« Les syrops mucilagineux o-
» paques, ou transparens, sont
» plus sujets à s'altérer, que les
» syrops transparens qui renfer-
» ment peu de mucilage.

309.

« La quantité de miel nécessai-
» re pour la conservation d'un
» syrop, est très-difficile à déter-
» miner par la pesanteur spéci-
» fique du syrop, comparée à cel-
» le de l'eau; ne prenez donc

Digitized by Google

» pas pour règle la comparaison
» suivante: une bouteille du con-
» tenu d'une once d'eau, doit
» contenir une once et quarante
» ou quarante-huit grains de sy-
» rop, suivant la pesanteur des
» différens sucs, ou des infusions
» la chaleur de l'athmosphère
» étant à dix degrés au dessus de
» la glace.

310.

» Le degré de consistance né-
» cessaire pour la conservation
» des différens syrops, ne peut
» être déterminé d'une manière
» générale.

311.

» Les syrops où il entre des
» substances animales, doivent



Digitized by Google

» être employés aussitôt après
» leur préparation.

312.

« Les syrops ne sont utiles que
» pour conserver les principes
» d'une substance végétale que
» la dessication pourroit enlever
» ou détruire.

313.

« Conservez les syrops dans
» des petites bouteilles de verre
» exactement bouchées, que vous
» tiendrez à l'abri de l'humidité
» et de la chaleur.

314.

« N'employez pas les syrops
» dont la surface s'est recouverte
» d'une pélicule moisie ; plus elle

Digitized by Google

» est épaisse, plus ces syrops sont
» altérés.

315.

« Rejetez les syrops qui sont
» troubles, au lieu d'être trans-
» parens.

316.

« Evitez dans les syrops, le
» mêlange de plusieurs substan-
» ces végétales ; plus ils sont
» simples, plus il est utile de
» connoître leurs effets, et moins
» ils s'altèrent.

317.

« Le looch, préparation dont la
» consistance approche plus de
» celle du miel, que de la consis-
» tance du syrop, ne doit admettre
» ni liqueurs spiritueuses, ni aci-
» des, ni alcalis.

Digitized by Google

518.

« Employez pour la composition du looch le plus petit nombre possible de substances; » il vous sera plus facile d'en » constater les effets et les vertus.

519.

« Que les substances qui composent le looch, se séparent difficilement les unes des autres » par le repos ; que le mélange » en soit opaque, d'une saveur » agréable, d'une couleur égale.

520.

« Renouvellez le looch, en » été toutes les douze heures, » et en hiver toutes les vingt-» quatre heures.

Digitized by Google

321.

« Que les électuaires soient » lisses, sans grumeaux, d'une » couleur égale, et d'une con- » sistance à peu près semblable » à la térébenthine.

322.

« Pour prendre la consistance » d'électuaire, les racines, les » écorces, les bois, les tiges, les » fleurs et les feuilles, réduites en » poudre subtile, absorbent envi- » ron 3 parties de syrop, les gom- » mes-résines sèches, elles résines » réduites en poudre, environ poids » égal; les substances minérales » pulvérisées, environ la moitié » de leur poids; les terres cal- » caires et gypseuses pulvérisées,

Digitized by Google

» environ les deux tiers de leur
» poids, les sels neutres pulvé-
» risés ; environ la moitié de leur
» poids.

323.

« Reformez tout électuaire
» qui commence à éprouver de
» la fermentation.

324.

« N'employez jamais les élec-
» tuaires purgatifs ou altérans, la
» multitude des substances dont
» ils sont composés, ne permet
» pas, d'en déterminer les vertus.

325.

« Que les substances qui com-
» posent les opiates, forment un
» mêlange exact, d'une couleur
» et d'une saveur égale, d'une

Digitized by Google

» consistance plus épaisse que le
» miel, et approchant de celle
» de l'électuaire.

326.

« Renouvellez les opiates, lors-
» qu'elles commencent à se des-
» sécher, ou à fermenter.

327.

« Ne regardez pas les syrops
» comme seuls expédiens des o-
» piates; les jaunes d'œufs et le
» miel, sont souvent plus utiles.

328.

« Les opiates ne doivent pas
» toujours contenir de l'opium,
» quoiqu'elles tirent leur nom
» de cette substance.

329.

« Les conserves doivent avoir

Digitized by Google

» la même consistance que les
» opiates, et pour excipient, un
» syrop fait avec du sucre.

330.

« Que la plupart des conser-
» ves soient composées du végé-
» tal pulvérisé, et d'un syrop
» ayant pour base la même es-
» pèce de végétal.

331.

« Que la conserve soit égale
» en couleur et en consistance,
» sans grumeaux et sans sucre
» candi.

332.

« Que la couleur, la saveur
» et l'odeur du végétal, subsis-
» tent dans les conserves.

333.

« Rejetez toute conserve qui

Digitized by Google

» éprouve un commencement de
» fermentation.

334.

« Ne préparez le plus grand
» nombre des conserves, qu'au
» moment de leur prescription.

335.

« N'employez que les confitu-
» res faites dans votre laboratoire.

336.

« La dose du sucre, pour les
» diverses espèces de confitures,
» ne sauroit être déterminée : la
» qualité et l'état du végétal des-
» tiné à être confit, doivent en
» décider.

337.

« Que l'huile destinée à rece-
» voir les principes aromatiques
» des substances végétales en

Digitized by Google

» animales, soit récente, inodore » et insipide. ( * )

338.

« Exposez à la chaleur de l'atmosphère ou du soleil, dans » une quantité suffisante d'huile » par expression, les parties » d'une plante abondante en » principes aromatiques, vous » aurez une huile aromatique » par macération.

« Si la chaleur du soleil ne

( * ) C'est en Belgique, spécialement que les commissaires préposés par la loi, à la visite des boutiques de pharmacie doivent être soigneux de rejeter les médicamens où se trouvent de mauvaises huiles, parceque les huiles de la Calabre, de la Provence, &c. conviennent aux médicamens, l'usage de celles du pays Belgique, y sont plus nuisibles que salutaires.

Digitized by Google

» suffit pas, ayez recours au » bain-marie.

339.

« Conservez les huiles aroma- » tiques par macération, dans » des flacons de verre, exacte- » ment fermés avec un bouchon » de crystal usé à l'éméri et re- » couvert de lut gras.

« Rejetez ces huiles, dès qu'el- » les commencent à rancir.

340.

« Que les huiles aromatiques » par macération, soient soumi- » ses à la chaleur la plus douce » lorsqu'il faut employer le feu » pour les unir avec d'autres » substances.

341.

« Que la macération dans l'eau-

Digitized by Google

» prit de vin, des substances,
» végétales, animales et minéra-
» les, se fasse au bain-marie, ou
» même à une chaleur plus dou-
» ce, à moins qu'il ne soit es-
» sentiel de les faire macérer à
» froid.

542.

« Pour les teintures, les beau-
» mes spiritueux, les élixirs, et
» les quintessences, employez
» l'eau-de-vie, ou l'esprit de vin
» ou l'æther vitriolique, suivant
» l'espèce des principes à extrai-
» re du végétal, de l'animal, ou
» du minéral, et suivant le de-
» gré d'activité que doivent avoir
» ces compositions.

543.

« Préparez les teintures com-

Digitized by Google

» posées, en versant quantité
» suffisante d'esprit de vin, sur
» le mêlange égal des substances
» que vous aurez exactement
» divisées : faites ensuite digérer
» à la chaleur la plus douce ;
» filtrez à travers le papier gris,
» et conservez dans des flacons
» de verre exactement fermés
» avec un bouchon de crystal
» usé à l'émeri.

344.

« Pour obtenir les teintures
» composées, ne commencez
» point la macération par les
» substances les moins solubles
» dans l'esprit de vin, pour ter-
» miner par les substances les
» plus solubles.

Digitized by Google

345.

« Les teintures végétales faites » avec l'esprit de vin, se décom- » posent, lorsqu'on les mêle avec » un véhicule aqueux ; pour évi- » ter en partie cette décomposi- » tion, employez les intermèdes, » tels que le sucre ou le miel.

346.

« Les teintures spiritueuses » végétales, qui passent pour ne » tenir en solution que la partie » résineuse du végétal, contien- » nent toujours d'autres princi- » pes médicamenteux plus con- » nus par leurs effets sur le corps » humain, que par leur propriété » chymiques.

347.

« Les teintures végétales et

Digitized by Google

» particulièrement les teintures
» animales, s'altèrent avec le
» tems dans les vaisseaux fermés
» et plus promptement lorsquelles
» communiquent avec l'air libre.

348.

« Les vertus des diverses tein-
» tures spiritueuses, n'ont pas été
» démontrées par l'observation.

349.

« Les ratafiats, fluides com-
» posés d'esprit de vin, de subs-
» tances végétales et de sucre;
» faits ou par macération, ou par
» distillation, ou par macération et
» distillation, sont propres à flatter
» le goût, et cependant convien-
» nent rarement dans les espè-
» ces de maladies, où ils ont été
» employés.

Digitized by Google

350.

« Preférez les ratafiats simples » aux ratafiats composés; et con- » servez les unes et les autres » dans des flacons de verre exacte- » ment fermés avec un bouchon » recouvert de lut gras.

351.

« La mixture composée d'une » multitude d'eaux distillées spi- » rituenses, d'huiles essentielles » et de teintures, forme un mê- » lange plus nuisible qu'utile, » quoique susceptible de se con- » server long-tems sans s'alté- » rer. (*)

352.

« Que le julep ou potion, soit

(*) Voyez cet ouvrage, vol. pag. note sur les élixirs.

composé

» composé de substances qui » restent exactement unies; qu'il » soit fluide, transparent, d'un » odeur et d'une saveur agréa- » ble, lorsque l'indication le per- » met.

353.

« Moins le julep admettra de » substances dans sa composition, » plus ses effets et ses vertus de- » viendront sensibles, plus le » mêlange sera exact, plus la sa- » veur et l'odeur seront agréa- » bles.

354.

« Renouvellez souvent le ju- » lep, principalement en été, » excepté qu'il ne contienne » une grande quantité de fluide » spiritueux.



Digitized by Google

355.

« Préférez au julep composé, » la macération, ou l'infusion, » ou la décoction de la substance qui en fait la base.

356.

« Etes-vous forcé de faire entrer dans le julep, une substance immiscible, agitez-le » long-tems et avec force, avant » que de l'administrer au malade.

357.

« Que le collyre soit fluide, » transparent même, lorsqu'il admet un grand nombre de substances dans sa composition.

358.

« Appliquez sur l'œil, des

Digitized by Google

» linges imbus du collyre, et
» lorsque par ce moyen il ne
» peut pénétrer en assez grande
» quantité, injectez-le douce-
» ment dans l'œil, à dose plus
» ou moins forte, suivant l'indi-
» cation.

359.

« Commencez par les collyres
» les plus doux, avant que d'en
» venir à ceux qui sont plus
» actifs.

360.

« Plus le collyre sera simple
» plus il sera facile d'en constater
» les effets et les vertus.

361.

» Eloignez de la composition
» des collyres, l'esprit de vin,



Digitized by Google

» les acides, et particulièrement
» les acides minéraux.

362.

« Le gargarisme doit flatter
» le goût, s'il est possible, et jouir
» d'une grande fluidité.

363.

« Que le gargarisme ne ren-
» ferme aucune substance vé-
» néneuse : souvent il en passe
» une partie dans l'estomac,
» malgré les efforts du malade.

364.

« Que le parfum humide, à
» inspirer par le nez, ou à di-
» riger sur une partie quelcon-
» que du corps, soit fait avec
» une seule plante en ébullition

Digitized by Google

» dans suffisante quantité d'eau.

365.

« Il n'est pas indifférent que
» le malade inspire plus ou moins
» de tems, la vapeur qui s'élè-
» ve de l'eau pure en ébullition
» ou de la décoction d'une plan-
» te.

366.

« Les injections doivent être sous
» forme fluide, ne contenir que des
» substances exactement unies,
» être d'une chaleur approchant
» de celle de la partie du corps
» où on injecte, et être faites
» avec précaution.

367.

« Que les substances à injec-
» ter dans l'anus, soient fluides,



Digitized by Google

» exactement mêlées ou dissou-
» tes ; qu'elles ne surpassent pas
» en chaleur le trentième degré
» audessus du terme de la glace,
» au thermomètre de Réaumur;
» que l'intestin rectum soit au-
» paravant dégagé des matières
» qui s'opposeroient à l'introduc-
» tion du liquide.

368.

« Déterminez exactement l'heu-
» re et la durée, pour les dou-
» ches, les lotions et les fomen-
» tations, avec les fluides froids
» ou chauds naturels, ou prépa-
» rés.

369.

« Pour les bains, les demi-bains
» et les lave-pieds, chauds ou

Digitized by Google

» froids, l'eau du Rhône est pré-
» férable à celle de la Saône, et l'eau
» de la Soône, à celle des puits.

370.

« Les bains peuvent être de
» fluides simples, ou compo-
» sés, naturels ou préparés, avoir
» divers degrés de chaleur, être
» de plus ou moins longue du-
» rée, suivant l'espèce de ma-
» ladie, le sexe, l'âge, le tem-
» pérament et les habitudes du
» sujet, la saison et le climat.

371.

« Que l'eau du Rhône desti-
» née pour les bains domestiques,
» ne soit point conservée dans
» des vaisseaux de cuivre ou de
» plomb, qu'elle soit filtrée à tra-



Digitized by Google

» vers le sable pur, et qu'elle
» ne soit point échauffée par des
» cylindres de cuivre, ou de
» fer.

372.

« Préférez les baignoires de
» bois de chêne, à celles de cui-
» vre, quelque bien étamées
» qu'elles soient.

373.

« Que le degré de chaleur néces-
» saire au bain, soit mesuré par
» le thermomètre de Réaumur,
» ayant toujours égard à l'impres-
» sion plus ou moins vive, du
» chaud et du froid sur le corps
» du malade.

374.

« Renouvellez les fluides pour
» chaque bain.

Digitized by Google

375.

« Les substances végétales ou » animales que vous faites entrer » dans les sachets aromatiques, » doivent être réduites sous for- » me de poudre subtile ; renfer- » mées dans des sacs de toile ou » de coton, ou de soie, d'un » tissu assez serré pour s'opposer » à la sortie de la poudre ; avoir » une odeur agréable ; ne porter » aucun préjudice aux fonctions » de la tête, ni aux parties sur » lesquelles on les applique.

376.

« N'introduisez dans les sachets » qu'une seule espèce de plante » aromatique ; il sera plus facile » d'en observer les effets et les » vertus.



Digitized by Google

379.

« Quelqu'agréable que vous » paroisse l'odeur des sachets, » rejetez ceux qui fatiguent le » malade, ou qui lui répugnent, » à moins qu'ils ne soient essen- » tiellement indiqués.

378.

« N'employez pour dentrifices » que des substances végétales, » incapables d'altérer le tissu des » dents et les gencives. ( * )

379.

« Que les suppositoires, soient » d'une grandeur proportionnée » à celle de l'anus, et n'admet- » tent aucune substance capable

( * ) Aphorisme bien sage pour se garantir des charlatans dentistes, dit operateurs, jean-potages, &c.

Digitized by Google

» de l'enflammer, excepté dans
» les cas où l'indication l'exige.

380.

« Ne faites usage des suppo-
» sitoires destinés à favoriser l'é-
» vacuation des matières fécales,
» que dans les maladies où les
» lavemens sont contr'indiqués,
» et où l'on ne peut faire passer au-
» cun fluidedans l'intestin rectum.

381.

« Le pessaire doit être d'une
» grandeur relative à celle du
» vagin, présenter une surface
» unie, et être fixé par un bandage.

382.

« Les substances qui entrent
» dans la composition des pes-
» saires, doivent être réduites en

Digitized by Google

» poudre subtile, et maintenues
» par une toile assez fine pour
» les laisser agir sur les parois
» du vagin, et sur l'orifice externe
» du col de la matrice.

383.

« Ne faites entrer dans les pes-
» saires, qu'une seule substance,
» qu'elle soit incapable d'enflam-
» mer les parois du vagin, et
» l'orifice externe du col de la
» matrice.

384.

« Que les errhines sous forme
» de poudre ne soient compo-
» sées que d'une seule substan-
» ce, que la poudre en soit mé-
» diocrement fine, qu'elle soit
» inspirée légèrement par le nez,

Digitized by Google

» et ne soit pas d'une activité à
» enflammer la membrane pitui-
» taire.

585.

« Les errhines sous forme li-
» quide, doivent être inspirées
» avec plus de force que les er-
» rhines sous forme de poudre;
» n'y faites entrer aucune subs-
» tance capable d'altérer la mem-
» brane pituitaire.

586.

« Ne donnez jamais aux errhi-
» nes une consistance visqueu-
» se, ni la consistance d'on-
» guent.

587.

« Le trop long et trop fréquent
» usage des errhines est toujours

Digitized by Google

» nuisible, même aux personnes
» qui jouissent d'une parfaite
» santé.

388.

« Pour exciter une abondan-
» te excrétion de salive, ne sou-
» mettez à la mastication, qu'une
» seule substance, ou sous forme
» solide, ou réduite en poudre
» et enveloppée d'une toile fine
» et serrée.

389.

« Que le masticatoire, n'exco-
» rie pas les parois de la bouche,
» que la saveur n'en soit pas trop
» désagréable, et qu'il n'excite
» ni le vomissement, ni l'inflam-
» mation de l'estomac.

390.

« Les masticatoires procure-

Digitized by Google

» roient de grands avantages dans » plusieurs espèces de maladies » séreuses, où ils ne sont pas em- » ployés.

391.

« Que le bol jouisse d'une » consistance plus solide que » l'électuaire; que les substan- » ces qui le composent soient » exactement mêlées; que la sur- » face en soit unie, et la forme » ovale, et qu'il n'excède pas le » poids de quatre ou cinq » grains.

392.

« Ne préparez le bol, qu'au » moment de son administration » et enveloppez-le de pain à chan- » ter, lorsqu'il est d'une saveur » désagréable.

Digitized by Google

393.

« Plus les substances qui » composent le bol, sont solu- » bles dans l'eau, et en petit nom- » bre, plus elles se dissolvent » promptement dans l'estomach, » et plus les effets et les vertus » du bol sont faciles à consta- » ter.

394.

« Que la pilule soit ronde, » d'une consistance médiocre- » ment ferme, et qu'elle n'ex- » cède pas le poids de trois ou » quatre grains.

395.

« La pilule ne doit admettre » dans sa composition qu'un » très-petit nombre de substan-

Digitized by Google

» ces, et même une seule avec
» l'excipient, si l'indication le
» permet.

396.

« Lorsqu'il s'agit de sauver le
» mauvais goût des pilules, en-
» veloppez-les avec du pain à
» chanter, et jamais avec des
» feuilles d'or ou d'argent.

397.

« Ne formez les pilules qu'en
» petit nombre, et au moment de
» leur prescription ; plus elles
» sont gradées, plus elles se
» dessèchent et se dissolvent dif-
» ficilement dans les premières
» voies.

398.

« Lorsqu'il faut administrer

Digitized by Google

» des substances d'une saveur dé-
» sagréable, la forme de pilule est
» avantageuse pour la déglutition;
» mais elle est moins utile que
» la forme liquide, lorsqu'il s'a-
» git d'obtenir une prompte dis-
» solution du médicament dans
» l'estomac.

399.

« Tous les purgatifs sous forme
» de pilules; sont plus nuisibles
» qu'utiles.

400.

« Les substances qui compo-
» sent les pilules officinales, doi-
» vent être exactement mêlées,
» et avoir pour excipient une
» substance soluble dans l'eau.

401.

« Conservez les pilules dans

Digitized by Google

» des flacons de verre exacte-
» ment fermés avec un bouchon
» de crystal usé à l'émeri, re-
» couvert de lut gras et de vessie
» de cochon; et ayez soin de les
» renouveller, dès qu'elles com-
» mencent à se dessécher.

402.

« Ne préférez jamais les pilu-
» les officinales, aux pilules ma-
» gistrales.

403.

« Les tablettes doivent être
» sèches, sonnantes, fragiles,
» faciles à se dissoudre dans la
» bouche, et former un mêlan-
» ge exact, susceptible de se
» conserver long-tems, lorsqu'el-
» les sont à l'abri de l'humidi-
» té.

Digitized by Google

404.

« Que les tablettes ne soient » composées que d'un très-petit nombre de substances; d'une saveur et s'il est possible » d'une odeur agréable; qu'elles » contiennent environ une livre de sucre cuit à la plume, » sur deux, trois, et même quatre » onces de substances réduites » en poudre subtile.

405.

« Rejetez les tablettes qui admettent dans leur composition, » des substances, dont les vertus » ou les effets sont opposés.

406.

« Les tablettes purgatives sont

Digitized by Google

» plus nuisibles que les pilules
» purgatives.

407.

« Conservez les tablettes dans
» des vaisseaux de grès, ou de
» verre exactement bouchés, et
» renouvellez ces préparations
» au moins une fois l'année.

408.

« Que les rotules soient applaties, circulaires, sèches, sonnantes, demi-transparentes, » plus promptement solubles dans » l'eau, que les tablettes, capables de se conserver long-tems » dans des vaisseaux de verre » exactement bouchés.

409.

« La rotule doit admettre une

Digitized by Google

» plus grande quantité de sucre
» que la tablette, et être com-
» posée de substances agréables
» au goût, et s'il est possible à
» l'odorat.

410.

« Que le trochisque externe
» ait une consistance solide ;
» qu'il la perde promptement par
» le contact d'un fluide aqueux;
» qu'il soit d'une forme oblongue,
» semblable à celle d'un grain
» d'avoine ; que les substances
» qui le composent, soient exac-
» tement mêlées ; qu'il soit re-
» nouvellé tous les trois ou qua-
» tre mois ; et que chaque tro-
» chisque n'excède pas le poids
» de deux ou trois grains.

Digitized by Google

411.

« Donnez au trochisque interne, ou pastille interne, une consistance solide, et une figure oblongue approchant de celle d'un grain d'avoine ; que les parties qui le composent, forment un mêlange exact ; qu'il soit sec, fragile, facile à se dissoudre dans la bouche ; d'un goût agréable et s'il est possible d'une odeur suave.

412.

« Que la pastille odorante ou pastille externe, soit d'un consistance solide ; qu'elle brûle avec facilité et lentement; qu'elle répande une vapeur d'une odeur agréable, et affecte lapoi-

Digitized by Google

» trine le moins qu'il est possible.

415.

« Lorsque la vapeur qui s'élè-
» ve des pastilles odorantes est
» nuisible aux poumons, adap-
» tez exactement à la tête du
» malade, une espèce d'entonnoir
» dont l'extrêmité communiquera
» avec un air libre et pur.

414.

« Le cataplasme qui a pour
» excipient, ou l'eau, ou le vin,
» ou l'eau-de-vie, ou le vinai-
» gre, ou le suc exprimé d'un
» végétal, ou une substance hui-
» leuse, ou un suc animal, ou
» le lait, ou la bile, doit présen-
» ter un mêlange exact d'une
» substance molle et égale.

415.

Digitized by Google

415.

« Pour unir les substances qui » composent le cataplasme, em» ployez le degré de feu le plus » léger ; et tandis qu'elles sont » exposées à l'action du feu, » agitez-les continuellement avec » une spatule de bois.

416.

« Les substances végétales ré» centes, abondantes en pulpe » et en suc, exigent rarement » l'a tion du feu pour être ré» duites en cataplasme ; la seule » trituration suffit.

417.

« Donnez au cataplasme un » degré de chaleur un peu su-



Digitized by Google

» périeur de la partie où il
» faut l'appliquer, excepté qu'il
» n'y ait indication pour l'appli-
» quer froid : maintenez-en la
» chaleur avec des linges chauds
» ou du sable échauffé.

418.

« Plus la chaleur de l'athmos-
» phère et celle du malade se-
» ront considérables, plus le ca-
» taplasme sera exposé à se des-
» sécher ou à fermenter, et plus
» souvent vous devez le renou-
» veller.

419.

« Que le baume jouisse d'une
» consistance moyenne entre
» l'onguent et l'huile d'olives ;
» qu'il soit préparé avec le moins

Digitized by Google

» de chaleur possible ; que les
» parties qui le composent soient
» exactement mêlées ; qu'il ne
» soit composé que l'instant avant
» son administration , à moins
» que l'esprit de vin n'en soit
» l'excipient.

420.

« Les baumes internes ou ex-
» ternes contiennent un trop
» grand nombre de médicamens
» pour pouvoir déterminer leurs
» effets et leurs vertus dans les
» espèces de maladies où ils ont
» été recommandés.

421.

« L'embrocation , mêlange
» d'une consistance liquide, com-
» posé en tout, ou en partie de



Digitized by Google

» substances huileuses, destiné
» à être étendu et légèrement
» frotté sur les tégumens, doit
» être préparé avec peu de cha-
» leur et au moment de l'adminis-
» tration.

422.

« L'embrocation doit être réi-
» térée ou enlevée, dès qu'elle
» commence à s'altérer : si l'in-
» dication exige d'en appliquer
» une nouvelle, essuyez exacte-
» ment la partie affectée.

423.

« Le liniment, d'une consis-
» tance plus épaisse que le bau-
» me et moindre que l'onguent,
» n'admet pour excipient qu'une
» substance huileuse ou grais-

Digitized by Google

» seuse, et ne doit être préparée
» qu'au moment de sa prescrip-
» tion, et à la chaleur la plus
» douce, lorsque la trituration
» n'est pas suffisante.

424.

« Frottez le liniment sur la
» partie affectée, doucement et
» jusqu'à ce qu'il commence à
» se dissiper; lorsqu'il faudra le
» réitérer, essuyez la portion des
» tégumens.

425.

« Que l'onguent forme un mé-
» lange exact, d'une couleur uni-
» forme, et d'une consistance
» approchant de celle de la grais-
» se.

426.

« La proportion qu'on a éta-



Digitized by Google

» blie pour donner aux onguens
» une consistance uniforme, ne
» sauroit convenir à toutes les
» espèces de substances ; ne pre-
» nez donc pas pour règle inva-
» riable la proportion suivante :
» une once d'huile, sur deux
» drachmes de cire, et une
» drachme de substance pulvé-
» risée.

427.

« Que les graisses et les hui-
» les, employées pour les on-
» guens, soient récentes, ino-
» dores et insipides ; rejetez cel-
» les qui sont rances, même
» lorsqu'elles abrégeroient le
» tems nécessaire pour la com-
» position de l'onguent.

Digitized by Google

428.

« Evitez le feu pour la prépa-
» ration des onguens, dès que la
» trituration suffit.

429.

« Que les onguens qui exigent
» l'action du feu pour leur pré-
» paration, éprouvent le moins
» de chaleur possible.

430.

« Que la trituration des grais-
» ses avec des substances miné-
» rales pour la formation des
» onguens, soit premièrement
» de très-longue durée; qu'elle
» soit ensuite réitérée tous les
» jours pendant quatre heures
» dans l'espace de deux semai-



Digitized by Google

» nes, et même d'un mois si la
» substance minérale s'unit dif-
» ficilement avec la graisse.

431.

« Ne préparez à la fois qu'une
» petite quantité d'onguent, le
» mélange en sera exact, la tri-
» turation plus facile, et le feu
» altérera moins les substances.

432.

« Rejetez 1.° les onguens qui
» ne jouissent point de l'odeur
» des substances aromatiques qui
» entrent dans leur composition.

« 2.° Les onguens privés de la
» couleur du principe colorant
» qui doit y dominer.

« 3.° Les onguens d'une odeur

Digitized by Google

» rance, soit par vétusté, soit
» par l'action du feu.

433.

« Tenez les onguens dans des
» vases de grès ou de faïance
» exactement fermés, à l'abri
» des impressions de l'air, de
» l'humidité et de la grande cha-
» leur.

434.

« Dans la multitude des on-
» guens, il y en a peu dont les ver-
» tus et les effets soient connus.

435.

« Moins il entre de substances
» dans la composition des on-
» guens, plus il est facile d'en
» apprécier les effets et les ver-
» tus.



Digitized by Google

436.

« Le plus grand nombre des » onguens ne doit point son ori- » gine à l'observation ; et quoi- » que la plupart soient nuisibles, » l'ignorance, le préjugé ou l'in- » téret, en conservent l'usage.

437.

« Le cérat ou pommade, com- » position d'une consistance moy- » enne entre l'emplâtre et l'on- » guent, doit former un mêlan- » ge exact et d'une couleur » égale.

438.

« La proportion qu'on a éta- » blie pour la consistance du cé- » rat, ne sauroit convenir à tou- » tes les espèces de substances ;

Digitized by Google

» ne prenez donc pas pour règle invariable la proportion » suivante : une once d'huile, » sur demi-once de cire et une » drachme de substance pulvérisée.

439.

« Rejetez le cérat, dès qu'il » commence à devenir rance, » ou à perdre sa couleur quand » il en doit être pourvu.

440.

« La consistance du cérat ne » diffère pas assez de celle de » l'onguent, pour produire d'autres » effets.

441.

« Que l'emplâtre soit solide, » ductile, égal en couleur et en

Digitized by Google

» consistance, et qu'il adhère
» aux tégumens.

442.

« Employez la chaleur la plus
» douce pour la préparation des
» emplâtres.

443.

« La proportion qu'on a éta-
» blie pour la consistance de
» l'emplâtre, ne sauroit convenir
» à toutes les espèces de subs-
» tances ; ne prenez donc pas
» pour règle invariable la pro-
» portion suivante : une once
» d'huile, sur une once de cire
» et une once ou six drachmes
» de substance pulvérisée.

444.

« Dans la préparation de l'em-

Digitized by Google

» plâtre, n'introduisez les substances volatiles, que lorsqu'il » commence à se refroidir, et » agitez le tout jusqu'à ce que » le mêlange ait acquis assez de » consistance pour en former » des magdaléons.

445.

« Lorsque pour la préparation » des emplâtres, vous faites dissoudre les chaux de plomb » dans les huiles, ou les graisses » employez toujours l'eau pour » intermède, et exposez au feu » le plus doux le vaisseau qui » les contient.

446.

« Conservez les emplâtres dans » des vaisseaux de verre, ou de

Digitized by Google

» grès exactement bouchés, à
» l'abri de l'humidité et de la
» chaleur.

447.

« Rejetez les emplâtres, qui
» commencent à perdre la con-
» sistance, la couleur, le poids
» et l'odeur qui leur sont pro-
» pres.

448.

« Plus il entre de substances
» dans la composition d'un em-
» plâtre, plus ses vertus et ses
» effets sont incertains.

449.

« L'emplâtre appliquée sur
» une portion des tégumens, s'op-
» pose à l'action immédiate de
» l'air, à l'évaporation de l'in-

Digitized by Google

» sensible transpiration, et échauf-
» fe plus ou moins la peau.

450.

« Il est peu d'emplâtres dont
» l'action s'étende au delà du
» tissu cellulaire des tègumens.

451.

« Dans le grand nombre des
» emplâtres, l'observation n'en
» reconnoît que très-peu d'uti-
» les.

452.

« Ne préparez jamais dans des
» vaisseaux de cuivre, les em-
» plâtres, les cérats et les onguens,
» excepté ceux où il entre des
» préparations cuivreuses : pré-
» férez les bassines de grès, de
» faïance, ou d'argent.

Digitized by Google

453.

« Le sparadrap, toile imbue » d'un emplâtre quelconque, » ne doit être préparée qu'au mo- » ment de sa prescription.

454.

« N'admettez dans la compo- » sition des bougies, que des » substances propres à faire un » mêlange exact ; qu'elles soient » flexibles, d'une surface extrê- » mement unie, d'un grandeur » proportionnée au canal de » l'urethre, d'une forme et d'u- » ne consistance capable de se » conserver long-tems malgré » la chaleur de la partie où elle » doivent séjourner.

455.

« Que la composition des bou-

Digitized by Google

» gies, leur longueur et leur
» grosseur, répondent aux diver-
» ses espèces de maladies du ca-
» nal de l'urethre, ayant toujours
» égard à l'âge et à la constitu-
» tion particulière du sujet.

456.

« Tenez-vous en garde contre
» les bougies où vous avez été
« forcé de faire entrer des caustiques.

457.

« Que les noms des médica-
» mens; leur quantité, et la ma-
» nière de les préparer, ne soient
» désignés, ni par caractères chy-
» miques, ni par abbréviations.

458.

« Les mesures de feuilles ou

Digitized by Google

» des fleurs désignées par poig-
» née et pincée, sont très-équi-
» voques; substituez-y le poids.

459.

« Prescrivez la dose des liqui-
» des par livre, once, drachme,
» grain, et non par pinte, cho-
» pine, demi-septier.

460.

« La goutte ne présente point
» une mesure fixe; employez
» le poids du grain et de ses
» divisions en vingt-quatre par-
» ties.

461.

« Que les balances destinées
» à peser les médicamens, soient
» de la plus grande justesse : il

Digitized by Google

» n'est pas indifférent de donner
» plus ou moins.

462.

« Les poids, en médecine, de-
» vroient être par-tout les mê-
» mes.

« Dans cette pharmacopée,
» la livre est de seize onces ;
» l'once de huit drachmes la
» drachme de trois scrupules ;
» le scrupule de vingt grains,
» et le grain semblable à celui
» des orfèvres.

463.

« Les doses des médicamens
» qu'on a établies relativement
» à l'âge des malades, sont très-
» souvent défectueuses ; ainsi ne
» prenez pas pour règle invaria-

Digitized by Google

» ble les proportions suivantes ;
» donnez d'un remède quelcon-
» que une drachme, depuis cin-
» quante ans jusqu'à 25 ans ;
» quarante grains, depuis 25 ans
» jusqu'à quatorze ans ; demi-
» drachme, depuis quatorze ans
» jusqu'à neuf ans ; vingt grains,
» depuis neuf ans jusqu'à six ans ;
» quinze grains, depuis six ans
» jusqu'à quatre ans ; dix grains,
» depuis quatre ans jusqu'à trois
» ans ; huit grains, depuis trois
» ans jusqu'à deux ans ; cinq
» grains, depuis deux ans jusqu'à
» un an.

« Pour déterminer la dose con-
» venable des médicamens, ayez
» égard non seulement à l'âge,
» mais encore au climat, à la

Digitized by Google

» saison, au tempérament, aux
» passions, au sexe, aux forces
» vitales, à l'espèce et au tems
» de la maladie, aux habitudes
» et au genre de nourriture et
» d'exercice.

464.

« La base est la seule partie
» de la formule absolument es-
» sentielle ; le dirigent est chi-
» mérique ; le correctif difficile
» à trouver ; l'auxiliaire souvent
» nuisible ; l'excipient utile, lors-
» que la base exige un véhicule
» mais il faut qu'il soit analogue
» aux vertus de la base.

465.

« Connoissez beaucoup de mé-
» dicamens, administrez-en peu.

Digitized by Google

466.

« La nécessité a fait recourir » à une multitude de substances ; » l'expérience en a beaucoup » essayées, l'observation en a peu » approuvées ; la crédulité les a » presque toutes adoptées.

467.

« Le règne végétal offre une » multitude de médicamens ; mais » l'observation n'en admet qu'un » très-petit nombre d'efficaces » et n'en reconnoît point encore » d'essentiellement spécifiques.

468.

« Le règne minéral présente » peu de médicamens ; l'obser- » vation en a reconnu un pour

Digitized by Google

» spécifique ; plusieurs pour ef-
» ficaces, mais souvent actifs et
» dangereux ; et les autres pour
» inutiles ou nuisibles.

469.

« Le règne animal ne donne
» qu'un très - petit nombre de
» médicamens ; l'observation en
» reconnoît quelques - uns d'effi-
» caces . un petit nombre de nui-
» sibles, et les autres pour inutiles.

470.

« Du succès heureux d'un re-
» mède dans une espèce de ma-
» ladie, ne concluez jamais pour
» les autres espèces du même
» genre.

471.

« Ne prescrivez aucun médi-

Digitized by Google

» cament, sans avoir reconnu
» l'espèce de maladie.

472.

« Il est plus facile de distin-
» guer une espèce de maladie,
» que d'en découvrir le remède.

473.

« La manière dont les médi-
» camens agissent sur les solides
» et les fluides du corps humain,
» est inconnue et le sera long-tems.

474.

« Jusqu'à présent l'ouverture
» des cadavres n'a rien appris sur
» la manière d'agir des médica-
» mens.

475.

« Quelque système que vous
admettiez

Digitized by Google

» admettiez sur la manière d'agir
» des médicamens, il ne doit ja-
» mais vous servir de règle pour
» déterminer leur vertus ; l'ob-
» servation seule doit vous guider.

476.

« Quoique la connoissance du
» caractère essentiel des mala-
» dies, ait servi à faire découvrir
» les remèdes les plus efficaces ;
» cependant le hazard en a plus
» découvert que l'empirisme ra-
» tionel. ( * )

477.

« Pour observer les vertus d'un
» médicament dans une espè c

( * ) Il existe un autre empirisme, celui de l'irrationel, du baquet mesmérique : du galvanisme, des éguilles allemandes, et du fluide j . . . . . .

» de maladie, employez-le tou-
» jours seul, ou avec un véhicu-
» le incapable de l'altérer ; et
» administrez-le dans les mêmes
» circonstances.

478.

« Ne jugez point des vertus d'un
» médicament par les principes,
» les mixtes et les composés que
» vous donne l'analyse chymique:
» l'assemblage de ces substances
» forme souvent un tout d'une
» vertu opposée ; plus souvent
» encore la partie vraiement mé-
» dicamenteuse se volatilise, ou
» se décompose, ou ne peut
» être séparée des autres produits
» sans être altérée.

479.

« Peu de spécifiques connus,

Digitized by Google

» et beaucoup à désirer. ( * )

480.

« Ne vous rebutez point du
» peu de succès dans la recher-
» che des spécifiques, les vertus
» des médicamens en seront mieux
» appréciées, et les connoissan-
» ces pour y parvenir, devien-
» dront plus nombreuses.

481.

« L'espèce de maladie la mieux
» déterminée, ne présente que
» le chemin pour aller à la dé-
» couverte du spécifique.

482.

« La vie d'un seul homme est
» trop courte pour apprécier par

( * ) Il n'y a que la morgue et l'ignorance maratiste, qui osent contester l'évidence de cet aphorisme pharmaceutique.



Digitized by Google

» de bonnes observations, les
» vertus incertaines des médica-
» mens usités. ( * )

483.

« Les vertus attribuées à la plu-
» part des médicamens, ne sont
» point fondées sur l'observation.

484.

« Les médicamens démontrés
» utiles, sont en trop petit nom-
» bre pour ne pas s'efforcer d'en
» découvrir de nouveaux.

485.

« Il faut plus d'expériences et
» d'observations pour démontrer
» les vertus d'un médicament,
» que pour s'assurer de l'inuti-

( * ) Avis aux charlatans et Jean-potages, maranistes, destructeurs des filles de la charité et des h . . . . . .

Digitized by Google

» lité ou des mauvais effets d'un
» médicament célébré.

486.

« Que les remèdes prescrits
» dans les maladies aigües, soient
» en si petit nombre et si bien
» indiqués, qu'ils en favorisent la
» crise plutôt que de la troubler.

487.

« Plus l'accroissement d'une
» maladie aigüe est considérable,
» plus les médicamens internes
» doivent être d'une activité mo-
» dérée.

488.

« Lorsque l'instant de la crise
» approche, redoublez de circons-
» pection sur l'espèce de remède
» à administrer.



Digitized by Google

489.

« La crise est-elle imparfaite? » prescrivez des remèdes qui agissent avec assez de force pour » favoriser l'expulsion entière de » la matière morbique par les » voies auxquelles la nature s'est » déterminée.

« La crise est-elle pernicieuse? employez les médicamens et » les moyens les plus actifs pour » détourner ses mauvais effets.

490.

« Dans les maladies chroniques, » commencez par les médicamens » les plus doux, avant que d'en » venir aux plus actifs, excepté » qu'il ne se présente une indication très-sensible pour l'administration des médicamens » actifs.

Digitized by Google

491.

« Les remèdes opérent plus » que la nature dans les maladies » chroniques : au contraire la na- » ture dans les maladies aigües.

492.

« Les remèdes efficaces pour » les maladies chroniques, sont » plus faciles à découvrir que » pour les maladies aigües.

493.

« Dans les maladies chroniques » et dans les maladies aigües, » avec danger pressant, où les » médicamens usités sont insuf- » fisans, les violens remèdes ont » quelquefois produits des guéri- » sons inespérées.

494.

« Quelle multitude d'expérien-



Digitized by Google

» ces inutiles et souvent dangé-
» reuses, le praticien n'est-il pas
» obligé de tenter, pour dompter
» une maladie rebelle ?

495.

« Plutôt que d'abandonner le
» malade à une mort assurée,
» préférez d'administrer un remè-
» de incertain et même dange-
» reux.

496.

« Attendre, principalement
» dans les maladies aigües, lors-
» qu'il n'y a pas danger évident
» et que l'indication des remèdes
» est incertaine, c'est prudence
» et sagesse.

497.

« Saisir l'occasion où dans une
» maladie, un remède actif peut
» être placé avec succès, c'est

Digitized by Google

» le chef-d'œuvre de l'art.

498.

« Dans les maladies chroniques, » et particulièrement dans les » maladies aigües, observez bien » le tems où les médicamens actifs » sont indiqués ; alors l'emploi » des médicamens foibles, ne » vous laisseroit que le regret » d'avoir pu faire le bien.

499.

« Faites tous vos efforts pour » distinguer dans une maladie, » les momens où la nature se » suffit à elle-même, de ceux où » ses efforts sont insuffisans et » où l'art peut les favoriser, et » de ceux où ni l'art ni la natu- » re ne peuvent rien produire » d'heureux.



Digitized by Google

500.

« Que les remèdes tendent à » modérer les efforts de la nature lorsqu'ils sont trop impétueux; à les ranimer lorsqu'ils » sont trop foibles, et à les soutenir lorsqu'ils sont parvenus » au degré nécessaire pour établir » une crise heureuse.

501.

« On ne connoîtra jamais tous » les moyens que la nature emploie pour la guérison des maladies, ni ce qui la détermine » à l'un plutôt qu'à l'autre.

502.

« Plusieurs maladies sont incurables, parceque les remèdes propres à les combattre,

Digitized by Google

» ne sont pas encore découverts.

503

« La plupart des remèdes des-
» tinés à prévenir les maladies,
» sont inutiles ou nuisibles.

504.

« Les maladies n'exigent pas
» toujours les contraires pour
» leur guérison.

505.

« Le même médicament peut
» convenir à plusieurs espèces de
» maladies, en proportionnant
» la dose à l'espèce et au tems
» de ces maladies.

506.

« Parce que vous n'aurez pas
» éprouvé de bons effets d'un re-

Digitized by Google

» mède indiqué, ne passez pas
» subitement à un remède d'un
» genre opposé.

507.

« Dans une espèce de maladie
» ne combattez point tous les
» symtômes par autant de remè-
» des, principalement les sym-
» tômes accidentels.

508.

« Ne jugez jamais sur les mé-
» dicamens prescrits, de l'espèce
» de la maladie, et des raisons qui
» ont pu déterminer le praticien.

509.

« La marche de la nature étant
» bien connue dans les diverses
» espèces de maladies, de même
» que les avantages des remèdes

Digitized by Google

» proposés pour les combattre,
» la guérison en est moralement
» certaine.

510.

« Il est très-rare que les re-
» mèdes guérissent seuls.

511.

« Lorsque les secours de l'art
» et de la nature sont inutiles
» pour la guérison, les remèdes
» doivent tendre à adoucir les
» maux et à flatter l'espérance du
» malade, sans augmenter ses
» douleurs.

512.

« Lorsque tous les symtômes
» annoncent une mort prochai-
» ne, ne prescrivez que des mé-
» dicamens agréables, et éloignez

Digitized by Google

» avec soin tous les moyens dou-
» loureux ; même quand vous
» devriez encourir le blâme des
» assistans.

513.

« Si dans une espèce de ma-
» ladie bien déterminée, vous
» jugez qu'il est essentiel de pres-
» crire un remède dont les ef-
» fets et les vertus sont consta-
» tés par l'observation ; l'intérêt,
» la timidité, ou la complaisan-
» ce, ne doivent jamais vous
» faire changer d'avis.

514.

« Dans un écrit, prescrire en
» général pour une espèce de
» maladie, les émétiques, ou les
» purgatifs, ou les sudorifiques,
» ou les urinaires, sans désigner
» l'espèce de médicament, c'est

Digitized by Google

» retarder les progrès de l'obser-
» vation et jeter continuellement
» le praticien dans les erreurs les
» plus funestes.

515.

« Les mots imposans et obscurs
» de putridité, (*) de malignité
» d'humeur rhumatismale, de
» bile dépravée, ont toujours été
» un obstacle à l'observation des
» effets et des vertus des médi-
» camens, et feront sans cesse
» commettre des erreurs, tant
» qu'on ne s'attachera pas à l'é-
» tude des espèces de maladies.

516.

« Si vous ne déterminez les

(*) Tels que anxiétés præcordiales pédi-luves, etc.

Digitized by Google

» vertus des medicamens que
» par le genre des maladies, vous
» favoriserez la routine, et per-
» pétuez une pratique dangereuse.

517.

« Après avoir établi en géné-
» ral, les classes des médicamens
» par leurs effets, il est encore
» plus essentiel de déterminer en
» particulier, leurs divers degrès de
» force et de vertus dans chaque
» espèce de maladies.

518.

« Le mensonge et la mode don-
» nent souvent à des substances
» végétales, minérales, ou
» animales, une célébrité
» que l'expérience et l'obser-

Digitized by Google

» vation font évanouir. ( * )

519.

« Tout médicament, de quel-
» que qualité qu'il soit, est nui-
» sible lorsqu'il n'est pas indiqué.

520.

« Ne prescrivez jamais des re-
» mèdes actifs, lorsque vous ne
» connoissez pas d'une manière
» distincte, leurs effets et l'espè-
» ce de la maladie.

521.

« Les médicamens très-actifs
» ne produisent jamais des effets
» avantageux, sans faire plus ou
» moins de mal.

522.

« Plus les substances médica-
» menteuses agissent avec force

( * ) Avis à tous les charlatans meraticos modernes.

Digitized by Google

» sur le corps humain, plus il
» faut être circonspect sur leurs
» doses, et s'étudier à leur trou-
» ver des correctifs.

523.

« La timidité et la hardiesse
» sont deux extrêmes, également
» dangéreux dans la prescription
» des remèdes.

524.

« Ne vous décidez que sur des
» observations certaines, lorsqu'il
» s'agit de prescrire des remèdes
» dont l'action est violente et
» prompte.

525.

« Les remèdes dont l'action
» est vive et forte, produisent aus-
» sitôt de grands changemens,
» et principalement en mal lors-

Digitized by Google

» qu'ils sont contr'indiqués.

526.

« Lorsque les précautions né-
» cessaires avant l'administration
» d'un remède actif, pendant et
» après son action, ne peuvent
» s'exécuter, que le praticien
» change de remède, plutôt que
» d'exposer le malade.

527.

« Les classes des médicamens
» par leurs effets sensibles, sont
» aussi éloignées de la perfection,
» que les classes de maladies par
» les symptômes.

« C'est à l'observation à ren-
» dre les unes et les autres in-
» variables.

528.

« Le degré d'activité des mé-

Digitized by Google

» dicamens de la même classe,
» relativement les uns aux autres,
» est peu connu.

529.

« L'analogie des médicamens
» avec certains visceres plutôt
» qu'avec d'autres, n'est démon-
» trée que pour un très-petit
» nombre de substances; il seroit
» à désirer que la connoissance
» de cette analogie s'étendit sur
» tous les médicamens.

530.

« Les effets de chaque médi-
» cament étant parfaitement con-
» nus, il existeroit moins de va-
» riété dans le traitement des
» maladies.

531.

« La ressemblance de deux

Digitized by Google

» plantes par la forme et la sa-
» veur, peut être un indice que
» leurs effets et leurs vertus sont
» les mêmes, quoique l'expérien-
» ce et l'observation démontrent
» souvent le contraire.

532.

« Les effets les plus constans des
» substances médicamenteuses,
» varient suivant le tempérament
» la disposition, l'âge, le sexe,
» les habitudes, le genre de vie,
» la nourriture ordinaire du ma-
» lade, le climat, la saison, et
» suivant l'espèce et le tems de
» la maladie.

533.

« Lorsqu'un remède, ou un
» médicament, vous a réussi

Digitized by Google

» dans une ou plusieurs espèces
» de maladies, tenez-vous en
» garde contre l'envie de le pres-
» crire, car ce sera toujours ce-
» lui qui se présentera le premier
» à votre mémoire, et qui vous
» paroîtra remplir l'indication.

534.

« Les effets essentiels d'un
» médicament, sont plus faciles
» à observer sur l'homme sain,
» que sur l'homme malade.

535.

« Les remèdes actifs changent
» l'état du pouls : mais cet état
» est si sujet à varier, qu'il ne
» sert pas mieux à faire recon-
» noître le médicament qui a été
» administré, que l'espèce de
» maladie et de crise.

Digitized by Google

536.

« Souvent le long usage d'une » substance médicamenteuse, » rend ses effets moins sensibles » si quelquefois même il procure » des effets différens.

537.

« Dans le traitement d'une » maladie, ne vous hasardez point » à prédire les effets et les vertus » des médicamens prescrits, à » moins que vous ne soyez fondé sur les observations les plus » certaines.

538.

« La nature emploie ordinairement un tems fixe pour la terminaison de chaque espèce de » maladie; c'est au praticien à le

Digitized by Google

» connoître pour administrer à
» propos les remèdes indiqués.

539.

« Il est aussi essentiel de con-
» noître les mauvais effets des mé-
» dicamens, que leurs effets sa-
» lutaires.

540.

« La connoissance des effets
» particuliers de diverses plantes,
» ne doit point vous faire con-
» clure pour les effets qu'elles
» produiront étant mêlées.

541.

« Deux médicamens dont les
» effets particuliers sont connus
» pour avantageux, peuvent for-
» mer un composé nuisible ; au
» contraire deux médicamens
ayant

Digitized by Google

» ayant des qualités dangereuses,
» peuvent par leur mêlange,
» produire un remède utile qui
» diffère absolument et de l'un
» et de l'autre. (*)

542.

« Les substances médicamenteu-
» ses ne produisent pas toujours,
» sur l'homme, les mêmes effets
» que sur les animaux, et des mé-
» dicamens utiles aux uns, peu-
» vent être nuisibles à l'autre. (**)

(*) Voyez ma note sur les élixirs, vol. 42, pag. 79; et ce vol. 44, pag. 25.

(**) L'illustré et savant Chaptal dans son traité de chimie a fort bien démontré que pour que la chimie soit utile et profitable à la medecine, il faut y joindre des vues saines sur l'économie animale, à des connoissances pro-



Digitized by Google

« L'art div
» vent altèr
» en s'effor
» mauvaises

« Si dans

fondes de la chimie ;
rus aussi guindés et
superlativement sensi
qui les traînent avec
que risible ? sont-c
scientifiques, auxqu
faire ces observation
comparaison : fruit de

Voyez *Élements d*
*premier*, *discours*,
*édition in*-8.° ; *A*

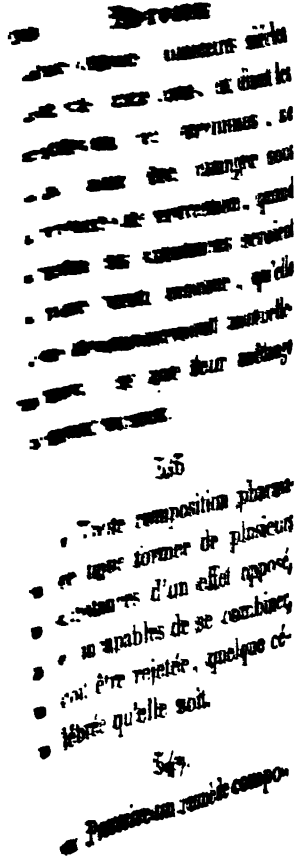

» remède, vous admettez plu-
» sieurs substances médicamen-
» teuses, vous ne pouvez être
» assuré ni de ses effets, ni de
» ses vertus, à moins que vous
» ne connoissiez parfaitement
» quels sont les effets et les vertus
» de chacune de ces substances;
» comment se combinent leurs
» principes, si leurs vertus et leurs
» effets s'accroissent ou dimi-
» nuent; si elle forment un tout
» avantageux; si leur mêlange
» ne produit point des effets
» contraire à ceux qu'elles au-
» roient eu prises en particulier.

545.

« Toute composition pharma-
» ceutique formée d'un grand
» nombre de substances, ad-



Digitized by Google

» mise depuis plusieurs siécles
» par les praticiens, et dont les
» effets ont été reconnus, ne
» doit point être changée sous
» prétexte de correction, quand
» même les substances seroient
» d'une vertu opposée, qu'elle
» se décomposeroient mutuelle-
» ment, et que leur mêlange
» seroit vicieux.

546.

« Toute composition pharma-
» ceutique formée de plusieurs
» substances d'un effet opposé,
» et incapables de se combiner,
» doit être rejetée, quelque cé-
» lébrée qu'elle soit.

547.

« Prescrire un remède compo-

Digitized by Google

» sé de deux médicamens, pour
» exciter en même tems deux
» évacuations différentes, c'est
» pêcher contre les loix de la sain-
» te pratique, quoique les seuls
» efforts de la nature produisent
» souvent ces deux effets à la
» fois.

548.

« Lorsque les médicamens
» simples suffisent pour la cura-
» tion d'une maladie, il est inu-
» tile et même nuisible, d'em-
» ployer des remèdes composés.

549.

« Ne vous laissez jamais con-
» duire dans la prescription des
» remèdes et du régime, par l'im-
» patience des assistans, et par



Digitized by Google

» l'envie que le malade a de
» guérir promptement.

550.

« Le végétal l'emporte souvent
» en efficacité sur les substances
» qui en sont extraites par l'ana-
» lyse chymique : ** l'animal le
» cède ordinairement aux médica-
» mens que l'art en retire : le mi-
» néral est presque toujours in-
» férieur en vertus aux différens
» produits de l'analyse.

551.

« Les remèdes les plus dis-
» pendieux ne sont pas ordinai-
» rement les plus utiles.

552.

« Le pharmacien qui substitue

** Voyez la note (2) pag. 97, au vol. 44.

Digitized by Google

» volontairement ou involontai-
» rement, une substance médica-
» menteuse, à celle qui a été
» prescrite, s'expose à causer des
» accidens funestes au malade
» quand même ces substances
» seroient tirées du même genre
» et auroient entr'elles des rap-
» ports de couleur, de saveur,
» d'odeur et de forme.

553.

« Lorsque dans une formule,
» le pharmacien appercevra des
» médicamens d'une qualité op-
» posée, ou à des doses extraor-
» dinaires, qu'il n'en change point
» la prescription, avant que d'a-
» voir consulté le praticien.

554.

« Que le pharmacien instruit



Digitized by Google

» prépare lui-même les remèdes
» extemporanés et les remèdes
» offi inaux, ou qu'il les fasse
» exécuter sous ses yeux ; qu'il
» ne s'en rapporte jamais à ses
» serviteurs, et qu'il rejete toutes
» les compositions pharmaceu-
» tiques préparées hors de son
» laboratoire.

555.

« Que le praticien se tienne
» continuellement en garde con-
» tre la falsification et la mau-
» vaise qualité des médicamens
» simples et composés.

556.

« Qu'il ne confie jamais la
» préparation d'un remède dis-
» pendieux, dangereux, ou dif-

Digitized by Google

» ficile à exécuter, à ceux qui
» par, état ne sont pas assez
» instruits en pharmacie, ou dont
» la bonne foi lui seroit suspecte.

557.

« Que la nourriture et la bois-
» son des malades soient préparées
» rées dans des vases incapables
» de les altérer ; qu'elles soient
» toujours administrées, ainsi
» que les remèdes, à la dose et
» au tems prescrits. »



Digitized by Google

N.° 12.

*De la part de messieurs les prévot et jurés, de la ville et cité de Tournay.*

« Sa majesté notre auguste » souveraine, par un effet de sa » surveillante maternité pour le » bien de l'humanité nous ayant » fait connoître par son décrêt » du 21 septembre dernier, que » ses intentions royales étoient » pour prévenir les inconveniens » qui pouvoient résulter de la » trop grande facilité à pouvoir » se procurer des poisons, que » nous aurions à émaner dans tous » les lieux de notre ressort une » ordonnance de police touchant

Digitized by Google

» la vente de l'arsenic ou d'au-
» tres poisons, et de statuer à
» cet égard l'amende que nous
» trouverions convenir.

« Nous, en conformité d'une
» disposition aussi sage et aussi
» salutaire pour la sécurité pu-
» blique, avons ordonné et or-
» donnons les articles suivans:

« 1.° Nous défendons à toutes
» personnes autres que droguistes
» et apothicaires de vendre dans
» cette ville, ancienne et nou-
» velle banlieue, de l'arsenic ou
» d'autres poisons, à peine de
» cinq cents florins d'amende.

« 2.° Ordonnons aux droguis-
» tes et apothicaires de tenir sous
» clef, tous et telle espèce de

Digitized by Google

» poisons qu'ils auront chez-eux
» sans que personne autres qu'eux
» puissent y avoir accès, à péril
» de trois cents florins.

« 3.° Leur défendons au mê-
» me péril d'en vendre à qui que
» ce soit, sinon qu'à ceux qui
» leur seront parfaitement connus,
» à moins que sur ordonnance
» de médecin ou chirurgien,
» qu'ils devront garder et con-
» server pour leur justification,
» à péril de ladite amende de
» trois cents florins.

« 4.° Ordonnons auxdits dro-
» guistes et apothicaires de tenir
» registre et d'y inscrire les nom,
» surnom et qualités des per-
» sonnes à qui ils auront vendu

Digitized by Google

» de l'arsenic ou autres poisons,
» et d'y désigner chaque fois la
» date et la quantité qu'ils en
» auront livrée, à péril de sem-
» blable amende de trois cents
» florins pour chaque contraven-
» tion.

« 5.° Ordonnons aux droguistes
» et apothicaires de subministrer
» leurs registres toutes les fois
» que nos fiscaux le requére-
» ront.

« 6.° Nous déclarerons que
» les amendes ci-dessus spéci-
» fiées, seront reparties par moi-
» tié entre le dénonciateur, dont
» le nom sera tenu secret, et
» l'officier callengeant.

Digitized by Google

« Et pour que personne ne puis-
» se prétexter cause d'ignorance,
» nous ordonnons qu'à la diligen-
» ce de nos fiscaux, la présen-
» te soit lue, publiée et affichée
» en manière accoutumée tant
» en cette ville que dans l'an-
» cienne et nouvelle banlieue.

« Fait en conseil ce 12 octo-
» tobre 1778. »

PLATTEAU, Sre.

« *Le soussigné commis juré*
» *de messieurs les prévot et ju-*
» *rés de la ville et cité de Tour-*
» *nay, certifie que la présente*
» *ordonnance a été publiée au-*
» *son de la trompette, et affi-*
» *chée par tous les carrefours*
» *tant ordinaires qu'extraordi-*
» *naires de cette dite ville, le*

Digitized by Google

» 14 *octobre* 1778, *et le* 15 *dans* » *ses banlieues.*

G. J. E. MARISSAL.

---

N.° 13.

Sur le *septimo* l'on observe que le corps des apothicaires et épiciers, réuni formoit la cinquième bannière à la chambre des arts et métiers.

Elle marchoit après celle des laboureurs, bouchers, chirurgiens, haultelisteurs et brasseurs.

Il est probable qu'au quatorzième siècle, le corps des apothicaires à Tournay, étoit confondu avec celui des graissiers, vu que l'ordonnance royale du 15 mai

Digitized by Google

1533 qui rend le droit de commune aux tournésiens, et qui attribue aux magistrats l'inspection sur tous les corps de métiers, ne parle point d'épiciers ni d'apothicaires mais bien à l'article sept du corps des graissiers. (1)

Les épiceries étoient rares, les chapitres les distribuoient eux mêmes à leurs suppots comme une chose peu commune. (2)

Il est donc probable que les graissiers au quatorzième et quinzième siècle, avant qu'on ait doublé le cap de Bonne-Espérance étoient confondus.

Quelques apothicaires à Tour-

(1) Voyez cet ouvrage, vol. 12, pag. 218.

(2) Voyez cet ouvrage, vol. 23, pag. 17 et vol.

Digitized by Google

nay comme à Paris, avec les pimentaires droguistes, de qui les médecins achetoient leurs drogues pour les préparer eux-mêmes ; mais l'on a vu qu'au quinzième siècle, 1476, les apothicaires de Tournay firent corps à part en se séparant des merciers, d'après l'ordonnance des consaulx du 13 décembre 1476. (*)

*En 1789 le corps des Apothicaires de Tournay étoit composé comme il suit :*

» Verbare, ancien, *rue de Courtray*. (1)

(*) Voyez *cet ouvrage vol. 4e page 7de*

(1) La famille des Verbaere est une des anciennes familles patriciennes et parentes à la plûpart des familles les plus respectables de Tournay.

Son fils exerce aujourd'hui avec succès la

Digitized by Google

Goblet, *rue de Pont.*

Bourliqué, *près le Belfroid.*

---

même profession, au local occupé par son père : il est très-instruit dans son art dont le perfectionnement réside dans la nature, et bonne qualité des drogues, et les soins attentifs à les préparer. Pour en revenir aux Verbaere ils sont originaires de la Flandre.

Grégoire Verbaere, noble de condition, né à Gand, en 1884.

Ils sont alliés aux Acmene, aux Gymninck, aux Imans, aux Degouy, aux Hoyerlant, etc.

*Voyez* Les archives de la noblesse de Gand, et mon manuscrit authentique en 5 vol. in-folio, concernant les naissances décès et mariages des familles nobles et patriciennes de Tournay, et le recueil généalogique authentique des Verbaere.

Digitized by Google

Dufour, *rue de Pont.* ( 2 )
Desruez, doyen, *rue S. Jacques.*
Simon, *rue des Pulleaux.*
Crespin, *rue de Cologne.* ( 3 )
Courtois, *rue de Cologne.* ( 4 )
Brassart, *rue S. Jacques.*

---

( 2 ) Monsieur Dufour, est reconnu pour un excellent pharmacien, extrêmement attentif à n'employer que des médicamens de la meilleure qualité, et préparés avec beaucoup de soin. Monsieur Guines près la place de Tournay, marche sur ses traces.

( 3 ) Aujourd'hui préposé à la pharmacie des hospices, qui est tenue avec beaucoup d'ordre, de soin, d'intelligence et d'activité.

( 4 ) Les personnes impartiales sont obligées de convenir que Monsieur Courtois connoit très-bien sa partie.

Digitized by Google

Crespin, *rue des Maux.* ( 5 )
Herlant, *rue de Paris.*
Ranson, *rue de l'hôpital N. D.*

---

( 5 ) Frère à Mr. Crespin, rue de Cologne, il est également très-instruit dans la botanique; leur père étoit un des premiers pharmaciens et botanistes connus; voici ce que dit le célèbre Lestiboudois, dans sa botanographie belgique, de monsieur Crespin, et des botanistes Tournésiens.

« On trouve encore de très-belles collections » chez les amateurs de nos provinces etc. » Monsieur l'abbé Hoverlant chanoine et » official de Tournay, en son château, sur » le penchant du mont dit de la Trinité, Mr. » Duffresnoy du haut lieu à Mourcour, etc. » Monsieur Crespin maître en pharmacie, » à Tournay. »

Voyez *Botanographie belgique, par Lestiboudois, Lille* 1782, *in*-12, *discours preliminaire, pag.* 48.

Digitized by Google

N.° 14.

n.° 1752. Bulletin des lois, n.° 270.

# LOI

*Contenant organisation des écoles de Pharmacie.*

Du 21 germinal an XI de la république française.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇOIS,

« BONAPARTE, premier consul, » proclame loi de la république » le décrêt suivant, rendu par » le corps législatif le 21 germi- » nal an XI, conformément à » la proposition faite par le gou- » vernement le 10 du même mois » communiquée au tribunat le » surlendemain. »

Digitized by Google

## DÉCRET.

### TITRE PREMIER.

*Organisation des écoles de pharmacie.*

ARTICLE PREMIER.

« Il sera établi une école de » pharmacie à Paris, à Mont- » pellier, à Strasbourg et dans » les villes où seront placées les » trois autres écoles de médeci- » ne, suivant l'article XXV de » la loi du 11 floréal an X.

II.

« Les écoles de pharmacie » auront le droit d'examiner » et de recevoir, pour toute » la république, les élèves qui » se destineront à la pratique de » cet art ; elles seront de plus

Digitized by Google

» chargées d'en enseigner les
» principes et la théorie dans des
» cours publics, d'en surveiller
» l'exercice, d'en dénoncer les
» abus aux autorités, et d'en éten-
» dre les progrès.

III.

« Chaque école de pharmacie
» ouvrira tous les ans et à ses frais
» au moins trois cours expéri-
» mentaux, l'un sur la botanique
» et l'histoire naturelle des mé-
» dicamens, les deux autres sur
» la pharmacie et la chimie.

IV.

« Il sera pourvu par des rè-
» glemens d'administration pu-
» blique à l'organisation des éco-
» les de pharmacie, à leur admi-

Digitized by Google

» nistration, à l'enseignement
» qui y sera donné, ainsi qu'à
» la fixation de leurs dépenses
» et au mode de leur comptabi-
» lité.

V.

« Les donations et fondations
» relatives à l'enseignement de
» la pharmacie pourront être ac-
» ceptées par les préfets, au nom
» des écoles de pharmacie, avec
» l'autorisation du gouverne-
» ment.

TITRE II.

*Des élèves en pharmacie et de leur discipline.*

VI.

« Les pharmaciens des villes
» où il y aura des écoles de
pharmacie

Digitized by Google

» pharmacie, feront inscrire les
» élèves qui demeureront chez-
» eux, sur un registre tenu à
» cet effet dans chaque école :
» il sera délivré à chaque élève
» une expédition de son inscrip-
» tion, portant ses nom, pré-
» nom, pays, âge et domicile ;
» cette inscription sera renouve-
» lée tous les ans.

## VII.

« Dans les villes où il n'y au-
» ra point d'école le pharmacie,
» les élèves domiciliés chez les
» pharmaciens seront inscrits
» dans un registre tenu à cet
» effet par les commissaires gé-
» néraux de police, ou par les
» maires.



Digitized by Google

VIII.

« Aucun élève ne pourra prétendre à se faire recevoir » pharmacien, sans avoir exercé » pendant huit années au moins » son art dans des pharmacies » légalement établies.

« Les élèves qui auront suivi » pendant trois ans les cours » donnés dans une des écoles de » pharmacie, ne seront tenus, » pour être reçus, que d'avoir » residé trois autres années dans » ces pharmacies.

IX.

« Ceux des élèves qui auront » exercé pendant trois ans, comme pharmaciens de deuxième » classe, dans les hôpitaux mili-

Digitized by Google

» taires ou dans les hospices ci-
» vils, seront admis à faire comp-
» ter ce temps dans les huit
» années exigées.

« Ceux qui auront exercé dans
» les mêmes lieux, mais dans un
» grade inférieur, pendant au
» moins deux années, ne pour-
» ront faire compter ce temps,
» quel qu'il soit, que pour ces
» deux années.

X.

« Les élèves paieront une ré-
» tribution annuelle pour chaque
» cours qu'il voudront suivre
» dans les écoles de pharmacie:
» cette rétribution, dont le *ma-*
» *ximum* sera de trente-six francs
» par chacun des cours, sera



Digitized by Google

» fixée pour chaque école par le
» gouvernement.

## TITRE III.

*Du mode et des frais de réception des pharmaciens.*

### XI.

« L'examen et la réception
» des pharmaciens seront faits
» soit dans les six écoles de
» pharmacie, soit par les jurys
» établis dans chaque départe-
» ment pour la réception des of-
» ficiers de santé par l'article
» XVI de la loi du 19 ventose
» an XI.

### XII.

« Aux examinateurs désignés
» par le gouvernement pour les
» examens dans les écoles de

Digitized by Google

» pharmacie, il sera adjoint,
» chaque année, deux docteurs
» en médecine ou en chirurgie,
» professeurs des écoles de mé-
» decine : le choix en sera fait
» par les professeurs de ces
» écoles.

## XIII.

« Pour la réception des phar-
» maciens par les jurys de mé-
» decine, il sera adjoint à ces
» jurys, par le préfet de chaque
» département, quatre pharma-
» ciens, légalement reçus, qui
» seront nommés pour cinq ans,
» et qui pourront être continués.

« A la troisième formation
» des jurys, les pharmaciens
» qui en feront partie, ne pour-
» ront être pris que parmi ceux



Digitized by Google

» qui auront été reçus dans l'u-
» ne des six écoles de pharma-
» cie créées par la présente
» loi.

XIV.

« Ces jurys pour la réception
» des pharmaciens ne seront
» point formés dans les villes où
» seront placées les six écoles
» de médecine et les six écoles
» de pharmacie.

XV.

« Les examens seront les mê-
» mes dans les écoles et devant
» les jurys.

« Ils seront au nombre de
» trois : deux de théorie, dont
» l'un sur les principes de l'art,
» et l'autre sur la botanique et

Digitized by Google

» l'histoise naturelle des drogues
» simples ; le troisième, de pra-
» tique, durera quatre jours,
» et consistera dans au moins
» neuf opérations chimiques et
» pharmaceutiques désignées par
» les écoles ou les jurys.

« L'aspirant fera lui-même ces
» opérations ; il en décrira les
» matériaux, les procédés et les
» résultats.

## XVI.

« Pour être reçu, l'aspirant,
» âgé au moins de 25 ans ac-
» complis, devra réunir les deux
» tiers des suffrages des exami-
» nateurs.

« Il recevra des écoles ou des
» jurys un diplôme qu'il présen-



Digitized by Google

» tera à Paris au préfet de po-
» lice, et dans les autres villes,
» au préfet du département,
» devant lequel il prêtera le
» serment d'exercer son art avec
» probité et fidélité.

« Le préfet lui délivrera, sur
» son diplôme, l'acte de presta-
» tion de serment.

## XVII.

« Les frais d'examen sont fixés
» à 900 francs dans les écoles
» de pharmacie, à 200 francs
» pour les jurys.

« Les aspirans seront tenus de
» faire en outre les dépenses
» des opérations et des démons-
» trations qui devront avoir lieu
» dans leur dernier examen.

Digitized by Google

XVIII.

« Le produit de la rétribution » des aspirans pour leurs études » et leurs examens dans les écoles » de pharmacie, sera employé aux frais d'administration » de ces écoles, ainsi qu'il » sera réglé par le gouvernement, » conformément à l'art. IV ci-» dessus.

XIX.

« Le même réglement déterminera le partage de la rétribution payée par les pharmaciens pour leur réception dans » les jurys, entre les membres » de ces jurys.

XX.

« Tout mode ancien de récep-



Digitized by Google

» tion, dans des lieux et suivant » des usages étrangers à ceux » qui sont prescrit par la présente » loi, est interdit, et ne donnera » aucun droit d'exercer la phar- » macie.

## TITRE IV.

*De la Police de la Pharmacie.*

### XXI.

« Dans le délai de trois mois » après la publication de la pré- » sente loi, tout pharmacien » ayant officine ouverte, sera » tenu d'adresser copie légalisée » de son titre, à Paris, au préfet » de police, et dans les autres » villes, au préfet de départe- » ment.

Digitized by Google

## XXII.

« Ce titre sera également pro-
» duit par les pharmaciens, et
» sous les délais indiqués aux
» greffes des tribunaux de pre-
» mière instance dans le ressort
» desquels se trouve placé le
» lieu où ces pharmaciens sont
» établis.

## XXIII.

« Les pharmaciens reçus dans
» une des six écoles de pharma-
» cie pourront s'établir et ex-
» ercer leur profession dans
» toutes les parties du territoire
» de la république.

## XXIV.

« Les pharmaciens reçus par
» les jurys ne pourront s'établir

Digitized by Google

» que dans l'étendue du dépar-
» tement où ils auront été re-
» çus.

## XXV.

« Nul ne pourra obtenir de
» patente pour exercer la profes-
» sion de pharmacien, ouvrir
» une officine de pharmacie,
» préparer, vendre ou débiter
» aucun médicament, s'il n'a
» été reçu suivant les formes
» voulues jusqu'à ce jour, ou
» s'il ne l'est dans l'une des éco-
» les de pharmacie, ou par l'un
» des jurys, suivant celles qui
» sont établies par la présente
» loi, et après avoir rempli tou-
» tes les formalités qui y sont
» prescrites.

Digitized by Google

## XXVI.

« Tout individu qui aurait une » officine de pharmacie actuelle- » ment ouverte, sans pouvoir » faire preuve du titre légal qui » lui en donne le droit, sera te- » nu de se présenter, sous trois » mois, à compter de l'établis- » sement des écoles de pharmacie » ou des jurys, à l'une de ces » écoles, ou à l'un de ces ju- » rys, pour y subir ses examens » et y être reçu.

## XXVII

« Les officiers de santé établis dans » des bourgs, villages ou commu- » nes, où il n'y aurait pas de phar- » maciens ayant officine ouverte, » pourront nonobstant les deux

Digitized by Google

» articles précédens, fournir des
» médicamens simples ou com-
» posés aux personnes près des-
» quelles ils seront appelés, mais
» sans avoir le droit de tenir
» une officine ouverte.

## XXVIII.

« Les préfets feront imprimer
» et afficher, chaque année, les
» listes des pharmaciens établis
» dans les différentes villes de
» leur département.

« Ces listes contiendront les
» nom, prénom des pharma-
» ciens, les dates de leur ré-
» ception, et les lieux de leur
» résidence.

## XXIX.

« A Paris, et dans les villes

Digitized by Google

» où seront placés les nouvelles
» écoles de pharmacie, deux
» docteurs et professeurs des
» écoles de médecine, accom-
» pagnés des membres des écoles
» de pharmacie, et assistés d'un
» commissaire de police, visite-
» ront, au moins une fois l'an,
» les officines et magasins des
» pharmaciens et droguistes,
» pour vérifier la bonne qualité
» des drogues et médicamens
» simples et composés.

« Les pharmaciens et droguis-
» tes seront tenus de représenter
» les drogues et compositions
» qu'ils auront dans leurs maga-
» sins, officines et laboratoi-
» res.

« Les drogues mal préparées

Digitized by Google

» ou détériorées, seront saisies
» à l'instant par le commissaire de
» police ; et il sera procédé en-
» suite conformément aux lois
» et réglemens actuellement
» existans.

## XXX.

« Les mêmes professeurs en
» médecine et membres des éco-
» les de pharmacie, pourront,
» avec l'autorisation des préfets,
» sous-préfets ou maires, et as-
» sistés d'un commissaire de po-
» lice, visiter et inspecter les
» magasins de drogues, labora-
» toires et officines des villes
» placées dans le rayon de dix
» lieues de celles où sont éta-
» blies les écoles, et se trans-
» porter dans tous les lieux où

Digitized by Google

» l'on fabriquera et débitera, » sans autorisation légale, des » préparations ou compositions » médicinales.

« Les maires et adjoints, ou, » à leur défaut, les commissaires de police, dresseront procès-verbal de ces visites, pour, » en cas de contravention, être » procédé contre les délinquans, » conformément aux lois antérieures.

## XXXI.

« Dans les autres villes et » communes, les visites indiquées ci-dessus seront faites » par les membres des jurys de » médecine, réunis aux quatre » pharmaciens qui leur sont ad-

Digitized by Google

» joints par l'article XIII.

## XXXII.

« Les pharmaciens ne pourront livrer et débiter des préparations médicinales ou drogues composées quelconques, que d'aprés la prescription qui en sera faite par des docteurs en médecine ou en chirurgie, ou par des officiers de santé, et sur leur signature.

« Ils ne pourront vendre aucun remède secret.

« Ils se conformeront, pour les préparations et compositions qu'ils devront exécuter et tenir dans leurs officines, aux formules insérés et décrites dans les dispensaires ou

Digitized by Google

» formulaires qui ont été rédi-
» gés ou qui le seront dans la suite
» par les écoles de médecine.

« Ils ne pourront faire, dans
» les mêmes lieux ou officines,
» aucun autre commerce ou dé-
» bit que celui des drogues et
» préparations médicinales. «

## XXXIII.

« Les épiciers et droguistes ne
» pourront vendre aucune com-
» position ou préparation phar-
» maceutique, sous peine de
» 500 francs d'amende.

« Ils pourront continuer de
» faire le commerce en gros des
» drogues simples, sans pouvoir
» néanmoins en débiter aucune
» au poids médicinal.

Digitized by Google

## XXXIV.

« Les substances vénéneuses, » et notamment l'arsenic, le » réalgar, le sublimé corrosif, » seront tenues, dans les officines des pharmaciens et les » boutiques des épiciers, dans » des lieux sûrs et séparés, » dont les pharmaciens et épiciers seuls auront la clef, sans » qu'aucun autre individu qu'eux » puisse en disposer.

« Ces substances ne pourront être vendues qu'à des » personnes connues et domiciliées qui pourroient en avoir » besoin pour leur profession » ou pour cause connue, sous » peine de 3,000 francs d'a-

Digitized by Google

» mende de la part des vendeurs
» contrevenans.

## XXXV.

« Les pharmaciens et épiciers
» tiendront un registre coté et
» paraphé par le maire ou le
» commissaire de police, sur
» lequel registre ceux qui seront
» dans le cas d'acheter des subs-
» tances vénéneuses inscriront
» de suite et sans aucun blanc,
» leurs nom, qualité et de-
» meure, la nature et la quanti-
» té des drogues qui leur ont
» été délivrées, l'emploi qu'ils
» se proposent d'en faire, et la
» date exacte du jour de leur
» achat; le tout à peine de
» 3. ooo francs d'amende contre
» les contrevenans.

Digitized by Google

« Les pharmaciens et les épi-
» ciers seront tenus de faire eux-
» mêmes l'inscription, lorsqu'ils
» vendront ces substances à des
» individus qui ne sauront point
» écrire, et qu'ils connaîtront
» comme ayant besoin de ces
» mêmes substances.

## XXXVI.

« Tout débit au poids médi-
» cinal, toute distribution des
» drogues et préparations médi-
» camenteuses sur des théâtres
» ou étalages, dans les places
» publiques, foires et marchés,
» toute annonce et affiche im-
» primée qui indiquerait des re-
» mèdes secrets, sous quelque
» dénomination qu'ils soient pré-

Digitized by Google

» sentés, sont sévèrement pro-
» hibés.

« Les individus qui se ren-
» draient coupables de ce délit,
» seront poursuivis par mesure
» de police correctionnelle, et
» punis conformément à l'article
» LXXXIII du code des délits
» et des peines.

## XXXVII.

« Nul ne pourra vendre à l'a-
» venir des plantes ou des par-
» ties de plantes médicinales
» indigènes, fraîches ou sèches,
» ni exercer la profession d'her-
» boriste, sans avoir subi aupa-
» ravant, dans une des écoles
» de pharmacie, ou par devant
» un jury de médecine, un

Digitized by Google

» examen qui prouve qu'il con-
» naît exactement les plantes
» médicinales, et sans avoir payé
» une rétribution qui ne pourra
» excéder 50 francs à Paris, et
» 30 francs dans les autres dé-
» partemens, pour les frais de
» cet examen.

« Il sera délivré aux herbo-
» ristes un certificat d'examen
» par l'école ou le jury par
» lesquels ils seront examinés ;
» et ce certificat devra être en-
» registré à la municipalité du
» lieu où ils s'établiront.

## XXXVIII.

« Le gouvernement changera
» les professeurs des écoles de
» médecine, réunis aux mem-
bres

Digitized by Google

» bres des écoles de pharmacie,
» de rédiger un *codex* ou for-
» mulaire contenant les prépa-
» rations médicinales et phar-
» maceutiques qui devront être
» tenues par les pharmaciens.

« Ce formulaire devra conte-
» nir des préparations assez va-
» riées pour être appropriées à
» la différence du climat et des
» productions des diverses par-
» ties du territoire français ; il
» ne sera publié qu'avec la sanc-
» tion du gouvernement, et d'a-
» près ses ordres.

« Collationné à l'original par
» nous président et secrétaires
» du corps législatif. A Paris,
» le 21 germinal an XI de la
» république française.



Digitized by Google

« *Signé* Faulcon, *président* ;
» Hémart F. A. Trumeau,
» Grappe, Liguiville, *secré-*
» *taires.*

« SOIT la présente loi revêtue
» du sceau de l'état, insérée au
» bulletin des lois, inscrite dans
» les registres des autorisée judi-
» ciaires et administratives, et le
» grand-juge, ministre de la jus-
» tice, chargé d'en surveiller la
» publication.

« A Saint-Cloud, le premier
» floréal an XI de la république.
« Signé BONAPARTE, *pre-*
» *mier consul.*

« Contre-signé, *le secrétaire*
» *d'état*, Hugues-B. Maret.
» scellé du sceau de l'état.

Digitized by Google

« Vu, *le grand-juge, ministre* » *de la justice*

Signé REGNIER.

---

N.° 15.

N.° 1752 *bis.*

# ARRÊTÉ

***Portant réglement pour l'exercice de la Pharmacie***

**A Saint-Cloud Du 25 thermidor an XI de la république.**

« Le gouvernement de la ré- » publique, sur le rapport du » ministre de l'intérieur,

« Vu la loi du 21 germinal an » XI, contenant organisation des » écoles de pharmacie

« Le conseil d'état entendu,



Digitized by Google

ARRÊTE :

## TITRE PREMIER.

*Composition des écoles.*

ARTICLE PREMIER.

« Les écoles de pharmacie se-
» ront composées, d'un direc-
» teur, d'un trésorier et de trois
» professeurs.

« Dans les villes où la popu-
» lation le permettra, il pourra
» être nommé un ou deux ad-
» joints aux professeurs.

« A Paris, il y aura quatre
» professeurs ; chacun des pro-
» fesseurs et le directeur auront
» un adjoint.

*Administration.*

II.

« Le directeur, le trésorier,

Digitized by Google

» le directeur-adjoint, et, dans
» les écoles où cette dernière
» place n'aura pas lieu, un des
» professeurs, formeront l'admi-
» nistration de l'école.

« Ils seront chargés de la re-
» présenter, de suivre les affaires
» qui l'intéressent, d'y mainte-
» nir la discipline, et de dénon-
» cer aux autorités les abus qui
» surviendront.

III.

« Le directeur restera en place
» pendant cinq ans, et sera rem-
» placé par le directeur-adjoint,
» ou le professeur qui en tien-
» dra la place; l'un et l'autre
» pourront être réélus.

« Le trésorier sera nommé



Digitized by Google

» pour trois ans, et sera rééli-
» gible.

IV.

« La première nomination aux
» places d'administration sera
» faite par le gouvernement.

« A chaque vacance, les mem-
» bres de l'école réunis présen-
» teront au gouvernement un
» candidat, choisi, soit parmi les
» professeurs, soit parmi les phar-
» maciens reçus dans les écoles.

« Pendant les dix premières
» années, les candidats pourront
» être pris parmi les anciens
» pharmaciens reçus.

V.

« Le directeur convoquera et
» présidera les assemblées, les

Digitized by Google

» examens et toutes les séances
» publiques.

« Il sera remplacé, en cas
» d'absence, par le directeur-ad-
» joint, ou par le professeur qui
» en tient lieu.

« En l'absence de l'un et de
» l'autre, le plus ancien d'âge
» des professeurs en remplira les
» fonctions.

VI.

« Sur la demande des profes-
» seurs, le directeur sera tenu
» de convoquer une assemblée
» de l'école

VII.

« L'administration s'assemble-
» ra au moins une fois par mois;



Digitized by Google

» et plus souvent, si elle le ju-
» ge nécessaire.

VIII.

« Le trésorier sera chargé des
» recettes et des dépenses ordi-
» naires.

IX.

« Les dépenses extraordinai-
» res seront arrêtées dans une
» assemblée de professeurs réu-
» nis à l'administration, et à la
» majorité des suffrages.

X.

« Chaque année, dans les
» premiers jours de vendémiai-
» re; le trésorier rendra compte
» des recettes et dépenses de l'an-
» née précédente, dans une as-
» semblée générale de l'école; ce

Digitized by Google

» compte sera vérifié par les pré-
» fets de département, et à Paris
» par le préfet de police.

« Il sera soumis ensuite à l'ap-
» probation du ministre de l'in-
» térieur.

## TITRE II.

### *Instruction.*

### XI.

« Chaque école de pharmacie
» ouvrira, tous les ans, quatre
» cours, savoir :

« Le premier, sur la botani-
» que ;

« Le second, sur l'histoire na-
» turelle des médicamens ;

« Le troisième, sur la chi-
» mie ;

« Le quatrième, sur la phar-
» macie.



Digitized by Google

« Chacun des trois premiers » sera spécialement applicable à » la science pharmaceutique.

« Les deux premiers pourront » être faits par le même profes- » seur.

XII.

« Dans les écoles où il y au- » ra des adjoints, ceux-ci ne » remplaceront les professeurs » que dans le cas d'empêchement » légitime, et d'après l'autorisa- » tion de l'école.

« Le directeur et le trésorier » pourront également suppléer le » professeur.

XIII.

« La première nomination des » professeurs et des adjoints se-

Digitized by Google

» ra faite par le gouvernement.

« Lorsqu'une chaire deviendra » vacante, l'école, conformément » à l'article XXVI de la loi du » 11 floréal an X sur l'instruc- » tion publique, présentera au » gouvernement un des trois can- » didats appelés à la remplir.

« Les uns et les autres seront » également pris parmi les phar- » maciens reçus dans l'une des » six écoles ou dans les ci-devant » colléges.

« Les mêmes mesures seront » adoptées, pour la nomination » aux places des professeurs ad- » joints.

## XIV.

« Les professeurs sont conser-

Digitized by Google

» vateurs, chacun dans sa patrie,
» des objets servant à l'usage des
» cours.

XV.

« Les frais que nécessiteront
» les cours seront réglés et ar-
» rêtés tous les ans, dans une
» assemblée de l'école, convo-
» quée à cet effet.

XVI.

« Les cours commenceront
» annuellement le premier germi-
» nal, et finiront le premier fruc-
» tidor : ils seront annoncés par
» des affiches.

XVII.

« Les professeurs titulaires re-
» cevront une indemnité qui ne
» pourra excéder quinze cents

Digitized by Google

» francs pour chacun : le bureau
» d'administration fixera l'indem-
» nité que recevront les adjoints
» pour les leçons qu'ils seront
» chargés de faire.

## XVIII.

« Les élèves qui suivront le
» cours, seront tenus de s'inscri-
» re au bureau d'administration
» de l'école ; après cette inscrip-
» tion et le paiement de la rétri-
» bution fixée d'après l'article
» X de la loi, il leur sera dé-
» livré une carte qu'ils présen-
» teront pour être admis aux
» leçons.

## XIX.

« A la fin des cours, il sera
» délivré des certificats d'études.

Digitized by Google

» aux élèves qui les auront
» suivis.

« Les certificats ne seront ac-
» cordés que sur l'attestation du
» professeur, qui prouvera l'as-
» siduité de l'élève aux leçons.

## XX.

« Pour constater l'assiduité des
» élèves qui suivront les cours,
» chaque professeur aura une
» feuille de présence, sur laquel-
» le les élèves s'inscriront à cha-
» que séance : il sera fait en ou-
» tre un appel au moins une
» fois par semaine.

## XXI.

« Le relevé des feuilles, fait
» à la fin des cours, constatera
» l'assiduité des élèves, auxquels

Digitized by Google

» il ne pourra être délivré de
» certificats, qu'autant que, par
» raisons légitimes, ils ne se se-
» ront pas absentés plus de six
» fois.

## XXII.

« Les écoles seront autorisées
» à prélever sur leurs fonds une
» somme destinée à une distri-
» bution annuelle de prix.

« A cet effet, il y aura à la
» fin de l'année scolaire un con-
» cours ouvert pour chacune
» des sciences qui seront ensei-
» gnées dans les écoles.

## TITRE III.

*Réception*, 1.° *les écoles.*

## XXIII.

« Lorsqu'un élève voudra se

Digitized by Google

» faire recevoir, il se munira » des certificats de l'école où il » aura étudié, et des pharmaciens » chez lesquels il aura pratiqué » son art, ainsi que d'une attes- » tation de bonne vie et mœurs, » signée de deux citoyens do- » miciliés, et de deux pharma- » ciens reçus légalement ; il y » joindra son extrait de naissan- » ce, pour prouver qu'il a vingt- » cinq ans accomplis, et une » demande écrite.

## XXIV.

« L'école, dans sa plus prochai- » ne assemblée, délibérera sur la » demande de l'aspirant ; et d'a- » près le rapport du directeur, » si elle juge ses certificats suf-

Digitized by Google

» fisans, elle lui indiquera un » jour pour commencer ses ex- » amens.

« Extrait de cette délibéra- » tion lui sera remis par écrit; » et il en sera donné avis par » le directeur de l'école, dans » les vingt-quatre heures, aux » deux professeurs des écoles de » médecine désignés pour les ex- » amens.

## XXV.

« L'intervalle entre chaque ex- » amen sera au plus d'un mois. » Ces examens seront publics; » ils n'auront lieu qu'après le » dépôt fait à la caisse de l'éco- » le, de la somme fixée pour » chacun d'eux.

Digitized by Google

« Dans le premier, l'aspirant » justifiera de ses connoissances » dans la langue latine.

XXVI.

« Dans lesdits examens l'aspirant sera interrogé par les » deux professeurs de l'école de » médecine, par le directeur et » deux professeurs de l'école de » pharmacie ; ces derniers alterneront à cet effet.

« Ceux des membres de l'école qui ne seront pas appelés » à interroger, seront néanmoins » invités à assister aux examens, » et recevront une part des » droits de présence fixés pour » ces actes.

XXVII.

« Chaque examen fini, tous

Digitized by Google

» les membres présens procéde-
» ront au scrutin, dont le dé-
» pouillement sera fait par le
» directeur, qui en annoncera
» le résultat à l'assemblée et au
» canditat.

« Pour être admis, il faudra
» avoir réuni au moins les deux
» tiers des suffrages des présens
» à l'acte.

## XXVIII.

« Dans le cas où le candidat
» n'aurait pas réuni les suffrages,
» il sera tenu de subir de nou-
» veau son examen; mais il ne
» pourra se représenter qu'au
» bout de trois mois.

« Si, à cette seconde épreuve,
» il n'a pas encore réuni les suf-

Digitized by Google

» frages, il sera ajourné à un an;
» il ne pourra même se représen-
» ter à une autre école qu'après
» ce délai expiré.

## XXIX.

« Les examens achevés, si le
» candidat est admis, il lui sera
» délivré, dans la huitaine, un
» diplôme de pharmacien sui-
» vant le modèle numéro pre-
» mier, ci-annexé, signé au
» nom de l'école, par le direc-
» teur et son adjoint, et par les
» docteurs présens aux examens:
» ce diplôme sera légalisé par
» les autorités compétentes.

## XXX.

« Les droits de présence dans
» tous les examens seront de

Digitized by Google

» dix francs pour les professeurs
» des écoles de médecine et
» pour le directeur de l'école
» de pharmacie ; ils seront de six
» francs pour les professeurs de
» ces écoles qui seront exami-
» nateurs ; et de moitié de cette
» dernière somme pour les mem-
» bres de l'école présens, qui ne
» seront point examinateurs.

## XXXI.

« Les frais pour les examens
» seront fixés, savoir : pour cha-
» cun des deux premiers, à 200
» fr. ; pour la troisième, à 500
» fr. ; les frais des opérations
» exigées des aspirans, et qui
» sont à leur charge, suivant
» l'article XVII de la loi du 21

Digitized by Google

» germinal an XI, ne pourront » excéder 300 francs.

*Réception, 2.e dans les jurys.*

## XXXII.

« Les élèves en pharmacie » qui desireront se faire recevoir » par les jurys, adresseront, » au moins deux mois d'avance, » au préfet du département, » leurs demandes avec les cer- » tificats, d'études, attestations » de bonne vie et mœurs et au- » tres actes mentionnés, art. » XXIII. Sur le vu de ces piè- » ces, et si elles sont jugées » suffisantes, le préfet les infor- » mera du jour où l'ouverture » du jury pour les examens de » pharmacie aura été fixée.

Digitized by Google

## XXXIII

« Les examens devant les jurys » seront publics ; ils se succé- » deront sans intervalle, s'il n'y » a pas lieu de remettre l'aspi- » rant à un autre temps, dans » lequel cas il sera ajourné à la » tenue du jury de l'année sui- » vante : les préfets désigneront » aux jurys un local, et les moy- » ens, pour que ces examens, » sur-tout celui de pratique, » puissent être faits convenable- » ment.

## XXXIV.

« Les examens finis, si le » candidat a réuni les deux tiers » des suffrages, il lui sera déli- » vré par le jury un diplôme

Digitized by Google

» de pharmacien, suivant le mo-
» dèle n.° 2, ci-annexé, lequel
» sera signé par tous les membres
» composant le jury.

XXXV.

« Les frais de ces examens
» sont fixés, savoir : pour chacun
» des deux premiers, à cinquante
» francs, et cent francs pour le
» troisième.

XXXVI.

« La rétribution sera fixée à
» une somme égale, dans ces
» examens, pour chacun des
» membres du jury.

TITRE IV.

*Police*, 1. *Élèves.*

XXXVII.

« Il sera tenu au bureau d'ad-
ministration

Digitized by Google

» ministration de chaque école un
» registre sur lequel ils inscriront
» les élèves attachés aux pharma-
» ciens des villes où il y aura des
» écoles établies ; extrait de cet-
» te inscription leur sera remis,
» signé, par l'administration.

## XXXVIII.

« Aucun élève ne pourra quit-
» ter un pharmacien sans l'avoir
» averti huit jours d'avance.

« Il sera tenu de lui deman-
» der un acte, qui constate que
» l'avertissement a été donné.

« En cas de refus du pharmacien,
» l'élève fera sa déclaration au di-
» recteur de l'école et au com-
» missaire de police, ou au mai-
» re qui l'aura inscrit.



Digitized by Google

XXXIX.

« L'élève qui sortira de chez » un pharmacien ne pourra entrer » dans une autre pharmacie » qu'en faisant sa déclaration à » l'école de pharmacie et au com- » missaire de police, ou autre » maître qui l'aura inscrit.

*Police*, 2.e *pharmaciens*.

XL.

« Les pharmaciens qui vou- » dront former un établissement » dans les villes où il y aura une » école autre que celle où ils au- » ront obtenu leur diplôme, seront » tenus d'en informer l'adminis- » tration de l'école, à laquelle » ils présenteront leur acte de » réception, en même tems qu'ils

Digitized by Google

» le produiront aux autorités
» compétentes.

XLI.

« Au décès d'un pharmacien,
» la veuve pourra continuer
» de tenir son officine ouverte
» pendant un an, aux conditions
» de présenter un élève âgé au
» moins de vingt deux ans à l'é-
» cole, dans les villes où il en
» sera établi, au jury de son dé-
» partement, s'il est rassemblé,
» ou aux quatres pharmaciens
» agrégés au jury par le préfet,
» si c'est dans l'intervalle des
» sessions de ce jury.

« L'école ou le jury, ou les
» quatre pharmaciens agrégés,
» s'assureront de la moralité et



Digitized by Google

» de la capacité du sujet, et
» désigneront un pharmacien
» pour diriger et surveiller tou-
» tes les opérations de son offi-
» cine.

« L'année révolue, il ne sera
» plus permis à la veuve de te-
» nir sa pharmacie ouverte.

*Visite et inspection des pharmaciens.*

XLII.

« Il sera fait, au moins une
» fois par an, conformément à
» la loi, des visites chez les phar-
» maciens, les droguistes et les
» épiciers.

« A cet effet, le directeur de
» l'école de pharmacie s'entendra
» avec celui de l'école de méde-
» cine, pour demander aux pré-

Digitized by Google

» fets de département, et à Pa-
» ris au préfet de police, d'in-
» diquer le jour où les visites
» pourront être faites, et de dé-
» signer le commissaire qui devra
» y assister.

« Il sera payé pour les frais
» de ces visites, 6 francs pour
» chaque pharmacien, et 4 francs
» par chaque épicier ou droguis-
» te, conformément à l'article
» XVI des lettres-patentes du 10
» février 1780.

*Des Herboristes.*

XLIII.

« Dans les départemens où
» seront établies des écoles de
» pharmacie, l'examen des her-
» boristes sera fait par le direc-



Digitized by Google

» teur, le professeur de botani-
» que et l'un des professeurs de
» médecine.

« Cet examen aura pour objet
» la connaissance des plantes
» médicinales, les précautions
» nécessaires pour leur dessica-
» tion et leur conservation.

« Les frais de cet examen,
» fixés à 50 francs à Paris, et
» à 30 francs dans les autres
» écoles, ainsi que dans les ju-
» rys, seront partagés également
» entre les examinateurs des
» écoles ou des jurys.

XLIV.

« Dans les jurys, l'examen
» sera fait par l'un des docteurs
» en médecine ou en chirurgie,

Digitized by Google

» et deux des pharmaciens ad-
» joints au jury : la rétribution
» sera la même pour chacun
» des examinateurs.

## XLV.

« Il sera délivré à l'herboris-
» te, reçu dans les écoles, un
» certificat d'examen, signé de
» trois examinateurs, lequel se-
» ra enregistré, ainsi qu'il est
» prescrit par la loi.

« Dans les jurys, ce certificat
» sera signé par tous les mem-
» bres du jury.

## XLVI.

« Il sera fait annuellement des
» visites chez les herboristes,
» par le directeur et le profes-
» seur de botanique, et l'un des



Digitized by Google

» professeurs de l'école de mé-
» decine, dans les formes vou-
» lues par l'article XXIX de la
» loi.

« Dans les communes où ne
» sont pas situées les écoles,
» ces visites seront faites confor-
» mément à l'article XXXI de
» la loi.

XLVII.

« Le ministre de l'intérieur est
» chargé de l'exécution du pré-
» sent arrêté, qui sera inséré au
» bulletin des lois.

« *Le premier consul*, signé
» BONAPARTE.

« Par le premier consul : *le*
» *sécrétaire d'état*,

Signé HUGUES-B. MARET.

Digitized by Google

N.° Ier.

*Modèle de diplôme de pharmacien, à délivrer par les écoles.*

« Nous soussignés, professeurs
» à l'école de pharmacie d
» et professeurs
» à l'école de médecine de
» la même ville, en exécution
» de la loi du 21 germinal an
» XI, certifions que le citoyen
» (*nom et prénom*), âgé de
» natif (*nom*
» *de la commune et du départe-*
» *ment*), après avoir subi, con-
» formément à l'article XV de
» la loi précitée, les deux exa-
» mens de théorie; savoir le pre-
» mier, le (*la date du jour*),
» sur les principes de l'art, et le



Digitized by Google

» second, le
» sur la botanique et l'histoire
» naturelle des drogues simples
» , s'est pré-
» senté le à
» l'examen-pratique, lequel a
» consisté en ( *indiquer le nom-*
» *bre des opérations, lequel, d'a-*
» *près la loi, doit être de neuf*
» *au moins*) opérations chimiques
» et pharmaceutiques qui lui ont
» été désignées, et qu'il a exé-
» cuté lui-même.

« Dans lesquels actes proba-
» toires, et qui ont eu lieu pu-
» bliquement, le citoyen
» ayant donné des
» preuves de son savoir, nous
» le déclarons pourvu des con-
» naissances exigibles pour l'ex-

Digitized by Google

» ercice de la pharmacie, et à
» cet effet lui délivrons le pré-
» sent diplôme, muni du sceau
» de l'école.

## N.° II.

*Modèle de diplôme de pharmacien, à délivrer par les jurys.*

« Nous soussignés, docteurs en
» médecine et en chirurgie, com-
» posant le jury médical du dé-
» partement d
» et pharmaciens adjoints audit
» jury, et nommés par le préfet
» du département, en éxécution
» de l'article XIII de la loi du
» 21 germinal an XI, relative à
» l'organisation et à la police de
» la pharmacie ; certifions que
» citoyen ( *nom et prénom* ) ,

Digitized by Google

» âgé de natif d
» ( *nom de la commune et du dé-*
» *partement* ), après avoir subi,
» conformément à l'article XV
» de la loi précitée, les deux
» examens de théorie, savoir, le
» premier, le ( *la date du jour* ),
» sur les principes de l'art, et
» le second, le sur
» la botanique et l'histoire natu-
» relle des drogues simples, s'est
» présenté le à l'ex-
» amen pratique, lequel a con-
» sisté en ( *indiquer les nombres*
» *des opérations lequel, d'après*
» *la loi, doit être de neuf au moins* )
» opérations chimiques et phar-
» maceutiques qui lui ont été dé-
» signées, et qu'il a exécutées lui-
» même.

Digitized by Google

« Dans lesquels actes probatoires, et qui ont eu lieu publiquement, le citoyen
» . . . . . ayant donné des
» preuves de son savoir, nous
» le déclarons pourvu des connaissances exigibles pour l'exercice de la pharmacie, et à
» cet effet, lui délivrons le présent diplôme, muni du sceau
» du jury.

## N.° III.

*Certificat d'Herboriste.*

« Nous soussignés professeurs
» à l'école de pharmacie de
» . . . . . et professeurs à l'école de médecine
» de la même ville, ou docteurs
» en médecine et en chirurgie,

Digitized by Google

» composant le jury médical du
» département d
» et pharmaciens adjoints audit
» jury, nommés par le préfet du
» département, en exécution de
» la loi du 21 germinal an XI,
» relative à l'organisation et à
» la police de la pharmacie,
» certifions que le citoyen (*nom*
» *et prénom*), âgé de
» natif d (*nom de la*
» *commune et du département*),
» a subi l'examen prescrit par
» l'article XXXVII de ladite loi
» dans lequel examen ledit ci-
» toyen
» ayant donné la preuve qu'il
» connoît avec exactitude les
» plantes médicinales, nous lui
» délivrons le présent certificat

Digitized by Google

« Certifié conforme, *le secré-*
» *taire d'état*,

Signé HUGUES-B. MARET.

« *Le ministre de l'intérieur*,
Signé CHAPTAL.

Digitized by Google

N.° 16.

## OBSERVATIONS.

La chimie et la distillation ont porté nouvellement la pharmacie à un point de perfection admirable, et soulagé, par leurs importantes découvertes l'humanité souffrante: mais il faut convenir d'un autre abord, que le régime actuel, les crises révolutionnaires, la vie molle et efféminée, l'indiscrétion dans l'usage des plaisirs, l'impiété athéiste, l'immoralité affichée;

L'intempérance dans le boire et le manger, les consommés, les gelatines, les eaux-de-vie distillées, les ragouts farcis d'épices et le défaut d'exercice, ont prodigieuse-

Digitized by Google

ment raccourci, la vie humaine et en quelque sorte accablé la génération actuelle de fluxions, de toutes espèces; d'engorgemens inflammatoires a la tête, a la poitrine et au bas ventre; de rhumatismes goutteux; de flux de ventre.

D'où résulte qu'il éxiste fréquemment dans divers viscères dans différentes parties internes, des dépots, et des obstructions accompagnés de coliques bilieuses néphrétiques, venteuses, ou spasmodiques.

Ce qui fait que sans le pressentir, l'humanité régnante, est presque toujours victime des maladies les moins dangereuses par elles mêmes, telles par exemple que la petite vérole les épidémies les plus bénignes etc.

Digitized by Google

« Si depuis trente à quarante » ans, les morts subites et appo- » plexies sont très-fréquentes, » on est en droit d'en accuser » et notre indolence, et l'excès » de la table.

« Nos corps ne font presque » aucune déperdition ; nos vai- » seaux sont presque continuel- » lement dans l'inaction ; nos » humeurs circulent à peine.

« La diète pourroit seule prévenir » les maux dont cet état nous mé- » nace, et l'abord d'un chyle a- » bondant les nécessite.

« Quoique la mode ait prescrit » le vin, l'on n'y a rien gagné, » puisque les liqueurs raréfient » notre sang, et irritent même » infiniment plus nos fibres.

Digitized by Google

« Pourquoi les femmes sont-elles, pour la plûpart, attaquées de fleurs blanches, et de pertes en rouge souvent excessives ?

« Pourquoi la stérilité a-t-elle éteint un nombre infini de familles distinguées ?

« Pourquoi les cancers aux mamelles et à la matrice sont-ils fréquens ?

« Pourquoi tant d'accouchemens laborieux, et tant de fâcheuses suites de couches ? C'est que, dans notre siècle, les femmes prennent trop peu d'exercice, se livrent, sans reserve, aux excès de la table et du jeu, et se refusent, plus que jamais, aux doux plaisirs d'allaiter leurs enfans.

Digitized by Google

« Leurs organes ne peuvent » acquérir ni le développement » ni la force nécesaire pour favoriser la fécondité, et rendre » l'accouchement facile.

« Le lait, forcé, contre l'intention de la nature, à prendre » une autre direction, altère leur » sang, et multiplie les dépôts.

« Leurs humeurs sont enflammées, et excessivement atténuées par les veilles et par l'usage immodéré des liqueurs, et » surtout du café.

« Leurs fibres et leurs nerfs, » continuellement agités et » irrités par un chyle âcre et » ardent, et par les humeurs » mêmes devenues acrimonieu-

Digitized by Google

» ses, sont dans un érétisme, qui
» multiplie les spasmes et les en-
» gorgemens.

« Des jouissances réitérées ne
» font qu'attiser, chez-elles, les
» feux de la volupté ; et leurs
» prétentions sans bornes jettent
» un trouble dans leur ame,
» qui, concurremment avec toutes
» les autres causes de spasme,
» les rendent souvent les plus
» malheureux de tous les êtres
» vivans.

« Une pâleur livide altère les
» grâces d'une infinité de jeunes
» filles à peine dans l'adolescence.

« Leur visage porte l'empreinte
» d'une manie sombre ; et
» quelquefois des fureurs amou-

Digitized by Google

» reuses se manifestent par les
» gestes et les propos les plus
» lascifs ; une fièvre lente les
» consume; plusieurs d'entr'elles
» périssent dans l'éthisie.

« Mais examinez leur con-
» duite, et vous aurez le mot
» de ces différentes énigmes.

« Le défaut d'exercice est une
» des principales causes de leurs
» maux.

« Des corps de baleine,
» gênant le développement de
» leur poitrine, affoiblissent en-
» core leurs tempéramens.

« L'exemple des mères, des
» lectures licencieuses ont dével-
» loppé le sentiment long-tems

» avant le moment marqué par
» la nature.

« Les désirs que les préjugés
» contraignent, s'irritant par la
» gêne, s'expriment quelquefois
» contre leur gré.

« Souvent instruites par le ha-
» sard, ou par des Messalines de
» leur âge, elles cherchent à se
» suffire à elles-mêmes, et ne
» font que redoubler leurs feux.

« Ces écarts multipliés amènent
» tous les maux sous lesquels
» succombent ces malheureuses
» victimes d'une éducation vi-
» cieuse.

« Les désordres, occasionnés
» par les excès de ce genre, ne
» sont pas moins sensibles et pas

» moins fréquens dans les jeunes
» garçons.

« Voyez ce jeune homme, dont
» le menton n'est pas encore cou-
» vert du plus léger duvet ; une
» pâleur, que la foible rougeur
» des pomettes rend plus frap-
» pante, est répandue sur son
» visage ; des yeux enfoncés, des
» joues creuses le défigurent ;
» il respire à peine ; ses jambes
» tremblent sous le poids de son
» corps ; tout annonce sa perte
» prochaine.

« Un onanisme l'a réduit à cet
» état affreux.

« La religion ne l'avoit pas
» prémuni contre la séduction
» des sens et de l'exemple de
ses

Digitized by Google

» ses amis, aussi pervers que » lui.

« L'éducation ne lui avoit point » donné de principes; et de lec- » tures, qui l'ont affranchi des » préjugés, ont fait naître, dans » son cœur, des desirs précoces, » ont ouvert sous ses pas, le » tombeau où il va descendre.

« Je pourrois, avec autant d'a- » vantage, montrer nos mœurs » comme cause fréquente du scor- » but, des écrouelles, du rachi- » tis; des différens vices, des » voies urinaires, et de la mala- » die vénérienne; mais j'ai déjà » fait sentir leur influence sur » ces différentes maladie, en les » considérant dans le dix-sep-



Digitized by Google

» tième siècle : il me suffira » d'ajoûter que la corruption des » mœurs n'ayant fait qu'augmen- » ter dans celui-ci, ces mala- » dies se sont de plus en plus » multipliées ; et je me borne- » rai à faire sentir le rapport » que les vapeurs, maladie par- » ticulière à nos contemporains, » ont avec les mœurs de notre » siècle.

« Il en est de deux espèces ; » l'une qui est particulière aux » femmes, et que l'on connoît » sous le nom de *passion hysté-* » *rique* ; l'autre qu'on nomme » *affection hypocondriaque*, et » qui est commune aux deux » sexes.

« L'organisation particulière

Digitized by Google

» des femmes est une cause de
» la première de ces maladies,
» qui, de tout tems, a dû pro-
» duire son effet ; mais quand
» l'on voit que des personnes du
» sexe, placées par la fortune
» dans la classe où l'inaction est
» devenue presqu'un devoir,
» sont fréquemment attaquées
» de la passion hystérique, tan-
» dis que cette maladie est pres-
» qu'inconnue parmi les femmes
» que la nécessité condamne au
» travail, on ne peut douter que
» le vice des mœurs ne contri-
» bue beaucoup à rendre, en ce
» siècle, la passion hystérique
» fréquente.

« Cette vérité peut même être



Digitized by Google

» portée jusqu'à la démonstra-
» tion, par un parallèle de la
» façon dont vivent les femmes
» de ces différentes classes.

« Les fibres des unes sont
» fortifiées par l'exercice ; et
» une sobriété involontaire leur
» assure des humeurs d'une
» consistance ferme.

« Les autres ont les solides
» affoiblis par l'inaction ; et la
» qualité acrimonieuse des ali-
» mens dont elles font usage,
» porte leurs humeurs à un de-
» gré vicieux d'atténuation.

« L'ame de celles-ci, exposée
» presque sans défense à l'im-
» pression de tous les objets,
» par la délicatesse et par la vi-

Digitized by Google

» brafilité des organes du senti-
» ment, est souvent fatiguée
» par des sensations désagréa-
» bles.

« L'ame de celles-là, dont les
» organes, au contraire, ne
» peuvent être émus, que par des
» irritans très actifs, est toujours
» foiblement et rarement affec-
» tée par les évènemens.

« Une foule de passions mul-
» tiplie les desirs dans l'ame des
» femmes du premier rang; le
» besoin de tout borne ceux
» des autres femmes au simple
» nécessaire.

« Cette différence est bien
» concluante.

« Il est aussi facile de rendre



Digitized by Google

» sensible l'influence des mœurs
» sur la passion hypocondria-
» que.

« Quels sont ceux qui se
» trouvent en proie à cette ma-
» ladie, d'autant plus cruelle,
» que le public l'attribue tou-
» jours aux seuls égaremens de
» l'imagination ?

« Ce sont des gens inoccupés,
» surchargés du fardeau de leur
» oisiveté.

« Ce sont des voluptueux,
» qu'un tempérament ardent, et
» souvent le desir de se faire un
» nom, en subjuguant les fem-
» mes ont livré aux plus grands
» excès.

« Ceux-ci, véritables Apicius,

Digitized by Google

» ont poussé jusqu'à l'indiscré-
» tion le goût de la bonne chè-
» re et des liqueurs les plus ar-
» dentes.

« Ceux-là ont essuyé des
» préférences humiliantes, des
» disgrâces imprévues, et des
» revers de fortune : ils ont fait
» des pertes irréparables ; des
» évènemens les ont deshonorés;
» la passion du jeu leur a fait
» sacrifier plusieurs nuits, et,
» après avoir joui de tous les
» plaisirs jusqu'à la satiété, ils
» sont tombés dans l'apathie la
» plus terrible, et sont dévorés
» d'ennuis.

« D'autres enflammés du desir
» de s'instruire, et de pouvoir



Digitized by Google

» éclairer leurs contemporains,
» ont pâli sur les livres ; long-
» tems courbés sur un bureau,
» ont donné à l'étude et les
» jours et les nuits.

« D'autres enfin forcés, par
» état à un travail pénible et sé-
» dentaire, mais ne voulant pas
» se priver des plaisirs, ont ou-
» blié qu'il est des tems où le
» repos est d'une absolue néces-
» sité.

« A l'aspect de tous ces mal-
» heureux, et lorsqu'on se rap-
» pelle les effets pernicieux que
» produisent immanquablement
» l'inaction trop continuée, l'in-
» discrétion de la volupté, les
» excès de la table, les veilles,
» le travail immodéré, et fait

Digitized by Google

» dans un tems peu convenable,
» l'ennui et les différentes pas-
» sions de l'ame, on ne peut pas
» méconnoître l'influence des
» mœurs sur cette cruelle mala-
» die.

« S'il est donc vrai que nos
» mœurs nous ont délivrés de la
» peste, de la lèpre et de plu-
» sieurs maladies cutanées, il
» ne l'est pas moins qu'elles ont
» affoibli nos corps, et énervé
» nos ames.

« Elles nous ont rendus sus-
» ceptibles d'être affectés d'une
» manière désavantageuse, et
» souvent funeste, par des ma-
» ladies peu dangereuses de leur
» nature : elles nous exposent



Digitized by Google

» à des fluxions sans nombre,
» à des rhumatismes multipliés,
» à la goutte, à des coliques de
» toute sortes d'espèces, à des obs-
» tructions presque toujours ir-
» résolubles, à des engorgemens
» du cerveau et du poumon,
» qui souvent nous donnent la
» mort dans l'instant le moins
» prévu.

« Ce sont elles qui enlèvent
» au femmes la fécondité qui
» les rend chères à l'état, la
» beauté qui assure leur empire
» sur les hommes.

« Ce sont elles qui précipitent,
» dans le tombeau, une jeunesse
» fougueuse et imprudente ; et
» par elles le vieillard est courbé

Digitized by Google

» sous le poids des maux, bien
» plus que sous le poids des ans.

« Sans le trouble que nos
» mœurs portent dans notre ame,
» sans les désordres qu'elles oc-
» casionnent dans les fonctions
» de nos corps, nous ne serions
» pas assaillis d'un grand nombre
» de maladies qui nous détrui-
» sent, ou rendent notre existen-
» ce douloureuse; nous n'aurions
» pas perdu notre gaieté; nous
» ne gémirions pas sous les coups
» d'une infinité de maladies con-
» vulsives; nous ne serions pas
» dévorés d'ennuis; et les vapeurs
» seroient encores méconnues.

« O mes concitoyens! vous
» voyez la source de vos maux,

Digitized by Google

» il ne tient qu'à vous de la tarir.

« Le desir naturel du bien-être » vous a égarés ; votre attention » à vous soustraire à tout ce qui » pouvoit porter atteinte à votre » santé, vous a exposés sans ces- » se à la perdre ; le plaisir vous » fuit, parce que vous le cher- » chez trop ; vous n'avez poli » votre surface qu'aux dépens de » votre être ; vous avez enfin pas- » sé le but où vous vous effor- » ciez d'atteindre.

« Retournez sur vos pas ; re- » venez au point où étoient nos » ancêtres dans le milieu du dix- » septième siècle, vous en paroî- » trez moins agréables, mais » votre commerce en sera plus » sûr ; il vous restera des défauts

Digitized by Google

» mais vous aurez peu de vices;
» vous pourrez même, évitant
» une partie de leurs excès, vous
» soustraire à une partie des maux
» auxquels ils étoient en proie.

« Votre position est cent fois
» plus agréable que ne l'a jamais
» été la leur; mais sachez user
» et n'abusez pas; prêtez-vous
» à la société, sans vous y li-
» vrer; fuyez les repas trop somp-
» tueux, et sur-tout les soupers,
» qui ne peuvent flatter vos goûts
» qu'aux dépens de ce que vous a-
» vez de plus précieux.

« Renoncez à ces jeux qui
» n'altèrent pas moins votre
» santé que votre fortune;
» évitez les veilles, même stu-
» dieuses; rentrez dans le sein

Digitized by Google

» de vos familles, dont l'amour
» du plaisir vous écarte trop sou-
» vent, et prévenez, par cette
» conduite, les maux que vous
» prépare l'avenir, et que la mau-
» vaise éducation de vos enfans
» rend inévitables.

« Si nous n'avions pas trop per-
» du de vue le rapport qui se
» trouve entre notre intérêt et
» celui de l'état, je vous dirois:
» songez qu'en nous énervant,
» nous préparons les succès d'u-
» ne autre horde de Normands.

« L'amour de la patrie nous
» invite à la réforme de nos mœurs
» mais, comme le patriotrisme
» est presque éteint dans tous les
» cœurs, comme l'égoïsme seul

Digitized by Google

» peut faire entendre sa voix, » qu'il épure nos mœurs, leur » influence alors sera favorable » à la santé. » ( * )

Nous croyons faire plaisir au lecteur en donnant la notice biographique de M. *Lestiboudois* tracée de main de maître par M. Bottin, le secrétaire en chef de la préfecture du Nord, personnage aussi recommandable par ses vastes connoissances, que par la douceur et l'aménité de son caractère.

« Jean-Babtiste *Lestiboudois*, » naquit à Douay, le 30 janvier » 1715; il était fils de Pierre » *Lestiboudois*; maître écrivain-» juré, et d'Anne *Dubois*.

( * ) *Mémoire du docteur Maret, couronné par l'académie d'Amiens, p.* 83 *à* 99.

Digitized by Google

« Après avoir été pendant plu-
» sieurs années élève en phar-
» macie à l'hôpital de Douay,
» et avoir suivi les cours de
» l'université, il obtint, en
» 1739, le grade de licencié en
» médecine, et vint, quelques
» années après, s'établir à Lille.

« Ce fut pendant les premières
» années de son séjour dans
» cette ville, qu'il fit une carte
» de botanique qui n'a jamais
» été gravée, mais d'après la-
» quelle M.r *Cointrel* classa les
» plantes du jardin de botanique
» qu'il entretenait à ses frais.

« Nommé en 1758 apothicaire-
» major à l'armée du Bas-Rhin,
» *Lestiboudois* passa environ

Digitized by Google

» trois ans en Allemagne, y étu-
» dia particulièrement les plantes
» des environs de Cologne et de
» Brunswick, et s'y familiarisa
» avec les ouvrages et le système
» de *Linnée*, à cette époque
» déjà très-répandus en Alle-
» magne et presque inconnus en
» France.

« De retour à Lille, il établit
» à frais communs, avec quel-
» ques amateurs, un jardin de
» plantes (Celui de M.r *Coin-*
» *trel*, mort en 1760, n'existait
» plus.)

« En 1770, il fut nommé,
» par le magistrat de Lille, pro-
» fesseur de botanique, avec un
» modique traitement.

« En 1772, il publia, de con-

Digitized by Google

» cert avec le médecin *Riquet*,
» la pharmacopée de Lille : la
» première partie de cet ouvra-
» ge est entièrement de lui.

« Vers cette époque, une opi-
» nion, assez généralement ré-
» pandue faisait regarder les
» pommes-de-terre comme mal-
» faisantes.

« *Lestiboudois* fut chargé par
» le magistrat de faire des re-
» cherches sur les qualités bon-
» nes ou mauvaises de ce co-
» mestible.

« Il lut à ce sujet, dans une
» séance publique, en 1772, une
» dissertation qui fut imprimée
» deux ans après dans le journal
» de physique, du mois de mai

Digitized by Google

» 1774, et ne contribua pas peu
» à assurer, dès ce moment, la
» naturalisation en France d'un
» légume que l'on peut appeler
» aujourd'hui la *manne de l'Eu-*
» *rope.*

« Dès le premier examen que
» *Lestiboudois* avait fait des ou-
» vrages de *Linnée*, frappé com-
» me d'un trait de lumière, il
» avait pensé qu'en combinant
» cette nouvelle méthode avec
» celle de *Tournefort*, qu'il
» avait suivie jusqu'alors, il en
» résulterait un avantage inap-
» préciable pour les élèves à qui
» la connaissance des végétaux
» serait facilitée ; il avoit donc
» résolu, dès-lors, de se faire
» une méthode à lui, en

Digitized by Google

» conservant, avec quelque mo-
» difications, les familles, (*) et
» se servant des découvertes de
» *Linnée* relativement aux or-
» ganes de la génération des plan-
» tes comme caractères secon-
» daires.

« Il commença en 1773 par
» faire graver une carte de
» botanique contenant la con-
» cordance des systêmes de
» *Tournefort* et de *Linnée*; cette
» carte fut d'autant mieux ac-
» cueillie, que M.r *Lestiboudois*
» est le premier qui en ait con-
» çu, exécuté et publié une de
» ce genre.

« Il publia ensuite avec son

(*) Voyez *Cet ouvrage vol. 42, pag. 40, inclus 47. note.*

Digitized by Google

» fils, la *botanographie belgique*, ouvrage qui fut goûté, » et dont les états de la Flandre » firent distribuer des exemplaires aux chirurgiens de la compagne.

« *Lestiboudois* avait, avant » d'entre-prendre cette botanographie belgique, rédigé, en » latin, un catalogue des plantes » des environs de Lille, décrites d'après le système de *Linnée*; ce catalogue est resté inédit.

« Les administrateurs du district de Lille, appréciant bien » tout l'avantage de l'étude des » sciences naturelles, chargèrent, en l'an 2, *Lestiboudois* » de transférer son jardin botanique au ci-devant couvent

Digitized by Google

» des recollets, où il est encore
» aujourd'hui.

« Il travailla avec tant de zèle
» à l'établissement de ce nouveau
» jardin, qu'en l'an 4 on y comp-
» tait plus de 1800 espèces de
» plantes.

« On sait que c'est lui qui a
» fait connoître en ce pays un
» grand nombre de plantes étran-
» gères, telles que le *geranium* à
» fleur écarlate, etc.

« Nommé à la fin de l'an 4
» professeur d'histoire naturelle
» à l'école centrale du départe-
» ment, ce n'était plus seule-
» ment la botanique qu'il avait
» à enseigner : c'était sur le do-
» maine entier de la nature qu'il
» fallait fixer les regards.

Digitized by Google

« Ce champ si vaste ne l'intimida point : le même esprit » qui l'avoit dirigé dans sa carte de botanique, le suivit dans » les principes de zoologie qu'il » fit imprimer en l'an 7 à l'usage de ses élèves ; il avait alors » 84 ans.

« A l'âge de 88 , il méditait » un même travail sur la partie » minéralogique.

« Il est sorti des cours de M.r » *Lestiboudois* beaucoup d'élèves distingués , dont quelques-uns ont établi des jardins de » botanique dans les villes voisines.

« Ce n'était pas seulement en » France que la réputation de » *Lestiboudois* était grande ;

Digitized by Google

» l'Allemagne, qui nous a donné
» les premieres leçons dans l'é-
» tude des sciences naturelles,
» avait su, de bonne heure, ap-
» précier ce savant modeste

« On trouve dans un ouvrage
» élementaire, imprimé en Al-
» lemagne en 1790, un genre de
» plantes désigné sous le nom
» de *Lestiboudea* : hommage
» aussi honorable que délicat dû
» à l'amitié de M.r *Necker*. *Les-*
» *tiboudois* n'était pas moins re-
» commandable du côté des qua-
» lités du cœur : simple dans ses
» mœurs, comme l'est la natu-
» re, le célibat ne pouvait pas
» lui convenir ; ce ne fut cepen-
» dant qu'à l'âge de 36 ans qu'il
» s'associa une compagne.

Il

Digitized by Google

« Il vint la choisir à Lille, » dans la personne de Bernardine » *Daleu*, et en eut treize enfans, » dont six ont parvenus à l'âge » de puberté, et cinq seulement » lui survirent.

« C'est dans son ménage, environné de ses enfans bien » aimés, qu'il falloit voir le » doyen des naturalistes, il y » retraçait l'image de ces bons » vieux patriarches, dont le texte » de Moïse parle d'une manière » si attachante.

« Il était d'ailleurs ami si loyal, » homme si bienfaisant ; *Lestiboudois* était en tout l'homme » de la nature.

« La maladie qui a terminé

» sa carrière n'a duré que quel-
» ques jours ; il venait de perdre
» sa place par la suppression de
» l'école centrale.

« *Lestibondois*, comme tous
» les amans des sciences, était
» peu fortuné.

« On prétend que la crainte
» de se trouver dans le besoin
» avait frappé son ame.

« Que n'a-t-il vécu quelques
» jours de plus : il aurait vu que,
» sous le gouvernement actuel,
» les sciences ne peuvent plus
» être abandonnées.

« Par décision du ministre de
» l'intérieur, la chaire d'histoire
» naturelle a été conservée à l'é-
» cole secondaire de Lille : elle

Digitized by Google

» est passée à son fils François,
» héritier des goûts et des talens
» de son père.

« C'est le 29 ventôse an 11 que
» *Lestiboudois*, a terminé sa lon-
» gue et honorable carrière, à
» l'âge de 90 ans ; il l'a termi-
» née au champ de l'honneur.

« Douze heures avant d'expi-
» rer, sentant ses forces s'affai-
» blir, il s'était fait apporter des
» fleurs de perce-neige, de vio-
» lette et de safran printanier,
» qu'il compara avec les plan-
» ches de *Tournefort*, représen-
» tant ces plantes.

« Pourquoi les circonstances
» n'ont-elles pas permis que ses
» cendres fussent inhumées dans
» le jardin même qu'il avait



Digitized by Google

» formé, à l'ombre des plantes
» et arbustes dont nous lui som-
» mes redevables ?

« Une butte modeste en gazon,
» est le seul monument qui lui
» ait été élevé jusqu'à ce jour :
» il l'a été par la main filiale.

« Habitans du département du
» Nord, compatriotes de *Lesti-*
» *boudois*, ne nous reste-t-il plus
» rien à faire pour honorer la
» mémoire d'un homme qui a
» illustré notre département ?
» Un autre homme amant des
» sciences, M. *Verly*. (*) natif de
» Lille, et aujourd'hui architecte
» de la ville d'Anvers, a fait le
» dessin d'un monument simple

(*) *Voyez cet ouvrage, vol.* 35, *pag.* 212, 214, 215, *article Verly.*

Digitized by Google

» à la gloire de *Lestiboudois*, » son compatriote.

« Qu'attendons-nous pour en » souscrire les moyens d'exécu- » tion ?

« Ce dessin représente deux » saules pleureurs, auxquels est » attaché un drap funéraire en- » veloppant le globe du monde » le flambeau des sciences ren- » versé, au signe du bélier ; au » bas, cette inscription :

« L'ami des arts et l'ami de la nature. »

« Au dessous de l'inscription » on lit ces vers de M.r *Bécu*, » élève de *Lestiboudois* :

« Sous la cruelle faux *Lestiboudois* succombe ;
« Nature, sois en deuil, et vous saules pleureurs



Digitized by Google

« Soyez auprès de lui l'image de nos cœurs,

« Courbez, en gémissant, vos rameaux sur sa tombe. »

« A gauche du monument, » dans un coin, sont placées les » dernières fleurs qui ont fixé les » regards du naturaliste ; le jour » de sa mort y est indiqué par » cette date : 29 *ventôse an* II. »

Que peut, revenant à notre objet, la science des chimistes contre ce régime mortifère de la débauche et de l'athéisme.

Le sel de Glauber (d'Amsterdam) la liqueur anodine d'Hofman, la distillation perfectionnée des vins, la possolane artificielle, la poudre d'Ailliot, l'extrait digestif de Defrenne, l'antifébrifuge de Vanhul, l'hypecacuahna du

Digitized by Google

belge Helvetius, les pilules de Plumier, la poudre de Dover, les pilules de Ward, la poudre de James, le bouillon restaurant de Cadet Deveau, les élexirs, de longue vie, les arcanes, les polychrestes des anciens (*)

Les distillations et les opérations chimiques de Macquer, de Beaumé, de Cadet Dorcet, de Darcet, de Sage, d'Hassenfratz, d'Adet, de Leroi, de Montigni, de Trudaine, et de Bertholet.

L'ingénieuse éloquence de Fourcroy, du méthodique et savant Chaptal, et de l'immortel Lavoisier.

Que peuvent donc ces remèdes et ces talens merveilleux, réunis ?

(*) Chaptal, disc. prél. pag. 54.

De quel secours peuvent-ils être à ces êtres immoraux, débauchés, crapuleux ! qui réunissent en eux le code de tous les vices et de toutes les atrocités, sinon pour démontrer que leurs veilles et leurs découvertes ne devroient soulager très-fructueusement que le vertueux et sobre mortel.

Cependant des accidens aussi insurmontables, qu'imprévus.

Et par une aveugle fatalité, ôtent indistinctement et par fois la vie, ou la santé à l'homme sobre, honnêt et vertueux, comme aux crapuleux libertins, aux enfans de Bachus enfin, comme à ceux de Marat, de Turlur et compagnie.

L'on demandoit à l'illustre Boerhaave quelle étoit la cause

Digitized by Google

de plusieurs maladies ignorées des anciens : sa réponse fut *coquos numera* (comptez les cuisiniers) à quoi Leclerc (*) ajoute *et otiosos* le savant docteur Picard Hecquet après avoir visité *Messieurs ses malades* dans leurs hôtels pompeux à Paris, descendoit aux offices, y complimenter les chefs :

« Mes amis leur disoit-il je vous » dois de la reconnoissance pour » tous les bons services que vous » nous rendez à nous autres mé- » decins : sans vous, sans votre » art empoisonneur, la faculté » iroit bientôt à l'hôpital. »

La chimie en se perfectionnant dans ses élémens a cherché aussi à régulariser son langage. L'illustre Lavoisier, présenta

(*) Dans son tableau de l'homme malade.



Digitized by Google

à la séance de l'académie des sciences du 18 avril 1787, un mémoire très-savant sur la nécessité de réformer et de perfectionner la nomenclature de la chimie.

L'académie s'en fit faire un rapport dans sa séance du 15 juin 1787, par Messieurs Beaumé, Cadet, Darcet et Sage.

Leur travail fort bien frappé finit par ces lumineuses réflexions :

« Nous n'irons pas plus loin, » nous dirons seulement que lorsque nous nous sommes permis » ces réflexions, nous n'avons » pas plus prétendu combattre la » théorie nouvelle, que défendre » l'ancienne.

» La fonction dont l'acadé-

Digitized by Google

» mie nous a chargés, nous im-
» pose la loi d'examiner sans
» passion, de laisser à part tou-
» te affection, toute opinion par-
» ticulière, et de nous mettre
» en garde autant contre le *pres-*
» *tige de la nouveauté*, que con-
» tre les préjugés qui naissent
» si naturellement d'un long sis-
» tême d'étude, et d'une vieille
» habitude de voir les objets.

« Nous pensons donc qu'il faut
» soumettre cette théorie nou-
» velle, ainsi que sa nomencla-
» ture, à l'épreuve du tems; au
» choc des expériences; au ba-
» lancement des opinions, qui
» en est la suite; enfin au juge-
» ment du public, comme au
» seul tribunal d'où elles doivent
» et puissent ressortir.

Digitized by Google

« Alors ce ne sera plus une » théorie, cela deviendra un » enchaînement de vérités, ou » une erreur.

« Dans le premier cas, elle » donnera une base solide de » plus aux connaissances hu- » maines ; dans le second, elle » rentrera dans l'oubli avec tou- » tes les théories et les systêmes » de physique qui l'auront pré- » cédée.

« Et c'est dans cette vue que » nous croyons que le tableau » de Nomenclature nouvelle de » chimie, avec les mémoires qui » y sont joints, peuvent être im- » primés et rendus publics sous » le privilège de l'académie, de » manière pourtant qu'on ne puis-

Digitized by Google

» se pas en inférer, qu'elle adopte
» ou qu'elle rejette la nouvelle
» théorie ; l'académie doit par
» cette impartialité, qui a toujours
» fait la base de sa conduite, at-
» tendre l'épreuve du tems et
» le jugement des physiciens. (*)

« Alors ce sera à elle, à don-
» ner la sanction à ce que l'un
» et l'autre auront prononcé ; à
» légitimer enfin dans cette no-

(*) Il seroit à désirer que Jenner et adhérens eussent suivi scrupuleusement les sages et prudentes maximes de l'académie des sciences de Paris.

C'est avec l'arme de la raison, de l'expérience et de la sagesse ; qu'on s'attire l'opinion du public, lorsqu'on s'en écarte ; l'on dira fort à propos :

*Tu te fache seigneur Jupiter* (*Jenner*), *tu es donc tort.*

Digitized by Google

» menclature, ce qu'il plaira à » l'usage, à l'oreille et au génie » de la langue d'en adopter.

« *Tunc nova factaque nuper habebunt verba fidem : si*
« *Græco fonte cadant parcè detorta.*

« Au Louvre le 13 juin 1787.

« *Signé* Baumé, Cadet, Dar- » cet, et Sage.

« Je certifie le présent extrait » conformé à son original et au » jugement de l'académie.

« A Paris, ce 23 juin 1787.

« *Signé*,
» le Marquis DE CONDORCET. »

Digitized by Google

Rien de plus clair-voyant que ces observations ; la pharmacie intéresse l'humanité ; elle s'adresse, et elle concerne toutes les classes du peuple : les termes reçus ne peuvent en être indiscrètement changés sous le banal motif de purisme du langage adapté à la vrai signification des choses.

« J'adopte (*dit Chaptal*) cette » nomenclature dans mes leçons » et dans mes écrits ; et je n'ai » pas tardé à m'apercevoir com- » bien elle étoit avantageuse à » l'enseignement, combien elle » soulageoit la mémoire, com- » bien elle excitoit le goût de » la chymie, et avec quelle fa- » cilité et quelle précision les

Digitized by Google

» idées et les principes, concer-
» nant la composition et la na-
» ture des corps, se gravent dans
» l'esprit des auditeurs.

« Mais j'ai eu soin de présen-
» ter dans cet ouvrage les termes
» techniques usités dans les arts
» ou reçus dans la société à côté
» des nouvelles dénominations.

« Je pense que, comme il est
» impossible de changer le lan-
» gage de l'ouvrier-peuple, il
» faut descendre jusqu'à lui, et
» par ce moyen l'associer à nos
» découvertes.

« Nous voyons, par exemple,
» que l'artiste ne connoît l'acide
» sulfurique que sous le nom
» d'*huile de vitriol*, quoique la

Digitized by Google

» dénomination d'acide vitriolique ait été le langage des chymistes pendant un siècle : n'espérons pas d'être plus heureux que nos prédécesseurs ; et, bien loin de nous isoler, multiplions nos rapports avec l'artiste ; bien loin d'aspirer à l'asservir à notre langue, inspirons-lui de la confiance en apprenant la sienne.

« Prouvons à l'artiste que nos rapports avec lui sont plus étendus qu'il ne l'imagine ; et, par ce rapprochement, établis sous une confiance réciproque et un concours de lumières qui ne peuvent que tourner au profit des arts et de la chimie. »

Digitized by Google

Tel bien vu que puisse paroître d'abord ce changement de nomenclature; il ne semble pas qu'on puisse l'adopter sans quelques inconvéniens, à moins qu'on ne soit d'accord avec la majorité des puisssances continentales et maritimes de l'Europe.

C'est ainsi que l'on a dû supprimer l'ère républicaine, qui n'étoit pas en harmonie avec celle des puissances Européennes et les notions chronologiques universellement adoptées.

Les barbares, les turcs et les orientaux, ont seuls conservé leur égire, leurs olimpiades, leurs lunes, etc. leur vedam.

Et il n'appartient semble-t-il, qu'à un concours des puissances civi-

Digitized by Google

lisées en Europe, d'admettre, ou de rejeter cette nouvelle nomenclature.

Nous apprenons cependant, et l'on prétend que l'Angleterre vient de l'adopter; ce qui très - probablement provoquera l'adhésion ultérieure des puissances continentales au projet du plus grand des chimistes qui ait paru jusqu'ici sur notre hémisphère ( * )

( * ) Lavoisier, né à Paris, en 1764 fermier - général, s'adonna à la chimie; l'académie des sciences lui décerna une médaille d'or, à l'âge de 23 ans, sur un discours qu'il fit sur la meilleure manière d'éclairer une grande ville pendant la nuit.

Membre de l'académie à 25 ans, il cultiva aussi la physique et les ma-

Digitized by Google

l'immortel Lavoisier ; qu'on

thématiques avec les plus brillans succès.

En 1775, il présenta à l'académie des sciences des nouvelles recherches sur l'existence d'un fluide élastique qui fut admiré du monde savant.

En 1787 il présenta un excellent mémoire : sur la nécessité de changer partiellement la nomenclature de la chimie et un traité élémentaire de chimie en 1789, 3 vol. in-8.°

Il fut successivement nommé membre de l'assemblée provinciale de l'Orléannois en 1787, administrateur de la caisse d'escompte en 1789, et 1790, membre de la trésorerie royale en 1791 et en 1792.

Il fit un excellent mémoire sur les finances, qui éclaira la nation sur son état effrayant il avoit publié un traité sur

Digitized by Google

peut appéler à juste titre le hé-

---

le savon, vrai chef-d'œuvre qu'on ne se lasse jamais de lire et d'admirer.

La horde marato-robespieriste le fit condamner à mort par le *tribunal des ogres* du genre humain; « le 16 » floréal an 2, comme conspirateur, en » mettant dans le tabac de l'eau et des » ingrédiens nuisibles à la santé des » citoyens. »

Il demanda inutilement à la *tanière* des *tigres*, qui le condamnèrent, un terme de 15 jours.

« Pour terminer des expériences né- » cessaires à un travail important dont » je m'occupe, disoit-il, depuis plusieurs » années, je ne regretterai point alors » la vie (ajoutoit-il). »

Mais l'archipanthère confinhal, qui présidoit la *fosse aux lions*, lui répondit:

Digitized by Google

ros et le consolateur de l'humanité.

---

» la république n'a pas besoin de savans » et de chimistes, le cours de la justice, ne » peut être suspendu »

Lavoisier reçut la mort en héros, innocent comme il avoit vécu.

« Ainsi, dit Monsieur Ségur, périt » l'illustre Lavoisier, citoyen vertueux, » époux tendre et fidèle, savant, célèbre, » administrateur éclairé.

« Cet homme rare, qui enrichit vingt » ans sa patrie de nombreuses découvertes, avoit fait une révolution dans » les sciences, renversant la fausse » doctrine du phlogistique, il avoit » créé celle des fluides élastiques

« Auteur d'un système complet, partout admiré. La nouvelle chimie lui » doit sa méthode et ses progrès : on

Digitized by Google

Si ce grand homme avoit joint au talent inimitable d'analyser

---

» n'oubliera jamais ses travaux sur la » combustion, sur les propriétés de la » chaleur, sur la dissolution des mé- » taux, sur la végétation, sur la fer- » mentation, sur l'animalisation.

« Il contribua aussi aux triomphes » des Français, en augmentant la force » de la poudre, et en nous affranchis- » sant du tribut que nous payions à » l'étranger pour le salpêtre.

« Il facilita par ses calculs le travail » des nouvelles mésures ; découvrit aux » agriculteurs le secret de doubler leurs » produits ; et apprit, par son arithmé- » tique politique, aux administrations, » de nouveaux moyens d'ordre pour la » comptabilité.

« Sa fortune étoit consacrée à sou-

Digitized by Google

les trois règnes dans ses fourneaux, celui d'y neutralyser

» tenir les savans, à étendre les sciences, à perfectionner leurs instrumens; » et sa mort comme sa vie, éclairant » l'univers, déchira le voile funeste » que les passions étendoient sur les » esprits aveuglés, et souleva toute » l'Europe savante, indignée contre les » Vandales qui vouloient la noyer dans » le sang de tous les hommes vertueux » et la replonger dans la barbarie. »

L'on assure que Lavoisier avoit conçu un plan bien intéressant pour l'humanité souffrante : celui d'établir une apothicairerie générale pour toute la France comme il se pratique à Vienne pour tous les états de la monarchie autrichienne.

Les jésuites, toujours ingénieux et

les

Digitized by Google

les crimes révolutionnaires, il eut été tout à la fois le secrétaire de la nature, et le modérateur de l'humanité.

---

actifs, avoient établi de superbes pharmacies en leurs maisons professes de Lyon et de Paris, rue St. Antoine, qui, en leur procurant des gains considérables pour la subsistance des profès donnoit des remèdes de bonne qualité et à un prix modique, aux pharmaciens.

Voyez l'ouvrage intitulé: *De la Monarchie Prussienne sous Frédéric le grand, par le comte de Mirabeau, édition in 8.° Londres, 1788, vol. 6, pag. 350, 351.*

Item; *Histoire générale de la naissance, des progrès, et de la destruction de la compagnie de Jésus en France, vol. premier, pag. 300, vol. 3, page 163.*



Digitized by Google

Mais Robespierre et Marat, regnoient alors sur des fleuves de sang, et Lavoisier fut leur victime.

Voyez *La Biographie moderne*, *vol.* 1.^r, *pages* 367 *et* 368 ; *vol.* 3, *pages* 120 *et* 121.

*Collection des placcards de Brabant, en flamand, in-folio ; vol.* 1.^r, *page* 773.

*Item collection des placcards de Flandre ; vol.* 1.^r, *page* 567.

*Registre aux ordonnances des apothicaires de Tournay, in-folio ; pages* 1.^r, *inclus* 8, 26, 33, 36, 38, 40.

*Répertoire universel de jurisprudence ; vol.* 2, *pages* 383 *inclus* 393 ; *édition in-8.°, Paris chez Panckouke*, 1776.

Digitized by Google

*Causes célèbres et intéressantes, par M.r Guyot de Pitaval; vol. 1.r, pages 321, 322; édition de Lahaye chez Neaulme 1737.*

*Etat de la médecine, chirurgie et pharmacie en Europe pour l'année 1777; à Paris, chez Thiboust, in-12; pages 187 inclus 196.*

*Mémoire dans lequel on cherche à déterminer quelle influence les mœurs des François ont sur leur santé, qui a remporté le prix au jugement de l'académie d'Amiens, par M.r Maret, docteur en médecine et secrétaire perpétuel de l'académie de Dijon; à Amiens chez Godard, in-12, 1772; pages 85 inclus 99 et 154.*

*Tableau de l'homme malade par Leclerc; page 167.*

Digitized by Google

*Dictionnaire de médecine par Eloy, édition in-4.; à Mons chez Hoyois, 1778, vol. 3, pag. 539, inclus 543; vol. 2; pages 540, inclus 551, 656, 478 inclus 482 et 202.*

*Pharmacopée de Lyon, ou exposition méthodique des médicamens simples et composés etc, par M.r Vitet, médecin, ancien professeur de chimie et d'anatomie, in-4; à Lyon, chez Perisse, 1778; pages 1.re inclus 60.*

*Pharmacopée du collége royal des médecins de Londres, traduite de l'Anglois en François, 2 vol. in-4., rédigée par le docteur Pemberton, professeur en médecine, au collége de Gres-*

Digitized by Google

*ham ; Paris, chez Didot, 1771 ; vol. 1.er, avertissement, pages, 7, et 13, et préface, page 2 ; exposition pages 7, 11, 14, 17, 18, 21, 23, 26, 31, 33, 39, 42, 43, 57 et 61.*

*Traité élémentaire de chimie, par Lavoisier, 3 vol. in-8. ; Paris, chez Cuchet, 1789 ; vol 1.er, discours, pages 6, 14, 15, 17, 23 et 24.*

*Nomenclature chimique, par Lavoisier, in-8. ; pages 250, 251 et 252.*

*Dictionnaire de Trévoux ; vol. 6, page 728, édition in-folio, Paris, 1771.*

Voyez aussi, *cet ouvrage ; vol. 12, page 218.*

Digitized by Google

*Histoire de Paris, par dom Felibien, en 5 vol. in-folio; vol. 1.r, pages 1133 et 1135.*

*Code des médecins et des pharmaciens, Paris, 1804, chez Rondonneau.*

Voyez *mes archives, histoire de Tournay; caze médecine, chirurgie, pharmacie; lettres C. M et. Particle pharmacie, six pièces.*

*Dispensarium pharmaceuticum Viennense, in-folio, Vienne, 1729.*

*Traité de la police de Paris, par de Lamarre, édition citée, in-folio, Paris, chez Brunet, 1722; tom. 1.r, pages, 61, 562, 618, inclus 628.*

*Médecine simplifiée, par De-*

Digitized by Google

*frenne, deuxième édition, in-8. Bruxelles, chez Pion, 1785; page v, de la préface, et page 224.*

*Élémens de chimie par Chaptal, seconde édition, à Paris, chez Déterville, 4 vol. in-8. 1794; vol. 1.er, discours préliminaire, pages, 47 et 48.*

*Mémoires et observations de chimie, par M.r de Fourcroy, docteur et professeur de chimie au jardin du roi, Paris, in-8., chez Cuchet; pag. 31.*

Item. *Connaissance pratique des médicamens les plus salutaires, par Lewis, traduit de l'Anglais, 3 vol. in-12, Paris, 1775.*

*Caroli Linnæi, species plantar.*

Digitized by Google

*rum, editio tertia; Vindobonæ, typis Joannis Thomæ de Trattner*, 2 gros vol. *in*-8. 1764.

*Caroli Linnæi philosophia botanica; Vienne, Austriæ, apud Trattner, in*-8. 1755.

*Manuel de l'arboriste, par M.r de Pœderlé, l'aîné, in* 8. *Bruxelles, chez Boubers*, 1772.

*Botanographie belgique, par Lestiboudois; Lille, chez Henry, in*-8.; 1781.

*Fin du 4i.me volume.*

---

## AVIS.

La rapidité que l'on met à imprimer cet ouvrage ne permet pas de mettre l'*errata* à chaque volume, on le trouvera à la fin du 50.me volume.

---

*Achevé d'imprimer le* 2.e *mars* 1810.

Digitized by Google

# ESSAI
# CHRONOLOGIQUE
## POUR SERVIR A L'HISTOIRE
# DE TOURNAY,

Par M. HOVERLANT,
Propriétaire et Ex - Législateur.

*Avec le Portrait de l'Auteur.*

## SUPPLÉMENT.

TOME XLV.

A COURTRAY,
Chez l'Auteur, rue de Tournay, Section St. George, N°. 648.
Et à Tournay, chez D. Casterman, Libraire-Imprimeur.
( M. D. CCC. X. )

Digitized by Google

« Simul ut leones rugient, excutient comas » veluti catuli leonum.

« In calore eorum ponam potus eorum, » et inebriabo eos, ut sopiantur, et dormiant » somnum sempiternum, et non consurgant, » dicit Dominus. »

« Ils rugiront comme des lions, ils dresse- » ront leur crinière, comme les lionceaux.

« Je les ferai boire dans leur chaleur, et » je les enivrerai, afin qu'ils s'assoupissent, » *et qu'ils dorment d'un sommeil eternel,* » *et qu'ils ne se relèvent jamais, dit le Sei-* » *gneur.* »

*Jeremie, chapitre* 51, *versets* 38 *et* 39.

---

*J'ai dit en cet ouvrage, vol.* 45, *pag.* 87, *que je composois l'histoire du jacobinisme Tournésien: elle sera aussi vraie qu'impartiale, j'ai pris toutes les precautions, pour qu'elle soit imprimee après ma mort, j'en deposerai préalablement un exemplaire manuscrit à la bibliothèque imperiale, à Paris, afin que le Gouvernement sache de quoi les jacobins sont capables. Si dans chaque ville un écrivain véridique remplissoit cette tâche, si nécessaire au règne de la religion et des mœurs, et au soutient du trône: l'on auroit ainsi une histoire complette des hommes tigres; et des bêtes feroces à face humaine.*

Digitized by Google

# HISTOIRE
# DE TOURNAY.

## SUPPLÉMENT.

*Suite des notes sur les illustres Belges, mentionnés au tome 35, page 167 inclus 255, de cet ouvrage.*

(117) JOANNES Crispinus, dit Crespin, fils d'un avocat, naquit à



Digitized by Google

Arras, vers le commencement de 16.me siècle.

Fit ses études à Louvain, sous le célèbre Gabriël Muddece; de là se rendit en France, où il embrassa la secte hérésiarque, de l'apostat Cauvin (dit Calvin).

Il s'appliqua à la typographie, au droit civil, et à la littérature, ensuite il partit pour Genève, avec son ami Théodore de Beze. Il s'y rendit recommandable dans la république des lettres, par son savoir, et par les productions qu'il y publia, et qui sont estimées.

Il mourut à Genève, en 1572, de la peste.

Vignon son gendre, dirigea son imprimerie après sa mort.

Ce savant a laissé :

Digitized by Google

1.° Institutionum imperalium libri quatuor *etc.*

2.° Nomenclatura actionum.

3.° Hesiodi opera et dies cum brevibus scholiis.

4.° Lexicon græco-latinum Genève, 1574, in-4.

5.° Histoire des vrais témoins de la vérité de l'évangile, qui de leur sang l'ont signée, depuis Jean Hus, jusqu'au tems présent, comprise en huit livres, contenant actes mémorables *etc*; Genève, 1582, 1597, 1609, in-folio.

C'est le martyrologe des prosélites de l'apostat Cauvin de Noyon dit Calvin.

Voyez *Foppens, bibliotheca*



Digitized by Google

*belgica*, *vol.* 2, *pages* 622 *et* 623.

---

(118) Christophe Vladeracken, dit Vladeraccus, né à Geffen, village à deux lieues de Bois-le-duc, vers le commencement du seizième siècle, fils naturel du seigneur de Geffen, qui se nommoit Vladeracken.

Il fit de grands progrès dans ses études.

Devint en 1551 professeur d'humanités et sous-principal au collége d'Ameersfort.

Il passa à Bois-le-duc, en 1559, où il fut dix ans recteur et quarante ans professeur de rhétorique, de langue grecque et hé-

Digitized by Google

braïque : il y mourut le 15 juillet 1601.

Il fut enterré en la cathédrale, où il se fit lui même cette épitaphe:

« Dum docui, vixi : lites cane » pejus et angue.

« Exosus pacem da mihi, Chris- » te, tuam.

« M. Christophorus Vladerac- » cus, professor trilinguis X. ann. » rector scholæ, et XL. annos » lector primarius.

« Qui obiit anno CIↃ. IↃC. I. » Idibus julii. huic, viator bene » precare. »

Vladeraccus, avoit fait fleurir les belles-lettres à Bois-le-duc, en quoi il fut secondé par la munificence du magistrat.



Digitized by Google

Bois-le-duc étoit devenu de son tems le latium de la Hollande, tous les enfans y apprenoient le latin, les filles et les servantes même n'y chantoient qu'en cette langue, c'étoit vraiment la ville latine de Maupertuis.

Vladeraccus, compte avec éloge, parmi ses élèves, le fameux Etienne Lauræus, premier médecin de l'Empereur Ferdinand, Sappidus et Droefflerus conseillers de ce prince.

Il a donné : 1.° Apotheosis sive carmen funebre in Georgii Macropedii obitum ; Anvers, 1565, in-12.

2.° Enchiridium selectarum precum, Bois-le-duc, 1563, in-12.

Digitized by Google

3.° Epitome dialectices Augustini Hunneæi ; Bois-le-duc, in-12.

4.° Polyonyma Ciceroniana *etc.* ; Anvers, Moretus, 1597 et 1610, in-8. ; Rouen 1625 in-16.

5.° Formulæ Ciceronianæ epistolis conscribendis utilissimæ ; Anvers, Plantin, 1586, in-12.

6.° Leges scholæ dulcis silviæ ; Bois-le-duc, 1593, in-8.

7.° Flores in Accii Plauti, comici selecti cum scholiis ; Anvers, moretus, 1597, in-12.

Inséré dans le veterum philologiæ æconomiæ ; Douay 1619, in-12.

Voyez *Foppens*, *vol.* 1.er, *page* 281.



Digitized by Google

*Swertius ; page* 178.

*Valère André ; page* 139.

*Paquot, vol.* 1.er ; *pages* 323 *inclus* 327.

---

(119) Gérard Vossius, né à Berchloon, selon Valère André, et selon Chappeauville à Hasselt, petites villes du pays de Liège, vers le milieu du seizième siècle.

Embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique, se fit recevoir docteur en théologie, devint protonotaire apostolique et prévot de la collégiale de Tongres.

Il se rendit habil dans les langues grecques et latines.

Le pape Grégoire XIII, et les

Digitized by Google

cardinaux Sirlet et Caraffe, lui donnèrent des marques de leur estime, mais ne l'aidèrent point de leurs bourses.

Il profita de son long séjour en Italie, pour tirer des bibliothèques plusieurs ouvrages des saints pères, qu'il donna successivement au public.

Ce savant mourut à Liège, le 25 mars 1609, et fut enterré dans la chappelle du séminaire, où Herman Vossius, son frère, lui fit faire cette épitaphe :

« Ad Dei Opt. Max. gloriam.
« Ad honorem reverendi admodum eximiique Domini Gerardi Vossii Berchloon, artium et S. théologiæ doctoris, pro-

Digitized by Google

» tonotarii apostolici, insignisque
» Tongrensis ecclesiæ præpositi,
» qui sanctorum patrum, Eph-
» rem Syri, Gregorii Thauma-
» turgi, necnon papæ Leonis
» magni, aliisque ecclesiæ anti-
» quitatum monumentis illustra-
» tis, recognitis et in lucem
» editis, obiit Leodii mensis
» martii die 25.

« Hermannus Vossius consul
» Hasselensis, germanus frater,
» ejusdem ex testamento hæres,
» mœstus posuit. »

Vossius a donné : 1.° Rhetoricæ artis methodus per questiones; Louvain, 1571, in-8.°

2.° Commentarius in somnum scipionis; Rome, 1575, in-8.°

Digitized by Google

3.° Sanctis Joannis Chrysostomi orationes græce et latine ; Rome, 1580, in-4.°

4.° Theodoreti oratio de charitate græce et latine, 1585, Rome, in-4.°

5.° Gesta ac monumentum Gregorii papæ etc ; Rome, 1586, in-4.°

6.° Sancti Ephrem. siri opera omnia etc ; Rome, 1589 et 1593, 3 vol. in-folio ; Cologne, 1603, in-folio ; Anvers, 1619, in-folio.

7.° Sancti Gregorii Thamaturgii Neocesariensis episcopi opera omnia *etc.* ; Mayence, 1604, in-4.

8.° Sancti Bernardi de consi-

Digitized by Google

deratione ad Eugenium papam libri quinque *etc.*; Cologne 1605, in-12.

9.° Préface à la physique de François Ferrare, dominiquain; Rome, 1586, in-4.

Il y a eu un Gérard-jean Vossius, né à Ruremonde, dans la Gueldre, en 1577, célèbre littérateur qui épousa Anne Dewit, sœur des immortels Corneille et Jean Dewit, ce Vossius est auteur de divers bons ouvrages.

Voyez *Foppens*; *vol. premier pages* 351, 362 *et* 363.

*Swertius, athenæ Belgicæ.*

*Valère André bibliotheca Belgica.*

*Jani Nicolai Erythræi Pinacolli; partie deuxième.*

Digitized by Google

*Chapeauville, gesta pontificum Leodiensium ; tom. 3, pag. 667.*

*Hommes illustres de Nicéron ; vol. 13, pag. 144, inclus 148.*

---

( 120 ) Bonaventure de Smet, dit Vulcanius, né à Bruges, en juin, 1538, fils de monsieur Pierre de Smet, conseiller pensionnaire de ladite ville.

Fit ses premières études à Gand, et à Louvain, sous l'illustre Jean Olivier, et Pierre Nanius.

Ce dernier célèbre professeur au collége des trois langues.

Le cardinal de Mendoze, évêque de Burgos, l'appella en Espagne, et le fit son bibliothécai-

Digitized by Google

re, le directeur de ses études et de sa correspondance.

Il abandonna la foi de ses pères, et embrassa le calvinisme, ce qui l'obligea à quitter l'Espagne.

Il se rendit à Cologne, de là à Anvers, où il professa les belles lettres

L'université de Leyde lui conféra une chaire de grec, en 1578, qu'il remplit pendant 32 ans avec les succès les plus brillans.

Les états d'Hollande, lui continuèrent sa pension, lorsque son grand âge le força à abandonner sa chaire.

Il Mourut à Leyde, en 1615, il se fit cette épitaphe:

Ter

« Ter-denos docui Leidæ, bi-
» nosque per annos.
« Cattigenûm pubem Grajugenûm ore loqui.
« Nunc manibus pedibusque,
» oculisque, atque auribus æger,
« Et senio languens, lampada trado aliis. »

De Smet, avoit une bibliothèque immense qu'il légua à l'université de Leyde.

Ses ouvrages, en grec et en latin, sont savans et estimés; Rome, les a mis à l'index, à cause des traits satyriques qu'il s'y est permis contre l'église catholique.

Il a donné : 1° Cornelii Frontonis, Nonii Marcelli, Agrætii, Aælii Donati, Aruntii Celsi, *etc*; Bâle, 1577, in-folio.



Digitized by Google

2.° Ariani de rebus gestis, Alexandri Magni libri VII; Leyde, 1597, et 1704, in-folio.

3.° Agathiæ Scholastici de imperio et de rebus gestis Justiniani imperatoris libri quinque, græco-latinum; Leyde, 1597, in-4.; Paris, édition du Louvre; 1660, dans la collection Bysantine.

4.° Constantinus Porphyrogenneta de thematibus: de agminibus militaribus per orientem distributis, græco-latine; Leyde, 1588, in-8.

5.° Nili, archiepiscopi Thessalonicensis, de primatu pontificis Romani libri duo; Leyde; 1588, in-8.

6.° De purgatorio, græco-latine; Leyde, 1595, in-8.

Digitized by Google

7.° Theophylacti Simocatæ questiones physicæ, et epistolæ.

8.° Cassii Latrosophistæ quæstiones medicæ ; Leyde , 1597 , in-12.

9.° Aristoteles de mundo , ad Alexandrum , græco-latine. etc ; Leyde , 1591 , in-8.

10.° B. Cyrilli de adoratione in spiritu et veritate , etc.

11.° Contra Anthropomorphitas , greco-latine ; Leyde , 1591 , in-4

12.° Callimachi hymni et epigrammata , latino carmine reddita Leyde , 1584 , in-12.

13.° Polixenus , sive glossarium, latino-græcum et græco-latinum: Leyde , in-folio , 1600.



Digitized by Google

14.° Jornandes de getarum, seu gothorum origine etc.; Leyde, 1597, in-8.

15.° Apuleii opera omnia; Leyde, 1597, in-12.

16.° B. Isidori Hispalensis episcopi originum libri XX.

17.° Martiani Capellæ de nuptiis philologiæ et Mercurii libri novem; Bâle, 1597, in-8.

18.° Emanuelis Chrysoloræ epistolæ.

19.° Tractatus de comparatione veteris et novæ Romæ, græco-latinus.

20.° Cyrillus de sanctâ trinitate.

21.° Tatiani harmonia IV evangeliorum.

22.° Proverbia Gnomica.

Digitized by Google

23.° Odæ tres anacreonticæ græcæ, in natalem Domini.

24.° Julius Polux.

25.° Poëmata græca et latina.

26.° Epistolæ Bonaventuræ Vulcanii ad diversos.

27.° Præfatio in iliada Homeri, in Hesiodum et Xenophontis Cyropadium.

Voyez *Foppens*; *vol.* 1.^r, *pag.* 142 *et* 143.

---

(122) Sixtin Amama, né à Franequer, le 13 octobre 1593, de Jean Amama et de N.... Imkia son épouse, d'une famille illustre, dans la robe qui avoit donné des bourguemaitres de Franequer, et des députés aux

états de la province de Frise.

Il fit ses premières études dans sa patrie, et apprit les langues orientales sous le professeur Jean Drusius.

Ses progrès furent rapides ; les états du pays le désignèrent pour succéder à son maître, et le mirent au nombre des étudians élevés aux frais de l'académie.

Drusius, le reçut chez lui, et l'y logea un an et demi.

Il composa des poésies grecques et hébraïques, se rendit à l'université de Leyde, en 1614, et s'y appliqua à la langue arabique ; voyagea en Angleterre, fut reçu au collége d'Excester et y enseigna l'hébreu.

Digitized by Google

Il succéda à Drusius, mort en 1616, qui lui fit un gros legs en argent, et lui laissa ses manuscrits et ses livres hébraïques, à charge qu'il s'attacheroit aux sentimens des gomaristes, et proscriroit ceux des arminiens; ce qui ne s'accorde guerre avec la doctrine de Cauvin, qui enseigne, qu'il est libre à chacun d'interpréter l'écriture selon son esprit privé.

Ses gages de professeur des langues orientales furent augmentés en 1618, bibliothécaire de l'université de Franequer en 1626.

Les états de Frise augmentèrent encore ses appointemens, et par



Digitized by Google

là, le firent remercier une chaire de langues orientales, que lui offroient les curateurs de l'université de Leyde.

Amama finit sa carrière à Franequer, le 6 novembre 1629, âgé de 37 ans.

Meinard Schotanus, professeur en théologie, prononça son oraison funèbre.

Il laissa trois enfans de son alliance avec sa cousine demoiselle Meinua ab Adelen van Crönenbourg, d'une famille très-noble de la Hollande.

Amama, avoit l'abord brusque.

Sa vie étoit réglée, ses mœurs pures:

Sans être un genie: il acquit de

Digitized by Google

grandes connoissances par son application constante au travail.

Dans les dernières années de sa vie, il fit une étude particulière de la critique sacrée ; On lui reproche, non sans raison, d'avoir préféré à la vulgate, des versions apocriphes de l'écriture sainte, et de s'être abandonné à des sorties injurieuses contre l'église catholique.

Ce savant a donné : 1.° Tabulæ in grammaticam chaldaicam ; Franequer, 1620, in-8.

2.° De recta lectione linguæ sanctæ ; Franequer, 1620 et 1627, in-12.

3.° Censura vulgatæ, atque a Tridentinis canonisatæ versionis,

quinque librorum mosis etc.; Franequer, 1620, in-4; Francfort, sur-le-Mein, 1634, in-4.

Inséré dans la deuxième, édition, tom. 1 et 2, du critici sacri.

Les calvinistes, outrés, font grand cas de cet ouvrage.

4° Oratio de ébrietate, Jesayæ etc.; Franequer, 1621, in-4.

5.° Conférences sur la bible, où la version flamande de la bible est examinée, sur la vérité hébraïque, et confrontée avec les meilleures versions; Amsterdam, 1623, in-4.

6° Courte démonstration de la nécessité de réveiller l'étude des langues sacrées; Franequer,

Digitized by Google

1624, en flamand; idem en latin, Francquer, 1634; Leipsick, 1731, in-8.°

7.° La bible en flamand, l'ancien testament de la version de Pierre Hackius, etc. et le nouveau etc.; Amsterdam, 1625 et 1630, in folio.

8.° Sermo funebris habitus est post exequias Sibrandi Luberti; Francquer, 1625, in-4.°

9.° Grammatica hæbrea Martinio Buxtorfiana etc: Amsterdam, 1625, 1628 et 1634, in 8.°

10.° Coronis ad grammaticam Martinio Buxtorfianam, etc; Amsterdam, 1625, in-8.°

11.° Epistola ad Maximum

Marsensium ; Amsterdam, 1627. Inséré tom. 1.er des critici sacri, première édition.

Item, dans les animadversiones philologicæ de Thomas Gemius ; La haye, 1698, in-12, partie 3, chapitre 1.er

12.° Grammaire hébraïque, en flamand ; Amsterdam, 1627, in-12.

13.° Dictionnaire hébraïque, en flamand ; Francquer, 1628, in 8.°

14.° Anti-Barbarus biblicus, in tres libros distributus ; Amsterdam, 1628, in-8.° ; Franequer, 1656 in-4.° ; Hambourg, 1707, in-4.°

15.° De Barbarie oratione ha

bitâ in templo academico 22 septembre 1626.

16.° Speculum sancti Ministerii candidatorum qui Mireus dignè evangelio vivunt.

17.° Oratio academica de Barbarie morum, ubi et de præsenti academiæ Francqueranæ statu disseritur.

18.° De decimis mosaïcis, commentariolus ad nobilissimos et magnificos academiæ patriæ curatores; Francquer. 1618, in-4.°

Inséré dans les critici sacri, tom. 2.° Colonne, 1326.

19.° Responsio ad excursus eruditissimi viri Marini Marsenni theologi Parisiensis, quâ duæ

fenditur censura vulgatæ versionis, ad sex priora capita Geneseos ab ipso oppugnata.

20.° De nomine tetrogrammato dissertatio cum responsione ad argumenta viri clarissimi Nicolai Fulleri Angli, quibus provulgata lectionis jehovah certitudine disputavit; 1707.

21.° Epistola ad celebrem illum locum proverbiorum.

Voyez *Foppens*; *vol.* 2, *pag.* 1104.

*Hommes illustres de Nicéron*; *vol.* 34, *pages* 238 *inclus* 245.

*Paquot*; *vol.* 9, *pages* 113, *inclus* 137.

*Vriemoet athenarum frisiacarum libri duo. Leuwarden*, 1758.

Digitized by Google

*in-4., pages* 166 *inclus* 179.

---

( 123 ) Bonfrère dit Jacobus Bonfrerius, né en 1573, à Dinant, petite ville du pays de Liège, sur la rive droite de la Meuse.

Après avoir fait de bonnes études, il se fit jésuite en 1592.

Devint professeur de philosophie et de scholastique, à Douay, au collége d'Anchin, ensuite professeur de l'écriture sainte et de langue hébraique; postérieurement docteur en théologie en 1617, préfet des hautes études audit collége, et supérieur du séminaire des Ecossois dans la même ville de Douay.

Digitized by Google

Bonfrère, remplit ces honorables fonctions avec zèle et succès.

Usé de travaux et dans le déclin de sa carrière, il se retira au couvent des jésuites de Tournay, où il mourut dans de grands sentimens de religion, le 9 mai 1643.

Bonfrère possédoit parfaitement le grec, le latin et l'hébreu.

Il étoit tout à la fois bon poète et théologien.

Il entendoit très-bien la critique, la géographie sacrée et l'écriture sainte.

Il joignoit à une mémoire heureuse, un jugement net et solide.

C'étoit un religieux d'une in-

Digitized by Google

tégrité de mœurs irréprochables et d'une piété exemplaire.

Swertius, en parlant de lui, s'exprime en ces termes:

« Non vulgari doctrinâ instructus, et raris virtutum ornamentis insignitus, industriâ mirabili, incredibili, in rebus agendis prudentiâ, acerrimi ingenii, solidissimi judicii. »

Valère André en rend un témoignage également avantageux: « Multiplicis viri eruditionis, ingenii sagacitate, judicii maturitate, styli facilitate ac nitore, memoriæ denique tenacitate in primis excellens. »

Ce savant jésuite nous a laissé les ouvrages suivans:

Digitized by Google

1.° Præloquia in totam scripturam sacram ; Anvers, Moretus, 1625, in-folio ; Paris, Guérin, 1716 ; in-folio ; Vénise, 1758 in-folio.

2.° Pentateuchus Moïsis commentario illustratus ; Anvers, Moretus, 1625, in-folio.

3.° Josue, Judices et Ruth commentario illustrati, etc ; Paris, chez Cramoisy, 1631, in-folio.

4.° Onomasticon Urbium et locorum sacræ scripturæ, etc ; Paris, chez Cramoisy, 1631, in-folio.

5.° Libri regum et paralipomenon commentarii ; Tournay, chez Adrien Quinqué, 1643, in-folio.

6.° Diverses poésies latines.

Digitized by Google

Tous ces ouvrages, sont également recherchés, par la profondeur des connoissances, le choix, l'ordre des matières, la beauté du stile, et par une érudition aussi variée, qu'agréable et instructive.

Voyez *Swertius; page* 356.
*Valère André; pag.* 402.
*Allegambe; pag.* 194.
*Sotuellus; pag.* 359.
*Histoire critique du vieux testament par le père Richard Simon de l'oratoire; Rotterdam, in-4.°, chez Reinier Leers, 1685, pages 422 et 455.*
*Dupin, bibliothèque des auteurs ecclésiastiques, édition d'Amsterdam; vol. 17 pages 132 et 133,*
*Commentaire sur l'écriture*

Digitized by Google

*sainte par Jean Etienne Menochius, édition par le père Tournemine; Paris, 1719, 2 vol. in-folio; préface, pag. 3 du volume premier.*

*Paquot, histoire littéraire des pays-bas; vol. 11, pag. 1 inclus 16.*

---

( 124 ) Jean Dubuisson, né à Ville, près de la ville d'Ath, en Hainaut, au commencement du seizième siècle.

Fit son cours de philosophie à Louvain, et troisième de la première ligne à la promotion de 1544.

Ensuite professeur de philosophie à la pédagogie du Porc,

Digitized by Google

Il fut appellé à Douay où Philippes II, venoit de créer une université, en 1566.

Ce prince l'y nomma professeur en théologie : il a été un des premiers qui y reçut le bonnet de docteur en cette science.

Et le premier président du collége du roi, que cet auguste monarque y fonda.

Il mourut en cette ville, le onze avril 1595.

Il étoit prévot de la collégiale de St. Amé, à Douay, et chancelier de l'université.

Il légua tout son bien, avec l'injonction d'en faire une fondation de bourses, pour les pauvres étudians.

Digitized by Google

Ce savant a donné : 1.° Historia et harmonica evangelica ; Cologne, 1573, Douay, 1575 ; Liège, 1593, in-8.

2.° Logices Aristotelicæ versio ; Cologne, 1574, in-4 ; Douay, plusieurs éditions in-4.

Voyez *Foppens ; vol. 2, pag.* 720.

---

(125) Jean Buys, dit Busée, naquit à Nimègne, en 1547 : il embrassa l'institut d'Ignace le 1.er juillet 1563 : y devint successivement professeur d'humanités et de philosophie.

Fit son cours de théologie au collége romain, enseigna toutes les parties de cette science au couvent de Mayence, il étoit en

Digitized by Google

même tems maître des novices et directeur des congrégations de la sainte Vierge.

Il s'acquitta de ces honorables fonctions avec zèle et succès, et mourut à Mayence, universellement regretté, le 30 mai, 1611.

Il a donné: 1.° Disputatio théologica de jejunio, etc.; Mayence, 1581.

2.° Disputatio de personnâ Christi adversus ubiquetarios, Mayence, 1583, in-4.

3.° Disputatio apologetica, pro kalendario gregoriano: Mayence, 1585, in-4.

4.° Disputatio de descensu Christi ad inferos, etc.; Cologne, 1585, in-4.

Digitized by Google

5.° Apodixis theologica pro ritu orandi rosarium beatæ Mariæ Virginis etc. ; Mayence, 1587.

6.° Rosarii hyperas pistes etc.; Wursbourg, 1588.

7.° Apologeticus disputationis de personnâ Christi ; Mayence, 1588, et 1609, in-4.

8.° Refutatio duplex, Cavillationum à Stephano Gerlachio apologetico-objectarum ; Mayence, 1591, 1594 et 1596, in-4.

9.° Responsio ad theses theologorum Lutheranorum ; Mayence, 1588.

10.° Disputatio théologica de baptismi necessitate, etc.; Mayence, 1589.

11.°

Digitized by Google

11.° Paradoxa xxx Gasparis Swenck Feldii heresiarchæ etc.; Mayence, 1595, in-4.

12.° Guillelmi Baldesani, stimulus virtutum; Mayence, 1595.

13.° Diverses lettres des pères jésuites missionnaires dans les Indes, au Japon, à la Chine etc.; depuis 1591 jusqu'à 1600, traduites en latin de l'italien; Cologne, 1595; Mayence, 1600.

14.° Vincentii Bruni societatis Jesu meditationes etc.; Cologne; 1598, in-12.

15.° Fulvii Androtii societatis Jesu, de frequenti communione, Mayence, 1598; Cologne, 1612, in-12.



Digitized by Google

16.° Petri Blesensis Bathoniensis in angliâ archidiaconi opera ; Mayence ; 1600 , in-4.

Inséré dans la bibliothèque des pères , édition de Cologne , tom. 12 , partie 2 ; et dans celle de Lyon , 1677 , tom. 24 , page 911 à 1463.

17.° Lucæ Pinelli societatis Jesu meditationes de sanctissimo Eucharistiæ sacramento ; Cologne , 1600 , in-12.

18.° Lucæ Pinelli , meditationes de vitâ Christi et beatæ Virginis ; Cologne , 1601 , in-12.

19.° Joannis Thrithemii opera de ecclesiasticis scriptoribus ; Mayence , 1602 , et 1606 in-folio.

Digitized by Google

20.° Francisci Ariæ de profectu spirituali etc.; Cologne, 1603, in-16.

21.° Francisci Ariæ tractatus de imitatione beatæ Virginis; Cologne, 1602, in-12.

22.° Anastasii bibliothecarii historia de vitis summorum pontificorum usque ad Nicolaum primum; Mayence, 1602.

23.° Hincmari archiepiscopi Remensis epistolæ; Mayence, 1602, in-4.°

Inséré dans la bibliothèque des pères, édition de Cologne, tom. 9, partie 9.

24.° Fulvii Androtii societatis Jesu de passione Domini; Cologne, 1603, in-16.



Digitized by Google

25.° Joannis Thrithemii abbatis opera pia et spiritualia; Mayence, 1605, in-folio.

26.° Paralipomena opusculorum Petri Blesensis etc; Mayence, 1605, in-8.°; Cologne, 1624 in-8.°

27.° Modus recte meditandi de rebus divinis; Mayence, 1806.

28.° Enchiridion piarum meditationum in omnes Dominicas sanctorum festa Christi passionem; Mayence, 1606, in-12; Douay, 1619, in-16, et 1631, in-32.

Traduites en allemand; Cologne, 1606.

Traduites en françois; Paris,

Digitized by Google

Coignard, 1683, in-12; Paris; Pralard, 1684, in-12; Paris, de Sallier, 1684, in-12; Paris, Michallet, 1691, in-12; Paris; Michallet, 1698, in-12; Bruxelles, Foppens, 1707, in-12; Paris, 1702, in-12; Bruxelles, Foppens, 1707, in-12; Rouen, 1714, in-12.

Traduite en polonois; Cracovie, 1622.

29.° Ars medica, variis divinæ scripturæ, priscorumque patrum antidotis adversus animi morbos instructa etc.; Mayence, 1608, in-4.; Paris, 1630, in-8.; Paris, 1682, in-12, 2 vol.

30.° Viridarium christianarum virtutum, ex sacro sanctæ scripturæ, sanctorumque patrum sen-



Digitized by Google

tentiis, quâ lectissimis stirpibus constructum etc. ; Mayence, 1610, in-4. ; Paris, 1642, in-8.

31.° De statibus hominum liber posthumus ; Mayence, 1613, in-4. ; Lyon, 1614, in-8.

32.° Gasparis Loartis soc. Jesu de XV, misteriis rosarii.

33.° Bartholomæi Riccii societatis Jesu instructio meditandi.

34.° Roberti cardinalis Bellarmini responsio ad doctorem theologum de censuris contra venetos.

Pierre Busée, frère du précédent, né à Nimègne, en 1540, aussi jésuite et professeur en théologie et en hébreu, mort en 1587, érudit et pieux comme son frère.

Digitized by Google

Il donna : Opus catheehisticum etc. ; Cologne, 1569, in-4. 4 vol.

Gérard Busée, son troisième frère, né à Nimègne, en 1538, fut premier de Louvain en 1556, devint chanoine de Santen, dans le duché de Clèves.

Il mourut vers 1582.

Il donna un catéchisme en allemand ; Cologne, 1572 in-12.

Responsio ad Mathiam Flaccium etc. ; estimé, rare et recherché.

De Eucharistiæ sacramento.

Voyez *Swertius ; pages* 278, 403, 404, 405.

*Foppens ; vol.* 1.^r *pages* 347, 596 ; *vol.* 2 ; *page* 959.



Digitized by Google

*Allegambe ; pages* 230, 231, 232 *et* 374.

*Valère André ; pag.* 270, 271, 471, 472 *et* 473.

*Hartsheim ; page* 267.

*Cornelius Loos Callidius Germanorum scriptorum catalogus ; édition citée plusieurs fois ; feuille F.* 5, *et les deux suivantes.*

*Paquot, vol.* 1.er, *pag.* 72, *inclus* 83.

---

(126) Guillaume Canter, né à Utrecht, le 24 juillet 1542, de Lambert Canter, sénateur de cette ville, et de dame Jeanne de Wick, tous deux d'une des familles les plus illustres de la province.

Il fit partie de ses humanités

Digitized by Google

dans sa ville natale sous le célèbre George Macropedius, et les acheva à Louvain et à Paris, depuis 1560 jusqu'en 1562, où il se perfectionna dans l'étude de la langue grecque.

Les troubles dont ce royaume étoit affligé, le déterminèrent à voyager dans l'Italie, où il visita les bibliothèques et les savans.

Il fit ensuite quelque séjour à Bâle, en Suisse, et de là à Louvain où il finit sa carrière, le 18 mai 1575, épuisé de travail.

Sa modestie égaloit l'éminence de ses talens.

Il refusa constamment toutes



Digitized by Google

les fonctions, qu'on lui offroit.

Il étoit réglé dans ses mœurs et dans son régime de vivre, sobre, économe, affable et généreux envers les savans qu'il soulageoit de son argent.

Il aimoit à relever les talens d'autrui.

Il étoit aussi profond jurisconsulte, que savant littérateur.

Son frère Théodore lui fit cette épitaphe dans l'église de St. Jacques de Louvain, où il fut enterré.

« Nobili variaque eruditione,
» utriusque linguæ monumentis
» claro viro, Guilielmo Cantero,
» qui 30. annos natus minus 66.
» Diebus, obiit XV. Kalend.
» junii, anno 1575.

Digitized by Google

« Fratri suo charissimo Theo-» dorus Canterus pos. »

Ce savant a donné : 1.° Novarum lectionum libri quatuor etc., Bâle, 1564, in-8.; Bâle, 1566; in-8.; Anvers, 1571, in-8.

Inséré au 3.me volume du Thesaurus criticus; Francfort, 1604, in-8.

2.° Aristidis orationes etc.; Bâle, 1566, in-folio. Genève, 1604, 3 vol. in-8.

3.° Lycophronis Alexandra; Bâle, 1566, in-4.

4.° Pythagoreorum quorumdam fragmenta ethica etc.; Bâle, 1566, in-4.; et 1582 in-folio; Genève, 1570, in-8.

5.° Aristotelis Pepli fragmen-

Digitized by Google

tum, sive Heroum Homericorum epitaphia, distichis elegiacis composita ; Bâle, 1566, in-4. ; Anvers, 1571, in-8.

6.° Synesii conciones aliquot, et hymni, græcè et latinè ; Bâle, 1567, in-8.

7.° Ciceronis epistolæ ad familiares cùm explicatione et emendatione locorum quorumdam ; Anvers, 1568 et 1572, in-8.

8.° Scholia in propertium ; Anvers, 1569, in-8.

9.° Euripidis tragediæ XIX, græcè ; Anvers, 1571, in-12.

10.° Variarum in bibliis græcis lectionum libellus ; Anvers, 1572, in-folio.

11.° Joannis Stobæi eclogæ-

Digitized by Google

rum libri duo etc.; Anvers, 1575, in-folio.

12.° Sophoclis tragediæ septem, græcè etc.; Anvers, 1579 et 1580, in-16.

13.° Æschyli tragædiæ septem; Anvers, 1580, in-16.

14.° Euripidis tragediæ XIX, græcè et latinè etc.; Heidelberg, 1597, in-8.

15.° Orationes funebres in obitus aliquot animalium etc.; Leyde, 1591 in-8.

Traduites en françois; Lyon, 1570, in-16.

Voyez *Foppens*; *vol.* 1.er *page* 594.

*Nicéron*, *hommes illustres*; *vol.* 29, *pages* 334, *inclus* 346.

Digitized by Google

*Suffridus Petri de scriptoribus Frisiæ, Franequer, 1593, in-8, seizième siècle, article Canter.*

---

(127) Pierre Calvius, né à Bruges, en 1567, fit de bonnes études, s'appliqua avec succès à la littérature grecque et latine, prit le bonnet de docteur en droit dans une université de l'Allemagne, suivit l'ambassadeur d'un prince de cet empire qui alloit à Paris : il y mourut, de la suite des ruades d'une mule, en 1594.

Janus Douza lui fit ces deux épitaphes :

« Colvius hic situs est, Flandris generatus athenis,
Illecebris pessum, quem dedit aula suis.

Digitized by Google

Quippe hanc dum sequitur, primo vagus excidit ævo,
Crudaque avernali vulnera lavit aquâ.
Ah miser, et demens! Ad nutum vivere quisquam
Sustinet alterius, qui suus esse potest,
Doctrinæque domi speratos capere fructus?
Colvio et hoc licitum, si libuisset, erat.
Noluit. Obsequio grassari, et regibus uti
Maluit, et pompis addere se comitem.
Hîc ubi calx illi mulæ, an fuit exitio dens;
Quæ vel in exitium singula sufficiunt.
Profuit ergo nihi fugitivo iratus Apollo:
Cultorem texit nec Cytherœa suum. (1)
Nec criticas juvit animum excolusise per artes;
Nempe ævi primo rapto calore jaces.

(1) Il ne faut pas s'imaginer d'après ce vers que *Colvius* ait été un débauché; *Wouwerius* le qualifie *Victor etc. triumphator voluptatum*. Vénus n'est là considérée que comme la Déesse des graces.

Digitized by Google

Teque, nisi in capulo (2) reducem, spes nulla videre est.

Sic remeant, peregrè qui cecidere, domum.

Tunc, Luci, (3) asino nativum redde nitorem,

Nata asino rumpat ut tibi mula caput.

La seconde commence ainsi :

Siste, hospes ; mora parva : procul natalibus oris

Editor hic Luci Colvius ecce jacet.

Ante diem qui raptus obit, dum præcipe nisu

Per cæcum rapitur ambitionis iter :

Thurinum in Francos perTeutona regna secutus,

Utilis ( ah ! ) aliis, noxius ipse sibi.

Auctor mula necis, juvenem quæ calce peremit, etc.

Ce savant a donné : 1.° Luccii

(2) Dans le cercueil.

(3) Apulée.

Digitized by Google

Apulei opera emendata, et aucta, aurâ P. Colvii ; cum ejusdem notis : Leyde, 1588, in-8.

Savant recherché.

2.° Sidonii Apollinaris opera; cum notis P. Colvii ; Paris, 1598, in-8.; Hanovre, 1617, in-8.

3.° Diverses poésies latines.

Voyez *Sanderus, de Brugensibus, pages* 66 *et* 67.

*Foppens ; vol.* 2 *page* 965.

*Paquot, vol.* 12, *pages* 169 *inclus* 172.

*Swertius ; page* 609.

*Valère André, pages* 730 *et* 731.

---

( 128 ) Louis Carrion, né à Bruges en Flandre, vers l'an

Digitized by Google

1547, d'une famille originaire d'Espagne.

Étudia avec succès le grec et le latin au collége des trois langues à Louvain, sous Thierry Langius.

Il y prit le degré de licentié en droit; passa à Cologne, de là à Paris, où il fut accueilli avec distinction des savans de la capitale, qu'il quitta pour se rendre à Douay, où il fut le précepteur de Martin Delrio.

Il repassa en France en 1578, et donna des leçons publiques de droit à l'université de Bourges pendant deux années, science qu'il professa ensuite à Orléans, en 1582.

Il fut appellé à Louvain, pour

Digitized by Google

y remplir une chaire de professeur extraordinaire en droit civil.

Il y reçut le doctorat en cette science, le 25 septembre 1586 : et nommé à la chaire royale des instituts de Justinien.

Il obtint celle en droit canon, le 10 janvier 1589.

Il embrassa l'état ecclésiastique, et devint successivement chanoine de St. Pierre, à Louvain, de la cathédrale de St. Omer, et de St. Germain à Mons : président du collége des Bacheliers à Louvain, et recteur magnifique de l'université rendant deux années.

Il y décéda le 25 juin 1595.

Ce savant a laissé les ouvrages suivans :

Digitized by Google

1.° Valerii Flacci Argonauticon, libri octo. etc.; Anvers, Plantin, 1565, in-12., et 1566, in-16.; Lyon, 1617, in-12.; Genève, 1617, in-8.; Alcala, 1524. in-8.; Leypic, 1630, in-8.; Paris, 1698, in-8.

2.° C. Sallustii Crispi historiarum, libri sex etc.; Anvers, 1573, in-12.

3.° Antiquarum lectionum, commentarii tres etc.; Anvers, Plantin, 1576, in-12.

4.° Magni Aurelii Cassiodori de ortographiâ liber etc.; Anvers, Plantin, 1579.

5.° Sallustii Crispi operum quæ exstant, nova editio etc.; Anvers, Plantin, 1579, 1580, 3 vol. in-8.

Digitized by Google

6.° Voyages, du baron de Busbec, en Turquie etc.; 1581.

7.° Emendationum et observationum, libri duo; Paris, 1583 in-4.

Insérés dans la lampas critica de Gruterus, tom. 3; Francfort, 1602, à 1634, in-8.

8.° Centorini ad Q. Cærellium de die natali, nova editio; Paris, 1583, in-8.; Lyon, 1593, et 1603, in-12.; Hambourg, 1614, in-4.; Leyde, 1642; Cambridge, 1695, in-12.

Cet ouvrage est recherché des savans.

9.° A. Noctium atticarum, libri XX auctiores et multis partibus correctiores; Paris, chez Etienne, 1584, in-12.

Digitized by Google

10.° Epistolarum, libri tres etc.; Leyde; 1698, in-12.

Un François, Carrion, frère du précédent, né à Bruges; professeur de grec, à l'abbaye de St. Ghislain, près de Mons en Hainaut, auteur de divers ouvrages de littérature.

Voyez *Foppens, vol. 2, pag.* 829

*Histoire de la ville de Mons, ancienne et nouvelle, etc., par Gille-Joseph de Bossu Ecuyer; Mons, chez Varet, in-4°, 1725, pag.* 347.

*Swertius; pag.* 519, 520.

*Valère André, bibliotheca Belgica; pag* 633 *et* 634.

*Fasti academici, pag.* 45, 516, 858, 200, *et* 296.

Digitized by Google

*Paquot, mémoires littéraires, vol. 12, pag. 56; inclus 66.*

---

( 129 ) Rainier Gemma, né à Dockum, ville forte de la Frise, dans l'Ostergow, en 1508.

Fit ses premières études dans sa patrie, et son cours de mathématiques à Louvain, où il prit le bonnet de docteur en médecine en 1542.

Il s'appliqua spécialement ensuite aux mathématiques; toute la noblesse des Pays-bas et des pays voisins, accouroient en foule, aux leçons qu'il donnoit sur cette science.

L'empereur Charles V, le

Digitized by Google

manda plusieurs fois à sa cour pour apprendre la géométrie de ce savant.

Les personnages illustres, ne passoient jamais Louvain, sans l'aller saluer : sa renommée rétentissoit dans toute l'Europe.

Il étoit très-versé dans la sphère et la géographie.

Il mourut à Louvain, le 25 mai, 1555, des douleurs de la pierre, qui l'avoient tourmenté cruellement pendant les sept dernières années de sa vie, et dont l'on attribua la cause à sa vie sédentaire, et à son infatigable application, à l'étude.

Il fut enterré aux dominiquains de cette ville.



Digitized by Google

Le poète Jean Second, lui fit cette épitaphe :

« Gemma cui secti patuerunt invia mundi,
Et quicquid longâ vidit vertigine phœbus.
Cui nubes suberare vagas, sedesque repostas
Mente datam sancta est, et avito currere cœlo,
Fatalesque rotas tereti suspendere ligno,
Immortale ferens nomen; dum Gemma feretur
In digitis, fulvoque decens, radiabit in auro,
Phœbæique terent iteranda volumina currus. »

Il a laissé les ouvrages suivans:

1.° Aritmethicæ practicæ methodus; Anvers, 1540, in-8.°; Paris, 1563 et 1572, in-8.°; Co-



Digitized by Google

logne, 1565, et 1592, in-8.°; Witemberg, 1611, in-8.°

2.° De annulli astronomici usu; Anvers, 1548 et 1564, in-8.

3.° De principiis astronomiæ et cosmomiæ, et cosmographiæ, de que usu globi cosmographici; Anvers.

4.° De usu radii astronomici, seu regulæ hipparchi; Anvers.

5.° De astrolabio catholico, et usu ejusdem; Anvers, 1556, in-8.

6.° De locorum describendorum ratione, deque distantiis eorum inveniendis.

7.° Charta, sive mappa mundi id est orbis totius descriptio Ca-

Digitized by Google

nolo quinto dicata ; Louvain, 1540.

8.° Cosmopraphia petri appiani castigata et aucta ; Anvers, 1530, in-folio.

Voyez *Foppens vol.* 1.ᵉʳ, *page* 331.

---

( 150 ) Gérard Mercator, né à Rupelmonde, en Flandre, au commencement de l'an 1512, de parens originaires du duché de Juliers.

Fit ses humanités à Bois-le-Duc, et son cours de philosophie à la pédagogie du Porc à Louvain.

Il s'appliqua avec tant d'ardeur aux mathématiques et à la



Digitized by Google

géographie qu'il oublioit de dormir et de manger.

Le savant Gemma, dont nous venons de parler, et le célèbre Ortelius, l'appeloient le prince des mathématiciens et le corriphée des géographes de leur tems. (1)

---

(1) Heureux siècle que celui où les souverains belges protégeoient si éminemment les savans, qui s'empressoient ainsi de rendre justice aux talens de leurs confrères.

Ces nobles sentimens, sont un contraste frappant, avec l'esprit mesquin et vraiment digne de pitié de ces *médiocres* et *rampans*, qui ne voyent rien de beau et d'admirable, que ce qui vient de leur génie ridicul et rétréci, et qui d'après le chapitre pre-

Digitized by Google

Le grand et invincible Charles V le mit au nombre des chambellans de sa cour.

Le duc de Clèves et de Juliers le fit son cosmographe.

Ce savant mourut à Duysbourg, dans le duché de Clèves, en dé-

---

mier article premier du code égoïste et philosophique porte :

« Que personne à l'avenir n'aura d'es-» prit que nous et nos amis. » ( * )

L'on voit dans ces ouvrages que les philosophes athées, turluro-mara-

---

( * ) Voyez *La curieuse histoire des Calottes*; citée plusieurs fois en cet ouvrage.

*Idem. Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme par M.r L'abbé Barruel*; 5 vol. in-8. *Hambourg*, 1798.

*Louis XVI detrône avant d'être Roi, par l'immortel abbé Proyart*; *Paris*, 1803 *in*-8.



Digitized by Google

cembre 1594, universellement regretté.

Mercator, joignoit à la sagacité de l'esprit, la dextérité de la main.

Gravoit et enluminoit lui-mê-

---

tistes, se sont fait une étude constante et particulière, depuis plusieurs siècles, de calomnier, de la manière la plus atroce, tout ce qui avoit le malheur de croire à Dieu, au christianisme, et à la nécessité du gouvernement héréditaire d'un seul, qu'ils abhorrent pour le remplacer par le culte de Marat et le sceptre sanglant de Robespierre, aidés de la diplomatie du père Duchesne, et des justices révolutionnaires de Lebon, de Carrier, de Schneider, de Babeuf, d'Arena et compagnie.

Ces messieurs, en très-petit nombre,

Digitized by Google

me ses cartes et faisoit ses instrumens de mathématiques, il faisoit aussi des globes terrestres et célestes.

Il joignoit à ces utiles qualités celles de bon écrivain.

Gualtère Gymnius, a écrit

---

par un effet de leur caractère égoïste et menteur, se disent toujours faire tout le monde, c'est-à-dire l'universalité du peuple.

Si des écrivains courageux et véridiques, tels que Proyart, La Harpe, Barruel, etc.; racontent, (*pièces de conviction à la main.*) l'histoire de leurs crimes de leurs intrigues, et de leurs atroces manœuvres. Ils se perdent dans des flots d'injures, d'invectives; et toujours ils prétendent, que les démasquer, c'est attaquer *tout*



Digitized by Google

sa vie; son fils Barthelomé, lui fit cette épitaphe:

D. O. M. S.

» GERARDO MERCATORE
Flandro, Rupelmundano,
Juliacensium provinciâ oriundo,

---

*le monde*, et que tout le monde, doit terrasser, et mettre ces courageux martyrs de la vérité, *hors la loi.*

Mais comme depuis le décès du tigre Maximilien, leur premier chef, et celui de l'archi scélérat, inventeur de la machine infernale, Joseph Arena, leur dernier président, morts tous deux sur l'échafaud, selon leurs mérites et que leur pouvoir sanguinaire est depuis devenu *nul*, le public de ritleur rage impuissante, si prudemment enchaînée, pour le bonheur et la tranquilité du public.

Digitized by Google

Domestico Caroli Imp. Rom.
Guilielmi P. ac Joannis Guilielmi F.
Juliacensium, Clivensium, etc.
Ducum Cosmographo,
Mathematicorum sui temporis
Facile Principi :
Qui globis artificiosis, radio dimensis,
Cœlum ac terram, interiùs et exteriùs
Quâ licuit, demonstravit ;
A varia Doctrinâ laudato ;
Virtute, quod caput est,
Et integritate vitæ,
Et omni morum comitate claro,
Heredes Patri B. M. dolentes,
Et eruditorum studiosa Cohors
Amico pos.

Editus in lucem fuit III. nonas martii,
H. VI. A. M. CCCCC. XII.
Excessit è vivis IV. non. decemb.
H. XI. A. M. D. XCIV.

Ce savant a donné :

1.° Chronologia a mundi exor-



Digitized by Google

dio, ad annum 1568, etc.; Cologne, 1568, in-folio; Bâle, 1577, in-8.°, estimé.

2.° Harmonia evangelistarum adversus Carolum Molinæum jurisconsultum gallum; Duisbourg, 1592 in-4.

3.° Ratio scribendarum litterarum latinarum, quas Italicas cursoriasque, vocant; Anvers.

4.° De usu annuli astronomici; Louvain, 1552.

5.° Tabulæ geographicæ Ptolomæi auctæ etc.; Louvain, 1589, in-folio.

6.° Globi terrestris sculptura; Louvain, 1541.

7.° Tabulæ ac descriptiones geographiæ orbis universi etc.;

Digitized by Google

Duisbourg, 1595, in-4.; Amsterdam, 1607, 1611, 1630, 1666.

Censuré à Rome.

8.° Commentarius in epistolas beati Pauli ad romanos. etc.

Voyez *Foppens; tom. 1.r pag.* 357, 358.

*Antonii Possevini bibliotheca selecta, libro secundo.*

---

(131) Pierre Berts, dit Bertius, né à Beveren, gros bourg du pays de Waes, en Flandre, le 14 novembre, 1565, de parens qui avoient embrassé le calvinisme, et qui l'emmenèrent en Angleterre dès l'âge de trois ans.

Digitized by Google

Il fit ses premières études à Londres, sous Christian de Ryck, qui lui apprit le grec, le latin et le françois.

Il apprit ensuite la musique.

Son père, devenu ministre à Rotterdam, le fit continuer et achever ses études à l'université de Leyde, dès l'âge de douze ans.

Herman Rennecher, lui apprit l'hébreu, Juste-Lipse et Vulcanius les belles-lettres, et Guillaume Funguiere la théologie.

Il fit de tels progrès dans toutes ces sciences, qu'il devint bientôt lui-même professeur de belles-lettres, dès l'année 1582.

Il se rendit de là à Dunkerke,

Digitized by Google

à Ostende, à Middelbourg, à Tergoes.

Devint professeur d'humanités à Leyde, en 1589.

Il profita des intervalles que son professorat lui laissoit, pour se perfectionner dans l'histoire sous Juste-Lipse, dans le grec, sous Vulcanius, dans la philosophie, sous Ramsey, et sous Luc Trelcatius pour la théologie.

En 1591, aidé d'un présent des états de Hollande, il suivit Juste-Lipse en Allemagne, se rendit de Francfort à Heidelberg, où il visita la fameuse bibliothèque Palatine, et dût abandonner le séjour de cette ville contraire à sa santé, il se rendit à Strasbourg, où il enseigna les belles-

Digitized by Google

lettres, fut rappellé à Leyde par les états de Hollande, pour y exercer les fonctions de sous-régent du collége de théologie qu'ils venoient d'y établir: il s'y rendit en 1593, après avoir parcouru la Bavière, la Bohême, la Silésie la Pologne et la Russie.

Les curateurs de l'université de Leyde, l'en nommèrent le sous-bibliothécaire et c'est à ses soins qu'on doit l'ordre admirable qu'il y a mis pour la classification des livres.

Il y donna pendant dix années des leçons d'éloquence, ensuite de philosophie morale pendant quatre années qui expirèrent en 1598.

Digitized by Google

Il accepta malgré lui la fonction de principal du collége théologique, prévoyant dès lors les désagrémens que son attachement au parti des remontrans lui feroit essuyer.

On le chargea, de concert avec les autres professeurs, de faire ses remarques sur la confession belgique et le catéchisme de d'Heydelberg, au désir de la décision du synode de Gorcum. ( * )

Il fut attaqué en 1610, à cau-

( * ) Les persécutions, à cause des opinions religieuses des Arminiens, sont contraires au texte de l'institution chrétienne de Calvin, qui y soutient que chaque personne, peut librement interpréter l'écriture sainte, selon son esprit privé.

Digitized by Google

se de son traité sur la persévérance et sur la chûte des justes, qui favorisoient le sistême d'Arminiens.

Il fut obligé de renoncer à son

---

Par conséquent les synodes calvinistes de Dordrecht, de Gorcum et de Leyde qui condamnoient les opinions théologique d'Arminius, sont en opposition manifeste avec les points fondamentaux posés par Calvin lui-même.

Mais comme ce dernier fit brûler Michel Servet à Genève, pour n'avoir voulu suivre ses sentimens, décrétés dans les synodes, qu'il dictoit, et présidoit

Il en résulte que les calvinistes ne semblent guère avoir la raison de leur côté lorsqu'ils contestent aux catholiques le droit de décider des points doctri-

Digitized by Google

principalat en 1615, et nommé à une chaire de philosophie moral.

En 1610, il dût comparoître au synode calviniste de Leyde où il fut excommunié, s'il n'embrassoit ses décisions.

---

naux et disciplinaires de leur croyance.

Puisque Calvin, fait brûler, bannir et persécuter impitoyablement ceux qui ne veuillent pas adhérer aux points décidés par ses synodes.

Que deviendra donc l'esprit privé, si la décision synodale l'enchaîne et l'anéantit ?

Fallait-il sortir des points doctrinaux, de la communion, et de la barque de Pierre, pour embrasser les décisions anarchiques et tumultueuses de l'apostat curé Cauvin, qui ne laissoient d'autres alternative, que le bûcher, ou d'embrasser aveuglement sa profession de foi.

Digitized by Google

Le synode de Dordrecht l'excommunia définitivement.

Les états d'Hollande le privèrent de sa chaire, lui défendirent en sus de tenir des pensionnaires, et lui refusèrent même une pension pour subsister ; ces injustes persécutions le déterminèrent à quitter la Hollande.

Il se rendit en France en 1620 où Louis XIII, qui l'avoit mis depuis deux ans au nombre de

---

Les calvinistes ont-ils donc si belle grâce de vanter sans cesse la liberté des opinions, en s'escrimant en forcenés contre la tyrannie d'un culte dominant.

Digitized by Google

ses géographes, l'accueillit avec distinction.

Il lui donna une pension et des lettres de naturalisation.

Il le destinoit à faire la description de la France.

Après plusieurs conférences avec les plus célèbres professeurs de la Sorbonne, il abjura le calvinisme, entre les mains du cardinal de Retz Henri de Gondy, évêque de Paris, le 25 juin, 1620, observant qu'il rentroit dans la réligion de ses pères.

Les calvinistes outrés de rage firent répandre le bruit qu'il étoit tombé en démence : ce bruit calomnieux fut si long-tems soutenu, et avec un tel acharnement par le parti, que sa femmes et ses

Digitized by Google

enfans en Hollande, y crurent quelque tems. ( * )

Ils se rendirent à Paris, où ils trouvèrent Bertius, plein de

---

( * ) Qu'on lise l'histoire des Philosophes turluro-maratistes, Babouvistes, Jansénistes et compagnie, et celles de leurs prédécesseurs de la Jacquerie, etc. l'on verra depuis 12 siècles que c'est leur marche constante.

Un écrivain croit-il à Dieu et à son culte; ils l'accablent d'injures, de calomnies et répètent sans cesse qu'il est fou, qu'il est en démence, qu'il ne sait pas même épeler.

Le public rit et prend pitié de leur rage impuissante, allume son feu de leurs libels, n'importe ils ont calomnié ils ont sacrifié à leur divinité chérie la vengeance; ils paroissent satisfaits.

*Voyez l'histoire des Cacoumes, du Jacobinisme, du Fanatisme dans le langage révolutionnaire, pag.* 26. *Edition citée in-12, Liège, chez Latour, 1797.*

« Le premier mouvement naturel, dit » l'académicien La Harpe, seroit sans

vie, de raison et de santé: ils abjurèrent également le calvinisme.

Bertius, fut nommé professeur d'éloquence et de belles-lettres.

---

» doute de jouir de votre rage, qui est » pour vous un tourment et une punition, » quand même cette rage seroit assouvie; car le méchant est toujours malheureux, même en faisant le mal qu'il » veut faire.

« Mais les principes que j'ai heureusement embrassé, ne me permettent pas même cette espèce de vengeance » toute légitime qu'elle peut paraître.

« Ce n'est pas vous qu'il m'est permis de haïr, *c'est le mal que vous avez fait et que vous faites.*

« *Quoique vous soyez des monstres*, vous êtes encore des hommes aux yeux du chrétien.

« Quoique vous ayez désavoué votre ame et défiguré votre nature, le chrétien sait que vous n'avez pu vous ôter, ni l'une ni l'autre.

Digitized by Google

au collège de Boucourt, le 20 octobre 1620.

Louis XIII créa en sa faveur une chaire de mathématique au collége royal, et le nou-

---

» Que le jugement des tribunaux hu-
» mains, le seul que vous redoutiez, ne
» sera pas le dernier.

« Que vous attendez en vain *le néant*
» et que vous ne le *trouverez pas*, et
» le chrétien frémit pour vous en son-
» geant à ces paroles terribles qui se
» réalisent tous les jours.

« *Ad huc pusillum et non erit pecca-*
» *tor ; et quæres locum ejus, et non in-*
» *venies*

« Encore un moment, et le méchant
» ne sera plus ; et vous chercherez la
» place où il étoit, et vous ne la trou-
» verez pas »

Croiroit-on que ces messieurs turluro maratistes dans leurs rapsodies funéraires, font l'éloge de la matière: Parci par-là il ; s'en est trouvé un qui veut bien appeller le bon Dieu, notre divin

Digitized by Google

veau professeur en prit possession le 21 juin 1622, par un discours prononcé au collége de Cambray.

Ce monarque lui donna les

---

Créateur, *l'Eternel*; l'Être Suprême; mais ils font de cet Eternel un Etre à leur guise, leur orgueil ne connoît rien de supérieur à leur brutal égoïsme; un de ces coryphées de Babeuf et d'Arena, disoit naguère en société, où il fut convaincu d'ignorance; je ne conviends pas de cela, je ne le cède jamais à personne, pas même *à Dieu le Père*, Cependant ces exécrables brigands voient tous les jours s'accomplir sous leurs yeux, l'*ad huc pussillum*.

Leurs féroces confrères en athéisme meurent tous misérablement, et de la manière la plus déplorable.

Je fais l'histoire du Jacobinisme Tournésien, l'on y verra qu'aucun n'a échappé à la prédiction du *pussillum*, de ce que ces brigands appellent *l'Eternel*, Etre-Suprême, et que les vrais chrétiens nomment le bon Dieu et c'est bien son véritable nom.

Digitized by Google

patentes d'historiographe royal.

Il mourut à Paris, d'une dissenterie atrabilaire, le 3 octobre 1629, et fut inhumé dans l'église des Carmes déchaussés.

Les calvinistes l'accablèrent des invectives et des calomnies les plus infames.

Nicolas Visscher, zélé Gomariste, publia à Amsterdam un libel diffamatoire contre ce vertueux savant.

Une estampe y représentoit Bertius, à genoux, devant un autel un chapelet à la main.

On voyoit sur son bonnet l'inconstance designée par une brouette.

La superstion représentée par un moine, qui avoit des oreilles d'âne,

Digitized by Google

d'âne, et l'avarice chargée de sacs d'argent.

Un hibou, symbole de l'esprit d'erreur, voltigeoit pardessus sa tête.

Dans le lointain Bertius, recevoit la communion, et suivoit la procession.

Ce libel excita la risée et le mépris universel ; et Nicolas Wischer, son auteur, fut couvert de boue et d'ignominie : la postérité en a porté le même jugement.

Bertius, joignoit à des mœurs pures, beaucoup de piété, de grands talens et des profondes connoissances ; il étoit au rang des premiers géographes et des



Digitized by Google

premiers mathématiciens de son siècle, très-instruit dans la théologie, la philosophie, l'histoire et les belles-lettres.

Il laissa de son mariage, avec demoiselle Anne-Marie Kuchlin, morte a Paris en 1647, six enfans, dont trois se firent carmes déchaussés ; et un quatrième, aussi nommé Jean, fut bénédictin.

Ils se distinguèrent tous par l'intégrité de leurs mœurs, leur pitié, leur zèle apostolique et leur savoir.

Ils publièrent plusieurs ouvrages estimés.

Pierre Bertius, leur père, est auteur des ouvrages suivans :

Digitized by Google

1.° Oratio de modestiâ in appetendâ gloriâ ; 1592.

2.° Poésies latines ; Altorf, 1592.

3.° Poésies latines ; Leyde.

4.° Nomenclator authorum omnium quorom libri etc. exstant in bibliothecâ Lugduno Batavâ cum epistolâ etc. de ordine ejus atque usu ; Leyde, 1595, in-4.

Cet ouvrage a donné la première idée de la rédaction de catalogues des bibliothèques, inusitée jusques lors.

5.° Variæ orbis universi, et ejus partium tabulæ 20, geographicæ, ex antiquis geographis et historicis confectæ ; Leyde, 1602, in-4.°, oblongo.



Digitized by Google

6.° Oratio de vita et obitu nobilis viri Jani Douzce etc.; Leyde, 1604, in-4.

7.° Logicæ peripateticæ libri tres; Leyde, 1604, in-12.

8.° Tabularum geographicarum contractarum libri quinque; Amsterdam, 1606, in-4.°; Amsterdam, 1620, in-12.

Traduit en Allemand; Francfort, 1612, in-4.°

Savant, estimé.

9.° De definitione et causis; Leyde, 1607, in-4.°

10.° Oratio funebris in obitum Lucæ Trelcatii; Leyde, 1607, in-4.°

11.° Oratio in obitum Jacobi Arminii; Leyde, 1609, in-4.°; Leyde, 1614, in-8.°

Digitized by Google

12.° Disputatio Gemina altera de heresi Pelagii et Cœlestii etc.; Leyde, 1609, in-4.°

Traduite en flamand; Lahaye, 1609, in-4.°

13.° Abrahami Gorlæi thesaurus numismatum romanorum usque ad obitum Augusti; Leyde (Delft,) 1609, in-folio.

14.° Hymenæus desertor, sive de sanctorum perseverantiâ; Leyde, 1610, in-4.; Francfort, 1612, in-4.

Traduit en flamand; Leyde, 1610, in-4.

15.° Revue de l'homme de Gomar, en flamand; Leyde; 1610.

16.° Discours addressé à Go-



Digitized by Google

mar, au sujet de ses réflexions sur l'oraison funèbre d'Arminius, en flamand ; Leyde, 16.o.

17.° Thoremata de perseverentiâ sanctorum ; Leyde, 1611, in-4.

18.° Amica collatio per litteras cum Franscisco Junio de prædestinatione ; Leyde, 1613, in-8.

19.° Apologeticus ad fratres Belgas etc. ; Leyde, 1614, in-4.

20.° Scripta adversaria collationis Hagiensis etc. ; Leyde, 1616, in-4.

21.° Illustrium et clarorum virorum epistolæ selectiones ; Leyde, 1617, in-8.

22.° Petri Bertii ad Leonem Batavum adlocutio etc. ; Leyde, Elzévir, 1618, in-4.

Digitized by Google

23.° Theatri geographiæ veteris tomus prior et posterior ; Amsterdam, 2 vol. in-folio, 1619.

Cet ouvrage est aussi savant que rare et recherché.

24.° Oratio cum P. Bertius, aggrederetur explicare librum Senecæ de brevitate vitæ ; Leyde, 1619, in-4.

25.° Petri Bertii oratio, in quâ suæ in galliam migrationis consiliorumque rationem exponit, etc. ; Paris, 1620 ; Anvers, 1621, in-12.

Savant, curieux, estimé.

26.° De eloquentiæ vi, atque amplitudine oratio ; Paris, 1621, in-8.

27.° Ode in obitum Guillelmi



Digitized by Google

Vairii Lexoviensis episcopis; Paris, 1621, in-12.

28.° Petri Bertii de geographiâ oratio habita in collegio Cameracensi Parisiis, etc.; Paris, 1622, in-4.

29.° Ode ad Ludovicum XIII, Lutetiam redeuntem; Paris, chez les frères Etienne, 1622, in-4.

30.° Breviarium totius orbis terrarum; Paris, 1625, in-12.; Leipsick, 1662, in-12.; Amsterdam, 1666, in-4.; Maestricht, 1701, in-16.

31.° Notitia chorographica episcopatuum galliæ; Paris, 1625; in-folio.

32.° Commentariorum rerum Germanicarum libri tres; Ams-

Digitized by Google

terdam, in-4., oblongo, 1626; Amsterdam, 1652, in-16; Amsterdam; chez Bleau, 1635, in-18.

33.° Epistolæ duæ ad filium suum Abrahamum Bertium; Paris, 1628, in-4.°

34.° P. Bertii pro Joanne Bertio ejus filio Benedictino in causâ prioratus Sti. Dionisii de Varennis ad parlamentum Parisiense jura et suplicatio; in-4.

35.° Imperium Caroli Magni, et vicinæ regiones; Paris, in-folio. Amsterdam, 1654, in-folio. Estimé.

36.° De aggeribus et pontibus Hactenus ex mane exstructis digestum novum: Paris, chez Jean Libert, 1629, in-8.°



Digitized by Google

37.° Boetii de consolatione philosophiæ libri quinque; Leyde, 1633, in-4.°

38.° Lettres diverses, insérées dans celles de Martin Ruarus.

39.° Lettres à Conrard Vorstius Leyde, 1610.

40.° Lettres à Rombault Hogerbeets; 1608, Leyde.

41.° Lettre à Juste-Lipse; Strasbourg, 1591.

42.° Epistola ad Guillelmum Barlon, episcopum Lincolniensem.

43.° Examen analyseos a Domino Fezâ factæ ad caput nonum apostoli ad Romanos. etc.

44.° Theseon philosophicarum intrà annos quatuordecim.

Digitized by Google

45.° Theseon theologicarum sylloge.

Ces quatre derniers ouvrages sont restés manuscrits.

Il composa aussi en vers latins la vie de Ste. Geneviève, patrone de Paris, qu'on invoque contre les maux d'yeux, et la cécité.

Voyez *Foppens; vol.* 2, *page* 953, 954 *et* 955.

*Hommes illustres de Nicéron; vol.* 31, *pages* 83 *inclus.* 100.

*Goujet histoire du collége royal de France*, 3 *vol. in*-12.; *vol.* 2, *pages* 132 *à* 136.

*Joannis Meursii athenæ Batavæ; Leyde*, 1625, *in*-4. *page* 233 *à* 237.

Digitized by Google

*Valère André, bibliotheca belgica, édition citée ; pages 723 724.*

*Gerardi Joannis Vossii de scientiis mathematicis, édition de* 1660 *; Amsterdam,* 1660, *page* 261.

*Adriani a Cattenburg bibliotheca scriptorum remonstrantium ; Amsterdam,* 1728 *in-12. pages* 16 *et* 17.

*Burmanni Sylloge epistolarum; première partie, page* 578 *in scholio.*

*Francisci Swertii Athenæ Belgicæ, article Bertius ; édition citée.*

*Annales des pères carmes, par le père Louis de Sainte Thérèse ; page* 408.

Digitized by Google

*Bibliotheca carmelitarum discalceatorum ; page* 332.

*C. Brant historia vitæ J. Arminii, pages* 297, 298.

*Nouveau dictionnaire historique et critique, par Chauffpie ; vol. premier, page* 267.

*Paquot, mémoires littéraires ; vol.* 14, *pages* 1. *inclus* 23.

---

( 132 ) Abraham Ortelius, né à Anvers, le 4 avril 1527, de Guillaume Ortelius, originaire de la ville impériale d'Auxbourg.

Fit de bonnes études et des progrès rapides dans la science des langues, des mathématiques, et particulièrement dans la géographie.

Digitized by Google

Charles V, et son fils Philippe, le nommèrent leur géographe.

Ortelius, remplissoit l'univers de son nom.

Le célèbre Juste-Lipse l'appeloit le Ptolomée de son siècle.

L'on disoit de ce savant géographe, qu'il ornoit l'univers par sa ma in, et méprisoit ses vaines grandeurs par l'éminence de son génie.

Il mourut, célibataire, à Anvers, sa patrie, en juillet 1598, universellement regretté.

Il étoit bon ami, officieux, rempli de candeur, de loyauté, aimant la vie paisible, sans ambition, constant et modéré dans

Digitized by Google

l'adversité comme dans la prospérité.

Il fut enterré dans l'église de St. Michel à Anvers, où on lui fit cette épitaphe :

ABRAHAMI ORTELII,
Quem urbs urbium ANTVERPIA
edidit,
Rex Regum PHILIPPUS Geographum
habuit,
Monumentum hic vides.
Brevis terra eum capit,
Qui ipse orbem terrarum cepit,
Stilo & tabulis illustravit,
Sed mente contempsit,
Quâ cœlum & alta suspexit,
Constans adversum spes aut metus.
Amicitiæ cultor, candore, fide, officiis:
Quietis cultor, sine lite, uxore, prole,
Vitam habuit quale alius votum,
Ut nunc quoque æterna ei quies sit,
Votis fave Lector

Digitized by Google

Obiit IIII. Kal. Julii, Anno CIↃ. IↃ XCIIX.

Vixit ann. LXXI Menss. II. D. IIXX.

COLII SX SORORE NEPOTES B. M. POSS.

*In Sarcophago.*

PIÆ MEMORIÆ SACR.

ABRAHAMO ORTELIO,

Antverpiano,

Geographo regio,

Fratri carissimo,

ANNA ORTELIA CÆLEBS

Cœlibi H. M. F. CIↃ. IↃ. XCVIII.

HÆC META LABORUM.

Juste-Lipse lui en fit une autre que voici :

" Brevis terra eum capit,
Qui ipse orbem terrarum cepit,
Stilo & tabulis illustravit,
Sed mente contempsit
Quâ cœlum & alta suspexit,
Constans adversùm spes aut metus :
Amicitiæ cultor, candore, fide, officiis ;

Digitized by Google

Quietis cultor, sine lite, uxore, prole ;
Vitam habuit quale alius votum.
Ut nunc quoque æterna ei quiescit
Votis fave lectore.

Ortelius a donné : 1.° Theatrum orbis terrarum sive tabulæ geographicæ et descriptio brevis regionum urbis universi ; Anvers, Plantin, in-folio, 1570.

Augmenté par Vrientius, traduit en italien et en espagnol, réimprimé par Michel Coignet, mathématicien ; à Anvers, chez Plantin.

Cet ouvrage est exact et estimé.

2.° Synonima geographica ; Anvers, Plantin, 1578, in-4.° ; 1578 et 1596, in-folio.

3.° Aurei sæculi imago, in

quâ Germanorum veterum, vita, mores, religio, cum iconibus; Anvers, 1598, in-4.

4.° Itinerarium per nonnullas Galliæ Belgicæ partes; Anvers, 1588, in-8.; Yene en Allemagne, 1684.

5.° Deorum, dearumque capita etc.; Bruxelles, Foppens, 1685 in-4.

6.° Syntagmata herbarum en comiasticum; Anvers, 1614, in-4.

Voyez *Foppens vol.* 1.^r, *pag.* 5.

---

( 152 ) Jose Hondius, né à Wackene, bourgade de la province de Flandre, en 1565.

Il apprit, sans le secours d'au-

Digitized by Google

eun maître, à graver et à dessiner sur le cuivre et sur l'yvoire, et à fondre les caractères d'imprimerie.

Il se rendit habile dans ces difficiles exercices.

Il publia différentes cartes hydrographiques et géographiques; l'atlas du célèbre Gérard Mercator, qui fut depuis augmenté et corrigé en 1627.

Il décéda en 1611 avec la réputation d'un des premiers géographes de son siècle.

Voyez *Foppens*; *vol.* 2, *pages* 768 *et* 769.

Digitized by Google

( 133 ) Jean Dridocus, dit Driedo, né à Turnhout, petite ville de la province du Brabant au quartier d'Anvers, vers l'an 1480.

Fit ses études à Louvain et remporta la palme en philosophie en 1499, à la pédagogie du Faucon rue d'Heverley.

Il devint professeur de philosophie en cette université.

Il prit le bonnet de docteur en théologie en 1512; mais bientôt dégoûté de la célébrité que lui attiroit son savoir, il abandonna le professorat en théologie, et accepta la cure de St. Jacques, en cette ville.

Il combattit le luthéranisme

Digitized by Google

par ses écrits, et se fit estimer par la pureté de ses mœurs, sa modestie et l'ortodoxie de sa doctrine.

Il décéda à Louvain, l'année 1535, et fut inhumé selon ses désirs dans la paroisse de St. Jacques, vis à vis l'autel du saint sacrement, où l'on lui fit cette épitaphe :

Venerabilis Vir
D. JOANNES DRIEDO, à Turnhout.
Dùm vixit, hujus ecclesiæ pastor,
D. Petri Lovaniensis canonicus,
Artium et S. theologiæ
Professor celeberrimus,
Qui hæreses contra cathol. fidem
Ingrassantes
Multis doctissimis libris à se scriptis
Et editis, profligavit.
Vir sanè multijugæ eruditionis et pietatis,

Digitized by Google

Humanitatis ac modestiæ singularis,
Obiit atque hic sepultus est
A nativitate Domini M. D. XXXV.
IV. mensis Augusti.
Orate pro eo.

Il a donné : 1.° De gratiâ et libero arbitrio.

2.° De concordiâ liberi arbitrii.

3.° De captivitate et redemptione generis humani.

4.° De libertate christianâ.

5.° De scripturis et dogmatibus ecclesiasticis libri quatuor.

Antoine Possevin, a redressé quelques erreurs de chronologie; à celà près les ouvrages de Driedo sont savans et recherchés.

*Voyez Antoine Possevin*,

Digitized by Google

*Bibliothèque choisie; chapitre* 14.
*Foppens vol.* 2, *pages* 630 *et* 631.

---

( 134 ) Mathieu Vangalen, dit Galenus, né au bourg de Westcappel, en Zélande, dans l'isle de Walcheren, en 1528, de parens honnêtes mais peu favorisés de la fortune.

Deux honnêtes bourgeois de l'endroit, Antoine Hendrix et Antoine Simon, touchés de ses vertus et de son aptitude aux sciences, fournirent à son entretien, pour faire ses études à Gand, où il fit de rapides progrès dans les belles-lettres.

Il passa de cette ville à Louvain, où il fit son cours de phi-

Digitized by Google

losophie et de théologie, et où il se distingua également.

Il y enseigna bientôt l'art de la prédication aux jeunes théologiens.

Prit le degré de licence, en cette science, et appellé à Dilingen en Souabe, par le cardinal Othon Truchés De Waldpurg, évêque d'Autbourg, qui venoit de fonder à Dilingen une université, il y remplit une chaire de philosophie, en 1559.

En 1563 le célèbre Jean Lentailleur, abbé d'Anchin, et le magistrat de Douay l'appellèrent en cette ville pour y enseigner la théologie, dans l'université que le

Digitized by Google

le roi Philippe II, venoit d'y fonder.

Il devint successivement prévôt de St. Pierre et de St. Amé qui lui donnoient les titres de vice-chancelier et de chancelier de cette université.

Philippe II, lui offrit en sus une chanoinie de St. Amé qu'il refusa constamment.

Il prit le bonnet de docteur en théologie en 1564.

Et mourut d'une épilepsie, suite de son assiduité au travail, le 15 septembre 1573.

Le docteur Thomas Stapleton fit son éloge funèbre.

Il fut enterré dans l'église de saint Amé.



Digitized by Google

Galen, joignoit à une piété vive une pureté de mœurs exemplaire ; il étoit affable, charitable : il avoit beaucoup d'érudition, entendoit bien le grec et l'hébreu ; il s'énonçoit en public avec une merveilleuse facilité.

Le tems que lui prenoient ses leçons, ne lui ont pas laissé le loisir, de mettre l'ordre et la netteté desirables dans ses ouvrages.

Il a donné : 1.° Paralipomena.

2.° Declamationum panegyricarum et concionum. etc.

3.° Vita sancti Willibrordii Frisiorum apostoli.

4.° Oratio in vitam sancti Georgii Martyris.

Digitized by Google

5.° Orationes funebres tres, in Bartholomæum Kleindienst Tobiam Gastium, et Ruardum Tapperum; Louvain, 1560.

6.° De christiano et catholico sacerdotio commentarius etc.; Dilingen, 1563, in-4.

7.° Areopagitica seu opuscula quædam nusquam hactenus excusa etc.; Cologne, 1563, in-8; Paris, 1565, in-16.

8.° Ad clerum et senatum Nervio Tonnacensem de periculis inquibus versentur admonitio.

9.° Alcuini rhetorica ad Carolum Magnum; Douay, 1563, in-12.; Cologne, 1563, in-12.

10.° De originibus monasticis; Dilinge, 1564, in-4.



Digitized by Google

11.° Oratio habita ad patres concilii provincialis Cameracensis 1565.

Dans le tom. XV, du père Labbe, page 231.

12.° Theoriæ liturgicæ, etc. Plusieurs fois réimprimées.

13.° De sæculi nostri choreis; Douay, in-4.

14.° De sacro sancto Missæ Sacrificio commentarius; Anvers, 1574, in-12.

Curieux.

15.° Commentarius in epistolam divi Pauli ad Hæbræos; Douay, 1578, in-8.; Louvain, 1599, in-12.

16.° Lettre au président Viglius.

Digitized by Google

Inséré dans le centuriâ prima de Scurius, page 548.

17.° Cathecheses christianæ etc.; Douay, 1574, in-4.; Lyon, 1600, in-4.

18.° Explicatio in Isayam. Resté manuscrit.

Voyez *Miræi elogia belgica, première édition; pages* 60 *et* 61.

*Swertius; page* 553, 554.

*Valère André; page* 655.

*Lelong, bibliotheca sacra; page* 737.

*Paquot; vol.* 15, *page* 323, *inclus* 341.

*Foppens; vol.* 2 *pag.* 865, *et suivantes.*

---

( 135 ) Jean Garet, dit Gare-



Digitized by Google

tius, né à Louvain, au commencement du seizième, siècle, devint chanoine régulier de l'ordre de St. Augustin, au prieuré de St. Martin, à Louvain, ensuite directeur du couvent des pénitentes à Mishage, près d'Anvers.

Il s'appliqua beaucoup à l'étude de l'histoire ecclésiastique et de l'écriture sainte: il s'y rendit fort habile.

Il mourut, dans sa patrie, des douleurs de la pierre, causée par son excessive application au travail, le 21 janvier 1571.

Il fut enterré dans l'église de son couvent, où l'on lui fit ces deux épitaphes :

Digitized by Google

MEMORIÆ
F. JOANNIS GARETII,
Canonici Regul. Ord. D Augustini,
Ecclesiastæ celeberrimi,
Et SS. Literr. studiosiss.
Qui mortem obiit
Ipso D. Agnetis,
Anno. M. D LXXI.
SUPERIS REFLORESCAT.

## Ibidem.

Rectæ perpetuo tenore vitæ,
Et constanter, & ad perennitatem
Doctos qui coluit, pios & omnes:
Non ipse impia, quæ nocêre possunt
Sectatus studia, Eruditus ipse
Hanc *Garetius* urnam habet, situsque
Hic est. Cum Aonidum choro vel ullum
Si commercium habes, Deum precēris
Exhortor, moneoque te Viator.
Ejus denique, carne qui solutâ
Humanas animas laboriosis
Viventum precibus docet juvari,



Digitized by Google

Ne gravêre pios juvare Manes,
Lectis et violis rosisque, casta
Illius venerare busta, famâ
Qui notissimus, editisque libris
Indelebile prorsus obtinêre
Nomen perpetuis meretur annis.
Et si vermis homo cinisque fiat,
Morte et palliduli cadant ocelli,
Nullo umquam, meliore qui per orbem
Vivit parte sui, interibit ævo.
Dum clari pharii solo colossi
Stabunt, nomen erit Garetianum.

Garetius avoit un frère, célèbre docteur en médecine.

Ce savant ecclésiastique a donné : 1.° De veritate corporis Christi in eucharistiâ ; Anvers, 1561, 1563 et 1569 ; Lyon, 1671.

2.° De mortuis vivorum precibus juvandis ; Anvers, 1564, in-16.

Digitized by Google

3.° De sacrificio Missæ ; Anvers, 1561, in-12.

4.° De sanctorum invocatione; Gand, 1570, in-8.

Voyez *Foppens* ; *vol.* 2 *page* 646.

---

( 136 ) Antoine Ghenart, né à Visé, petite ville du pays de Liège, sur la rive droite de la Meuse, entre Liège et Maestricht, d'une famille distinguée, en l'année 1522.

Fit son cours de philosophie à Louvain, où à la promotion générale il fut deuxième de la première ligne en 1540.

Il y prit le grade de licentié en théologie, devint chanoine



Digitized by Google

tréfoncier et vice-doyen de la cathédrale de Liège, professeur en théologie, examinateur synodal, et inquisiteur de la foi.

Le prévôt de cette cathédrale, Guillaume de Poitiers, député au concile de Trente, le pria de l'y accompagner.

Ce savant mourut à Liège, le premier mars 1595.

Son savoir, sa régularité, sa modestie, sa tendresse pour les pauvres, son habileté dans la conduite des affaires, enfin les services qu'il rendit à l'église de Liège, dans des tems fort critiques, le firent regretter universellement.

L'on voit son tombeau dans l'église de St. Lambert, cathé-

Digitized by Google

drale de Liège, avec l'inscription suivante :

D. O. M.

Pietate, generis nobilitate, et doctrinâ eximio, Antonio Ghenardo, S. theol. Licentiato, Leodiensis ecclesiæ canonico, vice-decano, hæreticæ pravitatis inquisitori.

Occubat exemplar veræ pietatis avitæ,
Quæ fidei et morum lumina sancta dabat.
Quid doctrina juvat, quid stemmata clara parentum ?
Anxia quid prodest vita ? Necesse mori.
Justitiæ columen mirata est legia tellus,
Mœstaque paupertas, orba parente suo.
oCCIdIs, antonI, MartI, Ut Veranda CaLendIs : (*)

(*) Sanderus marque : Ut Venere CaLendIs : InCLIta.... Je crois qu'il faut lire : Ut Venere CaLendæ, te InCLYta....

Digitized by Google

Te InCLIa fLet VIrtUs neU pIetatIs apeX !

Il a donné : 1.° Petri Lombardi episcopi Parisiensis sententiarum libri quatuor, etc.; Louvain, 1557, in-4.

2.° Manipulus curatorum a Guidone de monte Rocherii anno 1333 conscriptus, etc.; Anvers 1570, in-12.

3.° Diverses poésies.

4.° Recueil complet de ses ouvrages; Paris, 1708, in-folio.

Voyez *Sanderus de Claris Antoniis; page* 182, 183.

*Valère André bibliotheca Belgica; page* 66.

*Swertius Athenæ Belgicæ; page* 132.

Digitized by Google

*Joannis Chappeauville gesta pontificicum Leodiensium; Liège, 1612 à 1616, 3 vol. in-4.; vol. 3, page 592.*

*Paquot; vol. 15, page 68, inclus 73.*

---

( 137 ) Jean Vermeulen, dit Molanus, d'une famille originaire de Louvain, naquit à Lille, en 1533, par cas fortuit, sa mère y étant allé vers la fin de sa grossesse promener avec son mari.

Il fit ses études à Louvain, ensuite son cours de philosophie: il y obtint la sixième place dans la première ligne à la promotion générale de l'an 1558.

Il y fit son cours de théo

logie, y prit le bonnet de docteur en 1570, devint successivement professeur royal en théologie, président du séminaire du Roi, que Phlippe venoit d'y fonder en 1579, depuis censeur des livres.

Molanus étoit aussi recommandable par sa piété que par son savoir et l'innocence de ses mœurs, le cardinal Baronius fait son éloge en ces termes :

« Tanti viri, de ecclesiâ Dei et » veritate catholica optimé meriti, nec brevem scedulam depe» rire æquanimiter patior : cui » ( dicam ingenuè ) isthæc omnia hac ex parte accepta fero, » quòd in densissimam silvam

Digitized by Google

» primus ipse ingressus, mihi » aliisque aditum patefecit : quo » etiam nomine cùm ego, tum » eruditi omnes plurimùm nos » ei debere lubenter agnoscimus » et confitemur.

Ce savant mourut subitement à Louvain, des suites d'une catharre, le 18 septembres 1585.

Il laissa ses biens et sa bibliothèque au seminaire royal dont il étoit président.

Il fut enterré en l'église collégiale de St. Pierre, à Louvain, vis-à-vis l'autel de sainte Agnès, où l'on lui fit cette épitaphe :

Conditus hic jacet
D. JOANNES MOLANUS,
S. theologiæ professor,
Apostolicus ac regius librorum censor,

Digitized by Google

Ecclesiæ que hujus canonicus ;
Qui editis libris clarus ,
Ac insigni condito testamento;
Quo pauperibus studiosis ,
Ad curam pastoralem serió se præparantibus
Annuos trecentos florenos legavit ,
Obiit Lovanii , magno sui relicto
Desiderio , anno M. D.L XXXV.
Septembr. XVIII.

Aubert Le Mire, doyen de la cathédrale d'Anvers lui fit celle-ci :

Nulla meum condent lethæa oblivia nomen
Clarus et à sera posteritate colar.
Id facient divi , quorum pia facta tenebris
Eripui , calamo restituique meo.
Forsan et ætherea præconem sede locabunt
Numina : eroque sacris pars aliquando Chori.

Arnould Berchem, fit son éloge en vers.

Vermeulen a donné les ouvrages suivans :

Digitized by Google

1.° Usuardi martyrologium annotationibus auctum ; Louvain, 1568, 1573, 1578, in-8.°

2.° Tractatus de martyrologiis.

3.° Indiculus alphabeticus et chronicon sanctorum Belgii cum kalendario Belgico.

4.° Kalendarium ecclesiasticum ; Anvers, Plantin, 1573, in-12.

5.° Natales sanctorum Belgii ; Louvain, 1596, in-12 ; 1575 in-8.° ; Douay, 1616, in-8.° ; Douay, 1626, in-8.

Les *acta sanctorum Belgii selecta*, du père Ghesquierre, ont savamment rempli les vuides que cet ouvrage laissoit naturellement.

6.° Diarium ecclesiasticum de

Digitized by Google

medicis sanctis ; Douay, 1595, in-8.

7.° Militia sacra ducum, ac principum Brabantiæ ; Louvain, 1592, in-8.

Rare, savant, curieux et estimé.

8.° De picturis et imaginibus sacris ; Louvain, 1574, in-8. ; Louvain, 1771, in-4., avec les notes et additions du savant académicien Paquot.

Estimé des savans.

9.° De canonicis libri tres etc. ; Cologne, 1587, in-12. Louvain, 1670.

Cet ouvrage est aussi savant que curieux.

10. De fide hæreticis servandâ Louvain, 1855, in-8.

11.° De piis testamentis etc. ; Louvain, 1584, in-8.

Digitized by Google

12.° Orationes, tres de agnis Dei, de decimis dandis et recipiendis; Cologne, 1587, in-8.

13.° Theologiæ practicæ compendium; Cologne, 1585 et 590, in-8.

14.° Martyrologium Romanum amplis notationibus illustratum. Resté manuscrit.

14.° Annales urbis Lovaniensis ac Obsidionis illius historia; Louvain, 1572, in-4.

15.° Antuerpias etc.; Leyde, 1605, in-8.

Cet ouvrage savant et curieux est devenu très-rare; Nicéron assure, que M.r Trichet du Fresne en avoit un exemplaire dans sa bibliothèque.

16.° Bibliotheca materiarum, theologica, etc.; Cologne, 1618, in-4.

Digitized by Google

17.° Prologomenon operum sancti Prosperi etc.; Anvers, 1574.

18° Opera divi Augustini; Louvain, 1577, in-folio.

Voyez *Foppens; vol. 2, page* 695 *et* 696.

*Joannis Molleri; page* 656;

*Henrici Cuickii Diarium medicorum minitio*

*Valère André bibliotheca Belgica; page* 539.

*Et fasti academici Lovanienses; page* 120.

*Nicéron; vol.* 27, *page* 329, *inclus* 344.

Digitized by Google

( 138 ) C'est par erreur de copiste qu'on place ici Heuten ; il n'existe pas de théologien de ce nom au seizième siècle , pour quoi nous passons à l'article suivant.

---

( 139 ) Jean Hessels, naquit à Louvain , en 1522 , où il fit ses études et son cours de philosophie à la pédagogie du Porcq.

Il y obtint la palme à la promotion générale de 1541 , ce qu'on appelle premier de Louvain.

Il y fit depuis son cours de théologie avec des succès si éclatans que l'abbé du Parcq , dont le monastère est situé aux portes

Digitized by Google

de Louvain ; le demanda pour enseigner cette science à ses religieux : il s'en acquitta pendant huit ans avec beaucoup de zèle et d'intelligence.

Il reçut le bonnet de docteur en théologie à Louvain, le 19 mars, 1556.

Il fut nommé le premier président du petit collége des théologiens que l'on venoit de détacher du grand, en 1561 (*)

L'université de Louvain le députa en 1563, avec Michel Bajus et Corneille Jansénius, pour assister au saint concile œcuménique de Trente.

Il fut nommé depuis professeur

(*) Voyez cet ouvrage vol. 5, pag. 94.

Digitized by Google

de la chaire royale de théologie en l'université de Louvain.

Foppens, le regarde comme doué d'une rare perspicacité, d'une imagination vive et sagace, jouissant d'une mémoire prodigieuse et exacte.

Nicolas Sanderus, dans son ouvrage intitulé ; *du culte des images*, l'appèle *præclarissimum*, *non academicæ, sed totius orbis lumen* la lumière du monde.

Le cardinal Bellarmin au livre premier *de scriptoribus ecclesiasticis*, l'appèle *virum multæ doctrinæ et judicii.*

Hessels, ne conserva pas longtems sa chaire royale de théologie.

Il mourut épuisé d'étude,

Digitized by Google

tourmenté des douleurs de la pierre, et des suites d'une attaque d'appoplexie, le 9 novembre 1566.

Il fut enterré dans l'église de St. Pierre ; à Louvain, avec cette épitaphe :

Hic è regione sepultus est
D. Joannes Arsels à Louvanio,
Sacerdos, hujus eclesiæ Canonicus,
Et Regius S. Theologiæ Professor.
Vir celeberr. & pietate, ac eruditione
Incomparabilis,
Qui hæreses suo tempore grassantes
Tum vivâ voce,
Tum editis libris
Strenue profligavit,
Et moriens Lovanii, VIII. Idus nov.
Anno incarnatis Verbis M. D. L. XVI.
Ætatis vero suæ XLIV
Piis doctisque omnibus,
Et Theologiæ imprimis Scholæ
Maximum

Maximum sui desiderium reliquit.
Orate pro eo.
HesseLs prô CeCldIt septenâ
noCte noVeMbris,
SoLa theores Is gLorIa ChrIsto
tUæ.

Le cardinal Pallavicin soutient, que Hessels, avoit du penchant pour la doctrine du fameux Bajus, son ami.

Le cardinal Granvelle, afin de tempérer leur penchant pour ces opinions nouvelles et hazardées, avoit augmenté leurs honoraires, avec le titre de ses théologiens domestiques.

L'on voit dans l'histoire du bajanisme, par Duchesne, qu'ef-



Digitized by Google

fectivement Hessels, et Bajus, amis intimes, furent dénoncés comme novateurs et admonestés par ce cardinal, qu'Hessels partagea le sentiment de Bajus, sur la liberté, et dogmatisa en ce sens avec lui.

Le pape condamna la doctrine de Bajus et d'Hessels, et approuva celle de Lessius, qui lui étoient opposée, et les censures des universités, de Louvain et de Douay, annullées par le St. Siège.

Les universités de Mayence, de Trèves et d'Ingolstadt avoient approuvé la doctrine de Lessius.

Le bajanisme se reproduisit par le jansenisme, Janson et

Digitized by Google

Duhauranne, secte malheureuse, qui a causé tant de troubles, de maux et de scandale, et qui a fini en 1789 à 1799, par renverser le trône et l'encensoir, que le héros de la France (Napoléon) sut relever avec autant de sagesse et de prévoyance que de magnanimité, comme on le verra plus bas à l'article Jansenius, N.° 141, en cet ouvrage vol. 45, pag. 179 jusqu'à la fin, et vol. 46 au commencement.

Hessels a donné les ouvrages suivans :

1.° Simboli apostolici brevis et catholica explicatio ; Louvain, 1562, in-8.

2.° Confutatio novitiæ fidei



Digitized by Google

quam vocant specialem, et tractatus de cathedræ Petri perpetuâ protectione et firmitate ; Louvain, 1562 et 1568, in-8.

3.° Tractatus pro invocatione sanctorum contra Johannem, Monhemium, etc. ; Louvain, 1562, in-8.

4.° Probatio corporalis præsentiæ corporis et sanguinis Dominici in eucharistia, etc. ; Cologne, 1563, in-8. ; Louvain, 1564 et 1568, in-8. ; Paris, 1583, in-8.

5.° Declaratio quod sumptio eucharistiæ sub unicâ panis specie, neque Christi præcepto aut institutioni adversetur etc. ; Cologne, 1566, in-8. ; Louvain, 1573, in-8.

6.° De officio pii viri et vere

Digitized by Google

pacis amantis, exurgente aut vigente heresi; Cologne, 1566, in-8.

7.° Explicatio simboli etc.; Anvers, 1566, in-8.

8.° Confutatio cujusdam hæreticæ confessionis teutonicæ *nuper* missæ etc.; Louvain, 1567, in-8.

9.° Oratio quâ ecclesiæ causa deffenditur, circa divinorum officiorum celebrationem in linguâ latinâ; Louvain, 1567, in-8.

10.° Commentarius in evangelium secundum Mathæum; Louvain, 1568 et 1572, in-8.°

11.° Commentarius in priorem beati Pauli epistolam ad Thimotheum etc; Louvain, 1568, in-8.°

12.° Commentarius in epistolas



Digitized by Google

canonicas sancti Joannis ; Louvain, 1568, in-8.° Douay, 1599, in-8.° ; Anvers, 1601, in-8.

13.° Commentarius in Jesu Christi passionem etc. ; Louvain, 1568, in-8.°

14.° Censura de quibusdam sanctorum historiis ; Louvain, 1568, in-8.°

15.° Cathechismus etc. ; Louvain, 1571, in-8.°

16.° De schismaticis templis Judæorum, et vero Dei templo ; Louvain, in-8.°

17.° Epistola de conceptione Virginis deiparæ.

Inséré vol. 2, pag. 46, de la bibliothèque de Schulting ; Cologne, 1599, in-folio.

18.° Præcatio pro obtinendo

Digitized by Google

a Deo sapere ad sobrietatem ; Anvers, 1545, in-8.°

Voyez *Foppens*, *vol.* 2, *pag.* 658, 659 *et* 660.

*Nicéron ; vol.* 34, *pag.* 386, *inclus* 394.

*Valère André*, *article* Hessels *bibliotheca belgica.*

*Swertius*, *article* Hessels.

*Auberti Miræi elogia illustrium belgii scriptorum; article* Hessels.

*Histoire du bajanisme*, *par le père Jean-Baptiste Duchesne*, *de la compagnie de Jésus ; in-4.° à Douay*, *chez Jacques Willerval*, 1741, *avec approbation et privilège du Roi*, *pag.* 25, 26, 45, 51, 52, 53, 59, 61, 72, 74, 199, 211, 241, 246, 257 *et* 25



Digitized by Google

*Lettres du cardinal Granvelle à Philippe II, Roi d'Espagne.*

*Joannis Hesselii in 2 sententiis distinct ;* 25.

*Pallavicin histoire du concile de Trente ; livre* 15, *chapitre* 7.

*Natalis historia ecclesiastica ; Paris*, 1699, 8 *vol. in-folio, seizième siècle, article* 15.

*Lettre de Morillon au cardinal de Granvelle ; du* 20 *juin* 1568.

---

( 140 ) André Geerardts, ou André Gerardi, dit Hyperius, naquit à Ypres, le 16 mai 1511 du mariage de Gérard, très-célèbre avocat, et de Mademoiselle Catherine Goes, son épouse, issue d'une famille patricienne de Gand.

Il fit ses premières études sous

Digitized by Google

Papius à Warneton, petite ville de la Flandres sur la Lys.

Il les continua à Lille, sous Jean Lacteus, et les acheva à Tournay, sous le célèbre Nicolas de Bois-le-duc, qui y enseignoit les belles-lettres avec beaucoup d'éclat et de succès.

Il perdit son père le 12 juillet 1525, se rendit à Paris, pour se perfectionner dans les sciences; en 1528, recommandé à Antoine Helthusius de Guastisne, conseiller au parlement, et à Jean Vancampen de Courtray, licentié en théologie, et qui y tenoit un pensionnat, où Hipperius fut admis en suivant un cours de dialectique au collége de Calvi, après avoir



Digitized by Google

achevé son cours de physique.

Il donna chez lui, à Paris, des leçons particulières de dialectique et de rhétorique.

Il y étudia ensuite la théologie, la littérature grecque et latine.

Il s'adonna depuis à l'étude de la médecine et du droit canon.

Il se rendit à Louvain, en 1555 et de là en Hollande et en Allemagne.

Il étoit au point d'obtenir de Rome, une pension sur quelque abbaye des provinces des Pays-bas, mais ce projet ne réussit point, par l'opposition formelle de Jean Carondelet, Archevêque de Palerme, et chef du conseil pri-

Digitized by Google

vé des royaumes de Naples et de Sicile.

Fondée, sur ce que dans ses voyages vers les universités d'Allemagne, il avoit pris du goût pour les nouvelles opinions luthériennes.

Il passa à Londres, où le baron Charles Montjoye, qui aimoit passionnément les belles-lettres, le logea chez lui pendant quatre ans, pourvut abondamment à ses besoins, et lui donna de quoi visiter ensuite, les universités de Cambridge et d'Oxford.

L'apostasie et les cruautés d'Henri VIII, envers ceux qui ne vouloient pas reconnoître sa moderne primauté, comme chef de la nouvelle église anglicane, le forcèrent

Digitized by Google

à quitter ce royaume en 1540.

Il aborda à Anvers, se rendit d'Ypres à Strasbourg, où il conféra avec Martin Bucer.

De là il se rendit en 1541, à Marpourg en Hesse, où Jean Ficinus, chancelier du Landgrave lui donna une chaire de belles-lettres, dont il s'acquitta avec honneur.

Il y enseigna également la théologie, les rites écclésiastiques, et l'art de la déclamation.

Il s'aquitta gratuitement de ces trois dernières fonctions pendant 22 ans, avec un zèle, une intelligence et une assiduité sans exemple.

Son tempéramment, naturellement foible, ne put tenir à des

Digitized by Google

travaux aussi pénibles : il mourut épuisé d'étude, le 23 janvier 1564, des suites d'un cathare, et d'une toux opiniâtre, auxquels il succomba.

Un convoi nombreux assista à ses funérailles.

Il s'étoit marié à Catherine Orth, fille d'un receveur de la ville de Marpourg, et veuve du bourgue-maître Marpelius.

Hyperius eut de son mariage six fils et quatre filles.

Il mourut dans la communion protestante. Il étoit d'une humeur paisible, sobre, modéré, aimable en société.

Il connoissoit les langues, l'histoire, la philosophie et la théologie. Il possédoit le don de la parole,

Digitized by Google

et fut pour la Hesse, ce que Mélanchton, étoit pour la Saxe.

Le Landgrave le fit enterrer dans l'église principale de Malpourg, auprès de Geldenhaver, avec l'inscription suivante :

« Anno Domini M. D. LXIV, » kal. februarii, piè in Christo » obiit clarissimus vir D. An- » dreas Hiperius, theologiæ doc- » tor ac professor in hac scholâ » celeberrimus. »

Son oraison funèbre fut prononcée par le docteur Wigaud Orthius, son successeur.

L'on marqua l'année de sa mort par ce pentamètre :

FLANDRIA QUEM GENUIT, HASSIAS NOSTRA TEGIT

Digitized by Google

Hyperius méditoit des projets de réformation pour les églises et les écoles de la Hesse, mais ils ne furent pas goûtés.

C'étoit un savant laborieux, qui ne manquoit d'ailleurs, ni de jugement ni de pénétration ; il a laissé les ouvrages suivans :

1.° De cosmographia etc. Lagnenau, 1532, in-4.°

2.° Arithmetica quædam.

3.° Geometrica.

4.° Optica.

5.° Astronomica.

6.° Rethorica ; Zurich, 1566, in-12.

7.° Dialectica ; Zurich, 1566 in-12.

8.° Physica.

Digitized by Google

9.° Compendium physices Aristotelicæ ; Bâle, 1574, in-12.

10.° Ad decem libros ethicorum Aristotelis scholia ; Bâle, 1586, in-12. ; Lichæ, 1600, in-4.

11.° De honorandis magistratibus commentarius etc. ; Marpourg, 1541, in-12.

12.° Paraphrasis in psalmum 22.

13.° Cathechesis ; Marpourg, 15..., in-16.

14.° De formandis concionibus sacris etc. ; libri duo ; Marpourg, 1553, in-12.

15.° Observationes locorum in eas evangeliorum particulas, quæ singulis dominicis recitari in ecclesiis consueverunt.

16.°. Methodi theologiæ etc. ;

Digitized by Google

Marpourg, 15..., in-12.; Bâle, 1568, in-12.

17.° De theologo etc.; libri IV; Bâle, 1556, in-12.; Zurich, 1572 et 1582, in-12.

18.° Topica theologica Zurich, et Bâle, in-12.

19.° De studiorum vita et moribus.

20.° De sanctæ scripturæ lectione ac meditatione quotidianâ, libri duo; Marpourg, 1561, in-12.; Bâle, 1569, in-12.; Bâle, 1581, in-12.

21.° Feriarum scholasticarum libri 12.

22.° De ordinandâ ecclesia libri sex.

23.° De sacrarum litterarum studiis non differendis.

Digitized by Google

24.° De institutione novorum collegiorum.

25.° De publico studiosorum in scholâ theologica examine.

26.° De cathechesi.

27.° De fide hominis justificandi, ac de fide operibus justificati quæstiones.

28.° Christum non instrumentalem modum esse salutis nostræ causam, verum etiam efficientem et principem.

29.° Non esse aliam justificationis viam, quam quâ Abraham justificatus est, perfidem scilicet atque operibus.

30.° De spiritu et litterâ conciliatio etc.

31.° De hominis merito apud deum.

Digitized by Google

32.° Historia quæ legitur 2 Machabeorum 12 de douariis missis Jerusalem ad sacrificium pro expiandis peccatis mortuorum, etc.

33.° Verba Pauli 1 cor. XV, de his, qui baptizantur pro mortuis.

34.° De synodis annuis.

35.° De publicâ in pauperes beneficentiâ; Thorn. 1584, in-12.; Leipsick, 1586, in-12.

36.° De feriis Bacchanalium quod apud christianos, locum habere nullum debeant; Wolfenbuttel, 1664, in-12.

37.° De piorum auditorum in dijudicandis doctrinis officio.

38.° De providentiâ Dei et consolationibus contra omnis generis pericula etc.

Digitized by Google

39.° De probatione sui ipsius.

40.° Consultatio de conjugio ministrorum ecclesiæ.

41.° Sitrum eorum sententia, qui Babylonis in apocalypsi interpretantur, significare Urbem Romam, recipi ullâ ratione queat.

42.° De his qui Deo patri ita summam tribuunt dignitatem, ut filium constituant inferiorem et patri inæqualem.

43.° Præcepta decalogi aliter olim digeri solita etc.

44.° Ad verba illa apostoli 2 ad Corinth 3 epistola mea vos estis etc.

45.° De veris apostolatus, doctoratus et similium graduum insignibus proposita quædam.

Digitized by Google

46.° De sacramentis in genere etc.

47.° Quomodo intelligendum quod apostolus ait ad rom. I homines a Deo, in reprobam mentem tradi, tum quomodo peccata peccatis puniantur.

48.° In epistolam ad romanos exegemata ; Marpourg, 1548, in-12 ; Londres, 1577, in-12.

49.° Commentarii in epistolas divi Pauli ad Corinthios.

50.° Commentarii divi Pauli ad Galatas et Ephesios.

51.° Commentarii divi Pauli ad Philippenses Colonenses et Thessalonicenses.

52.° Commentarii in epistolas divi Pauli ad Thimotheum ad titum. etc.

Digitized by Google

53.° Commentarii etc. in epistolam ad Hæbræos etc.; Zurich, 1584. in-folio.

54.° In Isaiæ prophetæ oracula annotationes etc; Bâle, 1574, in-12; Zurich, 1578, in-12.

Six ans après la mort d'Hyperius l'on publia les 14 derniers numéros de ses ouvrages; Bâle, 1570, in-8.°

Son fils Laurent, longtems après, fit imprimer partie des ouvrages de son père, à Zurich, en 3 vol. in-folio, en 1582, inclus 1584.

Voyez *Foppens, vol. premier, pag.* 53.

*Wigaudi Orthii etc. oratio de vita etc. Andreæ Hyperii; Marpourg*, 1564, *in-4.°*

Digitized by Google

*Melchior Adam, vitæ theologorum germanorum ; Francfort*, 1706, *pag.* 187, 188, 189, *et* 190.

*Froheri theatrum ; pag.* 198, *et* 199.

*Paquot ; vol.* 17, *pag.* 185, *inclus* 201.

---

( 141 ) Corneille Jansenius, né en 1585, dans le village d'Accoy, près de Leerdam, en Hollande, de parens honnêtes et catholiques.

Fit ses premières études à Utrecht, où il se distintigua par son génie et ses succès éclatans.

Il fit son cours de philosophie à Louvain, à la pédagogie du

Digitized by Google

Faucon, étant âgé de 17 ans.

Il y remporta la palme à la promotion générale de 1604, ce qu'on appèle premier de Louvain.

Les promus y étoient cette année au nombre de 118.

Il fit ensuite son cours de théologie au collége du pape Adrien VI, dont le célèbre Jacques Janston, d'Amsterdam, étoit le président.

Ce fut là proprement que le Bajanisme se reproduisit sous le titre de jansénisme, qui depuis, s'organisa complettement en 1621 à le chartreuse de Bourgue-fontaine, sous la présidence de Jansenius, à l'intervention d'Antione Arnaud, de St. Cyran, Philippe

Digitized by Google

lippe Cospean, Pierre Camus, et Simon Victor. ( * )

( * ) C'est à cette demi-douzaine de profonds conspirateurs contre le trône et l'encenscoir, que sont dus toutes les revoltes, séditions, assassinats judiciaires, guerres civiles, etc qui ont désolé les quatre parties du globe depuis deux siècles ; le philosophisme ne dut ses monstrueux et sanguinaires succès, qu'à l'aide du jansénisme, dont les philosophes étoient les soutiens, et les panégyristes.

C'est un grand malheur pour l'humanité, c'est une vérité nécessaire, c'est-à-dire déplorable, à décrire, que cette malheureuse secte ait pris naissance en Belgique, mais il est également vrai qu'elle ne doit ses prodigieux et étonnans succès, qu'au délire philosophique qui depuis le régent s'étoit accru en France, avec une rapidité



Digitized by Google

Jansenius y prit le dégré de licentié en théologie.

Jean du Verger du Hauranne, depuis abbé de St. Cyran, neveu de Bertrand Descaux évêque de Bayonne, qui avoit contracté amitié à Louvain, avec

---

gigantesque, malgré la piété, et l'attachement inébranlable de ses monarques, à la foi chrétienne et à la communion Romaine.

Voyez *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme, par l'abbé Barruel*; *édition citée*, *vol.* 1. *pag* 1, *inclus* 96 *et* 99.

*Louis XVI détrôné, avant d'être roi, par l'abbé Proyart*; *édition citée pag.* 45, 127, 128, 132, 181, 191, 192, 193, 335.

*Louis XVI et ses vertus*, etc. *édit. de Paris* 1808, *in*-8. *vol.* 3, *pag.* 10, *inclus* 13.

Digitized by Google

Jansenius l'emmena à Paris.

Jansenius, y fréquenta d'abord les leçons de grec et d'hébreu, et celles de la théologie; et il s'y rendit très-habile.

St. Cyran, quelques années ensuite, l'emmena avec lui à Bayonne, dont son oncle Descaux, étoit évêque.

Ce prélat lui conféra un canonicat dans sa cathédrale, et le fit président du séminaire épiscopal qu'il vénoit d'y ériger.

Quelques années ensuite, le nonce apostolique en Hollande, monseigneur l'archévêque de Philippe, le manda à Louvain et le fit président du collége de Ste. Pulcherie, dit collége de



Digitized by Google

Hollande, qu'il venoit d'y ériger, en 1617, à la recommandation de Janson, ami intime de Jansenius.

C'est à Jansenius, qu'on doit la beauté de ses batimens.

Il y prit le grade de licencié, en théologie en 1618, et obtint successivement un canonicat de St. Pierre à Louvain, et une prébende canoniale à Lille, en vertu des privilèges de l'université.

Jansenius, y entretint un commerce de lettres très-tendre avec son ami St. Cyran, et dans celle du 19 mai 1617, il s'exprime (Jansenius) en ces termes:

« Je vous puis dire avec toute

Digitized by Google

» vérité, qu'il n'y a pas seule-
» ment des jours, mais presque
» des heures que je ne pense à
» vous, demeurant soit que je
» vive, ou meure, votre très-
» fidèle, etc. »

Dans la même lettre, il lui dit encore, qu'à la lecture de sa lettre, il avoit versé des larmes de joie en abondance, et que pour donner cours à ses transports, il avoit été obligé d'en couper la lecture et de se dérober à la compagnie, pour aller cacher sa foiblesse.

« Je lachai alors la bonde à
» ma passion, et me contentai
» à me témoigner à moi-même en
» ma solitude où il n'y avoit



Digitized by Google

» d'autre témoin que Dieu et
» moi, que mon affection n'est
» pas du tout tirée du fond de l'a-
» me par sillogisme, mais en-
» racinée dans la mouelle, et es-
» pandue par le sang.

« Le surplus de ma vie quel-
» que part qu'elle roule, fera
» voir que le changement de lieu
» ne sauroit rien diminuer de
» ce qne je vous ai consacré,
» mais s'allumera davantage.

« La comunauté de biens, *ajoute*
» *le père Duchesne* et la com-
» munication des secrets les plus
» intimes, sont une suite de l'é-
» troite amitié.

« Tout fut commun entre les
» deux amis.

« Janenius, tira de son charissime

Digitized by Google

» des sermons qu'il prêchoit,
» des harrangues académiques,
» des oraisons funèbres, des
» complimens, des épîtres dédi-
» catoires, des préfaces, des épi-
» logues pour ses livres et pour
» ses disputes.

« Il n'y avoit pas jusqu'à ses
» leçons de théologie qu'il faisoit
» venir de France : ses lettres en
» accusent la demande et la ré-
» ception ; en revanche, le hol-
» landois envoyoit au françois
» force approbations de libel-
» les ( * ) qu'il n'avoit pas

( * ) Le jansénisme, semblable à l'athéisme turluro-maratiste moderne, est fondé, comme on voit, sur les libelles diffamatoires, contre tout ce qu'il y a

» quelquefois lus; des mémoires
» pour ses compositions, et en-
» tretenoit son neveu de Barcos,
» aux dépens du collége de sain-
» te Pulcherie (dit d'Hollande)

Le père Moyse du Bourg, jésuite de Bordeau, rapporte dans son histoire du jansénisme, imprimée en 1658, que Jansenius, étant président de ce collége, et chargé de la récette de ses déniers, en voloit l'argent pour payer la pension des deux néveux de l'abbé de St. Cyran.

Mais il parait qu'il n'en entrete-

---

de plus respectable, et ceux qui ne partagent point leurs fureurs anarchiques et anti-chrétiennes.

Digitized by Google

noit qu'un, d'après la lettre de Jansenius lui-même, à Duverger, en date du 6 janvier, 1620.

« Votre neveu se porte bien, » il n'étoit pas nécessaire que » vous, ou M.r votre frère, se » mit en peine avec tant de soins, » car je lui fournirai, tant que » vous voudrez, tout ce qu'il » lui faudra de l'argent du col- » lége: je le dis naïvement que » j'ai entre les mains, (et dans une » autre lettre) quant à Barcos, » je n'ai rien omis de ce que » vous réquérez de moi; m'y » croyant par votre considération » plus qu'obligé.

« Vous vous mettrez trop en » peine du fournissement de ce



Digitized by Google

» qu'il aura besoin; et me sem-
» ble que vous n'appertez pas
» en cela votre rondeur accou-
» tumée, car je vous ai tant de
» fois répété que cela ne m'in-
» commode aucunement, et le di-
» rois franchement, s'il étoit
» autrement.

« Non que j'aye tant de moy-
» ens de moi-même, qui n'ai
» rien (*) sinon ma vie, *mais*
» *c'est l'argent du collége* qui
» est entre mes mains, qui per-
» met bien cela et davantage, sans
» qu'aux comptes que je rends

(*) Confiez donc des maniances à des intriguans parvenus, voilà comme ils en usent ordinairement.

Digitized by Google

» toutes les années, personne » du monde en sache rien.

« Je ferai tout de même à » l'égard de d'Arguibel (*) » quand il en sera besoin.

« Et quand il seroit besoin de » rendre compte entier de l'ar- » gent du collége, le peu de » crédit que j'ai ici, m'en feroit » trouver au besoin, mais nous » ne sommes pas à ces termes.

Libert Fromond, grand ami de Jansenius, et qui a écrit sa vie, qui est à la tête se son ouvrage intitulé : *Augustinus*, aver-

(*) D'Arguibel étoit un autre neveu de Du Verger.

Digitized by Google

tit ses lecteurs que Jansenius n'étoit pas scrupuleux sur la destination des fonds qui lui étoient confiés, comme président du collége de Hollande.

Jansenius, s'appliquoit constamment à l'étude, particulièrement à celle de la théologie, et reçut le bonnet le docteur en cette science, à Louvain, le 14 octobre, 1619.

Jansenius, n'avoit pas le nombre d'années de résidence réquis à Louvain, pour recevoir le doctorat, mais Janson, son ami, sollicita et obtint un dispense de résidence de l'archiduc Albert, gouverneur des Pays-bas.

Elle étoit conçue dans les ter-

Digitized by Google

mes les plus honorables pour Jansenius, et rendoit un témoignage aussi vrai qu'avantageux de sa science et de son érudition.

L'internonce de Bruxelles engagea ensuite infructueusement Jansenius, à réfuter l'ouvrage de l'archevêque de Spalatro Marc-Antoine de Dominis, contre la Hierarchie ecclésiastique.

Il allégua pour motif, qu'il devoit consacrer son tems à étudier ses leçons sur l'écriture sainte dont il venoit d'obtenir la chaire, et qu'il avoit d'ailleurs en horreur, la réfutation dont le nonce vouloit le charger.

Il paroit qu'il étoit plus incliné

Digitized by Google

et trés-assidu à réfuter les sentimens du célèbre Lessius, que Rome déclara Orthodoxes, et qu'il adhéroit d'ailleurs presqu'entièrement au synode calviniste de Dordrecht, de 1619.

Jansenius, dans sa lettre à son ami, l'assura :

« Que les membres de ce synode calviniste, suivoient presqu'entièrement la doctrine des catholiques sur la prédestination et la réprobation.

« Qu'ils avoient retranché tout ce qu'il y avoit d'aigre dans l'opinion de Calvin, à l'exception de la certitude de la prédestination, de l'inadmissibilité de la grâce, et de quelques autres fautes »

Digitized by Google

Henry Oltius, ministre calviniste, de Zurich en Suisse, prétend que Jansenius, a puisé son sistême dogmatique dans les actes du synode de Dordrecht; parce qu'il y remarquoit, une parfaite conformité de sentimens sur la prédestination et sur l'opération de la grâce: même méthode, mêmes preuves, mêmes raisonnemens.

L'on voit au surplus que Jansenius, chargé par les catholiques de faire des observations sur ce synode, s'en défendit efficacement, de peur de se découvrir, comme il résulte de sa lettre du 21 de mars 1631.

Jansenius se rendit cette année,

Digitized by Google

1621, aux vœux de ses amis et coopérateurs du nouveau projet de réformer le Christianisme; le lieu du rendez-vous, fut assigné à la chartreuse de Bourg-Fontaine, dans la forêt de Villers Coste Retz, à 17 lieues de Paris.

Ils s'y trouvèrent réunis à six, savoir:

1.° Jansenius.

2.° Jean du Verger du Haurame, depuis, abbé de St. Cyran.

3.° Phillippe Cospean, évêque de Nantes.

4.° Pierre Camus, évêque du Belley.

5.° Arnauld d'Andilly.

6.° Et Simon Vigor, conseiller au grand conseil.

Digitized by Google

Jansenius y partagea entièrement l'opinion de son ami du Haurame, qui y prononça textuellement ce discours : « Qu'il » étoit tems que les savans et pleinement *illuminés*, détrompassent les peuples, et les retirassent des ténèbres dans lesquelles ils étoient comme ensévelis ; et que, pour cet effet, » eux, qui avoient les connoissances nécessaires et les talens » proportionnés à ce grand ouvrage, devoient mettre la main » à l'œuvre, et faire paroître la » puissance de Dieu, toute autre » qu'elle n'avoit éclaté dans » leurs jours.

« Que pour y parvenir, puisqu'ils savoient, qu'il n'y avoit

Digitized by Google

» qu'un Dieu, pour objet de la
» véritable croyance, et qui
» faisoit des créatures, ce qui
» lui plaisoit, qui sauvoit ceux
» qu'il vouloit sauver, et dam-
» noit les autres, qui ne pou-
» voient s'en plaindre, ayant
» mérité la mort éternelle, à
» cause de la prévarication du
» premier homme, se trouvant
» engagés dans cette masse cor-
» rompue; il étoit nécessaire de
» leur dévoiler les yeux, et de
» commencer leurs instructions,
» *par la destruction des mystères,*
» *dont la créance est illusoire et*
» *inutile, et particulièrement de*
» *celui de l'incarnation, qui étoit*
» *comme, la baze et le fondement*
» *de tout.*

Digitized by Google

« *Car à quoi bon proposa-t-il* » ( * ) *un Jésus-Christ né et* » *mort pour les hommes, des-* » *quels le salut dépend* de la » seule grâce que Dieu leur don- » ne, qui seule est efficace, et » opère leur bonne, ou mauvaise » fortune pour l'éternité.

« Celui qui opina le second » ( *Cornelius Jansenius, dont* » *il est ici question* ), fut du

---

( * ) N'est ce pas ainsi que parlèrent depuis de nos jours les athées tatino-cabalo-turluro-maratistes, en parlant de l'Etre Suprême, de l'Eternel, mais ne prononçant jamais le divin nom de Jésus-Christ.

Voyez *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme par Mr l'abbé Barruel, vol. 1.er pag. 26 et suivantes.*

Digitized by Google

» même avis, et exagéra cette
» proposition, par les consé-
» quences qu'il tiroit des fonde-
» mens et principes de leur doc-
» trine. »

Ce fut en conséquence de cette délibération impie, prise à la Chartreuse de Bourgue Fontaine, que Jansenius commença à travailler à son *Augustinus*, qui parut imprimé en 1640, et qui est l'évangile de ces hérésiarques (jansénistes) comme l'institution chrétienne de Calvin, celle des huguenots.

Jansenius, étoit effrayé lui-même à la vue de son entreprise; dans sa lettre deuxième, du 20 janvier 1622, à son ami St. Cyran:

« Plus j'avance, plus l'affaire

Digitized by Google

» me donne de frayeur, telle-
» ment que je n'aurois jamais le
» courage de tirer le rideau, si
» je ne croyois que Dieu s'en
» mêle.

« Le pouvoir ultramontain,
» ( Cour de Rome ) est ce que
» j'estime la moindre chose. »

Il avoue ensuite, par celle du 28 fév. suivant, que la vraye cause de ses frayeurs étoit la singularité de ses opinions, où il voyoit bien des choses dont il confesse qu'il n'avoit jamais oui parler dans le monde, c'étoit de son aveu l'obscurité des matières qu'il embrassoit. ( * )

---

( * ) Quelle sottise, quelle extrava-

Digitized by Google

« Car pour vous dire la vérité » ( ajoute-t-il ) la plus prægnante cause de ma pusillanimité, a été l'obcurité de l'affaire.

---

gance ! bouleverser la croyance incontestablement reçue des chrétiens et sanctionnée successivement pendant 1600 ans par les conciles écumeniques ; renverser les trônes et les autels, pour embrasser des sentimens si obscurs, que l'auteur lui-même n'y voyoit goutte.

D'après cette observation, les jansénistes, n'étoient par conséquent, que des fous, ou des enragés anarchistes.

Quel est donc l'homme de bon sens, qui oseroit marcher sous l'une, ou l'autre de ces bannières.

Digitized by Google

« Car je suis de cette trempe, » que m'assurant de la vérité ; » *non timebo quid*, *mihi homo* » *faciat.*

« Le grand point est de dé- » brouiller toutes ces nuées, qui » portent des difficultés, et des » doutes à mon esprit ; qui ne » pénêtre pas encore le fonds.

Le doyen de Louvain, Janson, et le cordelier Irlandois Courius l'encouragèrent à achever son ouvrage ; et dans une conférence ; ils adoptèrent unanimentent le bajanisme.

Entretems Courius, fit un traité de l'état des enfans morts sans baptême, où il prétendoit prouver qu'ils étoient damnés.

Digitized by Google

Le cordelier Irlandois donna ensuite son *Pélérin de Jéricho*, dont le fatalisme des turcs fait les uniques élémens.

Ces deux ouvrages, ainsi que l'*Augustinus* de Jansenius furent frappés de la réprobation de la cour de Rome, et du monde chrétien.

Jansenius, chercha à mettre le clergé de la Hollande, dans son parti; Gasboth et Rovenius qui en étoient vicaires apostoliques, avec titres d'archévêques *in partibus*, embrassèrent ses sentimens.

Rovenius lui-même se détacha momentanément de l'obéissance du St. Père qui l'avoit nommé, en prenant de sa propre autorité le titre

Digitized by Google

titre d'archevêque d'Utrecht ; il essaya ensuite, aidé de St. Cyran, de gagner à son parti le cardinal de Berulle, instituteur de l'oratoire et pour y parvenir, approuva sans l'avoir lu, un livre édifiant de ce saint instituteur intitulé : les grandeurs de Jésus.

Mais leurs efforts furent inutiles, et ceux qu'ils employèrent pour s'attacher St. Vincent de Paule, le furent également.

S'appercevant, que le projet d'anéantir le christianisme n'avançoit pas, il donna rendez-vous à son cher ami St. Cyran, à Péronne en Picardie, le 29 avril 1623, au couvent de l'oratoire, dont le résultat fut tenu secret.



Digitized by Google

Jansenius, obtint quelques mois ensuite un canonicat de St. Pierre à Lille, et il nous apprend, par sa lettre du 2 juin 1623, que c'étoit par un coup singulier de la providence, qu'il l'avoit obtenu.

« Car il n'étoit (dit-il) que » le deuxième en nomination, » et Dieu fit mourir deux cha» noines en 24 heures de tems » pour le placer. »

« Il a envie, ajoute-t-il, d'é» changer cette prébende en bé» néfices simples; on lui en offre » déjà cinq cents florins et un bé» néfice; mais il réquiert la résí» dence en un lieu privilégié: le » tems éclorra les occasions. etc. »

Digitized by Google

Comme il étoit connu pour l'antagoniste outré des jésuites, l'université de Louvain, qu'il enchaînoit par ses intrigues, le nomma député vers le roi d'Espagne, pour s'opposer à l'ordonnance du magistrat de Louvain, qui portoit que les leçons de philosophie et de théologie, prises chez les jésuites de leur ville, servissent à prendre les dégrés en ces facultés, accordées aux autres colléges de cette ville.

Travisius, médecin (*) des

(*) Travisius Alberti olim belgarum principis medicus, societatis odio, quid quid erat libellorum in jesuitas scriptorum collegerat.



Digitized by Google

archiducs Albert et Isabelle, fournit l'argent à Jansenius pour son voyage, et des lettres de recommandation pour la cour, qui en 1624, renvoya les députés à

---

« Quin ut jesuitis officerent iras non-» numquam Jansenio et Fromondo in » eos inspirabat, oblatis impensis in » librorum quos scriberent, editio-» nem. »

Voyez *Melchioris Ley Decker de vitâ Jansenii* ; *livre premier*, *chapitre* 9. *Utrecht*, 1695, *in* 8.

L'on voit que ce médecin italien ne composoit, pas à la vérité des libelles diffamatoires contre les jésuites et les auteurs qui défendoient courageusement, comme eux, le trône et l'encensoir, mais qu'il payoit et encourageoit ces vils coopérateurs de l'arétin du siècle.

Digitized by Google

la décision de l'infante Isabelle, qui, obsédée des intrigues de son médecin Travisius, ennemi acharné des enfans d'Ignace, donna gain de cause à l'université de Louvain.

---

Cet Esculape de la novarese, n'étoit pas à la vérité un écrivain impie, incendiaire, anarchique, mais il soudoyoit ceux qui, par leurs libelles diffamatoires, devoient un jour armer les peuples contre les princes, prêcher l'athéisme et toutes les fureurs démagogiques du laquais docteur Marat, du tigre rabula Maximilien, et de leurs dignes et viables successeurs, en office, dont l'existence n'est pas plus une chimère, que le projet de Bourg-Fontaine, et sa boëte à pérette; son coup de poignard dans un bouillon, au dauphin, à



Digitized by Google

Le père Florent de Mont-Morency, jésuite et de l'illustre maison de ce nom, obtint du roi d'Espagne un arrêt provisionnel, sur requête, qui mettoit l'ordre des jésui-

---

p'Empereur Léopold, à Mirabeau, son pistolet à vent à Gustave, roi de Suède, sa machine infernale d'Arena, contre l'Empereur Napoléon. (9 octobre 1801) et toutes les gentillesses philosophiques de Babœuf, de Schneider, de Lebon, et de Carrier.

Princes de la terre! images d'un Dieu bienfaisant, qui vous a institué pour nous gouverner?

Vous avez su enchaîner, la bête féroce et le sanguinaire, monstre, philosopho-tatino-cabalo-turluro-jacobinal, surveillez ces scélérats.

Ils feignent de dormir, mais il n'en sont ni moins cruels, ni moins conspirateurs.

Digitized by Google

tes en nouvelle possession de leur demande susénoncée en 1625.

Mais Jansenius, fut député de nouveau par l'université de Louvain, en Espagne, où en passant

---

Car les bêtes féroces du jardin des plantes à Paris, quoique resserées par des grillages en fer, sont encore activement surveillées.

On les reconnoit visiblement, ces anarchistes, à leurs impiétés, à leurs principes anarchiques, et à leurs fallacieuses flagorneries, pour détourner votre attention de leurs complots perpétuels contre le ciel; et contre le diadême que vous tenez de lui seul.

En décrivant avec impartialité les atrocités anti-sociales de l'Esculape Travisius, de ce turluro-maratiste du siècle de Louis XIV. Il est équitable



Digitized by Google

par Paris, il alla visiter son cher ami St. Cyran, et en passant par Salamanque, il logea chez Basile de Léon, docteur en théologie en cette université, et ami intime

---

d'un autre abord, de rendre justice à ses éminens talens.

André Travisius, naquit dans un village du Novarese, au duché de Milan, vers le milieu du seizième siècle.

Il étudia la médecine et la pratiqua avec succès et réputation, particulièrement en guérissant d'une fièvre épidemique, qui désola le Milanois en 1587 et 1588.

Sa réputation lui valut la place de premier médecin de l'infante Isabelle, et de l'archiduc Albert son époux, à Bruxelles, qu'il remplit jusqu'à sa mort vers 1630.

Digitized by Google

de Conrius, comme l'ennemi capital (dit Jansenius) des jésuites.

L'objet du voyage de Jansenius, fut renvoyé au conseil privé des Pays-bas à Bruxelles, qui, après avoit entendu les parties, dé-

---

Il a donné: 1.° Phenix principum, sive, Alberti pii morientis vita.

C'est l'éloge de l'archiduc Albert.

2.° Tractatus de causis, naturâ, moribus, ac curatione pestilentium febrium vulgo dictarum, cum signis, sive petechiis, Milan, 1583 et 1595, in-8.

Voyez *Cet ouvrage*, *vol.* 27, *pages* 228, *inclus* 252.

*Eloy*, *dictionnaire de médecine*, in-4.; *vol.* 4, *pages* 428 *et* 429, *édition citée.*



Digitized by Google

bouta les jésuites de leur prétentions par arrêt contradictoire de l'année 1626.

Jansenius demeura en Espagne durant cette année, et raconte dans ses lettres, à son ami St. Cyran : « Qu'il s'y occupoit à » composer des écrits satyriques, » contre la société de Jésus, » afin de la décréditer, tandis » que St. Cyran en travailloit » de semblables en France, dans » la même vue.

« Ce n'est qu'en lisant leurs » lettres, qu'on peut comprendre » l'embarras où ils se trouvèrent » pour cacher le nom des auteurs de ces libelles, et leurs » manœuvres pour les faire

Digitized by Google

» passer sous la *presse*. » ( * )

Jansenius, y employoit le tems qui lui restoit à insinuer ses données anti-chrétiennes à l'université de Salamanque, qui, à l'instigation du docteur Bazile porta un statut, de défendre, et enseigner la doctrine de St. Augustin; mais l'inquisition eut vent de ce complot dangereux contre la foi.

« Jansenius s'enfuit d'Espagne, » sur le point qu'il alloit être » pris ( par l'inquisition ) pour » y avoir débité sa nouvelle » doctrine. »

---

( * ) Les sages précautions prises dans le décrêt impérial du 5 février 1810, si désiré des amis de l'autel, du trône et des mœurs, met un frein salutaire aux libelles diffamatoires, imprimés des jansénistes, et de leurs chers et féaux amis les tatino-turluro-marutistes, leurs successeurs en offices.

Digitized by Google

Quoique les parens de Jansenius ayent contesté ce fait, il se vérifie par la lettre 69 de Jansenius lui-même, de Louvain, 31 octobre, à St. Cyran.

« On m'a écrit de delà les » monts (Pyrennés) que l'in» quisition a été suscitée contre » un docteur de Louvain (*moi*), » qui a été en Espagne, et s'est » addressé à Salamanca, au lo» gis de son hôte, qui étoit le » premier des docteurs de delà, » et de l'université, pour pren» dre information contre lui, » comme contre un hollandois, » par conséquent hérétique, qui » leur répondit tant à l'avantage » de ce docteur que le nez leur » en saignât. »

Digitized by Google

Le ministère espagnol en instruisit le gouvernement des Pays-bas, à Bruxelles.

Jansenius, qui joignoit à beaucoup de savoir, le génie malfaisant de l'intrigue, et de la fabrication, de pamphlets orduriers et diffamatoires, étoit dévoré d'une ambition démésurée.

Il ne cessa d'intriguer à la cour de Bruxelles, par le moyen du médecin Travisius, son ami, pour y obtenir un évêché. Et comme les sollicitations insidieuses de cet enfant d'Esculape, n'avançoient pas au gré de ses desirs ardens; il le demanda lui-même.

Mais comme son affaire d'espagne y étoit notoire, il lui fut

Digitized by Google

répondu comme il l'avoue dans sa lettre à St. Cyran, du 25 juillet 1633.

« Qu'un homme qui avoit été » mis à l'inquisition, ne seroit » jamais évêque. »

Et dans une lettre précédente, du 16 juillet 1627, Jansenius convient :

« Qu'il n'y a pas de doute, » qu'on ne lui eut fait un affront » en Espagne, s'il y étoit encore, » en le mettant à tort et à tra- » vers à l'inquisition..... » cela est un assez grand et pé- » remptoire motif, de n'y retour- » ner jamais plus.

Jansenius, travailla à l'établissement des pères de l'oratoire

Digitized by Google

aux Pays-bas, pour les opposer aux jésuites.

La cour de Bruxelles seconda ce projet influencé par le médecin Travisius.

Gérard Boonen, archévêque de Malines, la plûpart des membres de l'université, et le doyen de saint Pierre de Louvain, Janson, le vicaire apostolique et le clergé de Hollande, Conrius archévêque de Toam, le collége des Irlandois et Calenus archidiacre de Malines; ces deux derniers particulièrement par leurs importunités lui obtinrent de la cour, en 1650, la chaire royale de l'écriture sainte, avec les appointemens de 800 florins.

Digitized by Google

Ce fut vers ce tems que parut son *Augustinus*, qui a fait tant de bruit autrefois, et qu'on ne lit pas plus aujourd'hui que le *Petrus Aurelius* de S. Cyran son ami.

Après avoir bassement cherché la protection du cardinal de Richelieu, qui ne fit guère de cas, de ces fallacieuses cajoleries, Jansenius dépité, conseilla en 1631, de l'assassiner.

Monseigneur l'abbé de Morgues, abbé de St. Germain, et premier aumônier de la reine, Marie-Anne de Medicis, mère de Louis XIII, s'en explique en ces termes :

« Ce qui est de ma connoissance très-particulière, est que » par l'avis et permission de Jan-

Digitized by Google

» serius un nommé Alpheston
» (*) entreprit de massacrer
» le cardinal : et aussi le coup de
» mousqueton fut tiré dans le
» palais de Bruxelles, contre
» feu M.r du Puilaurent. (**)
» duquel coup, on pouvoit tuer
» plusieurs personnes, si l'outil
» dont on se serveit n'eut

---

(*) Cet Alpheston, convaincu juridiquement de son attentat, fut condamné à être roué vif, et subit sa condamnation, le 14 septembre 1633.

(**). Le seigneur du Puilaurent étoit à la cour de Bruxelles envoyé, par le roi et le cardinal, pour réconcilier le roi avec sa mère Marie de Médicis.

Digitized by Google

» perdu 17 balles de 20 ; (*) les
» 3 restantes ayant blessé trois
» hommes à la tête ; je ne dis
» pas qu'il ait été l'auteur de la
» manière de l'attentat, mais j'ai
» sçu certainement qu'il avoit
» ôté le scrupule à ceux qui l'a-
» voient consulté, si l'on pouvoit
» se défaire de ce cavalier, en
» conscience. »

Le même abbé de Morgues et le calviniste Ley Deckerke, ra-

---

(*) Quelle coincidence de scélératesse profonde n'a donc pas ce meurtre affreux d'un ambassadeur dont le caractère est sacré avec la machine infernale et jacobino-maratiste d'Arena, du 9 novembre, 1801.

Digitized by Google

content de Jansenius, qu'il ne se borna pas à la théologie.

Il conseilla aux belges de se révolter contre leur l'égitime souverain.

« Jansenius (*disent les deux* » *auteurs de sa vie*) ne se renferma pas toujours dans les » affaires de religion.

« Il s'érigea en politique en » 1633, et fit voir qu'il étoit aussi » mauvais sujet de l'Espagne que » de l'eglise.

« Les hollandois s'étant emparés de Bois-le-duc et de Mastreicht, les états généraux de » Flandres s'assemblèrent à Bruxelles pour délibérer des mesures qu'on prendroit pour se » garantir des ravages de la guerre.

Digitized by Google

« La prise de ces deux villes » ouvroit tout le Brabant et plu» sieurs autres provinces aux hol» landois, et aux françois alliés » ensemble contre l'Espagne.

« Les flamans, trop foibles pour » tenir contre ces deux puis» sances, craignoient d'en deve» nir la proye.

« Les forces de l'Espagne par» tagées et occupées ailleurs, ne » leur promettoient pas un se» cours suffisant.

« Dans ces conjonctures, le » duc d'Arschot et l'archévêque » de Malines consultèrent Jan» senius *qui leur conseilla, de se» couer le joug de l'Espagne, et de » se cantonner à la manière des » suisses.*

Digitized by Google

« Ce projet étoit si fort de » son goût, que *dans l'assemblée* » *des états généraux des Pays-* » *bas, tenue en* 1633, *il dressa* » *des mémoires pour unir les* » *catholiques flamands avec les* » *hollandois protestans, et com-* » *poser un corps mi-parti des* » *deux créances, comme le corps* » *Helvétique.* ( * )

Ces ménées traîteuses de Jansenius, transpirèrent jusqu'à la cour de Bruxelles.

Le président Rose, son ami, lui conseilla pour sortir de ce mauvais pas, d'écrire contre la France.

Il composa donc, à cet effet

( * ) Histoire du Bajanisme, p. 328.

Digitized by Google

son *Mars gallicus*, qui n'est qu'un tissu d'invectives, de satyres, et d'horreurs contre les rois de France, depuis Clovis, jusqu'à Louis XIII.

Les personnes éclairées et impartiales, furent justement indignées de ce libelle diffamatoire.

L'Espagne, que Jansenius, venoit de trahir, y étoit par contre-coup élevée jusqu'aux nues.

L'on peut écrire véridiquement l'histoire des rois, mais la postérité ne pardonne pas d'y mettre l'aigreur et l'acharnement de Jansenius.

« *Le Mars Gallicus* (ajoute » le premier aumônier de la » reine mère) qu'il fit contre

Digitized by Google

» la France, et qui est rempli » de blasphêmes contre nos rois » anciens et modernes, fut l'ex- » piation de ce crime, et lui va- » lut l'évêché d'Ypres, qui lui » fut donné l'année suivante, » 1636. » (*)

L'Espagne auroit dû sévir contre Jansenius, au lieu de récompenser son libelle diffamatoire par le don d'un évêché.

L'Espagne auroit dû suivre la sage maxime du grand Charles-Quint, qui disoit à ses ministres et aux grands de sa cour:

*Les rois, sont rois partout.* (**)

---

(*) Projet de Bourgue-Fontaine, tome premier, page 340.

(**) François Premier, roi de France.

Digitized by Google

La cour de Rome, croyant de le ramener à la vraie croyance, lui fit expédier ses bulles, le 17 septembre, 1636.

---

fait prisonnier à la bataille de Pavie, fut conduit à Madrid : il jouoit à la cour, avec l'empereur et ses courtisans.

Un grand d'Espagne, perdit 4 mille piastres au jeu de dez, que le roi lui gagna : ce seigneur piqué de son malheur, dit au roi avec un malicieux dépit : » sire je suis fort aise que vous m'ayez » tout gagné ; cela servira à payer votre » rançon. »

François Premier, lui jeta le trictrac à la tête, ce seigneur en mourut quelques jours ensuite

Les ministres et les grands sollicitoient Charles V, avec importunité, pour

Il

Il se bâtit à Ypres, un magnifique palais épiscopal, fit son neveu chanoine de Furnes, et s'appliqua par ses exemples et par ses ordonnances synodales à réformer son diocèse sur le modèle de la primitive église.

Il assura les jésuites d'Ypres, qui le venoient complimenter,

---

en obtenir justice ; ce grand prince leur répondit par ce peu de paroles :

» Je vous deffends de me parler de » cela davantage.

« *Les rois sont rois partout.* »

Les monarques espagnols, au lieu de récompenser le libelle diffamatoire, *Mars Gallicus*, devoient faire traduire aux tribunaux Jansenius, et poursuivre sa condamnation, en disant à l'exemple de leur aïeul, le grand Charles Quint :

« *Les rois sont rois partout.* »



Digitized by Google

qu'il seroit favorable en tout à leur compagnie.

Il soumit ensuite son *Augustinus*, qu'il venoit d'achever, à la cour de Rome

« Je suis résolu (*dit-il dans le proème de cet ouvrage*) de » suivre jusqu'à la mort, comme j'ai fait dans mon enfance, » et de prendre pour règle de » mes sentimens l'église romaine » et le successeur de saint Pierre.

« Je sais que l'église est bâtie sur cette pierre.

« Que celui qui n'édifie pas » avec lui, est un destructeur.

« Qu'il est le fidèle dépositiaire » de la foi des pères.

« Je veux vivre et mourir dans

Digitized by Google

» la loi et la communion de cet-
» te chaire, de ce successeur
» du prince des apôtres, de ce
» vicaire de Jésus-Christ de ce
» chef, de ce pasteur, de ce
» pontife de l'église universelle.

« J'embrasse tout ce qu'il pres-
» crit.

« Je regrette, je condamne,
» j'anathématise tout ce qu'il
» rejette, condamne et anathé-
» matise.

« Je ne me flatte pas d'avoir
» bien pris partout le sens de
» saint Augustin.

« Je suis homme sujet à me
» tromper comme les autres,
» et soumets mon ouvrage au
» jugement du saint siège et de
» l'église romaine ma mère.



Digitized by Google

« Dès maintenant, je reçois, » je retracte, je condamne j'ana- » thématise, tout ce qu'elle dé- » cidera, que je dois recevoir » rejetter, condamner, anathé- » matiser.

« Jansenius ( *dit l'auteur de* » *sa vie, projet de Bourg-Fontai-* » *ne, vol. premier pag.* 340 *et* » *suivantes.* ) ne jouit pas long- » tems de sa nouvelle dignité.

« Un jour, après une longue » dispute avec son chapitre au » sujet de quelques règlemens, » comme il s'étoit emporté à de » grands excès de colère, la fiè- » vre lui prit ; et le lendemain il » fut attaqué de la peste, dont » il n'y avoit eu aucun vestige

Digitized by Google

» dans la ville avant cet acci-
» dent, et il n'en resta aucun après.

« L'auteur de l'abrégé de sa
» vie, qui est à la tête de son livre,
» assure avoir appris du chape-
» lain d'Ypres, qu'avant de mou-
» rir, il fit une confession géné-
» rale.

« Leydeckerke, auteur protes-
» tant de la vie de Jansenius,
» ajoute de plus, qu'il reçût le
» viatique et l'extrême-onction.

« Après cela il se fit apporter
» son ouvrage (l'*Augustinus*) et
» écrivit sur la première feuille ;
» qu'il le donnoit à Renaud Lai-
» mé, son aumônier, à condition
» qu'il en concerteroit l'impres-
» sion avec Hibert Fromond et
» Henri Calénus ses amis inti-



Digitized by Google

» mes ; qu'ils ne se serviroient
» point d'autre copie pour l'édi-
» tion que de celle-là ; il ajoûta
» qu'il ne croyoit pas qu'on pût
» rien changer à son ouvrage :
» que cependant, si le St. Siège
» jugeoit à propos d'y changer
» quelque chose, il étoit enfant
» d'obéissance, et vouloit être
» obéissant à l'église jusqu'à la
» mort.

« Il mourut ce jour-là
» même, 6 de mai 1638, âgé
» de 54 ans, après 18 mois d'é-
» piscopat.

« L'on mit sur son tombeau
» une épitaphe qui contenoit un
» magnifique éloge de son ou-
» vrage : dans la suite François
» de Robles son successeur, la fit

Digitized by Google

» ôter par ordre du pape Alex-
» andre VII, de l'agrément de
» l'archiduc Léopold, gouverneur
» des Pays-bas, elle étoit ainsi
» conçue :

« Hic jacet
CORNELIUS JANSENIUS,
Satis dixi.
Virtus, eruditio, fama, cætera loquentur.
Lovanii dudùm admirationi fuit,
Hic tantùm incepit.
Ad episcopale fastigium evectus est,
Ut belgio ostenderetur.
Ut fulgur lexit: mox extinctus est.
Sic humana omnia etiam brevia,
Cùm longa sunt.
Funeri tamen suo superstes
Vivit in Augustino.
Cujus arcanarum cogitationum
Fidelissimus, si quis unquam interpres
Ingenium divinum, studium acre. fuit;
Vitam totam huic operi arduo,



Digitized by Google

Et pio dedit, et cum eo finitus est.
Ecclesia in terris fructum
Capiet, ipse in cælo
Jam mercedem.
Sic vove et apprecare lector.
Extinctus est contagio,
Anno domini 1638.

« Seconde épitaphe de Jansenius substituée à la première, » et enlevée de même.

« Hic jacet
CORNELIUS JANSENIUS,
Septimus espicopus Iprensis;
Satis dixi.
Vixit annis 52 obiit 6 maii 1638.
Dic viator:
Requiescat in pace. Amen. »

L'*augustinus* parut quelque tems après par les soins de Fromond et de Calenus.

Le pape Urbain VIII, le con-

Digitized by Google

damna, par bulle du 6 mars 1641, dite *in eminenti.*

L'archévêque de Malines et l'évêque de Gand, s'opposèrent à sa publication; le saint Siège les suspendit à *divinis* par décrêt du 19 décembre 1651.

Quatre vingt-six évêques de France, sur la rédaction de monseigneur Habert, évêque de Vabres, dénoncèrent la doctrine perverse de Jansenius au pape Innocent X, qui établit une congrégation pour l'examiner.

Le saint père, après une mure délibération de deux années, donna une bulle, du dernier de mai 1653, y déclara les cinq propositions de Jansenius hérétiques



Digitized by Google

Le saint père, par un bref, du 29 octobre 1654 [1], adressé au clergé de France, après avoir donné de grandes louanges au zèle, et à la piété de ses évêques, déclare en termes exprès, que par sa constitution du 31 de mai,

« Elle a condamné, les cinq » propositions la doctrine de » Jansenius, contenues dans son » livre intitulé : *Augustinus.* »

Cet ouvrage de Jansenius n'étoit à la vérité que l'éxécution anti-chrétienne du projet de Bourg-Fontaine ce qu'on verra par le parallèle ci en note (*)

---

(*) « *Parallèle des cinq propositions* » *tirées du livre de Jansenius, avec* » *les cinq articles de Bourg-Fontaine*

Digitized by Google

Les Jansenistes traitèrent la bulle du St. père, « De censure » extorquée, informe, inouïe, » faite contre toute sorte d'é- » quité et de règle, ayant attiré » le mépris des personnes intel-

---

*Première proposition de Jansenius.*

« Quelques commandemens de Dieu sont impossibles à des justes qui désirent et qui tâchent de les garder selon les forces qu'ils ont alors, et ils n'ont point de grâce par le moyen de laquelle ils leur soient rendus possibles.

*Article de B. F.*

« Quelqu'effort qu'on fasse pour accomplir les commandemens, il y en a qui sont impossibles, et même la grâce manque pour les rendre possibles.

*Seconde proposition de Jansenius.*

« Dans l'état de la nature corrompue,

Digitized by Google

» ligentes, tant ils y voyoient de » partialité, de passion, et peu » de justice. »

Sur quoi le calviniste Samuël Desmarets, docteur et premier professeur en théologie de l'uni-

---

on ne résiste jamais à la grâce intérieure.

*Article de B. F.*

« La grâce opère tout, toute seule, et on ne peut lui résister. »

*Troisième proposition de Jansenius.*

« Pour mériter et démériter dans l'état de la nature corrompue, on n'a pas besoin d'une liberté exempte de la nécessité d'agir; mais il suffit d'avoir une liberté exempte de contrainte.

*Article de B. F.*

« On renversera la liberté, on lui im-

Digitized by Google

versité de Grœninghe, leur donne ce conseil :

« Le meilleur avis que je » puisse vous donner, ce se- » roit de renoncer courageu-

---

posera une nécessité de plier sous la grâce victorieuse.

*Quatrième proposition de Jansenius.*

« Les Sémipélagiens admettoient la nécessité d'une grâce intérieure et prévenante pour chaque action en particulier, même pour le commencement de la foi, et ils étoient Hérétiques, en ce qu'ils prétendoient que cette grâce étoit de telle nature, que la volonté de l'homme avoit le pouvoir d'y résister ou d'y consentir.

*Article de B. F.*

« On niera la grâce qui est suffisante aux hommes.

Digitized by Google

» sement à la communion
» du pape, lui qui vous en a
» séparé si autentiquement, qu'il
» ne vous reste plus pour la
» suite, ou que de trahir la
» vérité par un lâche silence,
» ou que de subir ces ignomi-
» nieuses peines canoniques et
» temporelles, auxquelles sont

---

*Cinquième proposition de Jansenius.*

« C'est une erreur des Sémipélagiens de dire que J. C. soit mort, ou qu'il ait répandu son sang pour tous les hommes sans exception.

*Article de B. F.*

« On plubliera que J. C. n'est pas mort pour tous les les hommes. »

Digitized by Google

» exposés dans le papisme, ceux » que le pape a déclarés héréti- » ques. »

D'Arnaud, succéda au patriarchat du fondateur de la secte Janséniste.

Dom Gerberon, le père Quesnel, le fameux Van-Espen s'y distinguèrent au premier rang.

Le parti philosophique, dirigé par Voltaire, Didérot et d'Alembert, se l'associèrent, et leurs efforts réunis à ceux du président Roland, firent expulser l'ordre des jésuites en France, par arrêts du parlement de Paris, en 1761, et successivement dans les autres parties du royaume, ce que les Aranda, les Pompal, les Florida, les Blanca et les Tannuc-

Digitized by Google

ci, exécutèrent successivement en Espagne et Portugal, en Italie et dans les deux Indes.

Le jansénisme, que d'Alembert appelle avec raison le pouvoir executif du philosophisme, se servit de la plume et des travaux d'un de ses plus chaleureux adeptes.

C..... avocat du clergé de France, pour renverser la religion chrétienne et sa hiérarchie, dans ses bases, composa la constitution civile du clergé, et ensuite renversa le trône dans les vôtes assassins de janvier 1793.

Les évêques et prêtres qui ne voulurent point y souscrire, furent exilés, emprisonnés, et puis inhumainement

Digitized by Google

massacrés les 2 et 3 septembre 1792, à Paris, et successivement dans presque toutes les parties de l'empire, au nom de la liberté des cultes, du tolérantisme et de l'humanité philosophique.

Ces persécutions inhumaines, ces horreurs et ces cruautés, finirent par le concordat du 23 septembre 1801, qui rendit à la France la réligion de ses pères.

Comme l'on ne peut juger de la malfaisance d'une secte, que par ses pernicieux effets, ce n'étoit donc pas sans raison que le célèbre Talon, regardé universellement comme le philosophe du bareau, avocat général au parlement de Paris, dans un discours adressé aux cham-

Digitized by Google

bres, assemblées le 23 janvier 1687, y disoit :

« Que le jansénisme étoit une » faction dangereuse, qui n'avoit » rien oublié pendant trente ans » pour diminuer l'autorité de » toutes les puissances ecclésiastiques et séculières, qui ne lui » étoient pas favorables. »

Le dauphin, duc de Bourgogne, dans un mémoire écrit de sa main et publié par ordre de Louis XIV dit :

« Que le jansénisme est une » cabale très-unie et des plus » dangéreuses qu'il y ait jamais » eu » (*)

Louis XIV s'étant fait appor-

(*) Vie du Dauphin, tom. 2, pag. 228.

Digitized by Google

ter les papiers saisis sur le père Quesnel, arrêté près de Bruxelles, et l'un des derniers patriarches des jansénistes, en fit faire des extraits par le père Le Tellier.

Madame de Maintenon en lisoit toutes les soirées quelque chose à ce grand monarque pendant les dix dernières années de sa vie.

Il y trouva des motifs nouveaux de ne pas se repentir des efforts qu'il avoit fait pour abattre cette secte naissante.

Un historien philosophe, très-opposé aux jésuites, parlant du jansénisme, s'explique en ces termes :

« Rien de tout cela ne se trou-

Digitized by Google

» ve dans les opinions qui par-
» tagent aujourd'hui la France ;
» il ne s'agit que de vérités abs-
» traites ( * ) de subtilités, qui
» passent de bien loin la portée
» du vulgaire, et que la plûpart
» de ceux qui en disputent, n'en-
» tendent pas.

« Loin d'adoucir le joug, on
» l'aggrave.

« On fait du tribunal de la
» pénitence, un tribunal de ter-
» reur, ou de vengeance.

« On paroit ne reconnoître

---

( * ) Voyez ce qu'en dit Jansenius lui-même, qui convient qu'il ne se comprenoit pas lui même. Voyez cet ouvrage, vol. 45, pag. 201 et 202, note ibidem.

Digitized by Google

» pour vraies pénitences, que ces
» pénitences fabuleuses, du moins
» outrées et excessives, dont on
» a fait la peinture dans la vie
» des pères du désert.

« On ne parle que de rigueurs,
» que d'austérités, que de renon-
» cemens, au même tems qu'on
» prouve, que toutes ces bonnes
» œuvres sont des dons de Dieu
» aussi gratuits, aussi indépen-
» dans des dispositions de l'hom-
» me, que la pluie l'est par
» rapport à la terre.

« On ne parle que de charité,
» que d'amour de Dieu, au
» même tems, qu'on le repré-
» sente comme un maître dur
» et impérieux, qui veut mois-
» sonner où il n'a pas semé,

Digitized by Google

» qui punit parce qu'on n'a pas
» reçu ce qu'il n'a pas jugé à
» propos de donner, ce qu'il a
» refusé, ce qu'il a même ôté,
» et on veut persuader, que le
» plus grand effort, et la perfec-
» tion de l'amour, est d'aimer
» celui, sur l'amour duquel on
» ne peut compter.

« On veut que l'homme se
» reproche avec amertume de
» cœur, de n'être pas vertueux
» lors même, qu'on s'efforce de
» lui prouver, que la vertu n'est
» pas plus en son pouvoir, que
» la beauté et la laideur de son
» visage, que la grandeur et la
» petitesse de sa taille.

« En un mot on veut qu'il se
» croie coupable, parce que

Digitized by Google

» Dieu ne l'a pas tiré de la
» masse de perdition, où on
» prétend, que tout le genre
» humain a été envellopé, par
» la faute de celui dont il tire
» son origine.

« Il est visible que ces opinions
» n'ont rien par elles-mêmes qui
» flatte et qui attire :

« Pourquoi donc les suit-on ?

« Pourquoi tant d'opposition
» contre l'autorité qui les con-
» damne et les proscrit ?

« Pourquoi cette prédilection
» pour ceux qui s'y attachent ?

« Est-il possible que des
» corps éclairés, n'ayent pas fait
» les réflexions que je viens de
» proposer? qu'ils se soient laissé
» séduire comme des femmes ?

Digitized by Google

» qu'ils ayent véritablement
» adopté ces sentimens ? quel est
» donc leur dessein ?

« Je crois l'entrevoir, mais je
» me donnerai bien de garde de
» m'expliquer à cet égard.

« C'est aux puissances, qui y
» sont particulièrement intéres-
» sées à le prévoir, et à l'empê-
» cher, si elles peuvent. »

Voyez *La vie du duc d'Orléans, par Mr. L.M.D.M. tome* 2. *p.* 231.

Le parti janséniste, uni étroitement au philosophisme jacobinal, étoit alors si puissant, que les écrivains n'osoient le nommer, crainte d'essuyer ses atroces persécutions.

L'abbé Berault Bercastel, dans son histoire de l'église, vol. 20,

Digitized by Google

20, désigne le jansénisme, sans oser le nommer, (*) en ces termes:

« Le jour marqué pour la » pleine effusion des miséricor- » des du Seigneur, sur son église » n'étoit pas arrivé.

« La foi du vrai fidèle, devoit » même être mise à des épreuves » toutes nouvelles.

« Le huguenotisme n'étoit pas » abbattu, que de sa souche si » malheureusement féconde, il » sortit un rejetton nouveau, » faible et rampant d'abord dans » la poussière des écoles et des

(*) Beraud écrivoit sous Louis XVI, qui, malgré ses pieux efforts, voyoit son trône s'ébranler par les conspirations profondément méditées, et réunies du philosophisme et du jansénisme.



Digitized by Google

» cloîtres, évitant le grand jour ;
» et rougissant lui-même de son
» origine ; mais en vain s'efforça-t-il d'étendre les ombres
» du mystère jusques sur son
» nom ; au premier trait de son
» tableau, il n'est personne qui
» ne le reconnoisse ; rejetton du
» calvinisme, calvinisme mitigé,
» ou plutôt mutilé, ou simplement dégagé, de l'impiété
» sacramentaire.

« Du reste il est à peine un
» point de doctrine, en quoi son
» patriarche diffère de celui des
» calvinistes, si ce n'est que
» l'oracle de Genève ôte au concile même, l'autorité que la
» nouvelle branche de la réforme refuse aux pasteurs qui la
» composent.

Digitized by Google

« Chacun peut nommer à présent la secte (janséniste) qui, se donnant pour un fantôme, prend son nom pour une injure. »

D'après la démonstration véridique, des principes dangereux de cette secte impie, l'on croira facilement, au tableau que fait Mgr. l'abbé de Morgues, premier aumônier de la reine, du caractère de son fondateur.

« Pour ce qui est de la probité de Jansenius, que j'ai fort connu en Flandres, dans les conversations particulières et par de fidèles rapports, il paroissoit assez modeste, comme tous les ecclésiastiques qui sont en Flandres, mais je puis

» dire avec vérité et devant Dieu
» que je n'ai jamais vu un hom-
» me plus orgueilleux (*) qui

(*) Il est aisé de voir, en lisant les lettres de Jansenius, ses libelles diffamatoires, et sur tout son *Mars Gallicus*, que sa manière d'écrire, lourde et grossière, tout à la fois remplie d'invectives et d'insolences, retraçoit la bassesse de son origine, et le stile ordurier du fils d'un petit paysan du village d'Accoy, près Leerdam.

C'est ainsi que l'on voit de nos jours des pamphlétaires de cet acabit, qui ne croyent pas plus en Jésus-Christ, que le petit paysan d'Accoy, accabler les soutiens de l'autel et du trône, des injures les plus grossières et délirantes, et se vouer par là eux-mêmes, et sans le savoir, au mépris universel, et à l'exécration de leurs contemporains et de la postérité.

Digitized by Google

» eut des sentimens plus désa-
» vantageux pour tout le reste
» des gens de lettres, sur tout
» pour les françois.

« Il étoit ennemi juré de nos
» rois, ( ** ) de notre état, de

---

( ** ) Jansenius étoit ennemi juré et acharné, non seulement des rois de France, comme son *Mars Gallicus* le prouve. Mais aussi de ceux d'Espagne, comme sa harangue aux états-généraux des Pays-bas le démontre invinciblement. C'est à ses successeurs qu'il laissa le soin de briser tous les scèptres, tous les diadêmes, et tous les cultes.

Cependant, dévoré de l'ambition démesurée propre à un petit paysan de son espèce, il brigue et obtient enfin un évêché après avoir essuyé les refus les plus humilians, semblable aux ambitieux



Digitized by Google

» notre nation ; et enragé contre
» les jésuites, pour le mépris
» qu'ils avoient fait de sa per-
» sonne, en le rejettant, lors-
» qu'il avoit demandé d'être
» reçu dans leur compagnie.

---

philosopho-turluro-tatino-maratistes de nos jours, qui après avoir renversé *le trône et l'autel*, cajolent et flagornent le trône et l'autel pour en obtenir de l'argent et des charges ; ils accablent du poids de leur nullité tout ce qui n'est pas jacobin-maratiste, comme eux. Leurs libelles impies et diffamatoires les plus insensés les couvrant de boue et d'ignominie ; et n'ayant plus, ni, guillotine ni tribunaux, ni comités révolutionnaires; pour anéantir leurs adversaires, ils en sont réduits aujourd'hui à choisir les ombres de la nuit pour casser des vitres ( *nuit du 18 au 19 juin 1809.* ) par le moins

« Il suffit de vous assûrer que » M. Jansenius, n'étoit pas ce qu'il » tachoit de paroître, et que ses » disciples, qui ne l'ont jamais » vu, veuillent qu'il ait été, » pour donner crédit à ses livres,

---

tères de quelques brigands comme eux, et soudoyés du fruit de leurs rapines ; la morale chrétienne nous oblige de leur pardonner, et on le fait de bon cœur.

Mais l'ordre social, et l'autorité les surveillent, car, si le monstre maratiste enchaîné n'est pas exactement surveillé.

Gare au moment où cette bête féroce ; ne brise encore le diadême et l'encensoir, des instrumens qu'elle aura rompu ses fers, pour répandre, de nouveau sur la France et l'Europe, le carnage et la désolation universelle.

« Lorsque des simulacres de paix



Digitized by Google

» par la bonne opinion de sa » vie. »

Si la vie de Jansenius fut un tissu d'intrigues et de contradiction, il faut convenir de bonne foi que son sistême sur la prédestination ne l'est pas moins.

---

» sembleront mettre fin à la guerre » entre les jacobins et les puissances » combinées, il faudra bien aussi, que » ces puissances connoissent à quel » point elles peuvent compter sur leurs » traités.

« Alors plus que jamais, il sera im» portant de revenir sur l'objet de ces » guerres faites par une secte, qui » envoyoit ses légions bien moins pour » s'emparer des sceptres, que pour les » briser tous; qui ne promettoit pas à » ses adeptes la couronne des prin-

Digitized by Google

Un auteur célèbre s'en explique en ces termes :

« Que depuis la chûte d'Adam, le plaisir est l'unique » ressort qui remue le cœur de » l'homme : que ce plaisir est

---

» ces, des rois, des empereurs, mais qui » exigeoit d'eux le serment de broyer » les couronnes, les princes, les rois, » les empereurs.

« Alors plus que jamais il faudra ré- » fléchir qu'avec les sectes, la plus dan- » gereuse des guerres, n'est pas celle » qui se poursuit au champ de mars.

« *Quand la rébellion et l'anarchie sont* » *dans les élémens des sectaires*, les » bras peuvent bien être désarmés, » mais l'opinion reste, la guerre est » dans les cœurs.

« Une secte réduite à se cacher, ou à



Digitized by Google

» inévitable quand il est venu ; si
» ce plaisir est céleste, il porte
» à la vertu ; s'il est terrestre il
» détermine au vice ; et la vo-
» lonté se trouve nécessairement
» entraînée par celui des deux

---

» se reposer, ( *à faire des libelles et* » *à casser des vitres* ) n'en reste pas » moins secte.

« Elle pourra dormir, mais son som-» meil sera le calme des volcans.

« Ils ne vomissent plus au dehors » leurs torrens et leurs flammes, mais » les feux souterrains serpentent, tra-» vaillent de nouvelles issues et prépa-» rent de nouvelles secousses. »

Voyez *Mémoires du jacobinisme*, *par Mr. l'abbé Barruel vol. premier*, *préface*, *page* 17, *édition in*-8; *à Hambourg*, *chez Fauche*, 1798.

Digitized by Google

» qui est actuellement le plus
» fort.

« Ces deux délectations, dit
» l'auteur, sont comme les deux
» bassins d'une balance ; l'un ne
» peut monter, sans que l'autre
» ne descende, ainsi l'homme
» fait invinciblement, quoique
» volontairement, le bien ou
» le mal, selon qu'il est dominé
» par la grâce ou la cupidité.

« Delà il s'ensuit qu'il y a
» certains commandemens im-
» possibles, non seulement aux
» infidèles, aux aveugles, aux
» endurcis, mais aux fidèles, et
» aux justes, malgré leur volon-
» té, et leurs efforts, selon les
» forces qu'ils ont, et que la

Digitized by Google

» grâce qui peut rendre ces » commandemens possibles leur » manque. »

L'homme éclairé sentira combien une pareille doctrine est destructive de toute morale, et de toute idée du juste, de l'injuste, et qui nous reporte d'un trait à la cruelle prédestination de Calvin, et au fatalisme aveugle de Mahomet ; comme nous l'avons déjà dit en cet ouvrage, vol. 1, page 54; similitude qui n'a pas échappé à l'un des plus illustres littérateurs du 18.me siècle.

« Que la plûpart des opinions » qui, en différens tems, ont » bouleversé l'Europe, sont ve- » nus des pays lointains ; le

» jansénisme, par exemple, pa-
» roit nous avoir été apporté de
» l'Orient, par les croisades, avec
» la peste et la lêpre ; du moins
» on trouve les maximes du
» jansénisme dans les théologiens
» mahométans, cités par Char-
» din.

« La peste et la lêpre ( * )

---

( * ) On est parvenu à les extirper en Europe, par les lazareth et la non-communication, comme on extirpa toutes maladies épidémiques, qui n'y jouissent pas de l'indigenat mais à ces deux fléaux, extirpés par la sagesse de nos ayeux ( *la non-communication* ) a succédé une calamité dont les effets meurtriers seront de jour en jour plus effrayans ; le b..... v..... dont l'irréflexion d'un docteur a..... (J.....)

Digitized by Google

» ne subsistent plus chez nous,
» mais le jansénisme dure en-
» core, (*plus le maratisme et la*
» *v*.....) et fait même, dit-t-on,
» des progrès en Espagne. »

Voyez l'ouvrage intitulé: *Vues d'un solitaire, par Mr. Bernardin de St. Pierre.*

D'après cet exposé, l'on voit que le jansénisme et le jacobisme se ressemblent en tout.

Le premier fut concerté à Bourg-Fontaine, en 1621 contre le christianisme, entre Jansenius,

---

a fait à l'Europe le fatal cadeau, et que les amis de l'humanité desirent être sagement renvoyé d'où il est venu.

Digitized by Google

St. Cyran, Cospeau, Camus, Arnauld et Vigor.

L'autre le fut à Paris, au commencement et au milieu du siècle suivant, (1722) entre Voltaire, d'Alembert, Diderot, Damilaville, Raynal et Condorcet.

Les deux sectes avoient leurs signes énigmatiques et leur mot de passe; dans la première Jansenius étoit Pilmot, et St. Cyran Celias etc; dans la seconde Voltaire se nomme Raton, d'Alembert Bertrand, et Diderot Tomplat. Dans la première Jansenius conspire perpétuellement contre le trône des François et la vie de ses ministres par ses conseils, et dans son libelle diffamatoire le Mars François; et contre le

trône Espagnol dans sa diatribe aux états généraux des Pays-bas. L'exécrable conjuré Diderot, dans son sistême de la nature exprime le desir atroce, c'est-à-dire jacobinal, « De voir le dernier » des rois étranglé avec le boyau » du dernier des prêtres » et Voltaire et consorts y applaudissent.

Voltaire, et d'Alembert, briguent et obtiennent des pensions, des clefs de chambellans, des fauteuils académiques, et les revendent à usure: ils s'associent avec les étapiers et les sang-sues de l'état: ils volent et trompent leurs imprimeurs.

Jansenius, brigue et obtient force canonicats, les revend à usu-

Digitized by Google

re, gaspille les déniers de son administration, parvient à force de bassesses et de cabales à l'épiscopat.

Le jansénisme jure guerre à mort aux jésuites et prépare leur chûte; le jacobino-philosophisme les anéantit.

Le jansénisme prépare la décadence des trônes, le jacobinisme l'exécute sur un hécatombe de trois millions de victimes.

Le jansénisme prend son nom pour une injure, le jacobinisme l'imite.

Voltaire et Jansenius enfin, tout en conspirant contre le christianisme, protestent, de leur soumission à la cour de Rome; Jansenius y obtint ses bulles

Digitized by Google

d'évêque gratuitement et Voltaire dédie son Mahomet au pape Benoit XIV.

Que ces rapprochemens, malheureusement trop ressemblans pour le repos et le bonheur des peuples, leur fassent faire un retour sur eux-même :

Qu'ils s'impriment bien d'après le passé ; le principe, qu'ils ne doivent s'attendre à aucune espèce de tranquilité, à aucune fixité dans leurs institutions, dans celle si indispensable surtout du gouvernement héréditaire d'un seul ; si le jacobinisme n'est arrêté dans sa marche, ses données anarchiques et anti-chrétiennes ; celle spécialement de Jansenius, que l'ambition et l'orgueil égarèrent.

Digitized by Google

Jansenius, petit paysan d'Accoy, voulut se faire un titre à la célébrité, en se créant fondateur d'une secte, et il y parvient.

Théologien ordinaire et inférieur aux Lessius, aux Lapide, aux Dalman, aux Maugis, aux Bossuet et aux Bergier; il est sorti de la classe des savans paisibles et orthodoxes, pour se faire chef d'hérésiarques, et d'anarchistes.

Son *Augustinus*, qu'on ne lit plus depuis un siècle, et que lui-même avoue ne pas comprendre, quoiqu'il y ait travaillé plus de 20 années, est pour le premier volume l'ouvrage de Saint Cyran; pour le restant il y copie servilement l'opinion d'Ussérius

Digitized by Google

et de Calvin; quant à son caractère moral, si l'on en croit Fromond; son ami et son panégiriste (*Hist. du bajanisme p.* 543.)

« Jansenius avoit une mémoire heureuse, un esprit aisé, » pénétrant, fécond, du jugement, de l'érudition, de » l'étude, quelque teinture de » grec et d'hébreu, et assez de » latin pour ne point rebuter ses » lecteurs.

« L'amour du vrai, si nous en » croyons son panégyriste Fromond, étoit son unique pas» sion : (*)

(*) Arrangez cela avec un homme qui se moque du christianisme et de

« Interrogé quel attribut il aimoit le plus en Dieu, il répliqua que c'étoit la vérité.

« Cet amour s'exhaloit quelquefois en exclamations.

---

la cour de Rome, et se soumet ensuite à ses décisions dogmatiques; qui écrit pour la France, et qui conseille après d'assassiner ses ministres et ses ambassadeurs; qui flagorne l'Espagne; et qui suggère aux états des Pays-bas de se révolter contre elle; qui aime la vérité, et convient qu'il ne comprend pas, ce qu'il écrit, ni où le ménera, ce qu'il en dit.

Ne valoit-t-il pas mieux suivre tout bonnement la foi de ses ayeux, et rester fidèle à son prince.

L'ambition le perdit, et la secte qu'il fonda, fut le fléau de l'humanité.

Digitized by Google

« Lorsqu'il se promenoit seul, » il élevoit les yeux au ciel et » s'écrioit, *O vérité !*

« Cependant il faut avouer » qu'il n'en saisissoit tout au plus » que l'ombre.

« Son malheur et la source de » ses égaremens, furent d'avoir » eu le docteur Janson pour » maître, Fromond pour ami, » l'abbé de St. Cyran pour con- » fident, dans le temps que, pressé » par l'indigence, il cherchoit » fortune.

« Jamais il ne se déprit des » préjugés du bajanisme, ni de » l'esprit de parti.

« Ses mœurs étoient un mélange » de bonnes et mauvaises qualités.

« Il étoit sobre, retiré, ap-

Digitized by Google

» pliqué aux devoirs de son état
» de professeur en théologie et
» d'évêque.

« Ses panégyristes convien-
» nent, qu'il étoit sujet aux mou-
» vemens de colère, et qu'il
» comparoit les saillies de cette
» passion en lui, à un salpêtre
» enflammé qui brûle en un
» moment, et dont la flamme
» se dissipe sans jetter ni odeur,
» ni fumée.

C'est ainsi que Jansenius, est dépeint par ses amis, comme par ses antagonistes; je me permettrai d'ajouter que l'ambition et l'orgueil obscurcissent beaucoup l'éclat de son savoir et la régularité de ses mœurs, et qu'il doit servir de fatal exem-

Digitized by Google

ple à tous ceux qui, au lieu de marcher dans la ligne de la sagesse et de la modération, conjurent contre le trône, et le christianisme, pour se faire un nom, et acquérir des dignités avec l'arme du mensonge, de l'intrigue et de la contradiction.

Jansenius a donné les ouvrages suivans :

1.° Mars Gallicus, 1633, in-12.

Traduit en françois par Hersant, 1638, in-8.

C'est un libelle diffamatoire contre tous les rois de France ; la postérité, toujours juste, le laisse aux bouquinistes; j'ai eu la patience de le lire : il ne s'y trouve ni ordre, ni style, ni vérité; tout est injures plattes et grossières.

2.°

Digitized by Google

2.° Commentaire sur l'écriture sainte ; Louvain, 1644, in-folio.

Savant, estimé.

3.° Lettres de Jansenius à l'abbé de St. Cyran, depuis 1617, jusqu'en 1635 ; Louvain, 1654, in-folio.

Jansenius s'y dépeint lui-même.

4.° Cornelii Jansenii episcopi Augustinus etc. ; Louvain, 1640, in-folio ; Rouen, 1652, in-folio.

C'est une rapsodie qu'on ne lit plus, et qui, de jour en jour, chémine à pas de géant vers l'épicier.

Voyez *cet ouvrage ; vol.* 7, *pag.* 54 *à* 78 ; *vol.* 27, *page* 247 ; *vol.*



Digitized by Google

29 ; *pages* 1 *à* 11 *et* 100 *à* 130.

*La réalité du projet de Bourg-Fontaine*, 2 *vol. in*-12, *à Paris, chez la veuve Dupuy, quai des Augustins*, 1755 ; *vol. premier, pag.* 5, 6 *et* 7, *item* 398, *inclus* 420.

*Fappens ; vol. premier, pages* 203, *inclus*, 209.

*Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme, par l'abbé Barruel*, 5 *vol. in*-8., *à Hambourg, chez Fauche*, 1798 ; *vol.* 1.^er^, *pages* 33, 34, 37, 42, 43, 44, 47, 50, 51, 54, 55.

*Histoire du bajanisme, par le père Duchesne, in*-4 ; *Douay, chez Villerval*, 1731, *avec approbation et privilège du roi ;*

Digitized by Google

*pages* 310, 316, 328, *et* 329.

*Dupin, histoire ecclésiastique du* 17.me *siècle, partie* 2, *page*

*Ley Deckerke de vitâ, Jansenii; livre* 2, *chapitre* 9 *et* 10.

*Moyse Dubourg, histoire du jansénisme; pages* 23 *à* 27.

*Mémoires chronologiques et dogmatiques pour servir à l'histoire ecclésiastique, depuis* 1600, *jusqu'à* 1716, *avec des réflexions et des remarques critiques, par le père d'Avrigné; vol.* 2, *pages* 30, 71 *inclus* 84, 149 *inclus* 158, 315.

---

Il y a eu un autre Corneille Jansenius, né à Hulste en

Flandres, à une lieue et demie de Courtray, qui fit ses études à Gand, sous le célèbre Eloy Houchard.

Et il fit son cours de philosophie à Louvain, et fut second de la première ligne à la promotion générale.

Il s'appliqua particulièrement ensuite, à l'étude des langues grecques et hébraïques, au collége des trois langues.

S'adonna à l'étude de l'écriture sainte, ce qui fit, qu'on jetta les yeux sur lui pour remplir la place de professeur de l'écriture aux novices de l'abbaye de Tongerloo, de l'ordre des Prémontrés dans la Campine brabançonne.

Digitized by Google

, Il fut nommé curé de saint Martin à Courtray, en 1550, où il se distingua par son zèle, sa piété, et ses travaux apostoliques.

Il passa à Louvain, en 1562, où il reçut le bonnet de docteur en théologie, depuis il fut nommé doyen de la collégiale de St. Jacques.

Philippe II, l'envoya à la même année, avec Hessels et Bajus, en qualité de ses théologiens, au concile de Trente.

Il paroît que ce monarque fut satisfait de la conduite qu'il y tint, puisqu'en l'année 1568, il fut nommé le premier évêque de l'évêché qu'on venoit d'ériger en la ville de Gand.



Digitized by Google

Il s'y rendit recommandable et cher, aux ouailles de son diocèse par son zèle, ses travaux apostoliques, et sa piété.

Il mourut dans cette ville, en avril 1576, agé de 66 ans environ, et enterré dans son église cathédrale.

Pierre Simon, archiprêtre de St. Bavon, et depuis évêque d'Ypres, lui fit cette épitaphe.

" Præclarissimis tum litterarum omnium
Tum veræ religionis dotibus
Ornatissimo
Viro, domino, ac magistro nostro
CORNELIO JANSENIO
Ab Hulst, S. T. Doctori,
Hujusque ecclesiæ primo episcopo,
Qui postquam totum pæne octennium
Populum

Digitized by Google

Non minùs publicâ privatâque doctr.
Quam singularis pietatis exemplo
instituisset,
Decessit tertio idus aprilis
Anno domi M. D. LXXVI ætatis suæ
LXVI Bonis doctisque omnibus
Magno relicto desiderio. »

Il a laissé les ouvrages suivans:

1.° Concordia evangelica, et ejusdem concordiæ, ratio quatuor evangelistarum; Louvain, 1549, in-folio.

2.° Commentarii in concordiam, ac totam historicam evangelicam; in-folio, Cologne, Anvers, Vénise, Lyon.

Savant, estimé, recherché.

3.° Paraphrasis et annotationes in omnes psalmos Davidicos etc.; Louvain, 1569, in-4.

Digitized by Google

4.° Commentarii in proverbia Salomonis et ecclesiasticum.

5.° Annotationes in librum sapientiæ Salomonis ; Anvers, 1589, in-4.°

6.° Brevis confessio fidei etc.; Louvain, 1567, in-8.

7.° Synodus diœcesana habita Gandavi, anno 1570 ; Gand, 1571.

8.° Pastorale ecclesiæ, sive diœcesis Gandavensis, rituali romano accommodatum ; olim episcopi Jansenii jussu editum, deinde à septimo episcopo Antonio Triest auctum fuit et recognitum ; Gand, 1640, in-8.°

L'on mit au bas du portrait de ce pieux et sayant prélat, les vers suivans :

Digitized by Google

« Unus ut Assyriis qui vivit odoribus ales
Extinctus superest posthumus ipse sibi;
Sic tibi, Janseni, phœnix secli unice nostri,
A tenebris lux est morte petita salus.
Corporis exuviis positis in funere, vivit
Spiritus ante Deum, fama perora, virûm.

Le Jansenius d'Hulste, étoit humble, modeste et doux; celui d'Accoy, étoit orgueilleux, fanfaron et emporté.

La science, l'érudition et la majesté du stile de Jansenius d'Hulste, étoient de beaucoup supérieures à celui d'Accoy.

Le premier, figurera toujours honorablement à côté des Ambroise, et des Bossuet; le second,

Digitized by Google

sur le banc atrabilaire et fataliste des Luther, et des Calvin.

La mémoire du premier est en vénération dans la postérité; celle du second, s'est acquis la triste célébrité, d'avoir été le prototype du renversement des trônes, et des autels.

Voyez *Foppens; vol. premier, pages* 203, *et* 204.

*Fin du 45.me volume.*

---

*Achevé d'imprimer le 10 avril, 1810.*

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google